WALLONIA

II



WALLONIA

RECUEIL DE LITTÉRATURE ORALE

Croyances & Usages traditionnels

FONDÉ PAR

O. COLSON, Jos. DEFRECHEUX & G. WILLAME.

II

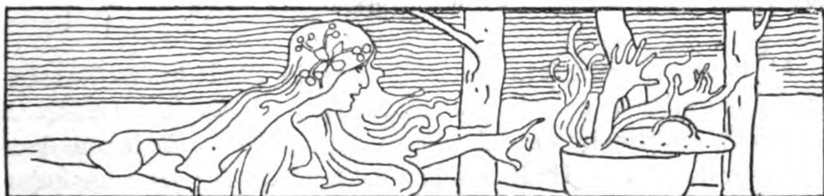
1894

LIÉGE

ADMINISTRATION : 88, RUE BONNE-NOUVELLE

RÉDACTION : 184, RUE DE CAMPINE

H. VAILLANT-CARMANNE, IMPRIMEUR.



LE BAPTÊME.



I.

Les « Censes » de baptême.



Les usages et coutumes les plus curieux à étudier sont ceux qui font partie de notre vie de tous les jours. Dans maintes circonstances, nous posons tel ou tel acte, sans nous en demander la raison, sans chercher quelle a pu en être à l'origine la portée. Actuellement, le pourquoi n'est souvent pour nous qu'un sentiment de convenance : tout le monde fait ainsi, et l'on serait critiqué si l'on voulait rompre avec l'usage. Nous imitons ce que nous avons toujours vu faire; l'éducation de l'enfant est basée en grande partie sur cet esprit d'imitation, et, telle est la force de l'habitude que les innovateurs se rendent souvent odieux. Nous trouvons ridicule qu'on s'envoie des cartes de visite à la nouvelle année. Malgré cela, on continue à le faire d'année en année, par crainte d'offenser des connaissances qui pourraient y tenir.

Il existe, dans cet ordre d'idées, bien des faits curieux. Nous voulons signaler dans cette étude un usage du pays de Charleroi. Le wallonisant ne doit pas seulement s'intéresser à l'homme et à la vie de sa localité : notre pays n'est pas assez grand pour que le Liégeois puisse être indifférent au Hainaut, et la curiosité que peut éprouver le Hennuyer ou le Namurois pour les autres Wallons, ne peut qu'accroître le sentiment de solidarité chez tous.

Il s'agit d'une coutume de baptême, propre, pensons-nous, aux environs de Charleroi.

C'est une habitude universellement répandue que le parrain et la marraine, quelquefois même les amis et parents, apportent des cadeaux au nouveau-né, surtout le jour du baptême.

L'Allemagne connaît la « lettre du parrain » *le Patenbrief*, c'est-à-dire une espèce de compliment traditionnel adressé au petit être. Il s'y ajoute d'ordinaire un cadeau en argent, et l'on cache le tout dans l'oreiller de l'enfant. En Belgique, c'est à la sage-femme seule qu'on donne de l'argent : en Flandre, elle reçoit d'habitude cent sous de chacun des personnages principaux, le parrain et la marraine. A l'enfant on destine, chez la plupart des peuples, des effets, des bijoux ou d'autres objets semblables, tandis que la marraine compte plus spécialement parmi ses devoirs d'acheter des « douceurs » qu'on distribue sous la forme de cornets dorés ou multicolores aux enfants des voisins et connaissances. Pour ces dragées, la Flandre connaît une explication curieuse que je me garderai bien de répéter ici.

Chez nos voisins d'Outre-Rhin, c'est la cigogne qui apporte les petits enfants, ainsi que les bonbons qu'on distribue lors d'un baptême.

Ce cadeau en argent a des formes particulières dans certaines parties de l'Allemagne. Assez souvent on donne une grosse pièce de monnaie, ainsi qu'une petite; en Suisse, le parrain et la marraine donnent à l'enfant un *thaler* et un centime. Ailleurs, dans le Voigtland, le cadeau comprend une pièce en or, une en argent et une en cuivre; ces monnaies se mettent dans la « lettre de parrain », laquelle est fermée au moyen d'un ruban rouge si l'enfant est une fille, d'un ruban vert si c'est un garçon.

Ces cadeaux de baptême sont conservés dans les familles comme une chose sacrée et ne sont remis aux enfants que le jour de leur mariage.

Dans certains endroits le parrain et la marraine se font des cadeaux mutuellement. En Allemagne, celle-ci reçoit quelquefois un bouquet; elle donne au parrain, en revanche, une paire de gants ou quelque autre objet de toilette. Elle y ajoute parfois une branche de romarin; et le parrain riposte en achetant des bonbons qu'on fait circuler à table pendant le dîner de baptême.

Les coutumes de baptême du pays de Charleroi sont bien plus curieuses.

Le jour presque exclusivement réservé à la cérémonie religieuse, est le dimanche. Après vêpres, le parrain et la marraine, accompagnés de l'enfant et de la sage-femme, se font conduire en voiture

à l'église. Aussitôt les enfants du voisinage se rassemblent devant la porte de l'église, pour attendre la sortie. Dès que le cortège apparaît, tous commencent à crier : *Volée ! volée !* C'est une invitation adressée au parrain et à la marraine, et ils s'empressent généralement d'y obéir en jetant par les fenêtres de la voiture des poignées de pièces de deux centimes. La voiture s'éloigne au plus vite, laissant les enfants se disputer leur bonne aubaine.

Les moins heureux se mettent à courir derrière la voiture, l'accompagnant des mêmes exclamations jusqu'à la maison.

Là, les cris reprennent de plus belle ; on lance de nouvelles pièces, jusqu'à ce qu'enfin la société disparaisse à l'intérieur, ce qui met fin à la distribution.

Il arrive qu'on ne jette pas assez d'argent au goût des enfants : ils manifestent alors leur mécontentement en criant : *al volée ! poche trawée !* Dans ce cas, ils stationnent longtemps devant la porte, en répétant ce cri d'insulte. Lors des baptêmes riches, les petites pièces sont souvent remplacées par de grandes, quelquefois même par des pièces d'argent. Dans ces circonstances, les grandes personnes aussi ne se font pas faute de les ramasser.

Le plus curieux est incontestablement le cadeau que le parrain et la marraine envoient aux amis et connaissances ; parfois ils le leur remettent à la première rencontre. On prend une certaine quantité de pièces de deux centimes, appelées vulgairement *censes* en Belgique, qu'on fait percer d'un trou, et on y attache un petit ruban en soie de différentes couleurs, plus spécialement bleue, rouge ou verte. Ces pièces sont appelées *censes de baptême* ou *censes bénies.* Cette dernière appellation indique qu'autrefois on les faisait bénir. En tous cas, on les considère comme un porte-bonheur et beaucoup de gens les conservent religieusement. Dans bien des maisons on pourrait vous montrer une grande quantité de ces *censes*, auxquelles on tient énormément. On ne fait pas, que je sache, de différence entre la couleur d'après le sexe de l'enfant. Quelques personnes cependant destinent les *censes* à ruban rouge aux femmes, celles à ruban bleu aux hommes. Dans la plupart des cas, cette distinction n'est pas observée.[1]

---

(1) Il paraît que l'usage en question existe également dans certains villages des environs de Liége, Fléron, Beyne et d'autres. Tout renseignement à ce sujet sera le très bien venu.— A. G.

Souvent, il y a encore un cadeau particulier, que le parrain présente à la marraine. Il s'agit d'une pièce en cuivre de dix centimes, qu'on fait percer de cinq trous près du bord. Dans chaque trou on introduit de petits rubans de même couleur, auquel on attache chaque fois une pièce de deux centimes. Mon exemplaire a des rubans rouges, ce qui semble confirmer l'usage mentionné plus haut de choisir la couleur rouge pour les femmes. La marraine attache le plus grand prix à cette « cense de baptême » spéciale. Celle-ci, il faut encore l'ajouter, n'est pas généralement en usage.

Il est manifeste que c'est la croyance à la monnaie trouée qui est la base de l'usage.

On sait que la monnaie trouée est considérée comme un porte-bonheur, du moins en Belgique et en France. Nos bonnes femmes portent fréquemment sur elles une pièce pareille. " Depuis la nouvelle année ", me disait l'autre jour une femme du peuple, j'ai une *cense* trouée dans mon porte-monnaie, et mes finances se sont considérablement améliorées ".[1]

Le trou dans la pièce de monnaie et le pouvoir qui lui est attribué, prouvent suffisamment que cet objet doit être considéré comme une amulette : *la pièce percée fut autrefois pendue au cou.*[2] Les hagiographes nous en fournissent la preuve incontestable, notamment dans la vie de Sainte-Geneviève, qui portait ainsi une pièce de monnaie, pour répondre à un désir exprimé par Saint-Germain. La pièce en question portait le signe de la croix, ce qui était souvent le cas pour les monnaies gauloises du IVe et du Ve siècle.

Cette croix, très fréquente par conséquent en Occident, a laissé des traces dans le jeu populaire de *pile ou face*. Ce jeu s'appelait autrefois en français : *croix ou pile*, nom qu'il porte encore en

---

(1) [La croyance que les « cennes » trouées sont des amulettes, et l'usage de les garder dans les portemonnaie existent également à Liége. Mais la « cenne » n'a de réelle importance que si elle a été reçue on ne sait d'où ni quand — et surtout si elle a été trouvée. La « cenne » trouée qu'on trouve sur le chemin est un portebonheur infaillible : elle ne sera jamais seulè dans la bourse et, comme on dit « elle fera des jeunes », c'est-à-dire qu'elle assurera la chance au point de vue financier. — O. C.]

(2) [Une personne âgée de ma famille, qui fut femme de chambre d'une dame anglaise établie à Liége, se rappelle qu'il y a environ trente ans, la dame s'étant accouchée, voulut faire attacher au cou de l'enfant un ruban qui portait, en forme de scapulaire, une pièce d'or trouée. Mais, comme ce n'était pas l'usage ici, elle préféra ne pas se singulariser et fit donner aux pauvres la pièce d'or en question avec un certain nombre d'autres. — O. C.]

anglais moderne : *cross or pile*; le Limbourg belge a également, dans la désignation de ce jeu (*munt of kruis*), conservé le souvenir de l'ancienne croix.

Le caractère sacré attribué à la pièce de monnaie trouée semble donc rentrer dans le culte de la croix. C'est ainsi qu'a pu naître la croyance d'Esneux que me signale M. Colson : les sorcières, dit-on, n'accepteraient pas les *censes trawêyes*.

M. Gaidoz [1] a fait remarquer que la croix sur les monnaies — laquelle se présente en Europe très tard, paraît-il, même jusqu'à la Révolution française, — n'est pas la croix latine, l'instrument de torture du Christ, mais la croix équilatérale, appelée la croix grecque depuis le christianisme. M. Gaidoz veut y voir un symbole préchrétien du soleil, représenté comme une roue à quatre rayons. Il est certain néanmoins, que c'est la croix qui a été considérée plus tard comme la partie essentielle, et la conception primitive s'est ainsi identifiée avec le culte de la croix chrétienne.

Aug. GITTÉE.

II.

Traditions liégeoises.

1. *Avant le baptême.*

Pendant tout le temps qui s'écoule entre la naissance de l'enfant et l'instant de son baptême, on ne doit pas laisser le poupon seul, car, en cet état, il est à la merci des « mauvaises gens » qui pourraient lui jeter des sorts. Comme la mère peut s'endormir malgré elle, il faut toujours, dans la chambre, une personne qui veille.

Pour la même raison, on ne laisse pas les gens suspects s'approcher du berceau, ou même entrer dans la maison; certaines matrones se contentent de défendre à tout venant de baiser le nouveau-né.

Le peuple croit que le nom d'une personne suffit à certaines sorcières pour lancer un sortilège. Aussi répugne-t-on généralement à faire connaître le prénom de l'enfant, avant que le baptême ne l'aît sanctifié.

---

(1) GAIDOZ, Le dieu gaulois du Soleil et le symbolisme de la roue. Paris, 1886, p. 69.

2. *Le parrain et la marraine.*

Pour le premier enfant d'une famille, les rôles de parrain et de marraine sont ordinairement dévolus, surtout s'il s'agit d'un garçon, au grand'père paternel et à la grand'mère de l'autre branche; l'inverse a lieu pour le second enfant.

Pour les autres, il n'est pas de privilège : le parrain et la marraine sont choisis par les parents, quelque temps avant la naissance. On se laisse ordinairement guider dans le choix par cette croyance que le pupille héritera du caractère moral de son parrain.

Lorsque les parents ont jeté leur dévolu, ils vont faire des ouvertures, et il est très rare qu'on essuie un refus, car le peuple affirme : *On n'deut mâïe rèfuser batemme.* Toutefois, une femme enceinte doit se récuser, car son marrainage porterait assurément malheur soit à son pupille, soit à l'enfant qu'elle attend. Si la marraine se trouve dans une période spéciale le jour choisi pour le baptême, elle croira prudent de retarder la cérémonie ou de se faire remplacer.

On voit souvent de jeunes mariés sans enfants rechercher l'occasion de *lèver* ensemble un nouveau-né quelconque, croyant par là s'assurer une progéniture prochaine [1].

Deux fiancés aiment également à être appelés ensemble à *lèver 'n' èfant*, comme on dit. Ils considèrent comme un bon signe pour leurs amours, le fait de voir la cérémonie se passer sans accroc. Mais, dit Hock (*Croy. et rem.*[3], 241), si à l'église une troisième main ne sépare pas leurs mains unies tenant la chandelle sur l'enfant, ils ne se marieront pas ensemble.

La mort du filleul est de mauvais augure pour le parrain; et pour la marraine, celle de la filleule.

3. *Les prénoms.*

Il est d'usage de donner à chaque enfant plusieurs prénoms. Dans la série, on comprend d'ordinaire ceux du père, de la marraine et du parrain [2]. Le prénom principal, celui qui figure en tête de la série,

---

(1) La même croyance, relative au parrainage paroissial de la confirmation, nous a été signalée pour le village de Beaufays (Louveigné), par M. Édouard Monseur.

(2) A titre d'exemple, nous signalerons le singulier cas de M. Zéphir H. bourgmestre d'un village près d'Andenne qui a voulu pour ses enfants tous prénoms commençant par la dernière lettre de l'alphabet. En 10 ans de mariage, il a réalisé la série : Zéphir, Zénon, Zéphyrin, Zénobe, Zénobie et Zélie.

est déterminé par la marraine pour une fille, par le parrain pour un garçon. Inutile d'ajouter que ces règles générales souffrent des exceptions de plus en plus fréquentes.

On croit qu'il est mauvais de donner à un enfant le même prénom principal que portait l'un de ses proches parents morts. Beaucoup de gens aiment cependant d'introduire dans la série le prénom d'un frère ou d'une sœur décédée [1].

4. *Pendant la cérémonie.*

Aux environs de Liége, les prêtres baptisent tous les jours indistinctement ; dans les villages, on choisit plutôt l'après-midi, entre cinq et six heures, et il est très rare que l'on aille en voiture : les bons bourgeois eux-mêmes font le voyage à pied.

Lorsque l'enfant est né " entre les deux messes " quotidiennes, on cherche l'occasion de le baptiser également " entre les deux messes "; car, si l'on y arrive, il sera heureux dans le monde, il pourra conjurer le démon et jeter la baguette.

Les assistants au baptême sont l'accoucheuse, portant l'enfant qu'elle a vu naître, le père et les parrains. Aucun étranger n'est admis.

A l'aller, l'enfant précède les assistants ; au retour, il doit les suivre. On le recouvre d'un " drap de baptême " ordinairement très beau, qui est offert par la marraine et qui peut servir plusieurs fois.

Lorsqu'on est entré dans l'église, il est mauvais de converser entre soi et de dire les moindres paroles inutiles.

L'enfant qui ne pleure pas du tout pendant la cérémonie religieuse ne vivra pas longtemps ; s'il vagit, on dit qu'il saura vite parler. S'il pleure un peu, on croit qu'il sera bavard ; s'il pleure longtemps, si l'on parvient difficilement à le calmer, il aura un vilain caractère.

Quand on lui met le sel sur la langue, s'il ne pleure pas, c'est un signe qu'il sera facile à élever, bon et affable envers tout le monde. S'il se remue, il sera intelligent. S'il ferme la bouche et semble

---

(1) Ma marraine était une brave vieille grand'tante qui se nommait *Oudou* « Ode ». Fort ennuyée de ne pouvoir introduire son prénom dans les miens, elle proposa d'y rappeler le souvenir d'une nièce qu'elle avait beaucoup aimée et qui s'appelait Marie-Josèphe. On lui concéda le Joseph ; mais il est probable qu'après coup, cette concession ne lui sembla pas suffisante, car, dans ses dernières années, elle me demandait fort souvent de lui répéter mes prénoms, pour avoir l'occasion de rectifier le « Jean-Henri-Joseph » en « Jean-Henri-Marie-Josèphe »....

savourer, il entrera dans le clergé. S'il se débat avec quelque violence et semble s'opposer à recevoir le sel et l'eau, il sera indomptable et causera à ses parents des chagrins de toute sorte.

5. *Après le baptême.*

Sitôt que les enfants du village voient passer « un baptême », ils s'appellent joyeusement : *Haïe, on pârain! Abèïe, chal on batemme!* Ils suivent le cortège, se réunissent sur la place et attendent patiemment sa sortie.

Le parrain sait ce qu'on lui réserve. Aussi a-t-il eu soin de faire, quelque temps avant la naissance de son futur pupille, le tour des *boutiques* et des cabarets, demandant qu'on lui garde pour ce jour-là les *censes et les d'mêyè-censes* « les cennes et les demi-cennes », comme on dit dans notre faux-français.

Dès sa sortie de l'église, le cortège est assailli par les bambins et bambines qui le suivent aussi longtemps qu'ils le peuvent en criant : *D'nez-m' mi patâr, pârain! Nez-m' mi patâr!*

C'est le parrain seul qui jette la monnaie; rarement la marraine intervient, du moins pour jeter — et encore moins le père, sauf chez les opulents.

Quand on ne jette pas ou pas assez, les enfants crient : *Pèlé cou! Pèlé pârain! Pèlêye marènne!* associant dans un même cri celle qui ne devait pas donner et celui qui n'a pas voulu le faire.

Les gens du cortège s'empressent d'entrer dans les cabarets, soi-disant pour échapper à cette poursuite; le parrain boit un verre ou deux à chaque enseigne, et fait servir « aux femmes » *ine pitite gotte di doûx.*

Dès l'arrivée à la maison, on va directement dans la chambre de la mère, à qui la marraine remet solennellement l'enfant en disant :

Vous m'avez confié un païen
Je vous rends un chrétien.

Les hommes ajoutent des compliments plus ou moins bien tournés. Après quoi, l'on s'en vient déguster la tasse de café et *li dorêye* « tarte au riz » qu'une voisine obligeante a bien voulu préparer. C'est un repas tout intime; on y invite parfois des parents et amis, ou bien l'on fait le lendemain « un café » pour eux tous.

O. COLSON.

COUFÎ-COUFOU.

CONTE LIÉGEOIS.

I-n-aveut 'n' fèye Coufi-Coufou.

Elle esteut si pauve, si pauve, qu'elle dimanève divins on vîx trawé tonnai.

Ça fait qu' les èfant brèyît tofer après lèïe, tot d'hant :

« Coufi-Coufou
Soflèlle è m' cou ! »

Et elle esteut fwêr mâ'hureuse di çoula.

On djoû qu'i plovève à lavasse, passe li Bon Diu moussî comme on pauvre homme.

— Hie, di-st-elle, vola on pus mâlhureux qu' mi... Vinez chal è m'tonnai, i-n-a bin plèce po deux... vos lairez passer l' plaive.

Volà l' bon Diu qu'inteûre et, tot louquant Coufî-Coufou, i veut qu'elle a l'air tote disolêye.

— A qwè pinsez-ve, Coufî-Coufou ?

— Dji pinse â bonheûr di cila qu'a 'n' pitite mohinette et on mamé p'tit cot'hai po fer crèhe ses djottes et ses ahans.

— Vos ârez çoula d'main.

Li leddimain, qwand Coufi-Coufou s' dispierta, elle n'esteut pus è s' vîx trawé tonnai.

Elle esteut d'vins 'n' belle pitite mohonne avou on cot'hai tot mèttou à pont.

***

Six meus après, li Bon Diu r'passa por là.

— Estez-ve awoureuse, Coufî-Coufou ?

Il y avait une fois Coufì-Coufou.

Elle était si pauvre, qu'elle demeurait dans un vieux tonneau troué.

Ça fait que les enfants l'injuriaient toujours en disant :

Coufi-Coufou
Souffle dans mon c...

Et elle était fort malheureuse de cela.

Un jour qu'il pleuvait à torrents, passe le Bon Dieu travesti en mendiant.

— Ha ! dit-elle, voilà un plus malheureux que moi !... Venez ici dans mon tonneau, il y a bien place pour deux... vous laisserez passer la pluie.

Le Bon Dieu entre et, en regardant Coufì-Coufou, il voit qu'elle a l'air toute désolée.

— A quoi pensez-vous, Coufì-Coufou ?

— Je pense au bonheur de celui-là qui a une petite maisonnette et un joli petit jardin pour faire croître ses choux et ses menues verdures.

— Vous aurez cela demain.

Le lendemain, quand Coufì-Coufou s'éveilla, elle n'était plus dans son vieux tonneau troué.

Elle était dans une belle petite maison avec un jardin tout préparé.

***

Six mois après, le Bon Dieu repassa par là.

— Etes-vous heureuse, Coufì-Coufou ?

— Dji sos 'n' gotte mîx, binamé moncheu ; mains, i m'âreût fallou 'n' vatche po-z-avu si ancenne et s' lessai, et on p'tit cosset po l'ècrâhì po l'hiviér.

— Vos ârez çoula, Coufì-Coufou.

Li leddimain â mâtin, qwand Coufì-Coufou alla è s' cot'hai, elle trova à costé di s' mohonne deux bais stâs : onque avou 'n' belle cadjolêye vatche qui brèyéve po qu'on l' moudasse, et l'aute avou on fwêr cosset tot rond d' crâhe.

***

Vès l'coûr di l' hiviér, li Bon Diu r'passa co.

— Et bin, Coufì-Coufou, vos estez awoureuse, sûrmint, asteur?

— Ah! taihîz-ve, allez, binamé moncheu! C'è todis bin mâlhureux d'esse pauve, qwand on d'vint vîx comme mi! Adon qu' les ritches dè tchestai d'net des grandès fièsses et rôlèt è carotche, i fât qu'on d'meure tote seule è l'cwène di si aisse ou qu'on platch'têye divins les frèh'sses et les nivaïes.

C'est bin damatche, allez, binamé moncheu, qui v' n'avez nin polou m' fer ritche d'on côp po mes dièrin-nès an-nêyes !

— Vos l'sèrez d'main, Coufì-Coufou.

Et l'leddiman tot â matin, qwand elle si dispierta, elle ètinda avâ l'mohonne on r'mowe-manètche di tos les diâles.

Elle louqua âtou d'lèye, et elle veya qu'elle esteut d'vins on lé tot gârni d'dintelles ; li tchambe esteut gârnèye des pus bais meubes et 'n' jône mesquenne tote frisse dimanéve estâmûs â pîd dè lé, âyant l'air dè rattinde ine saqwè.

— Je suis un peu mieux, cher monsieur; mais il m'aurait fallu une vache pour avoir son fumier et son lait, et un petit porcelet pour l'engraisser pour l'hiver.

— Vous aurez cela, Coufì-Coufou.

Le lendemain matin, quand Coufì-Coufou alla au jardin, elle trouva à côté de sa maison deux belles étables : une avec une belle vache bigarrée qui criait pour qu'on la traie, et l'autre avec un gros porcelet tout rond de graisse.

***

Vers le cœur de l'hiver, le Bon Dieu repassa encore.

— Et bien, Coufì-Coufou, vous êtes heureuse, sans doute, maintenant?

— Ah! taisez-vous, allez, cher monsieur! c'est bien malheureux d'être pauvre, quand on devient vieux comme moi! Alors que les riches du château donnent de grandes fêtes et roulent en carrosse, il faut qu'*on* [moi] demeure toute seule au coin de son âtre ou qu'on patauge dans les « humidités » et les neiges. C'est bien dommage, allez, cher monsieur, que vous n'avez pas pu me rendre riche d'un coup pour mes dernières années!

— Vous le serez demain Coufì-Coufou.

Et le lendemain de bon matin, quand elle s'éveilla, elle entendit dans la maison un remue-ménage de tous les diables.

Elle regarda autour d'elle et elle vit qu'elle était dans un lit tout garni de dentelles; la chambre était garnie des plus beaux meubles et une jeune servante toute fraîche demeurait immobile au pied du lit, ayant l'air d'attendre quelque chose.

— Qui volez-ve don, m'fèye ?

— Madame, dji rattinds vos ôrds po v'moussî et qu'mander vosse didjuner.

Coufî-Coufou n'è riv'nève nin !

***

Qwand elle fourit on pau r'mettowe, elle sôrta foû dè lé. Li mesquènne s'apprèpa d'lèye, lî passa on grand blanc djâgau tot rimpli d'brosdeûres et puis s'mètta à lî wâkî s'tiesse divant on mureu, si grand, si grand, qu'Coufî-Coufou s'y vèyéve tote èlîre.

Qwand elle fourit bin apontèye, elle ni s'riknohéve pus lèye-minme !

— Qu'è-ce qui madame prindret po d'djuner ? di-st-elle l'autc.

— Arè-dj' bin 'n' jatte di chôcolât ? d'manda Coufî-Coufou. Dj'a sovint étindou djâser d'çoula à l'mesquenne dè tchestai. Dji vaureus bin 'nnè sayî 'n' fèye.

Li meskenne sêtcha 'n' hiette, et on grand haquin tot covièrt d'anîmâtche estant v'nou, elle lî dèrit çou qui l'dame dimandève.

On pau après, Coufî-Coufou buva s'jatte di chôcolât, et l'trova qu'arrappe bon [1].

Tot l'hiviér ci n'fourit qui des fièsse è bai palâs qui l'Bon Diu lî aveut d'né.

Coufî-Coufou 'nn' allève pus qu'è carotche, et tote èwalpêye di pais d'biesses.

***

So l'corant d'l'osté, li bon Diu r'passa co 'n' fèye po mon Coufî-Coufou, qui s'porminéve è s'bai djardin avou saqwantès madames.

— Que voulez-vous donc, ma fille ?

— Madame, j'attends vos ordres pour vous habiller et demander votre déjeûner.

Coufî-Coufou n'en revenait pas !

***

Quand elle fut un peu remise, elle sortit du lit. La servante s'approcha d'elle, lui passa une grande robe couverte de broderies, puis se mit à lui arranger la tête devant un miroir si grand, si grand, que Coufî-Coufou s'y voyait toute entière.

Quand elle fut bien prête, elle ne se reconnaissait plus elle-même !

— Qu'est-ce que madame prendra pour déjeûner ? dit l'autre.

— Aurai-je bien une tasse de chocolat, demanda Coufî-Coufou ? J'ai souvent entendu parler de cela par la servante du château. Je voudrais bien en goûter une fois.

La servante tira une sonnette, et un grand valet tout couvert de brandebourgs étant venu, elle lui dit ce que la dame demandait.

Un peu après, Coufî-Coufou but sa tasse de chocolat qu'elle trouva fort bon.

Tout l'hiver, ce ne fut que fêtes dans le beau palais que le Bon Dieu lui avait donné.

Coufî-Coufou ne s'en allait plus qu'en carosse, et toute enveloppée de fourrures.

***

Sur le courant de l'été, le Bon Dieu repassa encore par chez Coufî-Coufou, qui se promenait dans son beau jardin avec plusieurs dames.

---

(1) *Arraper*, atténuation populaire de *arrèdji* « enrager », de même que *arrawer* et *arriper* ou *arriwer*. On dirait donc tout aussi bien : *il è qu'arrawe bon ! il è qu'arripe, qu'arriwe* ou *qu'arrèdje bon !*

— Et bin, dèrit l'bon Diu, qu'esteut todis moussî à vîx pauvre homme, et bin Coufi-Coufou, vos estez awoureuse, sur'mint, ç' côp chal ?

Elle ni responda nin.

— Hai-là ! n'oïève pus gotte, Coufî-Coufou ?

Elle si ristoûne tote pètêye :

— Coufî-Coufou ! Coufi-Coufou !... Soffèle è m'cou ! On n'mi lomme pus Coufî-Coufou : on m'lomme Madame La Grandeûr !!

Et lì d'sus, elle tourna s'cou â bon Diu qui n'lî avisève pus assez bin moussî po djâser avou lèye !

— Oho ! dèrit l' Bon Diu... Pusqui v's estez candjèye ainsi... vos 'nnè rirez è vosse trawé tonnai, Coufî-Coufou, vos 'nnè rîrez è vosse trawé tonnai !

Li lèddimain, qwand Coufî-Coufou s'dispierta... ses domestiques, si bai tchestai, ses bais camatches tot-à-fait esteut èvôïe !

Elle si r'trovéve è s'vî trawé tonnai tot comme davance.

Li morâle di l'affaire, c'è qu'on n'è mâye contint di s'sôrt : pus on a, pus on vout aveûr.

Et l'pus sovint, qwand on s'trouve è l'ritchesse, on roûvèye çou qu'on a stu et les sièrvices qu'on a r'çû d'vins l'timps, po s'mette è l'ticsse des sottès idèyes di grandeûr qui n'aminèt sovint qu'li rwènne et li d'shonneur.

Et vla l'fâve foû.
Cak ! so l' soû :
V'magn'rez l'hâgne, et mi l'oû.

— Et bien, dit le bon Dieu (qui était encore habillé en vieux pauvre homme), et bien. Coufî-Coufou, vous êtes heureuse, sans doute, cette fois-ci ?

Elle ne répondit pas.

— Hé! n'entendez-vous plus, Coufî-Coufou ?

Elle se retourne toute furieuse :

— Coufî-Coufou ! Coufî-Coufou !... Souffle dans mon c..., on ne me nomme plus Coufî-Coufou : on me nomme Madame La Grandeur !!

Et sur ce mot, elle tourna le dos au Bon Dieu, qui ne lui semblait plus assez bien habillé pour parler avec elle !

— Ah ! ha ! dit le Bon Dieu... Puisque vous êtes changée ainsi... vous retournerez dans votre tonneau troué, Coufî-Coufou, vous retournerez dans votre tonneau troué !

Le lendemain, quand Coufî-Coufou s'éveilla... ses domestiques, son beau château, ses beaux habits, tout était parti !

Elle se retrouvait dans son vieux tonneau troué, comme auparavant.

La morale de l'histoire, c'est qu'on n'est jamais content de son sort : plus on a, plus on veut avoir.

Et le plus souvent, quand on se trouve dans la richesse, on oublie ce qu'on a été et les services qu'on a reçus autrefois, pour se mettre ent ête de sottes idées de grandeur qui n'amènent souvent que la ruine et le déshonneur.

Et voilà la fable finie.
Pan sur le seuil :
Vous mangerez l'écale, et moi, l'œuf.

Ma mère tient cette légende d'une vieille parente morte presque centenaire qui la lui racontait lorsqu'elle était enfant.

Joseph LESUISSE.



LA BIÈRE.

Andante.

Et nous voi- là de plante en ter- re Et nous voi-
là St-Jean. jo- li ter- re Ter- ri, ter- rons Les hou-
blons Et nous voi-là St-Jean jo-li terre Aux houblons Et nous voi-là St-
Jean jo- li ter- re.

1.

Et nous voilà de plante en terre
Et nous voilà St-Jean joli terre
Terri, terrons
Les houblons
Et nous voilà St Jean joli terre
Aux houblons
Et nous voilà St-Jean joli terre.

2.

Et nous voilà de terre en pousse
Et nous voilà St Jean joli pousse,
Poussi, poussons
Les houblons.
Et nous voilà St-Jean joli pousse
Aux houblons.
Et nous voilà St Jean joli pousse.

3.

Et nous voilà de pousse en tige
Et nous voilà St-Jean joli tige
Tigi, tigeons, *etc.*

4.

Et nous voilà de tige en perche
Et nous voilà St-Jean, *etc.*

5.

Et nous voilà de perche en branche.

6.

Et nous voilà de branche en feuille.

7.

Et nous voilà de feuille en fleur.

8.

Et nous voilà de fleur en cloche.

9.

Et nous voilà de cloche en cueille.

10.

Et nous voilà de cueille en manne.

11.

Et nous voilà de manne en cuve.

12.

Et nous voilà de cuve en tonne.

13.

Et nous voilà de tonne en perce.

14.

Et nous voilà de perce en broc.

15.

Et nous voilà de broc en verre.

16.

Et nous voilà de verre en bouche.

17.

Et nous voilà de bouche en ventre.

18.

Et nous voilà de ventre en p...

19.

Et nous voilà de p... en terre.
Et nous voilà St Jean joli terre
Terri, terrons, *etc.*

Recueilli à St-Gérard, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Air noté par M. Julien GILBART.

Louis LOISEAU.

THÉATRE DES DOIGTS.

Dans les petits jeux qui suivent, on fait parler ou agir les doigts comme s'ils étaient des personnages vivants.

Quelquefois, l'enfant joue seul devant ses petits camarades qui l'écoutent. Le plus souvent, c'est le père ou la mère qui, pour amuser l'enfantelet, lui prend les mains et récitant le dialogue traditionnel, leur fait jouer la petite comédie.

I

L'aubergiste et son client.

On porte la main en avant, les doigts étant réunis en faisceaux, pointes en l'air. Il y a trois personnages : *Fléron*, qui est le majeur; le *Domestique*, qui est le petit doigt et l'*Aubergiste*, qui est le pouce. Chacun possède une voix spéciale, se lève et frétille à son tour, avec de petits mouvements appropriés aux paroles qu'on dit pour lui.

Fléron. — Toc, toc, à la porte!

Le Maître, au valet. — Qui est là?

Le Valet, à Fléron. — Qui est là?
Fléron. — C'est Fléron.
Le Valet, au maître. — C'est Fléron, mon maître.
Le Maître. — Demandez-lui ce qu'il veut.
Le Valet. — Que voulez-vous, Fléron?
Fléron. — Je demande à loger.
Le Valet. — Il demande à loger, mon maître.
Le Maître. — Demandez-lui s'il a des sous.
Le Valet. — Avez-vous des sous, Fléron?
Fléron. — J'ai cinq sous.
Le Valet. — Il a cinq sous, mon maître.
Le Maître. — Faites entrer Fléron!

Et l'enfant termine sa petite représentation en disant: «Voici Fléron... Il entre... La porte se referme... La porte est fermée!»

Verviers. — Communiqué à O. C. par Mesdemoiselles COLLIN.

II

La pénitente et le confesseur.

Le petit dialogue suivant est échangé entre les index de l'enfant. Il les place vis-à-vis l'un de l'autre et leur fait exécuter de jolies révérences à chaque parole.

Inutile de dire qu'à la dernière réplique, les deux personnages se donnent une série interminable de baisers :

— Bonjour, frère Jacques.
— Bonjour, sœur Colette.
— Voulez-vous me confesser ?
— Dites vos péchés.
— J'ai été au marché.
— Ce n'est pas péché.
— J'ai acheté du fromage.
— Ce n'est pas péché.
— Je l'ai mis entre deux plats.
— Ce n'est pas péché.
— Le chat les a cassés.
— Ce n'est pas péché.
— Il a mangé tout le fromage.
— Ce n'est pas péché.
— Alors j'ai dit.....
— Qu'avez-vous dit ?
— J'ai dit. ...
— Qu'avez-vous dit ?
— Que l' diable emporte le chat !
— Quel grand péché !
— La pénitence ?
— Embrassons-nous.
— Je n'embrasse pas les garçons !
— Je le veux.
— Et bien, puisqu'il le faut, il le faut !
(Ensemble) *Tchip ! tchip ! tchip !*

Anderlues (Charleroi).

G. WILLAME.

III.

« Monte-halette. »

On place l'un sur l'autre et verticalement les deux poings fermés de l'onfant,qui représentent un puits contre lequel est censée appuyée *li halette.* La mère, commençant par le bas, pose successivement, sur le dos des doigts de l'enfant, l'index et le majeur et semble ainsi gravir en posant pied contre pied les degrés de l'échelette. Elle dit à chaque barreau : *Monte halètte?* et l'enfant répond : *Monte toudis!*

Quand elle arrive aux pouces dont la pointe dépasse les parois du puits, elle demande : *Quimint fât-i passer ûte di c'gros noque là?* « Comment passer outre de ce gros nœud-là ? » L'enfant répond : *Poutche ûte*! « Saute! » Et la mère fait le geste de sauter!

Parvenue au haut de l'échelette, la mère approche l'index du grand trou — « le puits » — que forment les doigts superposés et repliés. Le dialogue suivant s'engage alors :

— *Qui n'a-t-i là?*	— Qu'y a-t-il là?
— *Di l'ôr èt d' l'ârdjîn.*	— De l'or et de l'argent.
— *Qui è-ce qui l's y a mèttou?*	— Qui est-ce qui l'y a mis?
— *Pére et mére.*	— Père et mère.
— *Qui è-ce qui les a westé?*	— Qui les a ôtés?
— *Fré et sôr.*	— Frère et sœur.
— *Où les ont-i mèttou?*	— Où les ont-ils mis?
— *Dizos l' soû dè molin.*	— Sous le seuil du moulin.
— *W'è-st-i l' soû dè molin?*	— Où est le seuil du moulin?
— *Li feu l'a broûlé.*	— Le feu l'a brûlé.
— *W'è-st-i l' feu?*	— Où est le feu?
— *L'aiwe l'a distindou.*	— L'eau l'a éteint.
— *W'è-st-è l'aiwe?*	— Où est l'eau?
— *Li blanc bô l'a bèvou.*	— Le bœuf blanc l'a bue.
— *W'è-ç' qu'è l' blanc bô?*	— Où est le bœuf blanc?
— *Li hèpe l'a touwé.*	— La hache l'a tué.
— *W'è-ç' qu'è l' hèpe?*	— Où est la hache?
— *Elle è pindowe à l' paru.*	— Elle est pendue à la muraille.
— *W'è-ç' qu'è l' paru?*	— Où est la muraille?
— *Les souris l'ont magni.*	— Les souris l'ont mangée.
— *Wisse sont les souris?*	— Où sont les souris?
— *Les tchet les ont hapé.*	— Les chats les ont prises.

Sur ces mots, l'enfant ouvre les mains et les frappe l'une contre l'autre en criant : *a catte! a catte! a catte!* — ce qu'on dit pour chasser les chats — et cette finale ne va jamais sans éclats de rire.

IV.

Le père et ses fils.

Le père et ses fils sont représentés par les cinq doigts de la main de l'enfant. La mère les saisit un à un et les fait remuer, en récitant la phrase avec une intonation spéciale et comique, qui varie selon les personnages.

Li pére.	Le majeur.
Vino, mes èfant, vino turtos. Qu f'ro-v' t't a l'hûre?	Venez, mes enfants, venez, tous. Que ferez-vous plus tard ?
Djingou.	Le pouce.
Li marihâ, mi, pére.	Le maréchal, moi, père.
Li pére.	Le majeur.
Aïôïe, vos serez ritche, vos m'fi Djingou. Et vos, Dj'han Flippe?	Ah bon ! vous serez riche, vous, mon fils Gengou. Et vous, Jean-Philippe ?
Dj'han-Flippe.	L'index.
Mi, pére, li tchèptî.	Moi, père, le charpentier.
Li pére.	Le majeur.
C'è-st-ô bô mestî, m' fi. Dièwâde! Et vos, Dj'han-Pîre?	C'est un bon métier, mon fils, Dieu vous garde ! Et vous, Jean-Pierre ?
Dj'han-Pîre.	L'annulaire.
Li findeû, mi, pére, to camme mi pârrain.	Le fendeur [de bois], tout comme mon parrain.
Li pére.	Le majeur.
Vos n'ârez mâïe li misére, vos, mi èfant.	Vous n'aurez jamais la misère, vous mon enfant.
Et vos, Hinri Djob, li pus p'tit, qu f'rez-v' ?	Et vous, Henri-Job, le plus petit, que ferez-vous ?

L'auriculaire ne répond pas et ne bouge pas ; on le saisit par la tête et on le secoue vigoureusement :

Li pére.	Le majeur.
Qu vousse èsse, don?... Allons, rèspond, qu frèsse?	Que veux-tu être, donc ?... Allons, réponds, que feras-tu ?

Hinri-Djob.	Le petit doigt.
Oh! mi, dji frè l'voleûr, mi pére!	Oh! moi, je ferai le voleur, moi, père
Li pére.	Le majeur.
Ah! tu frè l'voleûr?.. Bé, tu n'crèhrè pus, et t'irè è l' prîhon!	Ah! tu feras le voleur?.. Eh bien, tu ne grandiras plus et tu iras en prison.

Sur ce mot, la mère introduit de force le petit doigt de l'enfant dans la bouche comme dans une prison, et elle fait signe de le dévorer.

Burnontige (Ferrières), en Ardenne.

Julien TROMME.

BIBLIOGRAPHIE.

Dictionnaire des spots ou proverbes wallons par JOSEPH DEJARDIN, précédé d'une étude sur les proverbes par J. STECHER. — Seconde édition coordonnée et considérablement augmentée avec la collaboration de Jos. DEFRECHEUX. — 2 vol. in-8° de LXIV-456 et 532 p. — Liége, Vaillant, 1891-2. Prix : 6 francs.

Sorti d'un concours ouvert par la *Soc. liég. de littér. wall.* l'ouvrage de M. Dejardin parut en un volume (1863) avec différentes annexes, une bibliographie des sources parémiologiques étrangères, et des tables, l'une synoptique, l'autre alphabétique, que nous retrouvons mises à jour dans la présente édition.

Dès l'apparition de l'ouvrage, la presse scientifique et littéraire le signala comme l'un des plus importants travaux parémiologiques et l'un des recueils de folklore le plus hautement estimables. Il n'est pas inutile de constater qu'il est resté le livre de chevet de tous les littérateurs wallons et que bien des détails de notre vieille langue et de nos mœurs populaires lui doivent de n'être pas complètement ignorés des générations actuelles.

L'auteur n'avait pas perdu de vue son ancien travail et après trente années, ses notes se sont accumulées au point que l'édition nouvelle compte en plus un millier de proverbes — le nombre étant porté à 3175. L'actuelle floraison des lettres wallonnes lui a permis d'augmenter en outre considérablement le nombre des variantes et des exemples, et il a été aidé dans cette tâche par des chercheurs locaux, consciencieux et autorisés, tels que MM. Edm. Etienne, de Jodoigne, Aug. Leroy, de Tournay, G. Willame, Aimé Brûlé, de Nivelles, etc., à qui l'auteur rend un hommage mérité. M. le prof. Stecher a également revu sa part du travail, et, tout en maintenant ses opinions d'autrefois, il apporte de nouveaux arguments et des remarques originales qui donnent à son étude un nouvel intérêt.

Nous n'insisterons point sur la somme de recherches auxquelles le vénérable

Président de la *Société wallonne* a consacré depuis quarante années le meilleur de son temps. Mais ce que l'on ne saurait trop louer, c'est la méthode du *Dictionnaire des Spots*, cette méthode qui, employée quelques années plus tard par Reinsberg Duringsfeld dans son *Calendrier belge* (1870) ; revêtue en France de la grande autorité de M. Eug. Rolland, l'éminent auteur de la *Faune populaire* (1877), et reprise par MÉLUSINE dans ses enquêtes sur la Grande-Ourse et sur l'Arc-en-ciel (1884) allait bientôt être considérée comme la seule méthode admissible dans les enquêtes scientifiques.

C'est dans l'ouvrage de M. D. que l'on a vu, croyons-nous, pour la première fois, un auteur ne pas croire nécessaire d'enchâsser les documents dans des dissertations ou les noyer de commentaires plus ou moins ingénieux. Chaque *spot* se présente au lecteur tout uniment dans son texte, avec la traduction, la liste des variantes et analogues, les preuves et références, les citations à l'appui, et, le cas échéant, le rappel des croyances et usages auxquels les proverbes se rapportent.

A coup sûr, plus d'un bel-esprit, amoureux de littérature quand même, aura haussé les épaules devant cette manière d'exposition froide et austère, dans laquelle l'auteur ne se donne même pas la peine d'apparaître aux bons endroits — alors qu'en faisant simplement valoir l'esprit critique qui l'a guidé, il aurait si bien pu goûter à chaque instant l'entière satisfaction de ses découvertes, de ses remarques ingénieuses et des conclusions qu'il suggère sans compter!...

Quand on se rappelle la manière indélicate et «spirituelle» dont les traditionnistes d'alors traitaient de malheureuses petites bribes recueillies au hasard; quand on sait voir chez certains folkloristes d'aujourd'hui l'étalage maladroit, mais pompeux d'une érudition toute apparente, toute superficielle — on ne sait ce qu'il faut le plus admirer chez l'auteur du *Dictionnaire des Spots* : le labeur — qui a créé lentement, patiemment, cette encyclopédie de la sagesse populaire — ou la méthode impersonnelle — qui a fait de ce livre un modèle prestigieux, difficilement atteint et nullement dépassé. O. C.

Aus der Wallonie, von Leo Zeliqzon, oberlehrer am Lyceum zu Metz. — Broch. in-8° carré de 28 p. — Metz, imprimerie de la *Lothringer Zeitung,* 1893.

Les philologues ont pris l'habitude de choisir dans la littérature orale les spécimens des patois qu'ils désirent étudier. Ils ont ainsi l'occasion de fixer en même temps le langage populaire et les documents de folklore qu'ils choisissent et relatent soigneusement.

C'est cette méthode aimable que M. Z. a choisie pour l'enquête plutôt philologique dont il publie les résultats et qui a pour objet le dialecte de Malmedy. Cette aire, quoique peu étendue, présente néanmoins au chercheur des documents de tous genres, et ils sont d'autant plus intéressants pour nous que la ville de Malmedy, devenue allemande au point de vue politique, est restée malgré tout bien wallonne.

Au point de vue spécial des patois, les documents réunis par M. Z. nous semblent choisis avec le plus grand soin, et ils suffiront sans doute pour fixer dans tous ses détails le dialecte malmedien. Ils sont d'ailleurs notés en phonétique, comme il convient pour une publication relative aux patois.

L'ouvrage doit être d'ailleurs considéré comme une des rares collections de folklore wallon réellement sérieux. Les documents peuvent n'être pas toujours complets : ils sont sincères et exacts, et affranchis de vains développements. L'auteur semble craindre les « retouches » au point de nous donner p. 26 un air du *trouvlai* tout-à-fait instrumental. On aurait préféré la mélodie sans les fioritures ; mais c'est là une tache légère en vérité. Les « anecdotes » les formulettes, la nombreuse et intéressante collection des *spots*, la relation du *haïètche* (avec la chanson que M. Dehez avait recueillie pour nous et qu'on peut voir dans notre tome I, p. 66) les coutumes et traditions du Carnaval, de Pâques, etc., et les indications insérées à la fin sont pour nous des *lôtîr* excellentes.

M. Z. qui écrit en allemand, donne en français la tradition littérale en regard des textes wallons, ce qui rend particulièrement sensibles les rapprochements entre la langue littéraire et le dialecte très curieux de cette charmante petite province.

Nous espérons que, si M. Z. continue ses études wallonnes, il ne cessera pas de recueillir ces jolies traditions, qu'il semble goûter et qu'il relate fort agréablement.

O. C.



JANVIER.

REVUES DE FOLKLORE.

Mélusine, *recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages* fondé par H. GAIDOZ et E. ROLLAND (1877-1887), et dirigé par Henri GAIDOZ. — Tome VII (1894-95). Livraisons bimestrielles in-4° de 16 p., dont 4 de garde. — Un an : 12 fr. 50 ; un n° 1 fr. 25.—Bureaux : 2, rue des Chantiers, Paris.

Revue des Traditions populaires, organe de la *Société*, dirigé par Paul SÉBILLOT. — 9e année; livraisons mensuelles 8° de 48 à 64 pages avec musique et dessins. — Un an : Belgique 17 fr.; pour les membres : 15 fr.; un n° 1 fr. 25. — Bureaux : 80, boulevard St-Marcel, Paris.

The Journal of American Folk-lore, organe de la *Society*. Directeur : William Wells NEWELL. — 7e année; fascicules trim. gd 8° de 80 p. — Un an : 4 sh.; pour les membres : 3 sh. — Bureaux : Cambridge, Mass., Etats-Unis.

Ons volksleven, *tijdschrift voor Taal, Volks- en Oudheidkunde*, dirigé par Jozef CORNELISSEN et J.-B. VERVLIET. — 6e année; livraisons mensuelles pet. in-8° de 20 p.— Un an : 2 fr. 50. — L. Braeckmans, éditeur, à Brecht.

Zeitschrift des Vereins für Volkskunde, dirigée par Karl WEINHOLD. — 3e année ; fascicules trimestriels grand 8° de plus de 100 pages avec planches et grav.—Un an : mk. 12.—Direction, Hohenzollernstr. 10, Berlin, W.

Langues et dialectes, *revue trimestrielle*, dirigée par Tito ZANARDELLI. — 2e année; livraisons 8° de 100 pages au moins. — Un an : Belgique, 10 fr.; Étranger, 12 fr.; un n° 3 fr. — Bureaux : rue du Pépin, 19, Bruxelles.

Dania, *tidsskrift for folkemal og folkeminder*, dirigée par Otto JESPERSEN et Kristoffer NYROP. — 3e année; livraisons trimestrielles in-12 de 100 p. environ. Par an : 3 Kr. — Bureaux : Amalieveg, 4, Copenhague.

Sezatoarea, *revista pentru literatura si traditiuni populare*, dirigée par Artur GOROVEI. — 2e année ; livr. mensuelles de 24 p. in-8°. Par an : 5 lei. — Bureaux à Falticeni (Roumanie).

Rivista delle tradizioni popolari italiane, organe de la *Società Nazionale*. 1re année ; livr. mens. de 80 p. Un an : 20 fr.; pour les membres : 12 fr. Un n° fr. 1,50.— Direction : A. DE GUBERNATIS, via S. Martino al Macao, 11, Rome.

JOURNAUX WALLONS

La Marmite, *gazette originale*, [namuroise] paraissant le dimanche. 12e année. Bruxelles, 31, rue de la Violette. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr. 75. Un n° : 5 c.

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe, vèyant l' joû tos les dimègnes*. Rédacteur en chef : Alph. TILKIN. Paraît à Liége, rue Lambert-le-Bègue, 7; 7e année. Un an, 4 fr. 50. Six mois, 2 fr. 50. Un n° : 10 centimes.

Li Clabot, *hiltant totes les samaines*. Rédacteur en chef : Théophile BOVY. Liége, 201, rue de Hesbaye ; 2e année. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr. 75. Un n° : 5 c.

L'Airdiè, *journâl wallon lûhant tos les qwinze joûs*. Directeur : Jean BURY. Liége, 67, rue St-Gilles ; 2e année. Un an, 1 fr. 50. Six mois, 1 franc. Un n° : 5 c.

Les Tablettes wallonnes, *journal hebdom.* (illustré) *d'art et de critique*. Liége, 51, rue Pont-d'Ile. 1re année. Un an, 5 fr. Un mois, 0,50. Un n° 10 c.

Le Tranchet, *journal français-wallon, démocratique, critique et littéraire*, bi-mensuel. Liége, 33, rue de Fexhe. 1re année. 6 mois, 1 fr. 25. Un n° 10 c.

Li Hoûlo, *grand journal wallon houlant tos les meus*. 1re année. Liége, 151, rue St-Séverin. Un an, 1 fr. Six mois, 60 cent. Un n° 10 centimes.

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson. Jos. Defrecheux & G. Willame.

Paraît le 13 de chaque mois en une livraison de 16 pages au moins, ornée de dessins inédits. Publie des études, relations, documents et notes relatives à la littérature orale, aux croyances et usages traditionnels des provinces wallonnes; notamment des chansons avec les airs notés et des textes originaux de tous les dialectes avec traduction française.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc.
S'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur
de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la rédaction, envois d'articles et de documents détachés,
rectifications, etc. S'adresser de préférence à
M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 184, rue de Campine, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs.

Les abonnements partent du premier n° de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS.

Li chîf-d'oûve da Michî, comédie-bouffe en 1 a., couronnée en 1892 et primée par le Gouvernement, par Auguste DEOM. — Liége, Gothier, 1894. — Prix : 60 centimes.

Li succès dè l' scène, recueil de chansons wallonnes, par Louis WESTPHAL et Ch. BARTHOLOMEZ. — Liége, 1893, impr. de « la Meuse ». — Prix : 30 centimes.

Li neure poille, *essai de folklore en deux actes*, par Henri SIMON. — Liége, Aug. Bénard, impr.-éditeur, 13, rue Lambert-le-Bègue. — Broch. in-8° de 58 p. couverture illustrée.

Armanack dè Spirou po 1894 (poésies, chansons, monologues, *râvions*, etc.), édité par A. TILKIN, rue Lambert-le-Bègue, 7, Liége. Prix : 15 centimes.

Mes pus bais moumints, recueil d'œuvres wallonnes (poésies, chansonnettes, contes, monologues, etc.) par Emile JEANNE, préface de M. Jean Bury. — Liége, imp. Demarteau, rue de l'Official. Prix 1 franc.

Les avinteures da Nanol, comédie en 2 actes, par Alph. TILKIN, 2e éd. Chez l'auteur. Prix 60 centimes.

Un vieux rite médical, par H. GAIDOZ. — Paris, Eug. Rolland, 1892. — 1 vol. in-8° écu, prix 4 francs.

Recherches ethnographiques sur la salive et le crachat, par Cam. de MENSIGNAC. — Bordeaux, A. Bellier et Cie, 1892. — Broch. in-8°.

Des presses de H. Vaillant-Carmanne,
rue St-Adalbert, 8, Liége

WALLONIA



2e ANNÉE 13 février 1894 No 2.

SOMMAIRE

LIÉGE

Administration : 88, rue Bonne-Nouvelle
Rédaction : 184, rue de Campine

La Revue paraît le 13 de chaque mois
Un numéro : 30 centimes.

AUX COLLABORATEURS.

Nous prions instamment les personnes qui sont assez aimables pour nous envoyer des documents et des articles, de bien vouloir écrire seulement sur le recto du papier — et d'ajouter toujours le lieu d'origine, leur signature, la traduction textuelle des mots wallons, et toutes les notes qu'elles croiraient nécessaires.

Les manuscrits qui ne contiennent aucun détail de « correspondance actuelle et personnelle » peuvent être envoyés sous bande non adhérente, avec contreseing et adresse de l'expéditeur, moyennant un affranchissement de 10 centimes jusqu'à 200 grammes. Le contreseing doit être accompagné de la mention « papiers d'affaires » et l'on peut inscrire également sur la bande le nombre de feuilles dont se compose l'envoi.

On est prié de corriger les épreuves d'une manière complète et de les retourner sans retard à la Direction.

Nous ne pouvons répondre d'insérer de suite les manuscrits qui nous parviendraient après le 20 du mois et les articles dont l'épreuve ne serait pas rentrée après cinq jours.

Les collaborateurs reçoivent toujours plusieurs exemplaires des n[os] qui contiennent leurs articles et les personnes qui envoient des notes détachées reçoivent à titre gracieux le n° où se trouve inséré un ou plusieurs de leurs renseignements.

La Direction.

Voir à la quatrième page de la couverture la liste des ouvrages reçus, et à la 3e page des notes importantes.



LE TIRAGE AU SORT

I.

Un bon moyen.



DANS nos villages, les jeunes gens pratiquaient, et certains pratiquent encore un pélerinage spécial pour échapper à la conscription, c'est-à-dire pour tirer un bon numéro.

Ce pélerinage consiste à aller prier à trois *Cruc'fix* qui se trouvent sur le territoire de la commune. Et remarquons, entre parenthèses, qu'il y a fort peu de villages qui n'aient pas les trois croix exigées. Voici d'ailleurs comment la chose se pratique à Jupille.

A minuit sonnant au clocher de l'église, le jeune homme, accompagné de celui qui lui a enseigné le moyen, se met en route. Ensemble, sans se parler, sans se retourner, ils vont s'agenouiller au pied de la croix dite : *Cruc'fix d'mon l' Ladjet.* De là, ils se rendent à celui du *Cascognî* et, toujours sans se parler, sans tourner la tête, ils vont à l'autre extrémité du village, au *Cruc'fix dè trî.*

Devant chacune de ces croix, ils récitent " mentalement „ trois pater et trois avé, puis retournent chacun chez soi; le lendemain, à la pointe du jour, ils vont ensemble visiter les églises de St-Remacle et de St-Nicolas à Liége, vont dire une prière à l'autel de la Vierge et y déposer un peu d'argent.

C'est seulement à partir de ce moment qu'ils peuvent se parler.

Si le voyage se fait dans les conditions requises, c'est-à-dire sans un mot d'échangé, sans que les participants aient tourné la tête ou se soient trompés de chemin, *c'è-st-on bon sègne* « c'est bon signe », et le jeune homme est presque sûr de tirer un bon numéro.

Si, malgré cela, le conscrit tire un numéro qui l'envoie à l'armée malgré lui, l'opérateur ne manque pas de lui dire : *Mon ami, c'è qu'vos n'avîz nin l'fwè, ca les priyîres ni vont mâïe â bwès.* Vous n'aviez pas la foi, car les prières ne vont pas au bois, elles ne sont jamais inutiles.

Edm. JACQUEMOTTE.

II.

Chanson de conscrits.

Quand ces conscrits par- ti- ront Tout' ces fil- les pleu-re-

ront. Ell' di- ront v'là qu'i s'en vont, V'là qu'i s'en

vont, v'là qu'i s'en vont. Ell' di- ront v'là qu'i s'en

vont, Jamais plus nous n'les r'ver- rons.

1.

Quand ces conscrits partiront
Tout' ces filles pleureront,
Ell' diront v'là qu'i s'en vont,
V'là qu'i s'en vont (*bis*)
Ell' diront v'là qu'i s'en vont,
Jamais plus nous n'les r'verrons !

2.

Amis, partons de bon cœur
Au servic' de l'Empereur
Il nous faut tirer au sort,
Tirer au sort (*bis*)
Il nous faut tirer au sort
Et combattr' jusqu'à la mort.

3.

Arrivé à Tirlemont,
On apprend à tirer l'canon,
On apprend à tirer l'canon,
Tirer l'canon (*bis*)
On apprend à tirer l'canon,
Pour servir Napoléon.

4.

On va jusque dans la Russie.
Ouss' qu'il y a d' ces joli' filles
Qui sont cent fois plus jolies,
Cent fois plus jolies (*bis*)
Qui sont cent fois plus jolies
Que *les cell'* de not' pays.

5.

Revenus dans le Brabant,
On écrit à ses parents :
C'est en vous r'grettant, maman,
Ma chèr' maman (*bis*)
C'est en vous r'grettant, maman,
Envoyez-moi de l'argent.

6.

Voilà l'argent arrivé,
On commence à riboter,
On commence à riboter,
A riboter (*bis*)
On commence à riboter
Et toujours à r'commencer !

Cette chanson a été recueillie à Petit-Thier, près Vielsalm ; elle est très connue dans le pays et reparait chaque année à l'époque du tirage au sort.

Édouard **MONSEUR.**



LE MERLE BLANC.

CONTE DU PAYS DE NAMUR.



Il était une fois un roi fort âgé qui avait deux garçons. Certain jour il leur dit : « Mes enfants, je laisserai mon royaume à celui d'entre vous qui me procurera le Merle blanc ». C'était un oiseau merveilleux, qui demeurait dans un pays très éloigné de là, et tous ceux qui avaient le bonheur de l'entendre chanter, rajeunissaient aussitôt de cinquante ans.

Les deux jeunes gens se mirent donc en route à la recherche du Merle blanc. Ils se séparèrent à un endroit d'où partaient trois chemins.

Après avoir longtemps marché, le plus jeune qui avait choisi la route du milieu, arriva dans un grand bois.

Près d'un buisson, il vit un renard qui se débattait dans un piège. Aussitôt le jeune prince s'approcha et lui rendit la liberté.

— Où vas-tu, compère ? lui demanda alors le Renard.

— Oh ! répondit le jeune homme, je vais à la recherche du Merle blanc qui rajeunit de cinquante ans ceux qui l'entendent chanter.

— Écoute, dit le Renard. Tu pourras, en suivant mes conseils, le découvrir, mais avant de parvenir à t'en emparer, tu auras de grandes difficultés à surmonter.

— Qu'à cela ne tienne, répondit le prince.

Le Renard lui apprit alors quelle route il devait suivre. Puis il dit : « Quand tu auras trouvé le Merle blanc, tu ne l'emporteras que dans une vilaine cage en bois. » [1]

Le jeune homme remercia le Renard et se remit en route.

---

(1) Parmi les renseignements que le Renard fournit au jeune homme devrait figurer également un mot magique, à l'aide duquel on peut faire taire le Merle blanc. Mais mon conteur ne connaissait plus ce mot.

Il marcha encore pendant trois jours et arriva près d'une grande ville, dans un pays inconnu. C'est le roi de ce pays qui possédait l'oiseau merveilleux. Le Merle blanc demeurait au palais dans une tour qui était gardée jour et nuit. Il occupait tour à tour une cage tout en or, et une autre de vilaine apparence, faite en bois, avec un treillis de fer.

Quand le Merle blanc était dans la belle cage, il n'y avait plus moyen de l'empêcher de chanter; dans l'autre cage, au contraire, il restait obstinément muet.

Comme le Renard le lui avait recommandé, le jeune prince se mit à creuser un souterrain long de cinq kilomètres et qui aboutissait juste au dessous de la tour du Merle blanc. Dans cette tour, il y avait aussi une mule qui faisait des crottins d'or et qui allait comme le vent.

Le garçon pénétra dans la tour par le souterrain sans être aperçu des gardiens, saisit le Merle blanc et l'enferma dans la belle cage d'or, malgré les conseils du Renard. Puis il sauta sur la mule qui faisait des crottins d'or et qui allait comme le vent, et il partit au grand trot.

Mais voilà que l'oiseau se mit à chanter de toutes ses forces et les gardes, en l'entendant, partirent à la poursuite du prince.

Il allait être pris, lorsque le Renard, qui avait suivi son bienfaiteur jusqu'aux portes de la ville, sans se laisser voir, apparut devant lui et dressa entre les gardes et le fugitif une haie si haute et si épaisse, que les gardes ne surent plus avancer: ainsi le prince se trouva hors de danger.

Il arriva alors dans une grande ville. En se promenant dans les rues, il vit des gens qui dressaient une potence.

S'étant informé, le garçon apprit que l'homme qu'on allait pendre le lendemain était son frère.

Grâce à sa mule, le jeune prince se trouvait tellement riche qu'il ne pouvait connaître toute l'étendue de sa fortune.

Il alla trouver les juges et réussit à leur racheter la vie de son frère.

Alors il se mit en route avec son frère pour retourner au palais de leur père.

Mais en chemin le second prince, celui qui avait manqué d'être pendu, résolut de se débarrasser de son frère, afin de posséder lui-

même le Merle blanc. Arrivé dans le bois, il poussa le jeune homme dans un fossé très profond et il retourna seul au palais.

Le vieux roi fut bien content de voir revenir son fils porteur du Merle blanc; il fit faire de grandes réjouissances en son honneur, et il lui promit son royaume.

De son côté, le malheureux jeune homme allait périr dans le fossé où il avait été si traîtreusement poussé, lorsque compère le Renard arrive juste à point pour le tirer de là.

Il se mit en route et, tout à coup, il aperçut bien loin, au travers des arbres, une petite lumière.

Il se dirigea de ce côté et arriva auprès d'une petite chaumière.

— Toc, toc, fit-il à la porte.

Une vieille femme vint ouvrir. « N'entrez pas, jeune homme, dit-elle, il vous arrivera malheur ! » Mais il était tellement trempé et il avait si faim, qu'il insista pour qu'elle lui donnât quand même un gîte pour la nuit. Alors elle le laissa entrer dans la cabane pour sécher ses vêtements près du feu et lui donna à manger.

— C'est pour ton malheur que tu es entré ici, dit la vieille. Ce bois est tout rempli de géants qui dévorent les voyageurs. Demain tu ne peux manquer de leur échapper. Ils mangent un homme comme une poule avale un ver. Mais, poursuivit-elle, j'ai pitié de ta jeunesse. Tiens, voici une serviette magique. Quand tu verras un géant s'approcher de toi pour te croquer, prends ta serviette, étends-là par terre en disant : « Par la vertu de ma serviette, pain, vin, rôti, » bouilli, pour remplir le ventre de ce grand gaillard-là. Alors le » géant ne pensera plus à te manger. »

Le lendemain matin, le jeune homme remercia la bonne vieille et partit.

Il avait à peine fait cent pas dans le bois, qu'il vit s'avancer vers lui un géant prêt à le croquer. Il criait :

— Où vas-tu, ver de terre, poussière de mes mains ? Je vais te manger pour mon déjeuner.

Vite le garçon étend sa serviette par terre et dit :

— Par la vertu de ma serviette, pain, vin, rôti, bouilli, pour remplir le ventre de ce grand gaillard-là !

Voilà tout aussitôt la serviette couverte de mets variés et abondants, dont le géant se régala goulument.

Après avoir tout avalé, il demanda :

— Veux-tu me donner ta serviette, tu auras mon *ferri* (bâton ferré).

— Non, dit le garçon. Que ferais-je bien de cela ?

— Si tu savais la vertu qu'il possède, tu consentirais bien à le prendre. Regarde plutôt. » Et le géant cria : « Par la vertu de mon *ferri*, quatre grenadiers armés chacun d'une pièce de quarante-huit. »

A peine le géant avait-il prononcé ces paroles que le garçon vit devant lui quatre grenadiers armés chacun d'une pièce de quarante-huit.

Emerveillé, le garçon prit le *ferri* en échange de sa serviette et continua son chemin.

Mais un peu plus loin, il prend son bâton ferré et dit :

— Par la vertu de mon *ferri*, quatre grenadiers armés chacun d'une pièce de quarante-huit.

Les quatre grenadiers apparurent :

— Parlez, notre maître, dirent-ils, et nous vous servirons.

— Allez reprendre ma serviette à ce grand bougre-là, commanda-t-il à ses hommes.

Les grenadiers ont eu vite rattrapé le géant, lui ont repris la serviette et l'ont rapportée à leur maître.

Après avoir marché quelque temps, le jeune prince vit venir un deuxième géant qui lui cria :

— Où vas-tu, ver de terre, poussière de mes mains ? Je vais te manger pour mon déjeuner.

Vite le garçon étend encore sa serviette par terre et dit : « Par la vertu de ma serviette, pain, vin, rôti, bouilli, pour remplir le ventre de ce grand gaillard-là. »

Le géant dévora tout ce qu'il y avait sur la serviette, et quand il a eu fini :

— Veux-tu me donner ta serviette, dit-il, tu auras mon chapeau.

C'était un vieux chapeau tout troué, qu'un pauvre n'aurait pas ramassé sur le chemin.

Le garçon se mit à rire en disant :

— Eh ! que veux-tu que je fasse d'un si vilain chapeau !

— Si tu connaissais son pouvoir, dit le géant, tu serais bien content de l'avoir.

— Eh bien ! voyons.

— Par la vertu de mon chapeau, dit le géant, la plus grande des

citadelles entre les citadelles, la plus forte garnison de toutes les garnisons, et tout ce qu'il faut pour faire la guerre.

Voilà qu'au même moment tout le bois se trouva rempli de soldats bien équipés.

Emerveillé, le jeune prince donna sa serviette au géant en échange du vieux chapeau. Mais à peine l'eut-il mis sur sa tête, qu'il envoya ses quatre grenadiers enlever au géant sa serviette magique, puis il continua de marcher à travers bois.

Peu de temps après il vit venir à lui un troisième géant encore plus fort et plus grand qui voulait également dévorer le garçon. Mais celui-ci, avec sa serviette, lui donna encore à manger. Quand il fut rassasié, le géant dit :

— Donne-moi ta serviette, tu auras mon violon.

— Que veux-tu que je fasse de ton violon !

— Il fait ressusciter les morts.

— Nous allons voir, dit le prince.

Il fait venir ses quatre grenadiers, les tue l'un après l'autre, les découpe en mille morceaux. Le géant joue alors de son violon et aussitôt les grenadiers se mettent à chercher leurs bras et leurs jambes jusqu'à ce qu'il ne leur manquât plus rien. Ils étaient parfaitement ressuscités.

Le garçon consentit à l'échange, mais il n'était pas encore à cent mètres de là que déjà ses quatre grenadiers lui rapportaient sa serviette merveilleuse qu'ils avaient reprise au géant.

Voilà que maintenant il possédait une serviette, un bâton ferré, un chapeau et un violon merveilleux.

Après trois jours de marche, le jeune prince arriva au palais de son père.

Il lui raconta que son frère avait voulu le noyer en le poussant dans un fossé très profond ; mais le Roi ne voulut pas le croire et il le fit jeter en prison.

La Reine, qui aimait bien son fils cadet, allait le voir souvent. Apprenant cela, le Roi devint furieux, et ordonna à la Reine de cesser ses visites. Pour qu'elle ne puisse plus voir son fils, il fit même conduire le jeune prince dans un château très éloigné, situé au milieu d'un bois.

Un jour, le Roi, instigué par son autre fils, envoya un peloton de soldats, avec ordre de tuer le prince. Mais celui-ci, qui les avait vus venir, s'écria :

— Par la vertu de mon *ferri*, quatre grenadiers armés chacun d'une pièce de quarante-huit.

— Parlez, notre maître, nous vous servirons.

En un clin d'œil les grenadiers eurent mis en pièce tous les soldats. Il n'en resta qu'un (et encore n'avait-il plus qu'un bras), pour aller annoncer au Roi la défaite de ses compagnons.

Le Roi entra dans une grande colère et envoya le lendemain la moitié de son armée pour châtier le rebelle.

— Par la vertu de mon chapeau, dit alors le garçon, la plus grande des citadelles entre les citadelles, la plus forte garnison de toutes les garnisons et tout ce qu'il faut pour faire la guerre.

En un rien de temps, toute l'armée du Roi a été exterminée. Il n'en est resté qu'un vieux sergent qui avait perdu ses deux bras dans la bataille ; il est allé annoncer la mauvaise nouvelle au Roi.

Celui-ci, le lendemain, plus furieux que jamais, rassembla toutes ses forces et les envoya de nouveau contre son fils. Le prince en eut facilement raison, avec ses grenadiers, son armée et sa citadelle toute garnie de canons. Cette fois, il ne resta plus qu'un vieux caporal sans bras ni jambes, qui se roula jusqu'au palais et annonça au Roi la défaite de ses soldats.

De toute sa brillante armée, le Roi n'avait plus que trois soldats mutilés. Il en eut un profond chagrin, et il résolut d'aller trouver son fils pour lui demander pardon.

Il y alla effectivement.

Le prince lui raconta de nouveau tous les crimes de son frère et cette fois le Roi fut convaincu. Il voulut faire tuer le voleur.

— Faites-le enfermer dans cette prison, mon père, dit le prince. Ici il ne pourra plus faire de mal à personne.

Comme le Roi ne cessait pas de se désoler de la perte de ses soldats, le prince lui dit :

— Je vais vous rendre votre armée, mon père.

Le Roi ne voulait pas le croire, mais le garçon s'est mis à jouer de son violon merveilleux et bientôt tous les soldats ressuscitèrent.

Le Roi était si content qu'il embrassa son fils et qu'il lui donna sa couronne.

On a fait un beau festin et de grandes réjouissances.

Et moi qui suis un peu curieux, j'ai voulu y aller voir. Mais on m'a donné un grand coup de pied dans le dos et je suis revenu bien vite.

Finale traditionnelle. *Aug. GITTÉE.*



LE LOUP-GAROU.

I.

DJIHAN CLOSE,

LI LEUP-WÈROU DI C'MANSTER.

Dj'han Close, djône homme di C'manster, hantéve avou-st-ine jône fèye di l'Nouvèïe. Po-z-aller vèye si crapaude, i sewéve ine vôïe bwèrdêye di tos bwès : c'è l'Grand Bwès; è fond, èn on vûd, djusse inte les deux villèdje, passe ine aiwe, l'Aiwe St Djingou.

On djoû qui Dj'han Close, on pau attardou, v'néve co à l'Nouvèïe, tot passant l'Aiwe St Djingou, i rescontra s'crapaude. Il èsteut bin dihe heûre dè l' sîze; ossu, i s'louqua tot drole dè l'veûye là à 'n' heure parèye.

— Tins, quî diale vis amon-ne chal asteur? dèrit-i.

— Taihîz-ve, responda-t-elle, vos d'manîz si târd dè v'ni, qui dji m'anoïéve tote.

I l'sètcha d'vins ses bresse; mains, tot mettant s'visèdje conte li sonque, i l'trova télmint freude qu'i rescoula.

— Qui v's avez freud, Marèye, diha-t-i.

A minme moumint, il ètinda rire.... et n'tina pus d'vins ses bresse qui dè l'djugniesse!

Dj'han Close aveut rabressî l'diale!

***

A pârti di c' djoû la, Dj'han Close div'na leup-wèrou. Poqwè? On n'è sét rin. Mutwè qu'il oûrit l'mâle pinsêye....

Todi 'nn' èst-i qu'èl fouri po sept ans. Dji dis sept ans, awè, s'i n'esteut nin c'nohou so ç'trèvins là. Ca s'on l' kinoheut, i nè raveut co 'n' fèïe po sept.

Bin vite on sourit qu'i-gn-aveut on leup-wèrou è pays. Tos les djou, c'esteut dè novai so s'compte.

Et puis, on apprinda qui Dj'han Close di C'manster s'aveut vanté, estant sau, d'aveu stu à Cologne et rivni dé timps qui s'mére pouréve les crompîres.

C'esteut lu l' leup-wèrou!

Tot l' monde s'è sâva. On lî serra l' pwette â nez, on lî tappa dè l'bènite aiwe... Rin n'y fa.

Li djône fèye qu'aveut hanté avou lu, li qwitta bin vite, et quéque timps après, elle si mariéve avou 'n' aute.

Li leup-wèrou l'prinda-st-è haine. Bin sovint, il alléve so l' foûme d'on cwèrbâ, si mette à l'awaite d'on poumî âddivant dè l'mohonne. Mains i n'trovéve nin djoû po s'vindjî.

***

Ine fèye — c'esteut l' djèrain djoû d'ses sept ans, èco doze heure, et i r'div'neut ine homme! — si mére divéve aller â commission à Vîlsam. Comme elle si d'véve fwêr tchèrdjî, elle prinda s'fi avou lèye.

Tot passant à l'Nouvèye (on deut passer à l'Nouvèye po-z-aller à Vîlsam) li rage riprinda co 'n' fèye nosse Djihan; so l'timps qui s' mére alléve fer ses achet, à Vîlsam, i s'alla mètte à l'awaite à l'mohonne di s'vîle crapaude. L'èfant da lèye vinéve djustumint foû. Li leup-wèrou alleut sautler d'sus, qwand l'èfant stierniha.

— « Dièwâde, mi fi! » cria l'mére è l'couhenne.

Avou cisse parole-là, li leup-wèrou esteut sins pouvwêr.

— T'a dè l'tchance, qui t'a dit çoula, brèya-t-i, ca ti n'areus mâïe pus r'vèyou t'fi!

Li mére, pus mwètte qui vicante, serra l'ouhe à l'clé, alluma vite treus tchandelle à la Vierge et s' tapa vite à dj'no po l' rimerci d'aveut sâvé l'èfant d'on parèye dandjî.

***

Li leup-wèrou alla r'djonde si mére et lî pwèrta ses paquets.

Tot r'montant l' thier, elle lî dèrit qu'elle estéve nâhèye.

— Ripwèsez-ve on pau, responda Dj'han, dji m'va fer on p'tit tour è bwès.

Li mére esteut à pon-ne assiowe qu'on leup l'vin-t-attaquer.

Elle aveut on bai noû rodche vantrin — et l'leup li d'hira tot. Puis, i n'alla.

Deux treus minute après, li fi rarriva.

Li mére, tot plorant, lî raconta qui l'leup-wèrou l'aveut v'nou attaquer; â mot d'leup-wèrou, Dj'han s'metta ə rire.

— Mâlhureux, cria s'mére tot s'rescoulant. C'è ti l'leup-wèrou, ç'asteut ti, t'a co des boquet di m'vantrin plein tes dint !

Il esteut c'nohou !

I resteut co leup-wèrou po sept ans !

Quéque djou après, on l'arrestéve : i fourit ressèré à vèye divins les oubliètte dè tchestai d'Sam.

***

Si on djou vos montez l'grand-route qui va di C'manster à l'frontîre, vos pas'rez d'vant 'n' petite mohonne tote è ruine, wisse qu'on n'ètind pus qu'des hûlot et des tchawe-suris.

Les païsans v'diront turtos qu' c' è l'mohonne da Dj'han Close, li leup-wèrou des Ardennes.

RÉSUMÉ.

Jehan Close, de Commanster (commune de Beho), courtisait une jeune fille de la Neuville (Vielsalm). Un soir, vers dix heures, il la rencontre au milieu de la forêt. Il veut l'embrasser, la sent froide comme marbre, entend un éclat de rire, la voit disparaître et ne trouve plus que du genêt. C'était le diable.

Il dut, probablement à cause d'une pensée immorale, devenir loup-garou; son terme était fixé à sept ans, à moins qu'il ne fût reconnu entretemps.

Un jour, étant ivre, il raconta qu'il avait été à Cologne, et en était revenu sur le temps que sa mère passait les pommes de terre à la passoire. On devina qui était le loup-garou dont chacun parlait et l'on se défia de lui. Sa bonne amie le quitta et se maria. Le garou chercha à se venger d'elle, mais n'y put parvenir.

Un jour, son terme tirant à sa fin, il accompagna sa mère à Vielsalm. Pendant qu'elle faisait ses courses, il vit l'enfant de son ancienne maîtresse et voulut l'attaquer. L'enfant éternua et, de la cuisine, la mère dit : " Dieu vous garde ! „ Le garou fut réduit à l'impuissance par cette parole.

Jehan rejoignit sa mère qui, plus loin, s'assit dans le bois pour se reposer. Il la quitta, revint sous forme d'un loup, et lui déchira le tablier. L'instant d'après, la mère, lui racontant son aventure, le vit sourire, aperçut entre ses dents des bribes de son vêtement et elle sut ainsi que son garçon était le garou; celui-ci, s'étant fait reconnaître, se vit obligé de recommencer son terme de sept ans. Mais quelques jours après, il fut pris et enfermé pour la vie dans les oubliettes du château de Vielsalm.

Les paysans montrent encore une maisonnette en ruine qui était, dit-on, la demeure de Jehan.

Légende recueillie à Vielsalm.

Joseph HENS.



Chanson novelle,

PUS AMUSANTE QUÈ BELLE.

L'aut' djou tot ruv'nant d'Lansprelle Diskindant drwèt su Cou-

yèt, Dj'ai rin- contré 'n'djôn' bau- chel-le Qui m'ruvnéve co bèn as-

sèt. Dj' li dit : Bell' qui fioz dro-ci, Tot au mitan d'voss' patchi, Scarwai-

Allargando

toz par-ci par-là, A-près Djâcque ou Ni- co- las? Dè- ri. dè-

assai *tempo 1°*

ra, tral-la- la Dè- ri, dè- ra, tral-la- la Dè- ri, dè-

ra dè- ri, dè- ra tral-la- la.

1.

L'aute djou tot ruv'nant d'Lansprelle [1]
Diskindant drwèt su Couyèt
Dj'ai rescontré 'n' djône bauchelle
Qui m' ruv'néve co bèn assèt.
Dj'li dit : « Belle, qui fioz droci,
Tot au mitan d' voss' patchi?
Scarwaitoz par-ci, par-là
Après Djâcque ou Nicolas? »

1.

L'autre jour en revenant de Lansprelle
Descendant droit sur Couillet
J'ai rencontré une jeune fille
Qui me plaisait encore assez bien.
Je lui ai dit : « Belle, que faites-vous ici,
Au milieu de votre pâtis?
Cherchez-vous par-ci, par-là
Après Jacques ou Nicolas? »

---

(1) *Lansprelle,* hameau dépendant du village d'Acoz, à deux lieues de Charleroi.

2.

La belle.

Waite don, stila, qu'il è drole!
D'où qu'i vint là stiket s' nèz!
Vos fríz mia d'allè au scole
Ca dji n' sè comme vos paurlez.
Dj' vos prie, passez vosse chumin;
Sinon vos âroz du m' main
Dju vos apudrè, grand via,
A paurlè ainsi qu' çola.

3.

Le galant.

Ni fouchiz nè si farouche,
Choutez-m' in pau in passant.
Vos avoz ènné si bèlle bouche
Et tot l'resse à l'advinant!
Belle, si vos voloz m'ainmer
Et qu' vos voliche èm marier
Por mi dju 'n' dumande nin mia
Dju vos ainme assez po ça!

4.

La belle.

Nos avans dins nosse villatche
Des valet bin pus bia qu' vous,
Et qui n' sont nin si sauvatche,
Ca vos avoz l'air d'in fou.
Waitoz bin, ca vos tomb'rez
Vos estoz d'dja to chalé.
Vos ploz r'tournè su vos pas
Suvez vosse chumin, volla.

5.

Le galant.

Dju n' sos nin bia, djône bauchelle
Mins dj'a des bia patacon.
Avou mi vos l'auriz belle,
Dj'ènne ai plein on vîx tchaudron.
Dju n' sos nin lon du d' droci
Dju n' sos d' droci qu d' Gochli
Si vos n' mu vloz nin, dj' m'in va
Dju 'n' pinse nin mori po ça!

2.

La belle.

Regarde donc, celui-là, qu'il est drôle!
D'où vient-il la fourrer son nez!
Vous feriez mieux d'aller à l'école
Car je ne sais comment vous vous exprimez.
Je vous prie, passez votre chemin;
Ou vous aurez de ma main (des gifles)
Je vous apprendrai, grand veau,
A parler ainsi que cela.

3.

Le galant.

Ne soyez pas si farouche,
Ecoutez-moi un peu en passant.
Vous avez une si belle bouche,
Et le reste à l'avenant!
Belle, si vous voulez m'aimer
Et que vous vouliez m'épouser
Quant à moi, je ne demande pas mieux,
Je vous aime assez pour cela!

4.

La belle.

Nous avons dans notre village
Des garçons bien plus beaux que vous,
Et qui ne sont pas si sauvages,
Car vous avez l'air d'un fou.
Regardez bien, car vous tomberez
Vous êtes déjà tout boîteux.
Vous pouvez retourner sur vos pas
Suivez votre chemin, le voilà.

5.

Le galant.

Je ne suis pas beau, jeune fille,
Mais j'ai de beaux *patacons*.[1]
Avec moi, vous l'auriez [la vie] belle,
J'en ai plein un vieux chaudron.
Je ne suis pas de loin d'ici
Je ne suis que d'ici à Gosselies
Si vous ne me voulez pas, je m'en vais
Je ne pense pas mourir de cela!

---

(1) *Patacon*, ancienne monnaie du pays de Liége valant 4 francs 74 centimes.

6.

La belle.

Mossieu, vos n' balançoz wêre
Vos èstoz court atlèlè!
Vos k'minci on pau à m' plaire
I faut lodji à Couyet.
Vos n' sauriz gangni Goch'li,
V'la l' solia qui s' va coutchi
Et l' niut qui vos surprindra :
Vos v' pièdroz tot avaur là.

6.

La belle.

Monsieur, vous ne balancez guère
Vous êtes court attelé! [1]
Vous commencez à me plaire un peu.
Il faut loger à Couillet.
Vous ne sauriez arriver à Gosselies,
Voilà le soleil qui va se coucher
Et la nuit qui vous surprendra :
Vous vous égarerez, par là.

7.

Le galant.

Mam'zelle, vos n' balançoz wêre
Vos m' rindriz co bin raison.
Ç' n'è nè mi qui k'mince à v' plaire,
C'è pu vite mu vîx tchaudron.
A r'wêre, mam'zèlle Barada;
Waurdez bin vosse Nicolas;
A r'wêr, mi dji m'ènne inva
Ca l' solia è d'dja bin bas.

7.

Le galant.

Mademoiselle, vous ne balancez guère,
Vous me rendriez encore bien raison.
Ce n'est pas moi qui commence à vous
C'est plutôt mon vieux chaudron. [plaire,
Au revoir, *Mam'zelle Barada*,
Gardez bien votre Nicolas;
Au revoir, moi je m'en vais
Car le soleil est déjà bien bas.

8.

La belle.

A r'wêr, monsieu d' la Bourlotte,
Waurdez bin vosse vîx tchaudron.
On wè bin à vos fligotie
Qu v' n'avoz nu patacon
Mins quand vos v' vourè mariè,
N' manquoz nin di les mostrè
Ca li feume qui vos pudra
Ni v'pudra jamais qu' po ça!...

8.

La belle

Au revoir, *Monsieur de la Bourlotte*,
Gardez bien votre vieux chaudron.
On voit bien à vos nippes
Que vous n'avez aucun patacon.
Mais quand vous voudrez vous marier,
Ne manquez pas de les montrer
Car la femme qui vous prendra
Ne vous prendra jamais que pour ça!...

Charleroi. — Cette chanson se rapproche assez des pièces dialoguées dont nous avons déjà publié quelques spécimens. Cependant, les rimes croisées, le couplet d'introduction et la musique elle-même indiquent une origine relativement récente. C'est un bon exemple de chanson semi-populaire. — Le titre indiqué ci-dessus est celui que porte la chanson au pays de Charleroi où elle a été recueillie et à Liége où nous l'avons entendue également. Si l'un des auditeurs demande de qui elle est, le chanteur réplique qu'elle fut composée « l'an mil sept cent *freude biche* (froide bise) l'année *dè gros hourlai* (de la grande tempête). »

Jos. DEFRECHEUX.

---

(1) C.-à-d. : « Vous n'hésitez guère, vous partez droit comme un cheval court attelé ».

NOTES ET ENQUÊTES.

1. **Le Voyage à Gomegnies.** — Aux environs d'Ath, on m'a parlé autrefois du " Voyage à Gomegnies „, une randonnée dont on n'a pu me fournir que le fragment suivant :

" *Où dallez ? — A Gomegnies. — Tiens, et mi itou ! Quimint est-ce qu'on v's appelle ? — Jenne. — Tiens ! vous, Jenne, et mi, Jenne... Bel'e compagnie pou daller à Gomegnies ! — Ah ! oui cha* (oui ça).

" *N'avait i point in homme ? — Sié* (si). — *Quimint l'appelle-t-on ? — Jean. — Vo-n homme Jean, el mien Jean, vous Jenne et mi Jenne... Belle compagnie pou daller à Gomegnies ! — Ah ! oui cha !*

" *N'avait-i point in garchon ? -- Sié. — Quimint l'appe le-t-on ? — Fréro !........* „

Et la compagnie s'accroît, de cette façon, du frère qui s'appelle *Fréro*, de la sœur qui s'appelle *Sourette*, de la " vaque „ qui s'appelle *Roussette*, du veau, du chien, et de différentes autres bêtes.

Malheureusement, la personne qui contait cela ne se rappelait plus les détails du récit — et il est à souhaiter qu'un de nos lecteurs ait la mémoire assez fidèle pour pouvoir compléter notre fragment. Aug. GITTÉE.

2. **Le folklore dans les journaux wallons.** — Nos journaux en dialecte semblent depuis quelque temps disposés à accorder une part de leurs colonnes aux contes et traditions populaires. Nous voyons *la Marmite*, notre plus ancienne gazette, qui depuis sa transformation sous les auspices de nos amis Henin, Loiseau, Robert, etc., devient l'organe de nos provinces de l'ouest, annoncer dans son manifeste de fin décembre qu'elle accordera une large place au folklore, et entrer résolument dans cette voie dès le premier jour par la publication d'un recueil de proverbes namurois recueillis par notre collaborateur M. Loiseau. De leur côté les feuilles liégeoises se mettent à publier, tantôt sous la forme exacte, tantôt en des articles littérairement arrangés, des traditions de divers genres. C'est ainsi que *li Hoûlo* a relaté des légendes et que *le Tranchet* donne en feuilleton une légende de Renouprez arrangée en roman par M. Jean Degueldre, de qui nous publierons prochainement d'intéressantes communications. Remarqué dans le même journal (n° du 27 janvier) une agréable fantaisie où se trouve révélée par des documents authentiques l'origine d'une enseigne liégeoise.

3. **Les abeilles.** — Les correspondants qui auraient des renseignements sur les croyances et coutumes apicoles, sont priés de les communiquer à M. Franç. Renkin, 15, place de Bronckart, à Liége, qui se propose de les utiliser pour la revue dans un travail d'ensemble.

4. **Dessins sur les mois.** — L'estampe que nous donnons aujourd'hui et celle qu'on a pu voir ci-dessus p. 24 appartiennent à une série qui comprend les douze mois. Ces clichés ont été retrouvés dans le fonds de la maison Aug. Despret, de Nivelles, et utilisés par M. Emm. Despret dans son *Armonak des bouns Aclots*, curiosité bibliographique et folklorique inaugurée par lui en 1891 et qui ne fut malheureusement pas continuée.

Les Despret appartiennent à une vieille famille d'imprimeurs à laquelle est apparenté l'éditeur Plon de Paris. Ce dernier, qui est lui-même originaire de Nivelles, va publier un important ouvrage sur l'introduction de l'imprimerie par sa famille dans un certain nombre de villes des Pays-Bas; il utilisera dans ce livre bon nombre de vieux clichés gravés à différentes époques pour les besoins de ces anciennes maisons.

Notre collaborateur M. Emm. Despret a mis gracieusement à notre disposition, non seulement ces estampes sur les mois avec un certain nombre d'autres, mais les clichés eux-mêmes, qui existent à l'imprimerie Despret depuis l'époque — il y a plus d'un siècle — où cette importante maison acquit la spécialité des petits produits de colportage, tels que barêmes, calendriers, placards illustrés, etc.

L'iconographie populaire rentre tout naturellement dans l'ordre de nos recherches. Les images ont souvent emprunté au folklore; traitées sur le fonds traditionnel avec plus ou moins de fidélité, de goût ou de naïveté, elle se sont répandues partout et ont pu accentuer des usages ou modifier des légendes. C'est ainsi qu'elles ont souvent tout l'intérêt d'un document ou d'une source.

Les clichés sur les mois, fait sur « plomb », semblent à première vue dater de la Restauration; c'est du moins ce que paraissent indiquer certains détails de costume. Mais les sujets appartenaient à de vieux « bois » et de l'avis même de M. D., les détails seuls ont été rajeunis.

Ils relatent des traditions, telles que, pour Février, *el grand feu*; pour Mars, les feux d'élagages, de racines ligneuses et d'herbes, première opération agricole au printemps, que l'on fait encore en famille, dans certains villages. L'escarpolette, les danses de mai, le jeu de quilles, le tir à l'arc, la moisson, la chasse, les cerfs-volants, le volant à raquette (semi-populaire au pays wallon), les *scrennes* ou veillées, toutes ces choses arrivent à leur heure dans la série, et nos amis goûteront sans doute le symbolisme naïf de ces images d'antan.

O. C.



FÉVRIER.

NOTES

1. Pour différentes causes indépendantes de notre volonté, l'apparition du dernier n° a dû être retardée de quelques jours. La revue reprend aujourd'hui ses traditions d'exactitude, avec l'espoir de n'avoir plus à présenter d'excuses à ses fidèles lecteurs.

2. Notre premier banquet anniversaire a eu lieu le samedi 13 janvier, au restaurant Guérin (Pré Binet). *Les Tablettes wallonnes* (n° du 21 janvier) et *Li Spirou* (même date) ont profité de l'occasion pour nous faire de gentils articles. Nous les remercions, ainsi que toutes les personnes qui ont voulu s'associer à notre petite fête.

3. Le volume de *Wallonia* 1893 vient d'être mis en vente au prix de *trois francs.* Des exemplaires sont déposés à l'administration, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége, ainsi que chez tous les libraires correspondants. Le prix de ce volume sera prochainement augmenté.

La revue est en vente

aux librairies suivantes, où l'on peut toujours se procurer le volume de *Wallonia* 1893 et les nos parus de l'année en cours :

A LIÉGE : chez MM. Cleef, 53, rue Chaussée-des-Prés — Desoer, place St-Lambert — Georges, rue de la Cathédrale — Gothier, rue Vinâve-d'Ile — Gnusé, rue du Pont-d'Ile — Tilkin, rue Lambert-le-Bègue — Vrindts, rue Basse-Wez.

A VERVIERS : chez M. Delrez, rue Sècheval.

A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, Lebègue et Cie, 45, rue de la Madeleine — A la Soc. belge de librairie, O. Schepens, directeur, 16, rue Treurenberg.

A PARIS : chez MM. Lebègue et Cie, 25, rue de Lille.

JOURNAUX WALLONS

La Marmite, *gazette originale*, [namuroise] paraissant le dimanche. 12e année. Bruxelles, 31, rue de la Violette. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr.75. Un n° : 5 c.

Li Spirou, *gazette des liesses di hoïe, vèyant l' joû tos les dimègnes.* Rédacteur en chef : Alph. TILKIN. Paraît à Liége, rue Lambert-le-Bègue, 7; 7e année. Un an, 4 fr. 50. Six mois, 2 fr. 50. Un n° : 10 centimes.

Li Clabot, *hiltant totes les samaines.* Rédacteur en chef : Théophile BOVY. Liége, 201, rue de Hesbaye; 2e année. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr. 75. Un n° : 5 c.

L'Airdiè, interrompt momentanément sa publication le 22 janvier 1894.

Les Tablettes wallonnes, *journal hebdom.* (illustré) *d'art et de critique.* Liége, 51, rue Pont-d'Ile. 1re année. Un an, 5 fr. Un mois, 0,50. Un n° 10 c.

Le Tranchet, *journal français-wallon, démocratique, critique et littéraire,* bi-mensuel. Liége, 33, rue de Fexhe. 1re année. 6 mois, 1 fr. 25. Un n° 10 c.

Li Hoûlo, *grand journal wallon houlant tos les meus.* 1re année. Liége, 151, rue St-Séverin. Un an, 1 fr. Six mois, 60 cent. Un n° 10 centimes.

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame.

Paraît le 13 de chaque mois en une livraison de 16 pages au moins, ornée de dessins inédits. Publie des études, relations, et documents relatifs à la littérature orale, aux croyances et usages traditionnels des provinces wallonnes; notamment des reproductions d'images et d'objets populaires, des chansons avec les airs notés et des textes originaux de tous les dialectes avec traduction française. Chaque document porte la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc. S'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la rédaction, envois d'articles et de documents détachés, rectifications, etc. S'adresser de préférence à M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 184, rue de Campine, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs.

Les abonnements partent du premier nº de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS.

Istwèr' di voïèj. L'notri damm' dè rôzère ès vau d' Pôpèï. — Broch. p. in-18 de 56 p. avec un chromo, " vera imagine „ de la Vierge de Pompéi. — Valle di Pompéi, école typogr. Bartolo Longo. 1894.

Bulletin bibliographique de l'Office de publicité. Bi-mensuel; livr. db. in-8º de 8 à 16 p. Est adressé gratuitement aux clients qui en font la demande. — J. Lebègue et Cie, 46, rue de la Madeleine, Bruxelles.

Revue bibliographique belge, suivie d'un *Bulletin bibliographique international.* Mensuel, livr. pet. in-8º de 48 à 64 p. Un an, Belgique : 3 fr. Un nº 25 centimes. -- Soc. belge de librairie, O. Schepens, directeur, 16, rue Treurenberg, Bruxelles.

Li chîf-d'oûve da Michî, comédie-bouffe en 1 a., couronnée en 1892 et primée par le Gouvernement, par Auguste DEOM. — Liége, Gothier, 1894. — Prix : 60 centimes.
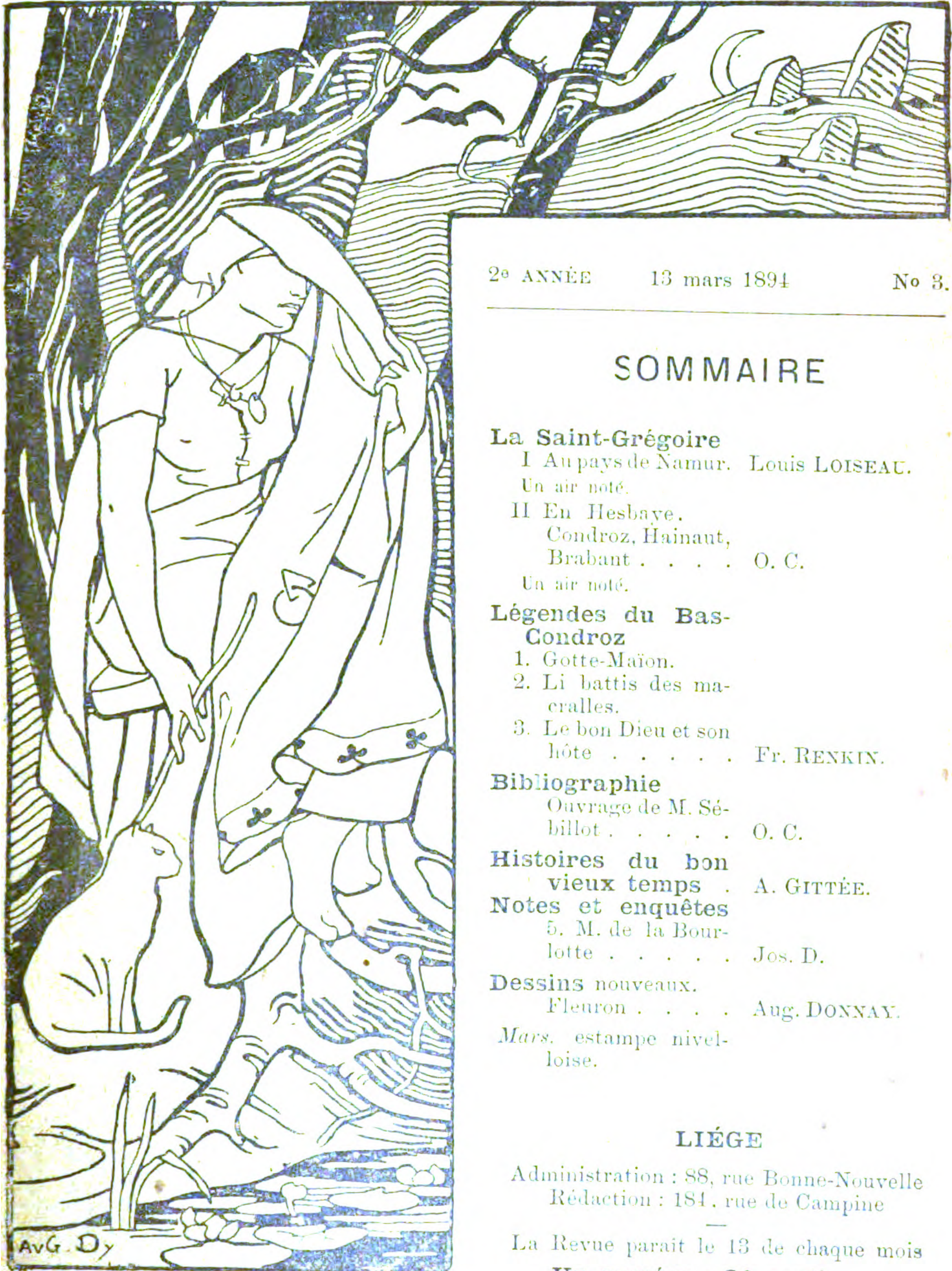
Li succès dè l' scène, recueil de chansons wallonnes, par Louis WESTPHAL et Ch. BARTHOLOMEZ. — Liége, 1893, impr. de « la Meuse ». — Prix : 30 centimes.

Un vieux rite médical, par H. GAIDOZ. — Paris, Eug. Rolland, 1892. — 1 vol. in-8º écu, prix 4 francs.

Recherches ethnographiques sur la salive et le crachat, par Cam. de MENSIGNAC. — Bordeaux, A. Bellier et Cie, 1892. — Broch. in-8º.

Des presses de H. Vaillant-Carmanne, rue St-Adalbert, 8, Liége

WALLONIA



2e ANNÉE — 13 mars 1894 — No 3.

SOMMAIRE

LIÉGE

Administration : 88, rue Bonne-Nouvelle
Rédaction : 181, rue de Campine

La Revue parait le 13 de chaque mois
Un numéro : 30 centimes.

AUX SOUSCRIPTEURS.

Des quittances de *trois francs* émanant de l'Administration seront mises en circulation le 15 mars courant, à l'adresse de nos adhérents qui n'ont pas encore versé le prix de l'abonnement pour 1894. Ces quittances seront majorées de *dix centimes*, à cause du timbre d'envoi.

Ceux de nos abonnés qui devront s'absenter les jours prochains seraient bien aimables de donner des ordres, afin de nous éviter les frais supplémentaires du réenvoi et des ennuis fort inutiles.

Les quittances pour l'étranger seront réservées *pendant un mois.* Elles devraient être, en effet, majorées en raison d'une taxe très onéreuse, et nous supposons que, par économie, les abonnés que la chose concerne préféreront nous envoyer un mandat international dont le talon servira de reçu.

Voir à la quatrième page de la couverture la liste des ouvrages reçus, et à la 3e page des notes importantes.



LA SAINT-GRÉGOIRE

I.

Au pays de Namur.



Le jour de la saint-Grégoire (12 mars) était considéré par les enfants comme une grande fête. Ils profitaient du congé qu'ils s'accordent encore dans certains lieux pour faire en commun le tour du village en quêtant des victuailles à leur profit.

Au temps où *Reinsberg-Düringsfeld* recueillait les documents de son inestimable *Calendrier belge,* vers 1865, l'usage était encore en vogue au pays de Namur.

Voici ce que l'auteur en dit :

" Le maître accompagne lui-même ses élèves. Quatre garçons sont travestis; l'un deux est déguisé en St-Grégoire, un autre en chapelain du pontife, le troisième représente un boulanger et le quatrième un sergent. Le boulanger porte sur le dos un sac où il met tout ce qu'il reçoit.

" La quête terminée, on retourne à l'école, où l'évêque aussi bien que les autres garçons, choisit une femme parmi les petites filles qui fréquentent l'établissement.

" La mère du St-Grégoire et celle de sa femme sont tenues de faire pour toute la compagnie du *matou* « pistolets cuits au lait », des galettes, des *koukebacks* ou *vouts* (ainsi s'appellent les omelettes en wallon). [1]

" On mange, puis on danse, et c'est souvent le maître d'école lui-même qui joue du violon pour amuser les enfants."

La coutume était également très connue dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Voici par exemple comment elle se pratiquait aux environs de Fosses, il y a un demi-siècle.

---

[1] Rectifions : *koekebak* est le nom flamand des crèpes, nommées *vautes* à Namur et à Liége. — Les « pistolets » sont de petits gâteaux faits de pâte à pain, de forme à peu près cylindrique avec bouts arrondis ; ils sont connus sous ce nom dans toute la Belgique.

Le matin, les enfants tôt levés, assistaient à la messe célébrée en l'honneur du grand saint.

La clef des champs leur était donnée avec la bénédiction et aussitôt toute la bande enfantine, courant, se bousculant, se précipitait vers le portail et se dirigeait vers la place où devait avoir lieu l'élection du héros de la journée, celui à qui devait échoir l'honneur envié de représenter St-Grégoire.

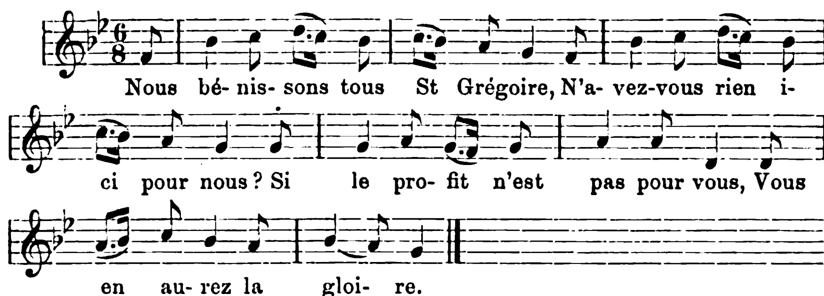
Cette élection rondement menée, n'était pas toujours pacifique : on en sortait maintes fois avec un œil poché ou la culotte en lambeaux.

Le saint nommé, il endossait sa chasuble, représentée par une chemise, et coiffait une tiare en papier, ornée de rubans multicolores.

Il avait deux acolytes; l'un portait un sac et l'autre un panier, destinés à recevoir les dons.

La colonne se mettait en route, précédée du petit St-Grégoire.

Devant la porte de chaque maison, la procession faisait halte, se rangeait en demi-cercle — St-Grégoire au milieu — et, sur un rythme monotone, en un mouvement uniforme de balancement d'un sabot sur l'autre, ils entonnaient tous en chœur la complainte traditionnelle.



2.

Nous saluons tous sa présence
En lui adressant tous nos veux :
Le cœur sincère, respectueux
Faisons la révérence.

3.

Si du saint jour vous tenez la *fanchon* (?)
Pour que nous fassions réveillon
Donnez-nous des œufs, de la farine
Vous en serez notre cousine. [1]

([1]) Air noté par M. Julien GILBART.

On donnait alors ce que les enfants demandaient. Et si, par hasard, quelque grincheux refusait son obole, toute la troupe en guise de vengeance, lui lançait l'anathème de circonstance : *Aux pourris agnons!* puis, détalait prestement par crainte de représailles.

C'est une croyance généralement répandue dans le pays wallon que, pour récolter de beaux oignons, il faut les semer le jour de la S[t]-Grégoire. On conçoit donc l'intention de nos gamins furieux....

Vers le soir, sac et panier bien remplis, les enfants se réunissaient chez l'un d'entre eux et, assis près d'un grand feu de bois qui flambait bien clair dans la vaste cheminée, surveillaient, les yeux brillants de convoitise, la préparation des omelettes et des gauffres, faites avec le produit de la quête.

Chacun recevait sa part toute chaude, au sortir de la forme et la croquait avidement sans la laisser refroidir.

Puis, jeux, farces et chansons continuaient la veillée jusqu'à ce que les mères accourues de tous les coins du village, soient venues rechercher les bambins et bambines, jusqu'au dernier.

Louis LOISEAU.

II.

Dans divers lieux.

Nous avons reçu de plusieurs correspondants [1] des notes variées sur la St-Grégoire. Il résulte de la confrontation de ces documents que, dans tout le pays wallon, sauf peut-être en Ardenne et au pays de Verviers d'où nous n'avons rien reçu, St-Grégoire était considéré comme le patron des écoliers; le jour de sa fête, ils désertaient l'école, et s'en allaient quêter dans le village de quoi faire un régal qui se composait ordinairement d'omelettes et qui terminait la petite fête. Dans les villages pour lesquels nous avons les renseignement les plus circonstanciés, il était de coutume en outre que les enfants fussent, ce jour-là, non seulement maîtres de leur temps mais aussi maîtres de l'école et du « maître » lui-même.

---

(1) De M[me] Delecloz pour Perwez (Condroz); de M[lle] W. pour Anderlues (Hainaut); de M[lle] Collin pour Couvin; de M[lle] L. pour Haine-St-Pierre; de M. G. Willame pour Nivelles; de M. H. Simon pour Lincé (Liége); de M. Edm. Etienne pour Jodoigne; de M. Cl. Charlier pour Vaux-et-Borset (Hesbaye); de M. A. Harou pour Bernissart et Godarville (Hainaut); de M. Fr. Renkin pour Ramet; de M. Lambert pour Omal (Waremme). — Utilisé également ce que dit REINSBERG, *Calendrier belge*, au 12 mars.

La coutume, assurément très ancienne, présentait cependant quelques variantes quant à la date. A Nivelles en Brabant, le St-Grégoire des enfants n'est pas, comme partout ailleurs, celui du 12 mars, mais bien celui du 9 mai, St-Grégoire de Naziance. Dans quelques villages près de St-Hubert, la fête avait lieu, dit REINSBERG, la veille de la Conversion de St Paul (25 janvier). D'autre part, il faut signaler qu'à Lincé, les fillettes imitent les quêtes des garçons le jour de Ste-Gertrude (17 mars) : elles s'habillent tout de blanc et vont collecter de porte en porte de l'argent ou de menues victuailles dont elles font un repas.

***

Aux environs de Waremme, dans les premiers jours de mars, les enfants répètent encore cette espèce de prière très significative :

Saint Grigorî
Patron des scolîs
Dinez-nos on djoû d' condjî.

Il y a une quarantaine d'années, à Vaux-et-Borset, comme d'ailleurs dans un grand nombre d'autres villages du pays de Liége, l'école était fermée le jour de St Grégoire. Ce congé était-il officiel? Notre correspondant l'ignore; mais la coutume est souvent plus forte que les règlements et ceux-ci, du reste, étaient bien peu observés à cette époque. Quoi qu'il en soit, les écoliers de tout sexe et de tout âge fêtaient la St-Grégoire avec entrain.

Aux environs de Couvin, le congé, bien que traditionnel n'était pas annoncé. Tout le monde se rendait à l'école et il se produisait chaque fois une scène fort drôle. Les enfants enfermaient l'instituteur dans la classe et menaçaient plaisamment de le laisser là et d'emporter les clefs s'il ne leur accordait le congé désiré. Le maître se prêtait de bonne grâce à l'aventure qui était d'ailleurs attendue et il finissait par prononcer le « oui » de rigueur, après s'être amusé de leurs instances.

Dans plusieurs villages près de Liége, les pensionnats dirigés par les religieux ont conservé jusqu'en ces derniers temps cette comédie aimable. L'auteur du *Calendrier belge* rapporte cependant qu'au pays de Liége, il y a vingt-cinq ans, l'usage général était sensiblement différent : « Les écoliers, dit-il, ont le droit de mettre leur maître à la porte, et celui-ci est astreint à leur donner le soir un régal. » A Haine-St-Pierre, ce régal imposé se retrouve sous une forme plus

pratique : chaque élève apportait à l'instituteur trois sous contre lesquels il recevait un rondelin et un œuf dur !!

Tout cela est bien disparu : en quelque vingt ans, la pression officielle a complètement modifié les mœurs scolaires, si curieuses à plusieurs égards. Et cependant il se fait que, malgré tout, on a conservé dans certains lieux le souvenir de ce congé traditionnel du 12 mars. La veille du grand jour, les écoliers de Ramet ne manquaient jamais de rédiger une petite pétition de vacances, mais hélas! sans succès. Ailleurs, les plus hardis en prennent à leur aise : ces petits libertaires font bravement l'école buissonnière, font *barette*, comme on dit, pour aller mendier sans fausse honte chez les gens du village; et ceux-ci, plus oublieux de la tradition que les enfants eux-mêmes, leur donnent plus souvent des *cennes* que des œufs, ce qui transforme le régal en frairie.

Au pays flamand, la journée du 12 mars revêtait pour les écoliers le même caractère que chez nous. C'était ainsi du moins à Diest, à Louvain et dans les écoles de dentellières. A Peteghem, les écoliers liaient leur maître en vue d'être régalés par lui d'une goutte de genièvre au sirop (*sic*); l'après-dîner, ils allaient avec lui à une ferme des environs, où ils s'amusaient jusqu'à la nuit tombante en buvant de la bière et en mangeant des *mastelles*.

***

En Wallonie, la quête était d'usage général. Après avoir entendu la messe dite en l'honneur du saint patron, les enfants s'en allaient par petits groupes en chantant, ou en récitant des formules traditionnelles. On leur donnait généralement des œufs et de la farine, quelquefois de l'argent. A Lincé, on est convaincu que celui qui refuse ce jour-là l'aumône aux enfants, verra ses semailles d'oignons totalement improductives.

Dans le Condroz, en Hesbaye, aux environs de Dinant et ailleurs, l'un des petits collecteurs se travestissait en S[t]-Grégoire. A Nivelles, celui qui était choisi pour ce rôle portait comme soutane un jupon noir, comme surplis une chemise, comme étole un grand drap replié de toile blanche ou écrue ; on avait préparé une sorte de crosse taillée dans une branche d'arbre. A Godarville, les gamins se contentaient d'orner leur couvre-chef de rubans et allaient de porte en porte demander « leur S[t]-Grégoire ».

Aux environs de Jodoigne, la farine et les œufs reçus étaient

employés, par la femme du maître d'école, à faire des omelettes pour toute la bande ; l'argent collecté servait à payer le beurre à frire et la boisson. Dans d'autres lieux, les enfants se réunissaient chez l'une ou l'autre mère, ou chez une vieille marchande de bonbons qui trouvait son compte à faire le régal de rigueur.

*
* *

Les chansons de quête sont très variables.

A Anderlues, on répète ce refrain, souvenir altéré d'un couplet bien connu :

On entend sur les champs
Les échos les plus charmants
St Grégoire n'est pas mort,
Car il chante encore.

Après quoi l'on demande l'aumône.

A Bernissart on dit :
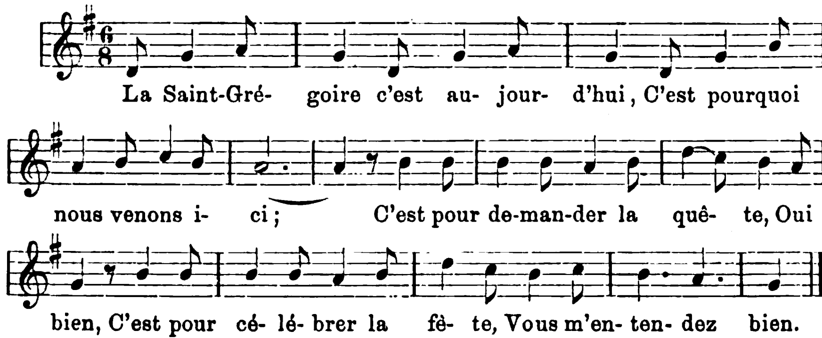
C'è l'ducasse des écoliers,
Nos arons du pain crotté,
Nos arons du vin à boire
Viv' Saint-Grégoire !
Du matin jusqu'au soir !

Pain-crotté, pain-perdu, pain-trempé, sont les noms d'un dessert populaire qu'à Liége on mange, sous le nom de *pan doré*, à l'époque du carnaval.

Le pain-perdu consiste en une biscotte ou une tranche de pain trempée successivement dans du jaune d'œuf et dans du lait ; on la fait rissoler dans la poêle beurrée et l'on sert, saupoudrée de sucre, la délicieuse friandise qui fait venir l'eau à la bouche des petits liégeois, quand ils répètent plusieurs semaines à l'avance :

Vochal les carnaval
Crotal,
Nos frans (ferons) *les pans dorés*
Crotté !

Aux environs de Waremme, à Jodoigne et à Perwez, les petits collecteurs de la St-Grégoire chantent à tout venant la chanson suivante, que nous donnerons pour finir; le couplet wallon remplace à Perwez la seconde strophe qui s'est perdue.



1.

La Saint-Grégoire c'est aujourd'hui,
C'est pourquoi nous venons ici ;
C'est pour demander la quête,
Oui bien,
C'est pour célébrer la fête,
Vous m'entendez bien.

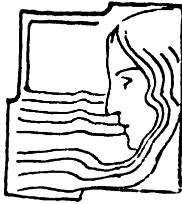
2.

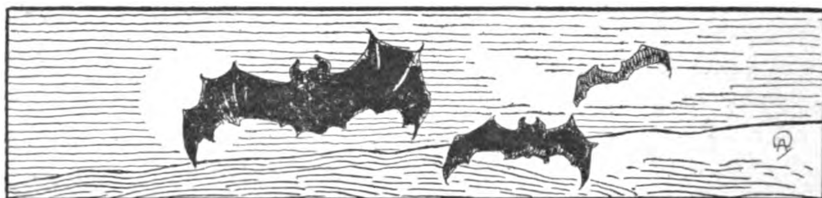
La charité faite en son nom,
C'est une très grande dévotion ;
Donnez-nous de bon cœur(*e*),
Oui bien,
Nous prierons Dieu à toute heure,
Vous m'entendez bien.

3.

O glorié, ô gloria
O boquet d' tchâ dins noss tchèna
(Un morceau de viande dans notre panier)
Des œufs et dè l' farenne
Oui bien
Po fer des om'lettes
Vous m'entendez bien.

O. C.





LÉGENDES DU BAS-CONDROZ.

1. — " Gotte-Maïon. "



Sur la grand'route de Ramet à Ramioul, à mi-chemin, il est un lieu-dit que les cartes désignent sous le nom de " Grotte-Maïon ", et les paysans sous celui de *Gotte-Maïon.*

Pas la moindre trace de grotte ne justifie l'appellation officielle; mais les habitants du village ont pour expliquer la leur une légende que voici :

Au vieux temps des sorcières, il y eut à Ramioul une femme âgée, pauvre et laide, du nom de *Maïon* « Marion », qui, accusée du crime de sorcellerie, fut jugée et condamnée au bûcher.

On la conduisit en rase campagne, on la fit monter sur un énorme tas de fagots; on *bouta* le feu; son pauvre corps de suppliciée se tordit dans la flamme et, de ses membres brûlés, le sang et la graisse tombèrent en larges gouttes.

A cette vue, un long cri de pitié ou d'ironie s'éleva du groupe des spectateurs : *Elle gotte Maïon !* « Elle dégoutte ! »

Et c'est de là, dit-on, que l'endroit où font arrêt tous les convois funèbres qui suivent la grand'route, prit ce nom singulier.

2. — " Li battis des macralles. "

C'est à Ramioul une petite clairière au milieu des bois. Aucune plante, d'après la tradition ne peut y pousser et seuls trois sapins disposés en triangle ont grandi près du bord, au milieu d'une herbe rousse et desséchée.

Ce *battis*, comme le nom l'indique, a ses légendes, parmi lesquelles celle du lièvre merveilleux.

Une nuit, trois habitants du hameau résolurent d'aller à l'affût en ce lieu parfaitement choisi pour l'abondance du gibier et la facilité du tir.

A peine postés dans les buissons bornant la clairière, les chasseurs virent passer de nombreux lièvres, allant tous dans une même direction et paraissant fuir un danger; tous détalaient avec une telle rapidité qu'il fut impossible de leur envoyer un seul coup de fusil.

Les affuteurs renonçant à la chasse, allaient quitter le poste quand parut au *battis* un lièvre énorme qui s'avançait lentement, en boîtant.

Un des chasseurs s'écria en le visant :

— *Ti valet, ti n' racsûret nin les autes !* « Tu ne rejoindras pas les autres. »

Le lièvre tourna la tête et dit :

— *Sont-i dèdjà si lon ?* « Sont-ils déjà si loin ? »

On dit que la frayeur de l'autre fut la cause de sa mort, survenue peu après.

3. — Le bon Dieu et son hôte.

Un marchand conduisant un âne arrive un soir devant une petite auberge et demande humblement si l'on veut bien le recevoir.

La dame dévisage le vieil homme et, le trouvant déguenillé, l'air misérable et *pauvriteux*, lui répond aigrement qu'il est trop tard.

Le mari, cependant, se laisse attendrir à l'idée de laisser le vieillard passer la nuit dehors. Il insiste auprès de sa femme pour qu'elle le laisse entrer.

La femme, mécontente, refuse net, et l'aubergiste va préparer un lit de paille dans la grange. Le marchand se couche, l'aubergiste ferme la porte et va se mettre au lit.

Bientôt après, la femme éprouve un malaise indéfinissable, se plaint de violentes douleurs d'entrailles et demande qu'on l'aide.

L'aubergiste se relève et, ne sachant que faire, songe au vieillard qui est là dans la grange : peut-être connaît-il un remède à ce mal.

Il descend donc et vient pour consulter le vieux marchand.

En vain, il cherche l'homme. La porte était fermée à double tour, le marchand et son âne ont disparu.

L'aubergiste étonné, s'en revient.

A sa grande stupéfaction, il voit, sur la table de sa chambre, un crucifix debout, s'approche du lit où reposait sa femme, et la voit morte.

Alors, il comprend que le pauvre vieillard, si humble et miséreux — c'était le bon Dieu voyageant sur la terre pour voir de près les bons et les méchants. (*A suivre.*)

Ramioul (Val St-Lambert).

François ***RENKIN.***

BIBLIOGRAPHIE

Un livre utile.

L'annuaire des traditions populaires publié par M. Paul Sébillot, secrétaire général de la *Société* française, vient de paraître en un élégant volume pet. in 8o de près de 200 pages. Il contient l'indication des sociétés et revues qui, dans le monde entier, s'occupent de traditionnisme; une notice succincte sur les divers musées d'ethnographie, dans lesquels le folklore occupe une certaine place; les adresses de plus de 1000 traditionnistes de différents pays, avec l'indication du sujet des études de chacun, et le nom de ceux qui sont morts de 1886 à 1893.

C'est donc un recueil d'une utilité générale fort appréciable et qui fait honneur à son infatigable éditeur; ajoutons que ce volumet, qui contient plus de 100 gravures extraites de l'intéressante collection de la *Revue* parisienne, se termine par une suite de dessins représentant des fées, des lutins, des diables, des scènes populaires, des amulettes, des objets et des sculptures rustiques.

O. C.





HISTOIRES DU BON VIEUX TEMPS.



ERTAIN soir, nous étions en gaie compagnie : dos au feu et ventre à table. On ne songeait pas à la neige qui tourbillonnait peut-être à l'extérieur. Au fait, on s'en souciait autant que d'une guigne; quelques vieux flacons aidant, on était en belle humeur, et tantôt l'un, tantôt l'autre éprouvait le besoin de se mettre à l'aise, et dégustait son havane en déroulant des spirales interminables. On commençait à avoir diablement de l'esprit. On jetait du sel, gros et fin, à poignées, on étendait les jambes sous la table, et.... les histoires allaient leur train.

Des histoires, qui n'en a jamais conté ? qui n'a pas eu plaisir à en écouter? N'est-ce pas un trait curieux chez l'homme, que cet amour profond du récit en général? L'enfant a ses contes, l'homme fait possède ses... grivoiseries.

A toute fête, à tout banquet celles-ci font leur apparition. Cela fait digérer. L'enfant le plus mauvais se laisse gagner, si l'on veut seulement lui raconter quelque chose. Qui ne se rappelle les heures délicieuses passées au coin du feu, quand grand'mère commençait ses histoires, tantôt gaies et enjouées, avec des fées et des géants et des garçons à qui tout réussit, tantôt sombres et terribles, donnant la chair de poule? Et ne croyez-vous pas encore l'entendre, la voix creuse avec laquelle elle disait : " Je sens la chair fraîche ! " C'était l'ogre qui s'annonçait. Vous n'êtes pas sans avoir déjà remarqué l'éclat des yeux chez les jeunes auditeurs, quand vous leur procurez quelques instants de bonheur complet au moyen d'un conte de bon aloi.

Le moyen âge nous transporte sous ce rapport dans le monde de l'enfance. C'est l'âge classique du conte. Voyez les jolis recueils

d'histoires de toutes espèces que nous ont légués les siècles antérieurs; l'*Heptaméron*, les *Cent nouvelles Nouvelles,* les *Contes de Cantorbéry* de CHAUCER, et avant tout l'inimitable *Décaméron*. On pourrait étendre la liste sans peine. Nos ancêtres, d'humeur vagabonde, se rencontraient à quelques-uns au même endroit; une fois les propos au sujet de la pluie et du beau temps épuisés, on fait le cercle, et voilà déjà une histoire entamée. Ce sont, notez bien, de grandes personnes qui agissent ainsi. Les *Cent nouvelles Nouvelles* furent contées pour charmer le séjour de Louis XI chez le duc de Bourgogne à Genappes. L'aimable amphytrion ainsi que son hôte illustre prennent la parole à leur tour. Dans le *Décaméron,* les gentes dames en font autant et tout le monde a quelque chose à raconter. Avec quelle candeur, quelle naïveté, ces grands enfants parlaient des choses les plus abominables ! Et tous, grands et petits, hommes et femmes, sont sous le charme, car cet amour du conte est commun à tous, au point que les grandes dames de la cour de Louis XIV s'arrachaient les... *Contes* du bon LA FONTAINE. " Si Peau d'Ane m'était conté... et, c'était *Peau d'Ane* ou la *Fiancée du Roi de Garbe*, mais tous " y prenaient un plaisir extrême ".

Ce goût dénote une grande naïveté. Je ne connais pas de livre qui dépeigne mieux cet état d'esprit de l'homme médiéval, qu'un recueil d'histoires tirées des prédicateurs du moyen âge, paru il y a une couple d'années. Je veux parler d'un ouvrage qu'un savant français, M. Lecoy de la Marche, a publié sous le titre de : *L'Esprit de nos Aieux* [1].

M. Lecoy de la Marche a eu la bonne idée de noter les anecdotes et historiettes qu'il rencontrait au cours de ses lectures. Les sources du présent volume sont principalement les sermons du cardinal JACQUES DE VITRY et du dominicain ETIENNE DE BOURBON, tous deux appartenant au 13e siècle; ce choix est bien pour nous satisfaire, car ces deux auteurs sont très oubliés à l'heure qu'il est et leurs œuvres, d'un accès difficile; et il faut, en outre, beaucoup de courage pour y chercher l'orge parmi l'ivraie luxuriante.

Si vous le voulez bien, nous allons faire une excursion dans " l'Esprit de nos Aïeux ".

***

En lisant ces petits récits, reproduits par M. Lecoy sous une forme rajeunie mais en traduction fidèle et pleine de saveur, le lecteur moderne ne saurait se défendre de cette idée que l'homme du moyen âge avait l'esprit autrement naturel que le nôtre. Dans notre siècle la simplicité qui caractérise ces histoires, semble quelque chose d'artificiel, et l'air ambiant nous empêcherait souvent d'y atteindre.

(1) Paris. Marpon et Flammarion. s. d. (XVII et 306 p.) fr. 3.50.

L'ouvrage de M. Lecoy a un double caractère : il est instructif et amusant. Ces historiettes nous ramènent souvent en pays de connaissance. L'élément merveilleux n'est pas nécessaire pour qu'elles soient du ressort du folklore, On sait depuis longtemps l'importance des auteurs du moyen âge pour la science du trésor traditionnel populaire. Nous nous attribuons volontiers la paternité de tel bon mot, de telle anecdote, que l'on répète avec satisfaction; mais l'esprit court le monde, et nos ancêtres, goguenards autant que nous, l'avaient trouvé bien avant nous. Qu'on ne se fasse pas d'illusion : il n'y a rien de neuf sous le soleil. C'est ainsi que le recueil en question contient bien des variantes de choses répandues encore parmi nous. Le rapprochement des formes modernes et anciennes pourra contribuer à retracer l'origine des thèmes, on à montrer comment ils sont venus jusqu'à nous. La science admet trop volontiers l'emprunt par des voies littéraires, mais il y a eu de tout temps, et dans les siècles où on ne lisait pas encore, plus que de nos jours, une somme d'histoires qui " étaient en l'air ". L'homme de cette époque, dont l'esprit n'était pas, comme le nôtre, encombré de notions multiples indispensables pour les besoins de la vie, avait ces histoires fraîches à la mémoire, et y avait fréquemment recours. La Fontaine, Perrault, Rabelais étaient incontestablement au courant du folklore de leur époque, et y puisaient plus souvent que nous ne pensons ni ne savons.

***

Le livre de M. Lecoy de la Marche jette une vive lumière sur la somme d'idées qui occupaient la tête de nos ancêtres du 13e siècle. Ces récits que les prédicateurs intercalaient dans leurs sermons, étaient servis aux auditeurs sous le nom d'*exemples*. On peut admettre qu'on y ajoutait foi, malgré l'élément merveilleux qui les caractérise souvent : l'esprit humain de ces temps n'avait rien d'hostile au miracle.

La comtesse d'Anjou, pour prouver son innocence, saute par la fenêtre dans le fleuve qui coule au dessous; mais le fleuve la porte vivante jusqu'à un certain endroit, où l'on érige plus tard une chapelle pour rappeler ce fait mémorable (nº 68).

Un autographe de Saint-Bernard, suspendu au cou d'un malade, guérit celui-ci instantanément (nº 19).

Un villageois a une grande piété pour la Vierge. Un jour il se rend à la ville pour acheter une image de la sainte patronne. Or, le soir il arrive dans un chateau magique, dont Jésus-Christ est le maître, et où il est magnifiquement reçu (nº 109).

Une femme veut s'approcher de la Sainte Table sans avoir été à confesse. Mais le Ciel se venge, en lui communiquant la lèpre par

l'eau bénite qu'elle prend à l'entrée de l'église. Dès qu'elle a avoué son forfait à son confesseur, elle est guérie aussitôt (n° 116).

Parmi ces histoires qui devaient inculquer aux populations le respect des choses saintes, il en est parfois de fort amusantes, qu'on me permette d'en citer une entre toutes.

Un lépreux est reçu dans un château par la dame compatissante, malgré la défense formelle du seigneur. Dans l'absence de celui-ci, elle permet même au lépreux de se coucher dans son lit. Survient le mari inopinément : plus de lépreux. Il a disparu comme par enchantement, et laisse derrière lui une odeur embaumée, " un parfum si suave, que le seigneur se croit transporté en paradis ". Ce prodige opère un profond changement chez le seigneur qui se montre dorénavant compatissant comme sa femme (n° 119).

Des faits de ce genre devaient produire une profonde impression sur les naïfs auditeurs ; on cite en effet des traits de religiosité remarquable.

Un jeune clerc trouve que l'état de maladie est préférable, parce que c'est alors qu'on est le plus porté à aimer Dieu (n° 16).

Un hérétique nouvellement converti, après avoir vaillamment combattu dans les rangs des chrétiens, est pris par ses anciens coréligionnaires, qui lui font subir les plus grands supplices. Mais la foi le rend insensible à la douleur, et il meurt en martyr (n° 75).

Les animaux eux-mêmes donnent parfois l'exemple de la piété, dès qu'il s'agit de choses sacrées. Ainsi les abeilles construisent une église en cire dans une ruche où l'on a caché une hostie bénie (n° 108).

Il ne fallait pas grand'chose pour amener quelqu'un à renoncer au monde et à se faire religieux. Tel brigand est frappé de la sainte conduite d'un abbé et revêt l'habit à son tour (n° 34). Un jeune mondain cesse sa vie coupable, dès qu'un saint homme lui dit qu'il est trop beau pour aller en enfer (n° 84).

L'enthousiasme religieux se communiquait facilement. C'est ainsi que Saint Bernard convertit son père à la vie monacale sans trop de peine (n° 87).

Le Ciel n'abandonnait pas ceux qui se distinguaient par un attachement particulier à ses préceptes ; les exemples abondent.

Les Templiers étaient souvent cités pour leur sainteté et leur héroïsme, deux caractères qui se lient étroitement. Godefroid de Bouillon entr'autres, ne devait qu'à sa piété la force qui émerveillait tant les Turcs (n° 71).

Aussi l'intervention directe du Ciel était fréquente et elle avait pour but d'engager à la pratique des vertus, notamment à celle de la charité. Par contre la rapacité et la dureté excitaient souvent la

colère céleste. Etienne de Bourbon connaît déjà l'histoire de l'homme sans cœur qui relègue son vieux père dans le coin le plus sale de la maison, et qui revient à de meilleurs sentiments par le fait de son petit garçon qui manifeste les mêmes intentions à son égard (n° 111).

Un prévôt qui ne songe qu'à s'enrichir, s'empare de l'unique vache d'une veuve. Par un " jugement de Dieu " sa langue est aussitôt frappée d'une singulière infirmité, de manière qu'il ne sortait plus de sa bouche que ce malheureux mot : " Touche la vache ! " (n° 78). Cette anecdote est basée sur le grand respect dont la veuve a toujours été l'objet. L'idée que le mal qu'on fait à une veuve sera sûrement puni, existe encore actuellement. C'est pourquoi les avocats sont dits : " défenseurs de la veuve et de l'orphelin ".

(*A suivre.*) *Aug. GITTÉE.*

NOTES ET ENQUÊTES.

5. **Monsieur de la Bourlotte.** — La chanson semi-populaire qu'on a pu lire dans le dernier fascicule, p. 36-8, nous a valu plusieurs communications intéressantes.

D'abord, M. E. Brixhe nous dit que le nom du lieu de la scène, que nous écrivions « *Lansprelle* » se prononce « *Lausprelle* » dans le wallon du pays. Notre leçon avait été vérifiée dans le *Dict. encycl. de géogr. hist. du roy. de Belgique*, par Aug. JOURDAIN et dans VANDERMAELEN, *Dict. géogr. de la prov. du Hainaut.* Il est vrai que Ch. MEERTS, *Dict. géogr. et statist.* Brux. 1845, donne *Lausprelle*; mais nous pouvions croire que c'était une faute typographique; d'ailleurs les cartes du Dépôt de la guerre portent *Lansprelle.* Notre erreur est donc explicable, puisqu'elle est officielle; à ce point de vue, le fait est à rapprocher de celui que relève M. Renkin ci-dessus, p. , à propos d'un lieu-dit du Condroz, et l'on pourrait en signaler bien d'autres....

La seconde communication, que je dois à la bonne obligeance de M. J. Delbœuf, professeur à l'Université, apporte une série de variantes de texte. Une de celles-ci ne permet pas d'admettre la leçon publiée. Au 8e couplet, nous écrivions :

On vwè bin à vos fligotte
Que v' n'avoz nu patacon.

Comme le remarque M. D., c'est le contraire qu'il faut dire :

Que v's avoz des patacons.

« La manière misérable dont M. de la Bourlotte s'habille, prouve que c'est un » avare, et, s'il a le désir de se marier, il doit avoir soin de montrer « son » vieux chaudron ». C'est ce que dit nettement la fin du couplet. »

Voici les autres variantes, dont plusieurs également préférables, que nous devons à M. D. :

Couplet I. — 2. *In deskindant su Couyet.* — 5.... *qui fèsse droci.* — 6.... *d'nosse patchi.* — 7. *In wêtant....* = Couplet II. — 4. *Vos estez bin affronté.* — 5. *Com-*

père, passez vosse chumin. — 6. — *Ou sins ça* . . = Couplet III. — 5. *Belle si vos volez m'chouter.* — Couplet IV.— 2. *Des gaillards bin pus bai qu'vos.* — 4. *Ca vos avez l'air d'in sot.* = Couplet V. — 5. *Dji n'so nin bin lon dè d'ci.* — 6. *Dji so d'droci d'sus Gochli.* — 8. *Dji n'morrè nin co po ça.* = Couplet VI. — 3.... *on' miette à m'plaire.* = Couplet VII. — 4. *Min, c'est mes bias patacon.*

Un nouveau témoignage est venu confirmer que, comme je le disais, la chanson est connue à Liége.

Tout récemment, Mme R., de Herstal, a chanté à M. Colson une variante qu'elle connaissait depuis quelque dix ans sous le nom de « duo de Hermée ». Dans ce texte, le galant annonce au début qu'il revient de Hermée et, au 5e couplet, qu'il est *vochal di Vigni,* lisez Vivegnis, village voisin.

On aura une idée de cette version par les deux premiers couplets, où nous signalons entre guillemets les formes non liégeoises, très nombreuses également dans la suite.

L'aute djoû tot riv'nant d'Herméye,
Tot d'hindant divins les prés,
Dji rescontra ine djòne fèye
Qui m'riv'nève co bin assez.
— Hé! mam'zell', qui fez-ve « voci »
« È » mitan di « ces » broulis,
Tot « waitant » par ci par-là
Après Djâques ou « Nicolas » ?

Mais « waitlz » don qu'il è « drôle »
Wisse qu'i vint là bouter s' « nez » !
Vos f'riz mix d'aller è scole
Ca dji n'sé qu'mint qu'vos pârlez.
Riprindez vit' voss' « chimin »
Ou bin « vos ârez di m'main »
Çoula v's apprindrè, grand « via »,
A djâser « tot » comme çoula.

Cette variante n'est qu'une traduction très fautive; il est juste de dire cependant que ses apparentes maladresses sont tout-à-fait voulues.

» Je sais parfaitement, dit M. C. en note, que mon aimable chanteuse s'est » bornée à conserver exactement, sans en changer un mot, la version entendue » maintes fois, toujours de la même personne. Celle-ci a voulu donner à sa » traduction un sel particulier, en conservant des formes de langage que les » Liégeois considèrent comme très drôles. Il en résulte en effet des phrases » comparables à celles que le peuple s'amuse à répéter pour se gausser des » gens qui parlent d'autre façon. Ce genre, qui confine au Blason, a fourni » à notre littérature actuelle des faubourgs plus d'une production caractéris- » tique; on connaît, par exemple, cette chanson peu artistique d'ailleurs, où un » flamand essaie de patoiser une déclaration à sa belle qui, ripostant en wallon, » vers pour vers, se rit de le voir *maskâcer l'wallon* et finit par le renvoyer » désespéré, à son « drôle de langage ».

Entre les mains de notre traducteur facétieux, le système a du moins l'avantage de prouver l'antériorité du texte publié par la *Revue.*, car c'est évidemment de là qu'il est parti. D'ailleurs, plus encore que cette fausse variante de Herstal, la communication de M. Delbœuf nous porte à croire que le dialecte de notre version est bien l'original. *Jos. D.*



MARS.

NOTES

1. — Remerciement aux personnes qui nous ont envoyé ou signalé des documents sur le Baptême et sur le Tirage au sort. N'était l'abondance des matières, la suite de ces enquêtes aurait paru aujourd'hui.

2.— Dans le nº 1, p. 24, ligne 6e en descendant : au lieu de « *sérieux* » lisez « *sérieuses* » — ligne 7e en remontant : au lieu de « *tradition* » lisez « *traduction*. »

Dans le nº 2, p. 26, la Chanson de conscrits est en mi bémol majeur; elle exigeait donc *trois* bémols à la clef et non *deux*. L'air ayant été noté par O. C., c'est à lui qu'incombe la responsabilité de cet oubli.

3. — La revue est en vente chaque mois aux librairies suivantes, où l'on peut toujours se procurer le volume de 1893 (*prix 4 francs*) et les nos parus de l'année en cours :

A LIÉGE : chez MM. Cleef, 53, rue Chaussée-des-Prés — Desoer, place St-Lambert — Georges, rue de la Cathédrale — Gothier, rue Vinâve-d'Ile — Gnusé, rue du Pont-d'Ile — Tilkin, rue Lambert-le-Bègue — Vrindts, rue Basse-Wez.

A VERVIERS : chez M. Delrez, rue Sècheval.

A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, Lebègue et Cie, 44, rue de la Madeleine — A la Soc. belge de librairie, O. Schepens, directeur, 16, rue Treurenberg.

A PARIS : chez MM. Lebègue et Cie, 25, rue de Lille.

JOURNAUX WALLONS

La Marmite, *gazette originale*, [namuroise] paraissant le dimanche. 12e année. Bruxelles, 31, rue de la Violette. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr.75. Un nº : 5 c.

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe, vèyant l' joû tos les dimègnes.* Rédacteur en chef : Alph. TILKIN. Paraît à Liége, rue Lambert-le-Bègue, 7. 7e année. Un an, 4 fr. 50. Six mois, 2 fr. 50. Un nº : 10 centimes.

Li Clabot, *hiltant totes les samaines.* Rédacteur en chef : Théophile BOVY. Liége, 201, rue de Hesbaye ; 2e année. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr.75. Un nº : 5 c.

Les Tablettes wallonnes, *journal hebdom.* (illustré) *d'art et de critique.* Publication suspendue momentanément le 3 février 1894.

Le Tranchet, *journal français-wallon, démocratique, critique et littéraire* bi-mensuel. Liége, 33, rue de Fexhe. 1re année. 6 mois, 1 fr. 25. Un nº 10 c.

Li Hoûlo, *grand journal wallon houlant tos les meus.* 1re année. Liége, 151, rue St-Séverin. Un an, 1 fr. Six mois, 60 cent. Un nº 10 centimes.

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame.

Paraît le 13 de chaque mois en une livraison de 16 pages au moins, ornée de dessins inédits. Publie des études, relations, et documents relatifs à la littérature orale, aux croyances et usages, et à l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des reproductions d'images et d'objets populaires, des chansons avec les airs notés et des textes originaux de tous les dialectes avec traduction française. Chaque document porte la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc.
S'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur
de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la rédaction, envois d'articles et de documents détachés,
rectifications, etc. S'adresser de préférence à
M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 184, rue de Campine, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs.

Les abonnements partent du premier n° de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS.

Botique à r'prinde, saynette à 2 personnages [en namurois] par Louis LOISEAU. Jodoigne, Pesesse, éd. 1893. Prix 0.60. — Traduction en liégeois par Alph. TILKIN. Liége, Jos. Wathelet, éd. 1894. Prix 0.30.

Le Caveau liégeois. 19e annuaire. Broch. pet. in-8° de 96 p. contenant aperçu des règles d'orthogr. du *Caveau* et 33 chansons ou monologues par une vingtaine d'auteurs. — Giboreau, éd. 4, rue de Bex, Liége.

Mostra etnografica siciliana di Palermo 1891-2, catalogue illustré, dressé par G. PITRÈ. — In-8°, titre en couleurs. Prix 4 fr. Palerme 1892.

Teodor Vîrnav. Istoria vietii mele, Autobiographie din 1845. publiée d'après l'original inédit par Artur GOROVEI. — Râmnicu-Sarat (Roumanie) typogr. de la revue « Gazeta Saténului ». 1893.

Miti e leggende degli indigeni americani par Maria SAVI LOPEZ. Extr. de la revue « Natura ed Arte ». — Milan, Franc. Vallardi, ed. 1894.

Un vieux rite médical, par H. GAIDOZ. — Paris, Eug. Rolland, 1892. — 1 vol. in-8° écu, prix 4 francs.

Recherches ethnographiques sur la salive et le crachat, par Cam. de MENSIGNAC. — Bordeaux, A. Bellier et Cie, 1892. — Broch. in-8°.

Des presses de H. Vaillant-Carmanne, rue St-Adalbert, 8, Liége

WALLONIA

2e ANNÉE 13 mai 1894 No 5.

SOMMAIRE



LIÉGE
Administration : 88, rue Bonne-Nouvelle
Rédaction : 184, rue de Campine
—
La Revue paraît le 13 de chaque mois
Un numéro : 30 centimes.

POUR RAPPEL

Les abonnés de l'étranger qui n'ont pas encore payé le prix de l'abonnement pour 1894 sont INSTAMMENT priés de bien vouloir s'acquitter *dans le courant du mois* par l'envoi d'un mandat international de quatre francs, dont le talon servira de reçu.

CORRESPONDANCE. — Prière à M. P. N. de Liége qui m'a écrit à propos des *Copères*, de bien vouloir faire connaître son adresse. — O. C.

WALLONIA, première année.

Nos livraisons de 1893 forment un joli vol. broché de 224 pages publié avec le concours de plus de vingt-cinq collaborateurs. Il contient quarante airs notés, et la première série des dessins inédits dus à M. Aug. Donnay.

Le prix de 4 francs, est réduit à 3 francs pour les abonnés qui s'adressent directement à l'Administration, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Voir 3e page, l'annonce des journaux LE FARCEUR *et* LI PERRON.

Supplément à *Wallonia* du 13 mai 1894.

Va paraître

LI ROSE DI FÈTENNE

comédie en un acte par O. COLSON.

ADAPTATION EN DIALECTE LIÉGEOIS DE

LA ROSE DE ROUX-MIROIR

par M. EDMOND ETIENNE de Jodoigne.

Pièce primée par le Gouvernement.

Brochure petit in-8°, impression de luxe, des presses de H. Vaillant-Carmanne, imprimeur à Liége.

Bulletin de souscription

Je soussigné déclare souscrire un exemplaire de LI ROSE DI FÈTENNE, comédie en un acte, au prix de 75 centimes.

.... *le* .... *1894.*

Signature lisible, ...

Adresse complète. ....

Bulletin de souscription

Timbre de 1 centime.

MONSIEUR O. COLSON,

184, rue de Campine

LIÉGE.



LE « TCHAUDIA » A BOIS-D'HAINE.

Canton de Seneffe, Hainaut.



La même cérémonie à la fois solennelle et burlesque termine chaque année à Bois-d'Haine, depuis un temps immémorial, les festivités de la *ducasse* qui tombe le 24 juin, jour de la St-Jean-Baptiste.

Le *tchaudia* ou *caudia* est un breuvage populaire nommé à Liége *trûlêye*; on en boit à plusieurs époques de l'été dans différentes contrées du pays wallon. Ce « chaudeau » est fait de lait bouilli avec des jaunes d'œufs, des « mastelles » ou autres petits gâteaux, ou bien encore du pain d'épices brunâtre — qui, délayé, donne au chaudeau une coloration déconcertante.

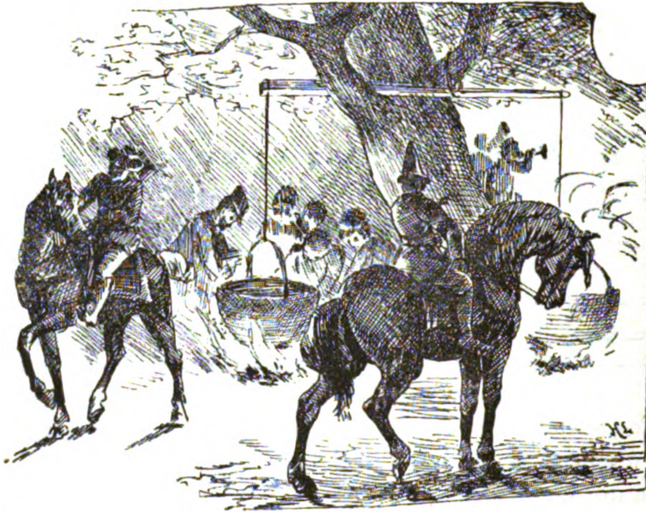
L'originalité de la fête de Bois-d'Haine réside tout entière dans une étrange mise en scène que l'on n'a pas retrouvée ailleurs.

Chaque année, le mardi de la *ducasse*, dès le matin, un cortège burlesque se forme au centre du village, précédé d'un corps de musique, et composé d'habitants diversement costumés, les uns allant à pied, les autres à cheval ou à baudet. Il parcourt la localité, pénètre dans la cour des fermes, s'arrête à la porte des maisons, où on lui donne, soit du lait en plus ou moins grande quantité, soit de la monnaie qui servira à solder les frais de la cérémonie. Cette promenade dure jusque bien tard dans l'après-midi. Au crépuscule, on s'en revient triomphalement sur la place du village.

Là, les étrangers admirent un énorme marronnier qui fait la gloire de cette jolie localité. Le tronc de cet arbre séculaire mesure, à hauteur d'homme, plus de quatre mètres de circonférence, et l'ombre qu'il porte atteint vingt mètres de diamètre.

C'est autour du marronnier qu'afflue la foule en cet instant, et le vieux garde-champêtre a grand'peine à garder l'enceinte réservée aux opérateurs du *tchaudia*.

Sur une maîtresse branche du marronnier, ceux-ci fixent en équilibre une pièce de bois quelconque, ou mieux un palonnier de charrette, sorte de traverse en frêne à chaque extrémité de laquelle pend une chaîne terminée par un crochet. On suspend à chacun des crochets un grand chaudron plein du lait récolté : tout l'appareil ressemble à une énorme balance.



Cela fait, le cortège se remet en marche et va chercher avec une sage et méthodique lenteur les différents ingrédients, les *couques*, le sucre, qui doivent entrer dans la composition du chaudeau, sans oublier les fagots et le feu.

Après cette série de sorties et de rentrées, les marmitons burlesques sont chargés de préparer le précieux breuvage et de mettre le feu aux bûches, qui flambent aux accents populaires de la *Brabançonne* ! Le lait se met à cuire ; les travestis dansent en rond en chantant l'air du *tchaudia* qu'accompagne la musique, tandis que les cavaliers font caracoler leurs chevaux et ruer leurs baudets. Cependant, les marmitons ont fort à faire pour repêcher les feuilles grillées, les malheureuses chenilles et les chrysalides asphyxiées qui tombent du marronnier dans la soupe brûlante.

Le chaudeau cuit à point, les grandes louches plongent dans les fameux récipients et remplissent un premier pot de lait. Cette primeur est destinée au curé de l'endroit. Le pot est suspendu à une

tinette de brasseur, et la musique et le cortège tout ensemble lui font escorte jusqu'au presbytère.



Le pasteur reçoit dignement ses joyeux paroissiens, prononce un petit speech d'usage et goûte le doux chaudeau qu'il ne manque pas de trouver excellent.

On s'en revient ensuite sur la place, et c'est alors à qui en veut. Les récipients les plus variés se tendent avidement vers la louche des marmitons affolés. Le spectacle est inénarrable. En quelques minutes, les deux chaudrons se vident et la foule boit avidement le précieux nectar.

La cérémonie se termine par des danses tout à fait modernes, autour d'un beau kiosque brillamment décoré et éclairé à giorno.

***

Pour expliquer l'origine de cette curieuse fête du *tchaudia*, les lettrés du pays font valoir les détails suivants qui, paraît-il, sont extraits de leur histoire locale.

Bien avant 1789, Bois-d'Haine était un tout petit hameau, formant avec Fayt une seule paroisse. Depuis 1815, ce village dépendait de l'Abbaye de Bonne-Espérance. Les moines Prémontrés de cette célèbre abbaye firent bâtir en 1764 une magnifique ferme, destinée à abriter le desservant, et qui constitue encore le presbytère actuel. Celui-ci a conservé à l'intérieur son aspect antique. Une immense grange s'étend à l'aile gauche du bâtiment. Le moine desservant Bois-d'Haine avait pour mission de veiller aux intérêts religieux des habitants et de percevoir la dîme, dont les produits venaient s'entasser dans cette grange.

La kermesse du village ayant lieu fin juin, à la Saint-Jean, les opérations de la dîme étaient proches. D'ailleurs, les moines, on le sait, ne dédaignaient point de se mêler à la foule de leurs vassaux, les jours de fête, soit pour mieux les surveiller, soit pour sympathiser de plus près avec eux, soit pour se récréer eux-mêmes.

Ils offraient donc, le lundi de la *ducasse*, sur la place paroissiale, en dessous du gigantesque marronnier qui fait la gloire du village, un déjeûner public où tous les habitants et les invités de ceux-ci venaient faire ripaille.

Le lendemain matin, les paysans, ne voulant pas être en dette d'amabilité envers leurs seigneurs et maîtres, s'en allaient processionnellement de censes en métairies, recueillir le lait qu'on voulait bien leur offrir. Puis, dans un immense chaudron, on faisait bouillir, sous le marronnier séculaire, le produit de la collecte. Avec force cérémonies, on allait ensuite offrir au desservant la première portion du bol. C'est pour cette raison que le curé du village a conservé le privilège d'être servi le premier de tous les gens de la commune. Après cela, tous les habitants étaient tenus de faire honneur au chaudeau, en absorbant une écuelle du brouet. La fête se terminait par des danses mouvementées autour du grand chaudron et du gros marronnier.

Comme on le voit, ces souvenirs historiques ne sont que la relation d'un état ancien de l'usage. Il nous semble hasardé d'affirmer que ce soit uniquement pour rendre une politesse aux moines que l'on ait imaginé cette mise en scène typique. Il était tout à fait naturel que l'on gardât les premières gorgées du doux chaudeau pour le chapelain de la paroisse. A ce point de vue, les idées n'ont pas changé. Il y a quelques années, les libéraux de Bois-d'Haine ayant voulu „ laïciser „ la coutume, ont rencontré la plus vive opposition et, sans grand succès, une polémique violente s'est poursuivie à cette occasion dans un certain nombre de journaux.

SOURCES : *Gazette de Nivelles*, 8 juillet 1888. *Gazette de Charleroi*, 2 février 1893. Communications écrites de Mlle Collin et de M. Edmond Etienne. Article de M. Jules LEMOINE dans son volume *Le Folklore au pays wallon*. 2e édition, Gand 1892, pp. 36-7.

Les deux gravures qui accompagnent le présent article sont extraites de l'ouvrage de M. Jules LEMOINE. Tous nos remerciements à notre aimable confrère et à son éditeur M. Vanderpoorten. Nous profitons de l'occasion pour recommander ce livre qui contient de jolies relations et des renseignements utiles.

O. COLSON.



LE JOUR DES ROIS.

Voir la table du tome Ier.

VI.

La ronde des Trois Rois.

Melchi- or et Baltha- zar Ont quitté l'A- frique, Ont quitté l'A-

frique, Melchi- or et Balthazar Ont quitté l'Afrique Avec le roi Gas- pard.

1.

Melchior et Balthazar
Ont quitté l'Afrique (*bis*)
Melchior et Balthazar
Ont quitté l'Afrique
Avec le roi Gaspard.

2.

Ils sont tous les trois partis
A la belle étoile
Qui les a conduits.

3.

Ils sont tous les trois venus
Dedans une étable
Qu'ils ont reconnue.

4.

A Jésus le tout puissant
Dirent la prière,
Genou fléchissant.

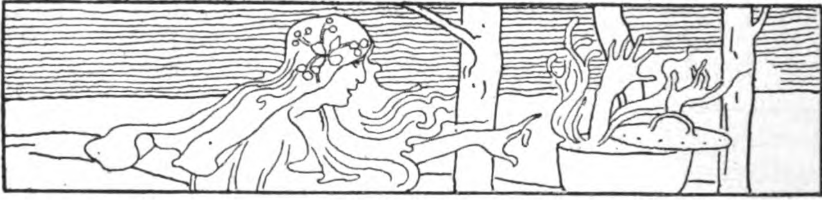
5.

Le premier offrit de l'or,
Parc' qu'il était riche
De cent millions d'or.

6.

Le deuxième offrit l'encens,
Le dernier, la myrrhe (*bis*)
Le deuxième offrit l'encens,
La dernière, la myrrhe
Pour le bel enfant.

Chanson, notée par O. C., très populaire chez les fillettes à Liége, où elle sert fréquemment de ronde. Signalée, sous des versions moins complètes, également comme rondes : à Charleroi (M. J. R.) et à Dinant (Mlle Cécile B.); comme chanson de quête : à Stavelot (M. Louis Detrixhe) et à Beaufays (M. Edouard Monseur). — Des chansons telles que celle-ci doivent, au moins dans les villes, le renouvellement constant et l'étendue toujours plus grande de leur vogue, ainsi que certains détails trop corrects ou littéraires, à l'influence des religieuses-institutrices, qui les apprennent ou les recommandent à leurs élèves.



LE BERGER MAGICIEN.



E berger, dont la légende est surtout populaire dans le Condroz, passe pour être l'auteur de véritables miracles. On lui attribue en bloc la plupart des « tours » de magie qui se racontent d'ailleurs parfois isolément. Ces faits sont connus dans tout le pays de Liége. Certains paysans vous diront que leur père ou leur grand'père en ont été témoins. Seulement, le nom du héros varie selon les lieux. Dans le Condroz, on l'appelle *Bèlèm*, en Hesbaye, *Pâquay-Hawî* ou *Hawette,* et aux environs de Theux, *Brièmont.* C'est cependant bien le même personnage, car plusieurs légendes sont communes à ces différents types.

Partout, l'on constate que le berger « s'était donné » au diable. A Ramet, la légende ajoute qu'il s'en repentit et que, pour faire pénitence, il s'imposa de loger chaque nuit sur une échelle, pendant dix années. A Lincé, on raconte que, sur son échelle, il était en compagnie d'une poule noire. A minuit, le démon reprenait son empire et sa forme réelle : il battait Bèlem et le torturait de telle façon qu'on entendait le vieux berger se débattre et se plaindre, en répétant d'une voix dolente : « Laisse-moi tranquille! laisse-moi tranquille!..»

Voilà ce qui se passait à minuit sur l'échelle.

Mais, en tout autre temps, Bèlem était capable d'une foule de choses extraordinaires qui réussissaient toujours à merveille.

On montre encore, paraît-il, d'énormes pierres dans lesquelles le sorcier enfonça de larges cloux aussi facilement que dans de la pâte.

Lorsque Bèlem conduisait son troupeau à la pâture, c'était toujours le long des chemins et des sentiers, parmi les champs; et, chose étrange, les brebis ne quittaient jamais l'herbe maigre des talus

pour l'abondante végétation des prairies. A ceux qui s'étonnaient de cette chose extraordinaire et en demandaient la raison, le sorcier jetant sa houlette par terre répondait : " Mettez le pied sur ma houlette, et vous verrez „. Ceux qui osèrent, virent, paraît-il, une multitude de petits hommes rouges, armés de marteaux avec lesquels ils frappaient au museau la bête qui voulait s'éloigner, tentée par l'herbe voisine.

A Lincé, on raconte cependant que, parfois, Belèm faisait entrer ses brebis dans les pâtures des autres fermiers, pour épargner celles de son maître ; il les laissait paître pendant plusieurs heures. Quand les moutons sortaient, il était impossible de s'apercevoir que l'on avait passé par là.

On prétend à Milmort en Hesbaye que le berger vivait pendant " la grande guerre „.

A cette époque, les soldats erraient débandés dans les villages, volaient des brebis et faisaient en pleine campagne de grands feux pour cuire le fruit de leurs rapines. Le sorcier, à leur approche, changeait ses moutons en taupinières ou en tas de fumier. Et les soudards étaient très étonnés et fort marris de voir un berger sans moutons. C'est ainsi que tout le troupeau fut maintes fois épargné.

Notre Bèlem se vengeait cruellement de ceux qui manquaient d'égards envers lui. On raconte qu'un jour une jeune fille très bien mise vint à passer près de lui et dédaigna de le saluer. A peine avait-elle parcouru quelque cent mètres qu'elle sentit de grandes démangeaisons au sommet de la tête : c'étaient des milliers de poux. Elle s'en revint en pleurant. Lorsqu'elle repassa près de Bèlem, celui-ci demanda le motif de sa désolation. Elle le lui expliqua. Alors Bèlem fit un grand geste et dit : " Continue ton chemin, et n'oublie plus de saluer Bèlem „. La vermine avait disparu !

Le berger magicien était bon et compatissant envers les faibles et les enfants. Un jour, une pauvre fille vint répandre du fumier sur un terrain proche de celui où Bèlem faisait paître ses brebis. Elle se lamentait en disant que ce travail demanderait trois longues journées, que son maître la traiterait de paresseuse. Bèlem, s'approcha et, sur un signe de lui, le fumier fut répandu sur tout le terrain.

On dit aussi que Belem était toujours accompagné d'enfants qu'il amusait par de jolis tours de magie. Parfois, il faisait courir dans un petit terre-plein des chevaux minuscules en chair et en os,

montés par des cavaliers vivants, qui ressemblaient au Poucet de la légende.

Quand notre berger savait que l'un ou l'autre « ménage » avait reçu une tonne de bière, il faisait une fente dans le manche de sa houlette et l'approchait des lèvres de ses petits amis qui s'en régalaient à gogo — pendant que, chez les bonnes gens, le niveau de la bière s'abaissait dans la tonne.

D'autres fois, quand il voulait régaler ses amis et leur faire goûter un bon repas, il se levait et, après leur avoir recommandé le silence et l'immobilité, il reniflait dans toutes les directions. Puis, s'arrêtant soudain, il disait : " Aujourd'hui, nous mangerons de telle ou telle bonne chose „. Il étendait alors sa blouse sur le sol et commandait ainsi : *Qui çou qu' dj'ainme bin vinsse so m' sâro!* Aussitôt, les boudins ou les tartes que l'une ou l'autre ménagère préparait à la maison, disparaissaient, traversaient l'air et venaient tomber sur le sarrau du vieux berger. Bèlem jetait la première portion derrière lui, défendant qu'on se retournât pour voir où elle allait, et il partageait le reste avec les petits enfants.

Tels sont les principaux faits que la légende attribue à Bèlem.

Si l'on en croit les paysans de Hermée, il mourut de vieillesse, et sa fin fut l'occasion de plusieurs merveilles. Les voisins qui veillaient dans la maison mortuaire aperçurent, à minuit précis, un rat se promenant de long en large sur le cadavre. Ce rat avait *on rodje grognon* « un museau rouge »! De plus, les porteurs trouvèrent que le cercueil était d'une légèreté suspecte. Et l'on fut convaincu que le diable, non content de l'âme, avait enlevé le corps du berger magicien.

Nous avons incorporé dans cet article des documents rassemblés par M. Fern. Sluse à Lincé-Sprimont et des notes recueillies par M. Colson, en Hesbaye.

François RENKIN.





LA DISCUSSION MIMÉE.

FACÉTIE VERVIÉTOISE.

Il était une fois un vieux professeur à qui les enfants avaient un peu fatigué l'esprit, si bien qu'il était devenu tout à fait maniaque.

Une de ces plus chères marottes [1] était de prôner le langage par gestes et ses confrères ne manquaient aucune occasion de le taquiner à ce sujet. Cependant on avait beau lui préparer toutes les déconvenues possibles, il n'en démordait pas et il persistait à croire que la mimique était le langage primitif, et qu'il y aurait intérêt à y revenir.

Bref, un jour qu'il faisait valoir ses idées favorites, prétendant que ce langage là, bien compris, suffirait à tout, on le poussa si bien qu'il paria cent écus de tenir une conversation de cette manière avec la première personne qui se présenterait à la maison.

Le pari fut accepté, on constitua un jury et l'on avisa le premier survenant qui voulut bien se prêter à l'expérience. C'était un robuste villageois, boucher de son état et qui avait perdu un œil — détails qui ont leur importance, comme on le verra dans la suite.

On introduisit notre homme dans une salle où le professeur l'attendait.

De part et d'autre, on se fit d'abord un grand salut, silencieusement. Puis la conversation commença.

Après avoir dévisagé attentivement son homme, le professeur lève *un doigt;* le boucher, d'abord un peu décontenancé, répond en montrant *l'index et le majeur.*

(1) *Marotte*, « manie » et, en général, « habitude, manière de voir ».

Aussitôt, l'autre lève *trois doigts* et, sur ce mouvement, le boucher se redresse avec vivacité et montre *le poing* au pauvre professeur — qui cependant a l'air tout radieux.

Il tire *une orange* dont il caresse l'écorce en souriant, mais le boucher, qui paraît de plus en plus excité, extrait de sa poche un croûton de *pain* et le met sous le nez du professeur, en se donnant à lui-même un grand coup de poing dans le *front*.

A ce geste, le professeur se lève et, ne pouvant plus se tenir de joie, sort précipitamment de la salle et court rejoindre ses confrères.

On le questionne. Il s'explique.

« D'abord, dit-il, j'ai levé *un doigt*, pour dire qu'il n'y a qu'un seul Dieu; de suite, mon interlocuteur en montre *deux*, pour indiquer qu'il y a deux natures en Dieu. J'en montre *trois*, faisant allusion aux trois personnes de la Sainte-Trinité, et le boucher complète mon dire en fermant *le poing*, disant par là que ces trois personnes divines ne font qu'un seul Dieu.

» Cela était déjà très bien. Mais je prends une *orange* dont la forme est celle de notre globe, et je fais entendre que c'est Dieu qui nous a placés sur la terre. Aussitôt le boucher perspicace termine mon idée et me montrant un morceau de *pain*, il ferme énergiquement le *poing*, pour indiquer que nous devons travailler de toutes nos forces, puis il porte la main à son *front*, rappelant ainsi la parole du Seigneur : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. »

» Je n'en voulus pas savoir plus, dit le vieux professeur en terminant, et je suis accouru vers vous, pour vous faire part de ma joie.

» Après cela, s'il vous faut d'autres détails, questionnez mon interlocuteur. »

Les juges du pari se rendirent à l'invitation. Ils ne furent pas peu surpris d'entendre le brave boucher se plaindre, en termes fort vifs, de ce fameux entretien, prétendant avoir été gravement offensé par la mimique du vieux professeur.

« Je ne sais, dit-il, en présence de quel malotru vous m'avez introduit. Figurez-vous : je ne suis pas sitôt assis, que ce vieil impertinent trouve bon de me regarder à la face en me montrant *un doigt*, faisant allusion par là à l'infirmité dont je suis malheureusement atteint. Etonné déjà de cette sortie, je lui réponds cependant très poliment que si je n'ai qu'un œil, celui-là seul vaut bien les *deux* qu'il a conservés. Il trouve bon d'insister et, me montrant *trois*

doigts, il me fait entendre qu'en somme, nous n'avons tout de même que trois yeux à nous deux.

« Pour le coup, je me contiens difficilement et je ne puis m'empêcher de fermer *le poing*.

» Il aurait dû comprendre qu'il était temps pour lui d'en finir. Non pas : il va chercher dans sa poche une *orange* qu'il caresse de la main, sans doute pour me faire venir l'eau à la bouche, à moi, pauvre ouvrier.

» C'en était trop et je lui fais entendre qu'à la première parole je saurais bien lui faire perdre le goût *du pain*, en lui donnant au *front* le même coup qu'à mes bœufs.

» Cette fois, il comprit sans doute, car il s'éclipsa et fit bien.

» Maintenant, allez vous promener tous tant que vous êtes et dites à votre ami de ne pas se retrouver sous ma patte ! »

Là-dessus, toujours furieux, l'irascible boucher s'en alla en faisant claquer les portes.

Conté en 1883 par M. Corn. Collin 55 ans, originaire de Polleur (Verviers).

Cf. *Dania*, 1893, des facéties analogues à la nôtre, dans les articles intitulés *De disputerende professorer*, p. 49 ss. et 262 ss.

O. Colson.





HISTOIRES DU BON VIEUX TEMPS.

Suite. Voir ci-dessus, p. 51.

L'anecdote, on le voit, était souvent de la morale en action. Il n'était pas rare cependant qu'elle eût un caractère badin. C'est que — les maîtres de morale le savaient et en profitaient largement — nos ancêtres aimaient le mot pour rire.

Il importait peu que ces farces fussent arrivées à des personnages appartenant à l'église. L'anecdote, semble-t-il, n'avait alors que plus de sel.

Un évêque en voyage est assailli par des brigands dans une auberge. Il revêt le costume d'un marmiton, et se met tranquillement à tourner des chapons qui rôtissaient à la broche. Mais un des brigands qui l'avaient autrefois vu à Paris, faisait mine de le reconnaître. Alors le chef de cuisine s'avise d'appliquer sur la joue du faux marmiton un soufflet tellement fort, qu'il le défigure entièrement. C'est ainsi que l'évêque échappa (nº 8). N'importe, ils n'y allaient pas par quatre chemins, ces bons aïeux !

Les prédicateurs ne manquent pas les occasions d'attaquer et de ridiculiser les faits ou les mœurs qui leur paraissent mal cadrer avec la religion. Tantôt ce sont des moines qui disent matines d'une singulière façon (nº 27); tantôt un juge à qui l'on graisse littéralement la patte (nº 88). Une autre fois un bon mot d'un roi fournit l'occasion de critiquer le trafic des bénéfices, ou bien la malhonnêteté des marchands qui vendent des denrées de mauvaise qualité. Un boucher obtint sa liberté des Sarrasins, en leur représentant le mal qu'il faisait journellement à leurs ennemis les Chrétiens, en leur faisant manger de la " vache enragée ".

L'anecdote, entre les mains du prédicateur, lui fournit encore une arme contre les sorcières, contre les prestidigitateurs dont l'adresse ne repose que sur des compères, contre les modes féminines, ou contre tel autre travers de la société médiévale.

L'usure était fréquemment bafouée. Jacques de Vitry raconte le fait suivant : Un usurier vient à mourir. Le curé refuse de l'ensevelir en terre chrétienne, mais sur les instances des parents et amis, il consent à placer le corps sur un âne et à l'enterrer là où l'animal le porterait. — C'est là évidemment une forme des " jugements de Dieu ". — Mais la bête intelligente n'alla ni à l'église ni au cimetière, mais se dirigea tout droit vers les fourches patibulaires où elle se débarrassa de son fardeau. La volonté de Dieu parut suffisamment exprimée, et on enterra le mécréant en cet endroit.

En punissant l'usure de différentes façons, l'ancienne société s'inspirait de la Bible. Moïse s'efforce déjà de prévenir le prêt illicite. Selon l'ancien droit germanique, l'usurier devait faire trois dimanches de suite le tour de l'église, l'eau bénite à la main, nu-pieds, vêtu de laine, et un chapeau *jaune* sur la tête. Ce chapeau s'appelait le *chapeau de juif* [1].

Rien d'étonnant donc, si les prédicateurs citaient des cas typiques de rapacité, qui valent bien l'exigence de Shylock dans le *Marchand de Venise* de SHAKESPEARE. Il parle de tel comte qui fut amené à vendre les rayons du soleil, pour cette raison que les gens qui louaient ses terres pour les cultiver, y faisaient également sécher des toiles ! (nº 79).

Cela ne rappelle-t-il pas l'histoire du louageur qui ayant loué un âne à un marchand, ne voulut pas permettre à celui-ci de se reposer à l'ombre de l'animal, vu qu'il avait loué l'animal et non l'ombre ? Cette facétie a été agréablement contée par Wieland dans ses *Abderiten*, c'est-à-dire les copèreries de la ville d'Abdère en Thrace ; mais j'ajouterai que les Grecs la connaissaient déjà [2].

***

A côté de ces anecdotes ayant souvent un caractère historique parce qu'elles se rapportent à des personnages historiques, nous trouvons de véritables *contes populaires*, dans le sens restreint du mot; c'est-à-dire qu'ils ne nomment plus les personnages, ni ne fixent le lieu où l'action est dite avoir eu lieu.

Telle est par exemple l'histoire des quatre plaisants échelonnés le long de la route, pour jouer une farce à un villageois qui mène son veau au marché. L'un après l'autre ils lui parlent de l'animal comme d'un chien. Le campagnard croit être l'objet d'un sortilège, et finit par abandonner son veau (nº 105). Cette histoire bien amusante se retrouve dans le folklore de différents pays européens et déjà dans l'Inde ancienne.

(1) V. MICHELET. *Origines du Droit français* p. 311.

(2) USSING. *Erziehung und Jugendunterricht bei den Griechen und Römern*. p. 55. Berlin 1885.

Nous retrouvons encore dans ce recueil le récit de Boccace dont La Fontaine a fait les *Oies du Frère Philippe*. Un jeune novice élevé dans l'ignorance du monde, voit pour la première fois des femmes. Sur la demande d'explications qu'il adresse à son Mentor, celui-ci lui répond, que ce sont des Oies.... Le prédicateur, ou M. Lecoy de la Marche, s'arrête là. Apparemment que la suite de l'histoire bien connue ne se prêtait plus à une leçon de morale.

Citons encore la légende de l'homme qui passe un espace de temps considérable à dormir, sans s'en rendre compte. Ce thème a été mis au théâtre sous le titre de *Rip! Rip!* d'après la rédaction charmante qu'en a faite l'auteur américain Washington Irving. Rip van Winkle, un colon hollandais sur l'Hudson, joue aux quilles avec des spectres, les anciens compagnons de l'explorateur Hudson, boit du genièvre avec eux et s'endort. Il dort pendant vingt ans, et revient dans son village où tout est changé. La légende se retrouve sur plus d'un point en Europe. La version de Jacques de Vitry (n° 31) se rapproche beaucoup de celle qui se raconte encore couramment en Flandre. Un moine s'enfonce dans une forêt et écoute le chant d'un oiseau; c'était l'*oiseau du paradis*. Quand il s'éveille de sa rêverie, il apprend, en rentrant au couvent, où il n'est reconnu de personne, qu'il a dormi pendant trois cents ans. Le prédicateur du moyen âge ajoute, pour l'édification de ses auditeurs : „ Alors „ enfin le bonhomme s'aperçut de la merveille que Dieu lui avait „ faite et sentit combien le temps devait paraître court aux hôtes „ du paradis. „

Une légende non moins curieuse qu'on trouve également dans ce recueil, c'est celle de la femme qui nourrit son mari emprisonné en lui donnant le sein, chaque fois qu'elle va le visiter. Le prisonnier, qui a été condamné à mourir de faim, continue à vivre, à la grande stupéfaction du seigneur qui finit par apprendre la vérité (n° 122).

Cette légende se trouve localisée à Gand [1]; elle y a même donné lieu au nom populaire de la prison communale du *Mammelokker*. A Gand, c'est la fille qui, sans être devenue mère, allaite son père : un miracle que le Ciel opéra pour récompenser son amour filial.

Comment cette légende, un thème favori du moyen âge, qui est déjà rapporté dans l'auteur latin Valère Maxime (V, 4) s'est-elle fixée à Gand? C'est ce qu'il ne nous a point été possible d'élucider.

Il faut se borner. Il y aurait cependant bien d'autres choses intéressantes à signaler dans ce recueil.

D'après ce que l'on voit, tout pouvait servir d'*exemplum* au moyen âge. Tantôt c'est une répartie fine ou plaisante; tantôt un beau trait de sagesse, de fermeté, ou de telle autre qualité portée à un haut

(1) WOLF, *Niederländische Sagen*, n° 529.

degré. L'anecdote dans ses différentes espèces, était donc fort en honneur déjà dans les siècles antérieurs.

Il n'y a pas de doute que ce ne soit bien des fois par l'intermédiaire des prédicateurs, que le souvenir de tel fait soit parvenu jusqu'à nous, que telle anecdote, en se fixant à un endroit déterminé, y soit devenue légende. La légende de la prison à Gand le prouve. La part des moines et prédicateurs dans la diffusion du trésor narratif traditionnel doit être très grande, et cette influence semble être en rapport inverse avec l'instruction, ou si l'on préfère, avec l'ignorance du peuple. Leurs *exempla* constituèrent plus tard le fond des recueils d'anecdotes, qui existaient déjà en grand nombre au 16e siècle. Si l'on accepte la théorie de la diffusion par des voies littéraires, c'est à des ouvrages de ce genre surtout qu'il faut accorder une grande importance.

Aug. GITTÉE.

BIBLIOGRAPHIE

HIPP. MARLOT, **Le merveilleux dans l'Auxois**, broch. petit in-8 de 56 p., chez l'auteur, à Cernois près Semur (Côte-d'Or). Prix : 1 fr. 50.

Les recherches de M. M. ont porté spécialement sur le sabbat, les cercles mystiques et les esprits frappeurs. Tout en causant — car ce travail ressemble fort à une chronique ou à une conférence — l'auteur signale quelques légendes du diable, du garou, des sorciers, etc. Notons que dans cette province, le sabbat est présidé par le diable sous la forme d'un bouc aux pieds fourchus et à 36 cornes. En parlant du diable, on dit couramment : le diable avec ses trente-six cornes. Aux environs de Semur, comme en notre pays wallon et ailleurs, " les ménagères n'osaient pas refuser l'aumône aux mendiants dont elles craignaient les maléfices : tarir le lait des vaches, empêcher la crême de se transformer en beurre, faire filer le lait, etc. (p. 10). A propos des sabbats, l'auteur rappelle (p. suiv.) que l'historien bourguignon Courtépée parle de réunions qu'à l'époque de Philippe-le-Bon, les habitants des campagnes faisaient dans l'obscurité au milieu des champs et où ils se livraient souvent aux pratiques les plus infâmes. De tels faits ont dû évidemment frapper l'imagination populaire ; ces gens étaient appelés Chevaliers de Ramons ou Ramasses — et là-bas, comme ici, un *ramon* c'est un balai : on dit proverbialement d'un homme connu par ses débauches " qu'il a rôti le balai ".

Ces détails prouvent que le fait historique, tout frappant qu'il puisse être, ne persiste chez le peuple que fortement " embelli " dans le sens d'une confirmation de ses croyances antérieures ou de son tour d'esprit.

M. M. s'étend longuement sur les cercles " mystiques " dont il signale plusieurs exemples dans le canton. Ainsi, à quelque distance du village de

Vic-de-Chassenay, on voit, depuis un temps immémorial, se dessiner sur l'herbe plus courte, moins fournie au printemps, comme brûlée dans l'été et l'automne, un cercle d'une régularité telle qu'on le croirait tracé au compas; son développement est d'une trentaine de mètres; tout auprès, avec un peu d'attention, on reconnaît deux cercles pareils, l'un très petit, et l'autre beaucoup plus grand, mais moins caractérisés cependant (p. 15). Comme bien l'on pense, ce lieu est illustré par la tradition: c'est là, dit-on, que se tient le sabbat de la contrée, et ce sont les sorcières dont le pied brûle l'herbe partout où il se pose. L'existence des cercles de sorcières a longtemps intrigué les esprits forts du pays, et ils en ont longtemps cherché la cause. M. M. a fini par savoir que cette cause n'est autre que la présence d'un certain champignon dont la partie souterraine, le *thalle* ou *mycelium*, se développant chaque année régulièrement dans tous les sens à la fois, épuise rapidement le sous-sol, et celui-ci finit par ne plus donner qu'une végétation maigre, rare et superficielle.

Je ne sais où j'avais déjà lu cette explication qui est d'ailleurs parfaitement plausible.

Les cercles de sorcières sont relativement fréquents. On connaît, notamment en Ecosse, en Allemagne, en France, de nombreuses légendes auxquelles ils ont donné naissance. Au pays wallon, on croit également que les sorcières brûlent l'herbe et stérilisent les champs où elles posent le pied. Cette superstition a même donné lieu, à Rocour (Liége), à un petit jeu facétieux que voici. Le jour consacré, vers minuit, de jeunes esprits forts s'assemblaient silencieusement le long des champs qui bordent le village et, se soulevant à l'aide d'une perche, de même que l'on fait pour sauter les ruisseaux, se laissaient retomber au beau milieu des " grains „ où ils piétinaient un cercle d'une certaine étendue. Cela fait, on sortait du champ par la même voie aérienne, et l'on s'en retournait en poussant les cris lugubres commandés par la circonstance. Le matin, les bonnes gens — qui ne pouvaient s'imaginer autre chose — se racontaient en frissonnant, que les *makralles* étaient venues là danser leurs rondes infernales, et qu'on les avait entendues !!

La brochure de M. M. se termine par le récit de quelques faits relatifs aux esprits frappeurs et aux maisons hantées. Il profite d'une certaine supercherie qu'il lui a été donné de dévoiler, pour faire valoir le caractère illusoire d'autres faits de cette nature, qui n'ont ordinairement avec le folklore, que des rapports très éloignés.

O. C.



MAI.

REVUES DE FOLKLORE.

Mélusine, *recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages* fondé par H. GAIDOZ et E. ROLLAND (1877-1887), et dirigé par Henri GAIDOZ. — Tome VII (1894-95). Livraisons bimestrielles in-4° de 16 p., dont 4 de garde. — Un an : 12 fr. 50 ; un n° 1 fr. 25.—Bureaux : 2, rue des Chantiers, Paris.

Revue des Traditions populaires, organe de la *Société*, dirigé par Paul SÉBILLOT. — 9e année; livraisons mensuelles 8° de 48 à 64 pages avec musique et dessins. — Un an : Belgique 17 fr.; pour les membres : 15 fr.; un n° 1 fr. 25. — Bureaux : 80, boulevard St-Marcel, Paris.

The Journal of American Folk-lore, organe de la *Society*. Directeur : William Wells NEWELL. — 7e année; fascicules trim. gd 8° de 80 p. — Un an : 4 sh.; pour les membres : 3 sh. — Bureaux : Cambridge, Mass., Etats-Unis.

Ons volksleven, *tijdschrift voor Taal, Volks- en Oudheidkunde*, dirigé par Jozef CORNELISSEN et J.-B.VERVLIET. — 6e année ; livraisons mensuelles pet. in-8° de 20 p.— Un an : 2 fr. 50.— L. Braeckmans, éditeur, à Brecht.

Zeitschrift des Vereins für Volkskunde, dirigée par Karl WEINHOLD. — 3e année ; fascicules trimestriels grand 8° de plus de 100 pages avec planches et grav.—Un an : mk. 12.—Direction, Hohenzollernstr. 10, Berlin,W.

Langues et dialectes, *revue trimestrielle*, dirigée par Tito ZANARDELLI. — 2e année ; livraisons 8° de 100 pages au moins. — Un an : Belgique, 10 fr.; Étranger, 12 fr.; un n° 3 fr. — Bureaux : rue du Pépin, 19, Bruxelles.

Dania, *tidsskrift for folkemal og folkeminder*, dirigée par Otto JESPERSEN et Kristoffer NYROP. — 3e année ; livraisons trimestrielles in-12 de 100 p. environ. Par an : 3 Kr. — Bureaux : Amalieveg, 4, Copenhague.

Sezatoarea, *revista pentru literatura si traditiuni populare*, dirigée par Artur GOROVEI. — 2e année ; livr. mensuelles de 24 p. in-8°. Par an : 5 lei. — Bureaux à Falticeni (Roumanie).

Rivista delle tradizioni popolari italiane, organe de la *Società Nazionale*. 1re année ; livr. mens. de 80 p. Un an : 20 fr.; pour les membres : 12 fr. Un n° fr. 1,50.— Direction : A. DE GUBERNATIS, via S. Martino al Macao, 11, Rome.

JOURNAUX WALLONS

La Marmite, *gazette originale*, [namuroise] paraissant le dimanche. 12e année. Bruxelles, 31, rue de la Violette. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr. 75. Un n° : 5 c.

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe, vèyant l' joû tos les dimègnes.* Rédacteur en chef : Alph. TILKIN. Paraît à Liége, rue Lambert-le-Bègue, 7. 7e année. Un an, 4 fr. 50. Six mois, 2 fr. 50. Un n° : 10 centimes.

Li Clabot, *hiltant totes les samaines.* Rédacteur en chef : Théophile BOVY. Liége, 201, rue de Hesbaye ; 2e année. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr. 75. Un n° : 5 c.

Le Tranchet, *journal français-wallon, démocratique, critique et littéraire* bi-mensuel. Directeur : Henri BARON, 33, rue de Fexhe, Liége. 1re année. 6 mois, 1 fr. 25. Un n° 10 centimes.

Li Hoûlo, a cessé de paraître le 8 mars.

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame.

Paraît le 13 de chaque mois en une livraison de 16 pages au moins, ornée de dessins inédits. Publie des études, relations, et documents relatifs à la littérature orale, aux croyances et usages, et à l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des reproductions d'images et d'objets populaires, des chansons avec les airs notés et des textes originaux de tous les dialectes avec traduction française. Chaque document porte la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc. S'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la rédaction, envois d'articles et de documents détachés, rectifications, etc. S'adresser de préférence à M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 184, rue de Campine, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs.

Les abonnements partent du premier nº de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS.

Prière aux personnes qui nous envoient des livres de bien vouloir indiquer, quand il y a lieu, le prix de leurs volumes.

Pitits âbions, cint rondais so totes sôres di tav'lais (Petites ombres, cent rondels sur toutes sortes de tableaux), par Jean BURY. Broch. pet. in-12 de 104 p. Chez l'auteur, 67, rue St-Gilles, Liége. Prix, 0.75.

Le scopélisme, par Victor CHAUVIN, prof. à l'Université de Liége. Extr. des *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique.* Bruxelles, Hayez, 1892.

Le folklore au pays wallon, par Jules LEMOINE. Un joli vol. in-12 de 156 pages, illustré par J. Heylemans. Gand, Vanderpoorten, éd., 18, rue de la Cuiller. Prix, 1 fr. 50.

Les types mélodiques dans la chanson populaire française, par Julien TIERSOT. Extr. de la *Rev. des trad. pop.* Broch. in-8º de 32 pages. Paris, Lechevalier, 39, quai des Grands Augustins.

Mostra etnografica siciliana di Palermo 1891-2, catalogue illustré, dressé par G. PITRÈ. — In-8º, titre en couleurs. Prix 4 fr. Palerme 1892.

Un vieux rite médical, par H. GAIDOZ. — Paris, Eug. Rolland, 1892. — 1 vol. in-8º écu, prix 4 francs.

Recherches ethnographiques sur la salive et le crachat, par Cam. de MENSIGNAC.— Bordeaux, A. Bellier et Cie, 1892.— Broch. in-8º.

Des presses de H. Vaillant-Carmanne, rue St-Adalbert, 8, Liége.

WALLONIA

AvG. Dy

2e ANNÉE 13 juin 1894 No 6.

SOMMAIRE



LIÉGE

Administration : 88, rue Bonne-Nouvelle
Rédaction : 184, rue de Campine

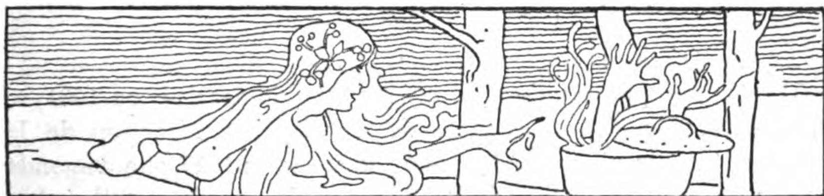
La Revue paraît le 13 de chaque mois
Un numéro : 30 centimes.

AVIS.

1. Notre libraire correspondant de Verviers, M. Delrez, précédemment rue Sècheval, informe ses clients qu'il vient de transférer son domicile rue Spintay, nº 42, même ville.

2. Nous profitons de l'occasion pour annoncer que nous faisons également le dépôt de la Revue à la librairie Lorquet, 2, rue des Foxhalles, à Hodimont.

Voir 3e page de la couverture, annonce de la revue flamande *Volskunde* et de *Review of Folk-lore.*



LES BEOTIENS DE STEMBERT



Les Dinantais ne sont pas, au pays de Liége, les seuls Béotiens au détriment desquels la verve caustique de nos ancêtres s'est manifestée d'une manière systématique. Au pays de Verviers, les petits contes facétieux qu'ailleurs on nomme « copèreries » sont localisés en grand nombre chez les *Stinburkèng*, habitants de Stembert.

Déjà le grave Detrooz [1] signale en ces termes la situation des Stembertois dans la tradition populaire des environs de Verviers :

« Les habitants de cette commune, dit-il, étaient réputés *ancien-* « *nement* pour les meilleurs gens possible, mais... de la plus grande « simplicité ; ce qui les faisait couvrir de ridicule. »

Cette assertion, cruelle en sa concision, n'est pas seulement exagérée, comme on a bien voulu le dire. Detrooz nous semble avoir reporté trop loin l'origine de ces traits caustiques.

Entendons-nous. Les béotiana sont de tous les temps et de toutes les provinces. On les retrouve de ci de là presque identiques quant au fond, ne différant que par la précision ou l'excellence des détails, et surtout par le nom même des Béotiens.

Ce qu'il faut contester dans cette phrase si connue et célèbre... à Verviers, c'est le mot que j'ai souligné. Ce mot pourrait faire croire que la réputation de naïveté octroyée satiriquement aux Stembertois — et, par conséquent, la localisation d'historiettes à l'appui — remonte aux temps les plus reculés.

(1) *Histoire du Marquisat de Franchimont, et particulièrement de la ville de Vervier* (sic) *et de ses fabriques* Liége, 1809, 2 vol. 8°, tome I, p. 126.

Le folkloriste ne doit pas s'y tromper.

Il est vrai que Stembert, élevé au rang de paroisse en 1591, se trouva reléguée dans le ban de Verviers lors do l'érection de la communauté en ville, en 1651 ; que peu après, en 1655, elle demanda et obtint le droit d'être administrée par des magistrats élus chez elle et par elle. Mais cette conquête de l'autonomie de Stembert n'eut rien de bruyant et elle laissa froids les gens de Verviers; elle ne leur porta nullement ombrage et les citadins, qui du reste s'étaient toujours fort peu occupés de leur « faubourg », firent preuve en cette affaire de la plus complète indifférence.

Aussi bien, il est vrai que dès le Xe siècle, date de l'apparition de l'industrie drapière dans le pays, Stembert y participa à côté de la grande ville, spécialement pour le travail à demi-façon, c'est-à-dire la tonte, le triage et le tissage des laines. Mais cette communauté très partielle d'industrie entre Verviétois et *Stinburkèng* n'était pas de nature à faire naître la moindre rivalité. La logique et l'histoire en témoignent.

Jusqu'au début du dernier siècle, la grande ville et le petit village vécurent donc dans la plus parfaite union. Et rien ne put inviter la première à regarder d'un air sarcastique sa minuscule voisine.

Seulement, il n'en fut pas de même par la suite. Des faits graves éveillèrent une animosité très compréhensible. Il s'éleva de longues querelles entre les citadins et les paysans, touchant des intérêts très chers à ces derniers. Les Stembertois soutinrent énergiquement les droits de leurs tisserands à façon contre les fabricants de la ville; cela devint une véritable émeute et les choses allèrent si loin qu'une troupe liégeoise fut envoyée pour rétablir l'ordre — au détriment de nos braves Stembertois, qui eurent tort, officiellement, sur toute la ligne et, pour tout dire, furent complètement sacrifiés.[1]

Ces malheureuses querelles et leur issue plus malheureuse encore sont, à notre avis, la seule cause — *væ victis* — de l'humeur satirique déchaînée par Verviers sur Stembert. C'est à cette époque que doivent être reportées les premières localisations des jocrisseries que je vais relater.

Cela posé, on pourra s'étonner que Detrooz ait pu trouver amusant, en Verviétois pur-sang qu'il était, de signaler la prétendue « sim-

(1) Pour les détails, voir mes *Recherches historiques sur Stembert et Heusy*, Verviers, 1890, pp. 95 à 100. — [Un compte-rendu a été publié dans notre premier vol. p. 175 — O. C.]

plicité » des gens de Stembert, mais on concevra aisément qu'il ne se soit pas donné la peine d'aller au fond des choses.

Les origines du folklore ont toujours préoccupé fort peu les historiens, même ceux chez qui l'on a pu constater une certaine humeur fantaisiste. A l'époque où celui-ci écrivait son *Histoire*, la querelle dont j'ai parlé était assez récente; cependant, il est bien convenu que l'origine des traditions « se perd dans la nuit des temps ». Notre brave historiographe ne pouvait deviner d'ailleurs que les folkloristes d'à présent auraient de bonnes raisons pour croire que les petites drôleries qu'on débite sur Stembert n'ont de Stembertois que le nom.

On sait que la première de celles qu'on va lire se raconte également sur les *Copères* [1], ainsi qu'une foule d'autres. La dernière, qui est sans contredit l'une des plus curieuses [2], est tout aussi connue en France : l'on attribue notamment l'aventure aux bonnes gens de Buncey (Côte-d'or) [3]. Il serait trop aisé de multiplier ces rapprochements, et j'espère que mes sages lecteurs me feront grâce du reste.

Voici donc quelques récits recueillis sur les lieux. Je n'ignore pas qu'il en est d'autres, mais il faut se borner... et puis, peut-être seraient-ils un peu plus difficiles à relater ici.

1. *LA CROIX TROP HAUTE.*

Une procession de Stembertois se rendaient en pèlerinage à l'église des Récollets, à Verviers.

Le sacristain qui ouvrait la marche, portait verticalement la plus belle et la plus haute des croix de la paroisse.

Il arrive à la porte de Heusy. La partie supérieure de l'emblème religieux butte contre le linteau de la porte. L'homme recule interloqué. Il essaie d'avancer à plusieurs reprises, mais la croix est trop haute.

Grand émoi parmi les pèlerins. Ils se consultent.

De commun accord, ils retournent sur leurs pas, convaincus qu'il est impossible d'entrer dans Verviers et qu'il faudra choisir une croix plus courte pour le prochain voyage.

(1) *Wallonia*, I, 185.

(2) On en connaît une version littéraire, notablement « arrangée », due à M. V. Poulet (de Verviers) et intitulée *Li foyan èterré*. Voir *Bull. de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, III (1860) p. 361 ss. Dans le courant de son *rimai* « poème », l'auteur rappelle le sujet des contes 3 et 6 (début) ci-après.

(3) Cf. *Rev. des trad. popul.* V, 305.

2. *LE CHAT DANS L'ARMOIRE.*

Désolée des ravages que les souris faisaient parmi ses provisions, une bonne femme de Stembert voulut y mettre un terme.

Elle s'en fut chez sa voisine et la pria de lui prêter son chat.

La voisine acquiesça et notre bonne femme enferma l'animal dans l'armoire.

Seulement, pour qu'il pût voir l'arrivée des cohortes ennemies, elle disposa, près de lui, une *lamponette* allumée et pleine d'huile...

3. *LA LUNE A STEMBERT.*

Par un beau soir d'été, quelques *Stinburkèng* prenaient le frais au bord de l'étang principal du village. Leur attention fut attirée par la lune qui se mirait dans les eaux du vivier.

— Tiens, dit l'un d'eux, la lune est tombée dans l'étang. Elle se noiera bien sûr. Il faut la repêcher.

La bande se met en quête des engins nécessaires. Le temps pressait, on prit les premiers venus — c'est-à-dire de fort solides paniers.

On se met en besogne. On s'évertue.

Un Verviétois vient à passer.

— *Cumèng*, dit-il, *vos n' savez nê qu' po pèhî l' leune i faut one banse sins cou?*

— *Est-ce veûr?*

— *Dju v's èl dit.*

On défonce les *mannes* et l'on recommence à pêcher de plus belle.

Tout à coup un épais nuage cache la lune.

Or, au même moment, un fermier de l'endroit baignait son cheval. Les pêcheurs lui dirent que l'animal avait bu la lune, puisqu'on ne la voyait plus, et qu'il faudrait bien le tuer.

Le fermier se laissa convaincre et déjà l'on décidait le genre de mort du pauvre cheval, quand l'astre apparut de nouveau dans les eaux.

Alors, avec un ensemble concluant, les amis se dirent que la lune s'était cachée au fond de l'eau, parce qu'elle avait eu peur du cheval!

4. *DE DROLES DE SEMAILLES.*

Deux Verviétois qui se promenaient dans Stembert virent un habitant en train de faire dans son jardin un “ parc „ d'aiguilles.

Il accomplissait cette besogne avec un soin particulier.

Les deux amis se gaussèrent du paysan, qui, sans émotion:

— Vous riez? leur dit-il, venez voir l'an prochain, j'aurai là de solides barres de fer, et vous serez bien attrapés!

5. *LES OISEAUX ENVOLÉS.*

Un fermier cueillait des cerises sous l'œil curieux de son fils, jeune gamin de bel âge. L'enfant s'amusait à voir les nuées de moineaux qui s'en allaient, venaient et repartaient encore.

— Papa, s'écria-t-il à un moment donné, comment donc faut-il faire pour attraper tous ces oiseaux?

Et le père répondit :

Sère lu hauhai,	Ferme la barrière,
Grand sot,	Grand fou,
Tè l's aurè tos!	Tu les auras tous!

6. *L'ÉGLISE DE STEMBERT.*

Le temple de la paroisse subit en 1773 des travaux importants de restauration. Seulement, le chœur n'est pas dans le plan général de l'église ; il en résulte que l'un des coins est un peu avancé hors de l'alignement.

Les Verviétois expliquent ainsi le fait de cette bévue :

Ils prétendent que les maçons ont trouvé sur le sol... l'un de ces dépôts malodorants que le peuple appelle « des nids de plaque-à-terre ». Et comme ils n'avaient pas l'autorisation de déplacer ce « nid », on fut bien obligé de bâtir à côté.

C'est pour cela que le chœur est en *biscwernette !...*

A propos de la construction de l'église, on raconte une autre anecdote plus corsée... et plus polie aussi.

Il paraît que les Stembertois s'étaient bien gardés d'aller à Verviers choisir un architecte, l'entrepreneur et les ouvriers nécessaires. Ils n'avaient voulu se servir que de gens de l'endroit. Nos braves *Stinburkèng* s'étaient mis à la besogne et il en résulta un fort bel édifice : murs excellents, porte en chêne, toit en ardoise, clocher superbe, etc.; bref, c'était une « vraie » église.

Seulement, quand on voulut la consacrer, on s'aperçut qu'on n'y voyait goutte.

Consternation générale.

Passe un Verviétois qui trouve de suite, naturellement :

— *I n'a nè dè djoû? Bé, c'è qu'on 'nn'a nè mèttou. I faut 'nnè pwèrter d'vèng.*

L'idée est trouvée excellente. On réquisitionne les sceaux, les marmites, les *mannes* et les paniers, en un mot, tous les récipients capables de contenir « du jour ». Et l'on se met en besogne.

Soins inutiles : le « jour » s'enfuyait par les trous.

Après bien des recherches, on parvint à découvrir une sorte de malle que l'on amena triomphalement sur la place. Après l'avoir ouverte toute grande, on attendit que le soleil voulut bien y envoyer toute la lumière possible, puis, d'un coup sec, *on r'klappa l' covièque* et l'on tourna la clef.

Encore une fois, bernique. La malle était fendue.

Désespérés, les Stembertois se fâchent, prennent à partie les chefs du village, et bourgmestre, échevins, conseillers, se voient enfermés dans la maison commune par les braves citoyens ameutés. On leur dit qu'ils recouvreront la liberté quand ils auront trouvé le moyen d'éclairer le lieu saint.

Après de longues conférences, les édiles commençaient à se désespérer quand l'un d'eux — « qui avait fait ses classes à Verviers » — trouva subitement le moyen.

— *I faut drovi les finiesses* !

Ouvrir les fenêtres ! C'était ma foi bien simple.

La foule tumultueuse se précipita vers l'église et alors...

Alors on aperçut que... l'on avait oublié les fenêtres !

7. *LES TORTIONNAIRES.*

Un notable du village possédait un immense jardin où depuis bien des jours, un être mystérieux et insaisissable commettait des déprédations extraordinaires. Les plates-bandes étaient bouleversées, les semis défoncés, les épinards retournés... bref, c'était une véritable calamité pour les légumes du brave manant.

Vous pensez s'il était furieux ! Il fit le guet, avec un zèle si attentif, qu'il parvint à saisir le monstre.

Une taupe ! vivante ! !

Ce fut un événement dans la commune; chacun voulut voir, de ses yeux voir l'animal étrange et monstrueux — avec les *p'tits hopai d' terre qui boutit.*

On se réjouit fort de la capture et l'on trouva que la mort seule était capable d'expier ses forfaits. On chercha longuement et l'on discuta, sans se mettre d'accord sur le genre de torture. Il fallait quelque chose d'inédit. Le Conseil communal porta l'affaire à l'ordre du jour et s'assembla d'urgence. On vit des honorables proposer des châtiments féroces, des supplices raffinés et cruels, sans rallier la majorité de la haute assemblée.

Le maïeur eut l'honneur de trouver une idée superbe.

Il proposa — puisqu'il fallait se bien venger — d'enterrer la taupe vivante.

Un hourra d'enthousiasme accueillit cette motion, et c'est en grande pompe, solennellement et officiellement, que la taupe y passa.

Arthur FASSIN.





PRONOSTICS SUR LE TEMPS,

en vogue aux environs de Nivelles.

Signes de pluie.

1. Quand, par un temps calme, on entend le bruit que font les *caïotteux* « carriers » d'Arquennes ou de Feluy, villages voisins de Nivelles.

2. Si l'on entend la cloche d'un de ces deux villages ou l'*hûleau* [1] d'une de leurs carrières.

3. Pendant l'été, lorsque les égouts exhalent une odeur plus forte que d'habitude.

4. Un arc-en-ciel ou un double arc-en-ciel annonce toujours une période de pluie.

5. Il en est de même des halos qui se forment autour du soleil ou de la lune.

6. Quand la lune est voilée, ou qu'il pleut lorsque le soleil luit, c'est le présage d'une longue période de pluie. On dit aussi :

Quand i pieut et qu'i r'lû
Les sourcières dansont à Felû (Feluy).

Quand, après une pluie, le soleil ne reprend pas son éclat, quand il reste très pâle, on dit qu'*el solèie a in r'gard dè serdjent;* c'est là le présage d'une pluie persistante. On dit encore, par analogie avec le distique précédent :

Quand l' soleil est blatche (pâle)
Les sourcières dansont à Manatche (Manage).

(1) Le *huleau* est un engin adapté à la chaudière d'une machine, et qui, actionné par un jet de vapeur, donne une sorte de hurlement qui sert de signal.

Le *huleau* des carrières d'Arquennes et de Feluy annonce l'heure du commencement et de la cessation du travail.

7. Il en est de même lorsque la pluie *fumèye* et qu'en tombant elle forme des bulles sur l'eau.

Quand i pieu à gros bouïons
I pieura chix s'mennes t'au long.

8. C'est aussi un signe de pluie, quand le sel, ou le pavement d'un vestibule devient humide.

9. Lorsque les cors aux pieds (*agasse*) deviennent plus douloureux.

10. Lorsque la suie se détache des cheminées.

11. Lorsque le poële fume, *qué l' vint r'cache* « que le vent rechasse, fait revenir la fumée. »

12. Ou que les poules se roulent dans la poussière.

13. Lorsque le coq chante la nuit, c'est-à-dire entre dix heures du soir et deux heures du matin.

14. Si les bœufs en pâture se rassemblent dans un même endroit quelconque.

15. Lorsque les hirondelles rasent la surface de la terre.

16. Quand le limaçon emporte de la terre sur sa queue.

17. Quand le chat se lave plusieurs fois par jour, en passant souvent la patte au-dessus de l'oreille.

18. Quand les moineaux se rapprochent des maisons.

19. Quand les pigeons ou les poules restent exposés à la pluie, celle-ci persistera.

20. C'est signe de pluie également quand les poules *sè spèpiont* « se grattent » en-dessous des ailes.

Signes de vent.

1. Quand le chien gratte les parois de son chenil, les bonnes gens disent que l'on aura du vent.

2. L'apparition de nuages rougeâtres à l'ouest, est interprétée dans le même sens.

3. Le ciel moutonné amène du vent et de la pluie. On connaît le joli dicton :

Ciel bédoté et feumme fardée
Enn' sont nî d'enn' longue durée.

Signes d'orage.

1. L'apparition des moucherons, appelés « mouchettes d'orage », qui s'attachent à la peau de l'homme.

2. Lorsque les mouches sont importunes.

Signes de beau temps.

1. Lorsque la fumée sortant des cheminées se dirige vers le ciel en ligne verticale.

2. L'absence de vent et de nuages, ou le vent du nord, annonce un temps beau et durable.

3. Lorsque la flamme du foyer est tranquille.

4. Lorsque les chauves-souris sortent le soir en grand nombre.

5. Les rassemblements, le soir, des mouches appelées vulgairement *cousins* (éphémères), annoncent une période de beau temps.

6. Quand le limaçon porte de l'herbe sur sa queue.

7. Quand les corbeaux croassent le matin.

8. Quand les grenouilles coassent le soir.

9. Lorsque la rosée est forte.

10. Les éclairs, le soir, lorsqu'il n'y a pas de nuage.

11. *A l' grande procession* (le jour du St-Sacrement) *quand les djonkûre* (joncs semés sur le parcours du cortège) *flanichont* (se flétrissent), *i fra boû fêner* (on aura du beau temps pour la fenaison). C'est donc le signe d'une longue période de beaux jours.

Temps sec.

1. Quand le vent est au nord-est (en bise) la veille de la fête de Pâques, il ne changera pas avant la Pentecôte.

2. Lorsqu'on entend la cloche de l'église de Baulers, village voisin de Nivelles, le temps sec persistera.

Signes de gelée.

1. Quand il neige sur la boue, il gèlera bientôt.

Dè l' neidje dsus dé l' broue
Dè l' djèlée avant twè djou.

2. De nombreux brouillards en mars annoncent les gelées de mai, à la date correspondante.

Brouillards dé mars,
Djèlées dé mai.

3. Quand le chat se chauffe le dos, une gelée se prépare.

Edouard PARMENTIER.
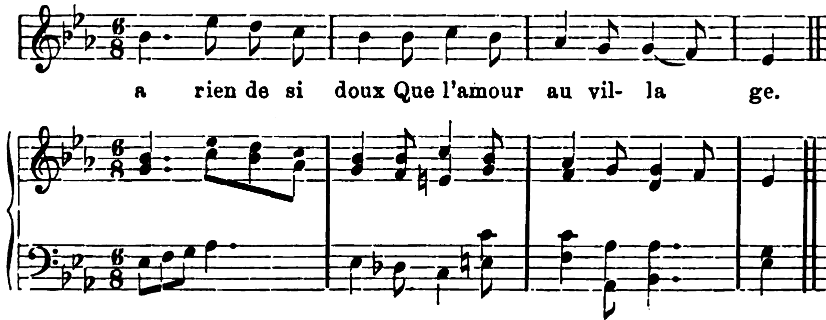


L'AMOUR AU VILLAGE,

CRAMIGNON LIÉGEOIS.

Chant

Piano

L'autre jour en me prome- nant, L'autre jour en me prome- nant, Je rencontrai le dieu d'a- mour De- dans ce vert bo- cage. Il n'y



2.

Je rencontrai le dieu d'amour
Il me tint un si beau discours
Dedans ce vert bocage
Il n'y a rien de si beau
Que l'amour au village.

3.

Il me tint un si beau discours :
Fillettes, n'allez pas à la cour!
Dedans ce vert bocage
Il n'y a, *etc.*

4.

Fillettes, n'allez pas à la cour
Les gentilshom' vous f'ront l'amour
Dedans ce vert bocage
Il n'y a, *etc.*

5.

Les gentilshom' vous f'ront l'amour
Vous y perdrez tous vos atours
Dedans ce vert bocage
Il n'y a, *etc.*

6.

Vous y perdrez tous vos atours,
L'amour de cour ne dure qu'un jour
Dedans ce vert bocage
Il n'y a, *etc.*

7.

L'amour de cour ne dure qu'un jour
Mais le mien durera toujours
Dedans ce vert bocage
Il n'y a, *etc.*

8.

Mais le mien durera toujours
Jusqu'à la fin de tous les jours.
Dedans ce vert bocage
Il n'y a, *etc.*

9.

Jusqu'à la fin de tous les jours
Fillettes, n'allez pas à la cour!
Dedans ce vert bocage
Il n'y a rien de si doux
Que l'amour au village.

Air et paroles recueillis à Vottem. Le *Recueil d'airs de crâmignons*, Liége, in-8°, 1889, donne p. 32 un texte moins complet sur un air à peu près identique. Cf. aussi p. 435. — L'accompagnement est extrait d'un petit manuscrit anonyme, communiqué par M. Clément DEOM.

O. C.



PETITES FABLES

1. — La grenouille et le limaçon.

Un jour, la grenouille se moqua de la sage lenteur du limaçon et lui proposa une gageure. Elle paria qu'elle arriverait avant lui à Luxembourg.

Le limaçon, gravement, soutint le pari.

Les voilà donc en voyage.

La grenouille eut bientôt fait de devancer son rival. Mais, lorsqu'elle fut arrivée près de la ville, elle se trouva en présence d'une barrière en planches, traversant la route. La grenouille eut beau sauter, elle ne put franchir cet obstacle.

Le limaçon à son tour arriva, longtemps après la grenouille, au point où celle-ci avait dû s'arrêter. Et, sans effort, il monta et redescendit la barrière.

De sorte que la grenouille perdit le pari, et le limaçon empocha les enjeux.

Morale : *Qui va doux, va lon.*

Conté par Thomas Marcx, tailleur à Wardin (Bastogne).

Alfred HAROU.

2. — Le renard et le coq.

É r'nard awo fait é djou l' rinconte d'é coq; é i s' mett' à d'viser.

— Combe sais-t' de tours? sti le r'nard.

— Ah! sti l' coq, d'in sais tois.

Eié ti?

— Mi, sti le r'nard, d'in sais soixante-tois.

— Vions é pau çu qu' tou sais fé, sti l' coq.

— Aspwèf' é pau, sti le r'nard.

Adon l' coq a frumé é zié éié canta d' tous ses forces.

Me il awo frumé l' zié qu'é dou costé dou r'nard.

Eié le r'nard l'attrapa pa s' goïé éié d'zerta avec li.

L' proprietaire dou coq s'a mis à couri éié à crier:

Un renard avait fait un jour la rencontre d'un coq; et ils se mirent à causer.

— Combien sais-tu de tours? dit-*il* le renard.

— Ah! dit le coq, j'en sais trois. Et toi?

— Moi, dit le renard, j'en sais soixante-trois.

— Voyons un peu ce que tu sais faire, dit le coq.

— Essaye un peu, dit le renard.

Alors le coq ferma un œil et chanta de toutes ses forces.

Mais il avait fermé l'œil qui était du côté du renard.

Et le renard l'attrapa par le cou et *déserta* (se sauva) avec lui.

Le propriétaire du coq s'est mis à courir et à crier:

— Vè-t' bien laicher là m' coq, c'è-st à mi!

— Me, responds li qu' tou m'a acaté, sti l' coq au r'nard.

Le r'nard wèf' s' bouche pou ascouter l' coq, qu'in profita pou s'involer d'sus l'two d'èn maison.

Arrivé doulà, l' coq fruma è zié èié canta l' pus haut qu'il a sauïu.

Vous viez d'ci l' visache dou r'nard!!

—Veux-tu bien laisser là mon coq, c'est à moi!

— Mais, réponds-lui que tu m'as acheté, dit le coq au renard.

Le renard ouvrit la bouche pour *écouter* le (obéir au) coq, qui en profita pour s'envoler sur le toit d'une maison.

Arrivé là, le coq ferma un œil et chanta le plus haut qu'il a pu.

Vous voyez d'ici le visage du renard!!

Extrait du journal *le Farceur*, de Wasmes, n° du 22 avril.— Voir dans notre tome I, p. 36, une fable ardennaise où le renard est dupé d'une façon analogue par l'écureuil.

3. — « On n' wasse pus rire. »

Gn'aveuve on leup qu'aveuve trové on djambon.

Comme i moreuve di fwin : " Bonne affaire! " di-st i, et il è mougne li mutan.

Après awè bin mougnî, i lait là l'aute mutan et il èva.

Arrivé quéques heures pus lon, i s'assit d'sos one aube.

Sus l'aube gn'aveuve one homme en train d' côper des coches.

— Waite, di-st i l' leup, si dj'aveuve pris l'aute mutan avou mi, ça m'freuve bin plaigi, à c't heure.

« Dji vôreuve, tèlmint dj'a stî biesse, qui m' queuwe sèreuve côpée au rez do cul! »

Li cia qu'esteuve sus l'aube, lache li fiermint, et li côpe jusse li queuwe au rez do cul.

— Bin, di-st i l' leup tot pelté, on n'wasse pus rin dire po rire, eh! vaici!..

Il y avait une fois un loup qui avait trouvé un jambon.

Comme il mourait de faim : « Bonne affaire! » dit-il, et il en mange la moitié.

Après avoir bien mangé, il laisse l'autre moitié et s'en va.

Arrivé quelques heures plus loin, il s'assied sous un arbre.

Sur l'arbre, il y avait un homme en train de couper des branches.

— Vois, dit le loup, si j'avais pris l'autre moitié avec moi, ça me ferait bien plaisir, maintenant.

« Je voudrais, tant j'ai été bête, que ma queue serait coupée au rez du derrière. »

Celui qui était sur l'arbre lâche le courbet, et lui coupe juste la queue au rez du derrière.

— Ben, dit le loup tout décontenancé, on n'ose plus dire le mot pour rire, eh! ici!...

Extrait de *La Marmite*, n° du 13 mai 1894.

O. C.

LA SAINT-GRÉGOIRE.

III.

A Eprave, en Famenne.



DANS ce village, voisin de la jolie ville de Rochefort, la date du 12 mars était, il y a quelque vingt ans, attendue avec impatience par les petits garçons. Ils se réunissaient dès le matin et l'un d'eux, habillé en Saint Grégoire, portant une crosse garnie d'une bourse, dirigeait la petite troupe dans sa promenade à travers les rue de la localité. Les autres bambins recueillaient les dons en nature, œufs, farine, lard, etc.; la bourse était destinée à serrer l'argent reçu pendant la tournée.

Les petits collecteurs s'arrêtaient à chaque porte. Saint Grégoire n'oubliait pas de souhaiter aux personnes généreuses, une réussite complète de leurs semailles d'oignons, et le contraire aux gens qui n'accueillaient pas favorablement la demande.

La promenade terminée, les enfants se rassemblaient chez les parents du petit évêque. Là, on préparait des gauffres avec le produit de la collecte, et l'on en faisait un régal.

Les mêmes détails se reproduisaient à la Ste-Gertrude pour les fillettes; elles se costumaient en blanc, faisaient le tour du village et terminaient la journée par un petit banquet.

Henri SIMON.

. IV.

A Herstal.

Dans sa remarquable Notice wallonne [1] sur les anciennes écoles primaires du pays de Liége, Henri Forir (1784-1862) donne les détails suivants sur la fête telle qu'elle se pratiquait à Herstal à la fin du siècle dernier.

Saint Grégoire, dit-il, était le patron des maîtres d'école. C'était congé le jour de sa fête. Chaque écolier endossait ses habits de dimanche et, souvent, étrennait *ine noûve mousseûre.* Il recevait une « bannière », c'est-à-dire une baguette garnie de mousse avec

(1) *Notice wallonne sur les anciennes écoles primaires*, par H. FORIR. *Bull. de la Soc. liég. de litt. wall.* Liége 1862, t. IV, 2e partie, p. 66-73.

des *ging-gong*, sorte de petits clinquants. On faisait une petite procession dans le faubourg, puis on allait entendre la messe à la chapelle de *Saint-z-Oremus* [1]. Après la cérémonie, la femme du maître d'école offrait aux enfants du café avec des *pan'hais*, petits gâteaux de deux liards, trois centimes.

On sent bien, ajoute le bon Forir, que les parents payaient tout cela, et que le profit n'était pas de leur côté....

Ces détails viennent confirmer ce que j'ai dit des coutumes scolaires de la St-Grégoire qui devaient, au commencement de ce siècle, être générales dans tout le pays de Liége et de Namur.

O. C.

NOTES ET ENQUÊTES.

8. **Buveurs et cabarets.** — On prépare pour la *Revue* un recueil des traditions relatives aux cabarets (vieilles enseignes, jeux de cabarets, placards et inscriptions murales, etc.), sur les beuveries (noms du petit verre, manière de trinquer, etc.), et sur les buveurs (facéties, chansons, remèdes, etc.). Prière d'adresser les notes au directeur de *Wallonia*.

9. **La femme aux trois yeux.** — « On a répandu le bruit à Cuesmes (Borinage) qu'une femme munie d'un troisième œil parcourait la commune et prédisait que la houillère la plus importante du « Levant-Flénu », le n° 79, devait être anéantie par une terrible inondation souterraine. La fatale nouvelle, se répandant avec une rapidité extraordinaire a mis dans un profond émoi tous les esprits faibles du village. Beaucoup d'ouvriers sont tellement impressionnés qu'ils n'osent plus descendre dans le puits maudit et l'on affirme même qu'à la date indiquée le chômage sera presque complet à cette fosse. » (*Journal Franklin* du 11 février 1894.)

Il est peu probable que « la femme à trois yeux » ait été imaginée pour la circonstance. Ce n'est sans doute que la réapparition d'une femme mythique analogue à « la petite femme blanche » bien connue à Liége et qui annonçait la mort sur le seuil des maisons où elle venait s'accroupir la nuit.

Les Borains ont des traditions extrêmement curieuses et, si l'on peut dire, originales, comme leur langage. Il est regrettable qu'aucun folkloriste n'ait encore exploré cette région d'une manière approfondie. Nul doute qu'on n'y retrouve bien des coutumes et croyances primitives, comme celle de *l'Alion*, dont il a été parlé dans notre tome I, p. 125, et qui n'a rien d'analogue, croyons-nous, dans les autres contrées wallonnes.

[1] St-Oremus, lisez St-Erasme, en latin *Erasmus*. Il sera parlé prochainement de cette chapelle célèbre autrefois par un pèlerinage.

Nos lecteurs savent qu'un journal en dialecte, *le Farceur*, vient de paraître à Wasmes. Cette feuille paraît venir à son heure et semble destinée à soutenir l'éveil d'un certain mouvement littéraire, si nous en jugeons par des essais de chansons, de nouvelles et de comédies parues sous des signatures diverses. Ses rédacteurs sont tout désignés pour ouvrir l'enquête que nous réclamons. Sans s'en apercevoir peut-être, ils ont déjà publié des traditions, notamment le joli conte que nous reproduisons dans ce numéro. Nous serions heureux si notre confrère accordait une part de ses colonnes au folklore borain, et nous apportait de temps à autre une tradition notée d'une manière aussi intelligente que le conte du Coq et du Renard.

10. **Le jeu de loto.** — Ce jeu, très populaire au pays wallon, prête à diverses sortes de facéties. L'une d'entre elles consiste, pour celui qui tient le sac, à nommer les numéros en un flamand plus ou moins authentique, dans le but d'interloquer les partenaires. Souvent aussi, on désigne les dés sous des formules baroques et tout à fait populaires, tirées de jeux de mots ou de la configuration des chiffres. Elles rappellent même quelques idées attachées aux nombres. Le n° 13, par exemple, s'appelle toujours *point Djudas*.

Voici quelques autres dénominations populaires.

Le n° 1 s'appelle *li p'tit cadet* ou bien *l'bidet;* le chiffre 2, c'est *li p'tite cane*, le nombre 20, *li cane et si oû* (son œuf), et 22, *les deux canes so l'aiwe* (sur l'eau). Le 4 rappelle plus ou moins *li tchapai dè commissaire,* et le chiffre 8, une paire de *lunettes*. A Huy, on ne nomme jamais 11 sans ajouter *so s'ponse*; à Liége, on est plus poli, et l'on considère ces deux chiffres comme figurant *les deux madames*. Le nom du nombre 12 donne l'occasion aux galants de désigner la « douce » Marie, ou Marguerite ou bien Jeannette présente au jeu. S'il y a une Thérèse à la table, on fera à toute occasion le jeux de mots sur « treize », ou bien l'on dira, en lorgnant la jeune fille : *trasse*, *po-z-aller à cabasse* « pour aller à paniers », bras-dessus, bras-dessous. Aux yeux de nos joueurs, le 33 représente toujours *les deux croufieux* (bossus); le 77 s'appelle *les deux hawais* (houes), 88, *les deux lunettes* et 26 *li qwâtron*. Le 69 se nomme régulièrement à Liége : *quowe* (queue) *è haut, quowe è bas*; et à Wavre *cu d'zeu, cu d'zo.*

Le 48 rappelle aux vieux soldats « la grosse pièce ». Quant au 90, c'est *l'vîx papa* ou bien *l'pus vîx dè sètche* (du sac). *O. C.*



JUIN.

REVUES DE FOLKLORE.

Mélusine, *recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages* fondé par H. GAIDOZ et E. ROLLAND (1877-1887), et dirigé par Henri GAIDOZ. — Tome VII (1894-95). Livraisons bimestrielles in-4° de 16 p., dont 4 de garde. Un an : 12 fr. 50 ; un n° 1 fr. 25.—Bureaux : 2, rue des Chantiers, Paris.

Revue des Traditions populaires, organe de la *Société*, dirigé par Paul SÉBILLOT. — 9e année; livraisons mensuelles 8° de 48 à 64 pages avec musique et dessins. — Un an : Belgique 17 fr.; pour les membres : 15 fr.; un n° 1 fr. 25. — Bureaux : 80, boulevard St-Marcel, Paris.

The Journal of American Folk-lore, organe de la *Society*. Directeur : William Wells NEWELL. — 7e année; fascicules trim. gd 8° de 80 p. — Un an : 4 sh.; pour les membres : 3 sh. — Bureaux : Cambridge, Mass., Etats-Unis.

Volkskunde, *tijdschrift voor nederlandsche folklore*, dirigé par Pol DE MONT et A. DE COCK [ce dernier remplace M. Auguste GITTÉE, qui a cessé d'appartenir à la revue]. — 7e année. Livr. mens. pet. in-8° de 16 p. Un an : 3 fr. Hoste, éd., Veldstraat, 49, à Gand.

Ons volksleven, *tijdschrift voor Taal, Volks- en Oudheidkunde*, dirigé par Jozef CORNELISSEN et J.-B. VERVLIET. — 6e année; livraisons mensuelles pet. in-8° de 20 p.— Un an : 2 fr. 50.— L. Braeckmans, éditeur, à Brecht.

Zeitschrift des Vereins für Volkskunde, dirigée par Karl WEINHOLD. — 3e année ; fascicules trimestriels grand 8° de plus de 100 pages avec planches et grav.—Un an : mk. 12.—Direction, Hohenzollernstr. 10, Berlin, W.

Langues et dialectes, *revue trimestrielle*, dirigée par Tito ZANARDELLI. — 2e année; livraisons 8° de 100 pages au moins. — Un an : Belgique, 10 fr.; Étranger, 12 fr.; un n° 3 fr. — Bureaux : rue du Pépin, 19, Bruxelles.

Dania, *tidsskrift for folkemal og folkeminder*, dirigée par Otto JESPERSEN et Kristoffer NYROP. — 3e année; livraisons trimestrielles in-12 de 100 p. environ. Par an : 3 Kr. — Bureaux : Amalieveg, 4, Copenhague.

Sezatoarea, *revista pentru literatura si traditiuni populare*, dirigée par Artur GOROVEI. — 2e année ; livr. mensuelles de 24 p. in-8°. Par an : 5 lei. — Bureaux à Falticeni (Roumanie).

Rivista delle tradizioni popolari italiane, organe de la *Società Nazionale*. 1re année ; livr. mens. de 80 p. Un an : 20 fr. ; pour les membres : 12 fr. Un n° fr. 1,50.— Direction : A. DE GUBERNATIS, via S. Martino al Macao, 11, Rome.

The review of Folk-lore, dirigée par Frederick STARR, prof. à l'Université, Chicago. Le 1er fascicule trimestriel paraîtra en juillet.

JOURNAUX WALLONS

La Marmite, *gazette originale*, [namuroise] paraissant le dimanche. 12e année. Bruxelles, 31, rue de la Violette. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr. 75. Un n° : 5 c.

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe, vèyant l' joû tos les dimègnes*. Rédacteur en chef : Alph. TILKIN. Paraît à Liége, rue Lambert-le-Bègue, 7. 7e année. Un an, 4 fr. 50. Six mois, 2 fr. 50. Un n° : 10 centimes.

Li Clabot, *hiltant totes les samaines*. Rédacteur en chef : Théophile BOVY. Liége, 201, rue de Hesbaye ; 2e année. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr. 75. Un n° : 5 c.

Le Tranchet, *journal français-wallon, démocratique, critique et littéraire*, bi-mensuel. Directeur : Henri BARON, 33, rue de Fexhe, Liége. 1re année. 6 mois, 1 fr. 25. Un n° 10 centimes.

Le Farceur, *gazette in patois* (dialecte borain) *s'amoustrant tous les quinss' djous*. 1re année. Editeur : Léon DELATTRE, 28, rue du Dragon, à Wasmes. Un an, 2 fr. Un n° 5 centimes.

Li Perron, *journâl wallon* bimensuel. 1re année. Bureaux : 12, rue des Croisiers, Liége. Un an, 2 fr. 75. Six mois, 1 fr. 50 Un n°. 10 centimes.

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame.

Paraît le 13 de chaque mois en une livraison de 16 pages au moins, ornée de dessins inédits. Publie des études, relations, et documents relatifs à la littérature orale, aux croyances et usages, et à l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des reproductions d'images et d'objets populaires, des chansons avec les airs notés et des textes originaux de tous les dialectes avec traduction française. Chaque document porte la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc. S'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la rédaction, envois d'articles et de documents détachés, rectifications, etc. S'adresser de préférence à M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 184, rue de Campine, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs.

Les abonnements partent du premier n° de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS.

Folk-tales of Angola, par Heli CHATELAIN. Publication de *Folk-lore Society*. Vol. in-8° de 315 p. Boston et New-York, Houghton and Co 1894.

Ethnographia, *a magyarorszagi néprajni tarsasag és a M. nemzeti muzeum értesitöje.* Szerkeszti : Dr Munkacsi BERNAT. Budapest. 1894.

Les Croyances, chanson wallonne (énumération de dictons superstitieux), par Victor CARPENTIER. Placard in-8°, prix : 10 centimes. Chez l'auteur, 19, rue Vivy-Houet, Bressoux (Liége).

Li Hasse di coûr, comédie en 1 acte mêlée de chants, primée par le Gouvernement et couronnée par le Caveau Verviétois, par Joseph LESUISSE. Liége, chez l'auteur, 230, rue St-Laurent.

Les Jeux scolaires, par le lieutenant-colonel DOCX. Namur, Wesmaël, 1894. Un vol. in-12 cartonné. Prix : 0.90.

Les Tourmints dè Mayeur, comédie en 1 acte, par Emile JEANNE et Jean BURY. Liége, chez M. Jeanne, 99, rue Fond-Pirette.

La Rose de Roux-Miroir, com. en 1 acte, approuvée par le Comité officiel d'examen des œuvres dramatiques en français, par M. Edmond ETIENNE, rue de la Bruyère, à Jodoigne. Prix : 0.75.

Le Rôse de Roux-Miroè, trad. du précédent en dialecte de Jodoigne, par le même. Prix : 0.75.

Li Rose di Fètenne, adaptation du même ouvrage en dialecte liégeois, par O. COLSON. Liége, chez l'auteur. Prix : 0.60. Franco et recouvrement : 0.75

Des presses de H. Vaillant-Carmanne, rue St-Adalbert, 8, Liége.



WALLONIA



2e ANNÉE 13 juillet 1894 No 7.

SOMMAIRE



LIÉGE

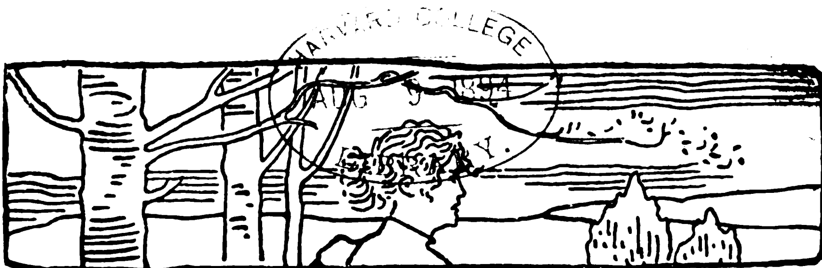
Administration : 88, rue Bonne-Nouvelle
Rédaction : 184, rue de Campine

La Revue paraît le 13 de chaque mois
Un numéro : 30 centimes.

AVIS.

M. Eugène Rolland, 2, rue des Chantiers, Paris, imprime en ce moment le premier volume de la FLORE POPULAIRE. Il prie les personnes qui s'intéressent à son ouvrage de bien vouloir lui envoyer des documents : noms vulgaires des plantes [avec traduction française] et superstitions, proverbes, etc., les concernant.

Voir 3e page de la couverture, annonce modifiée du **Farceur**.



LA FÊTE DU COQ

En Hesbaye.



'est, il y a plus de vingt ans, au beau pays wallon, là où les hommes sont si gais, si francs, les femmes si courageuses, si alertes; on est en pleine moisson...

» Le coq chante; mais, si matinal qu'il soit, les gens de la ferme l'ont été plus que lui. Tout est bruit, bourdonnements dans la grande cour. Les chevaux hennissent heureux et étonnés de recevoir leur ration de si bon matin.

» On les attelle aux grands chariots vides, dans lesquels sautent lestement les moissonneurs, garçons et filles. Les chiens aboient, ils tirent sur leurs chaînes, désespérés de ne pas être de la partie. Les canards réveillés en sursaut barbottent dans la mare, comme s'il faisait plein jour. Un poulain gambade autour de sa mère qu'il n'a pas voulu quitter.

***

» Le temps était beau. Il s'agissait d'en profiter pour rentrer les dernières gerbes de la récolte. Tous les bras avaient été convoqués et tous étaient là...

» Ce fut un beau spectacle quand, sous la première flèche d'or lancée par le soleil à la terre, comme signal du réveil de la nature, cette troupe de jeunes gars, de robustes filles, faisant escorte aux chariots, se mirent en route. Un merle, perché sur un haut peuplier, salua le départ de son chant railleur. La troupe lui répondit en entonnant, à pleine poitrine, la chanson des moissonneurs.

» Les grands bœufs curieux, au mufle baveur, venaient au bord du fossé, qui les séparait du chemin, pour voir ce qui pouvait troubler ainsi la solitude de leur pâturage, tandis que les agneaux faisaient

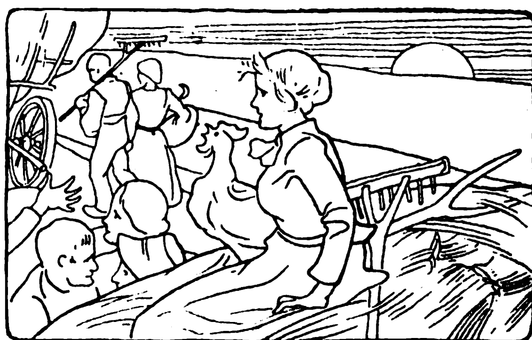
entendre des bêlements joyeux, qui ressemblaient à des éclats de rire, en sautant autour de leurs mères.

» Quand on arriva aux champs, les gerbes dorées étaient déjà envahies par une armée de moineaux qui les mettaient au pillage. C'est le droit de l'oiseau de prélever la première dîme sur les moissons qu'il a préservées de leurs ennemis.

» On travaille avec ardeur, on entasse les gerbes dans les chariots. A midi, la chaleur devient écrasante, on se réfugie un instant près du ruisseau. Là, sous le feuillage argenté des saules, on dévore à belles dents le pain et le lard, tandis que les libellules, aux ailes de gaze, content fleurette aux herbes folles de la berge.

» Mais un nuage passe! vite, à la besogne. S'il allait pleuvoir ! Il y a encore tant de blé à engranger, et la fête du soir qui serait manquée !

» On se remet au travail...



» La terre est déblayée, la récolte est finie, mais il reste la part du pauvre... [1]

» Le cortége se forme pour le retour. La plus belle, la plus jeune et la plus sage des moissonneuses, portant une couronne d'épis entrelacés de fleurs et de baies d'arbustes sauvages, trône au haut du dernier char, dans lequel on a rangé des gerbes à une hauteur énorme.

» La jeune fille a emporté avec elle, le matin, le plus beau, le plus vaillant coq de la basse-cour.

» Elle le tient près d'elle. S'il chante, c'est bon signe, tout le monde se réjouit : la récolte sera bonne l'année prochaine. S'il ne chante

(1) L'auteur fait sans doute allusion aux épis destinés aux glaneurs.

pas, on redoute une froide réception à la rentrée à la ferme. Mais s'il se met à becqueter les épis, le présage est des plus mauvais.

***

» Cependant le soleil baisse, il dore de ses derniers rayons les chaumes de la ferme. On dirait que ceux-ci, si vieux que l'herbe y croît, se souvenant de leur origine, veulent faire bon accueil aux jeunes gerbes qui arrivent.

» On entend un formidable grincement de roues et d'essieux, c'est le long convoi qui s'avance. Les chariots se balancent lourdement aux cahots du chemin de terre, dont les ornières sont profondes. Les conducteurs font claquer leurs fouets.



» Le cortége rustique est là. Le censier, la censière, leur famille, les serviteurs attendent à la grande porte dont les deux battants sont larges ouverts. Le plus ancien moissonneur félicite les maîtres, puis les chars, portant la richesse de la ferme, font leur entrée triomphante !

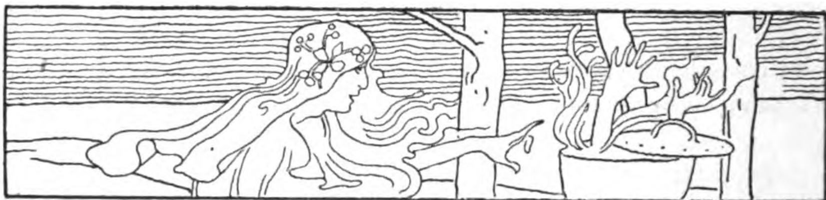
» Si l'on ne craint pas la pluie, on attend le lendemain pour engranger.

» Dans la cour sont dressées de grandes tables, couvertes de jambons, de gâteaux, de tartes. Le fermier et la fermière président ces agapes rustiques, arrosées de bière blonde, servie dans des pots de grès ventrus.

» Puis, quand on a bien réparé ses forces, le ménétrier, perché sur son tonneau et armé de son violon, fait entendre un joyeux appel, les couples s'élancent et le jour les retrouve, debout, joyeux, délassés des fatigues du travail par la fatigue du plaisir...

Extraits d'une *Lettre brugeoise* de CHARLES (Mme Caroline POPP), dans l'*Office de Publicité*, de Bruxelles, n° 1201, du 31 juillet 1881.





LÉGENDES DU BAS-CONDROZ.

Suite. Voyez page 48.

4. — " Li berbi barbette ".

A la Neuville-en-Condroz, on donnait ce nom a une brebis que l'on voyait parfois « revenir » dans le village.

Un villageois la rencontra un jour à l'endroit nommé *â dix djurnâ* [1]. L'homme, un vaillant, courut à la brebis, s'en empara et l'ayant jetée sur son épaule continua sa route; mais, un peu plus loin, étonné de l'extraordinaire pesanteur du fardeau, il fit à haute voix cette réflexion :

— *Hie! qui t'è pèsante....*

— *Dji sèreus co bin pus pèsante, portant, si dji volève!* répondit la brebis.

L'homme effrayé laissa tomber l'animal fantastique et s'enfuit à toutes jambes.

5. — " Les rodjes moussîs ".

Un vieillard de Ramioul, vivant avec son fils, possédait le *live Agrâfâ.* En l'absence de son père, le jeune homme s'empara du bouquin et commença la lecture à haute voix.

Au même instant des milliers de petits hommes vêtus de rouge lui apparurent et lui demandèrent : *Qui m' vousse? qui m' vousse?*

Le lecteur très effrayé ne savait que répondre, lorsque heureusement son père rentra et renversa un setier de pois en ordonnant *â rodjes moussîs* « aux rouge habillés » de les ramasser un à un.

Pendant qu'ils exécutaient l'ordre donné, le vieillard lut à haute voix et " à rebours " les formules prononcées par son fils.

" Cela était tellement fort à faire qu'il remplit de sueur trois chemises à la suite. "

(1) Le journal, mesure agraire, valait environ 21 ares 80 centiares.

Et comme il parvint cependant à terminer son travail avant que les diables eussent fini le leur, ils disparurent et le jeune homme fut sauvé.

6. — Le troupeau fantastique.

Un soir, à Ramet, deux hommes jouaient aux cartes dans un cabaret. L'un d'eux voyant l'heure avancée voulut s'en retourner. " Attends-moi, lui dit son compagnon, ou bien tu t'en repentiras „. Négligeant cette menace l'homme s'en alla, mais lorsqu'il arriva aux prairies qui conduisent à la Meuse, il rencontra un troupeau de bœufs. Ces animaux l'empêchèrent d'avancer et de regagner sa maison; force lui fut d'attendre au milieu du troupeau fantastique le moment où son partenaire vint le rejoindre et délier le sortilège.

7. — Un homme égaré.

Les fermiers croient que certaines personnes sont en possession de secrets merveilleux et de recettes surnaturelles pour la guérison du bétail.

Ces guérisseurs, dont la réputation s'étend très loin, passent pour être un peu sorciers et l'on s'en défie. Ils savent, dit-on, « jouer des tours », et notamment, ils peuvent faire perdre le chemin. On raconte de différentes manières l'aventure du paysan qui, revenant la nuit d'avoir été prendre une consultation, s'égara dans les chemins familiers et erra, fou de terreur, jusqu'au lever du soleil, à la recherche de sa demeure.

Voici l'aventure, telle qu'on l'attribue à un sieur B., habitant de Ramet.

Un soir, comme il avait une vache malade, il se rendit à Mons (Hollogne-aux-Pierres), auprès d'un guérisseur dont la réputation s'appuyait sur des cures merveilleuses.

Le paysan, ayant pris connaissance des prescriptions de cet homme, voulut s'en retourner sans perdre de temps, craignant, vu l'heure avancée, de ne plus trouver à son poste le passeur d'eau qui l'avait amené sur cette rive.

— Ne craignez pas cela, dit le sorcier, je vous promets que le passeur vous attendra. D'ailleurs, puisque vous êtes pressé, dites-moi quelle monture vous préférez pour regagner votre logis. Voulez-vous un cheval? un âne? une chèvre?

— Non, non, répondit le paysan tout effrayé, je ne veux rien, j'irai à pied.

— Ah ! c'est ainsi, dit l'autre, piqué. Et bien, va, je te plains, car tu n'es pas encore de retour.

Le paysan arriva sans encombre au lieu dit. Il jeta dans la nuit le cri consacré : *A l'aiwe !* et fut bien rassuré d'entendre le clapotement produit par la barque qui venait. Seulement, à sa grande stupéfaction, elle aborda l'instant d'après et lui apparut sous la forme minuscule d'un sabot !

Après un moment d'hésitation muette, l'ensorcelé se décida à passer le fleuve dans ce bateau étrange et, contre son attente, il débarqua sain et sauf sur la rive opposée.

Seulement, arrivé là, il se trouva perdu au milieu de son propre village, dont les moindres recoins lui étaient si connus depuis l'enfance. Il marcha, il marcha, sans reconnaître les rues et les sentiers, sans parvenir à retrouver sa maison.

Désespéré, le pauvre paysan se laissa choir au bord de la route et attendit le jour, espérant s'endormir. Or, il ne put pas même sommeiller, car des centaines et des milliers de voitures magnifiques commencèrent à défiler devant lui sur la route. Elles se suivirent jusqu'au matin et — quand le soleil parut — notre homme fut stupéfait de voir, à quelques pas de lui, à l'autre côté de la route — sa maison qu'il avait tant cherchée.

(*à suivre.*) *François BENKIN.*





LA FILLE DÉLAISSÉE

Voilà l'dimanch' ve-nu, La belle a descen-du Pour voir l'amant qu'elle

aime. Il n'é-tait pas ve- nu, Elle a bien at- ten-

du : Mon Dieu, n'viendrait-il plus !

1.

Voilà l' dimanch' venu,
La belle a descendu
Pour voir l'amant qu'elle aime.
Il n'était pas venu,
Elle a bien attendu :
« Mon Dieu ! n' viendrait-il plus ?... »

2.

— Ah ! ton amant, la belle,
C'est un infidèle,
Il est trop volage ;
Car je l'ai vu passer,
Hier après l' dîner,
Avec une autre aimé(*e*).

3.

— « Va, j' lui jouerai un tour :
Je changerai d'amour,
Et je d'viendrai volage !
Je prendrai mes plaisi(*rs*)
Avec un autre ami,
Je ferai comme lui ! »

4.

« Plaisir et displaisir,
On a raison de dire
Ma foi, quand on aime :
C'est un chagrin d'aimer
Après un objet
Qu'on ne peut épouser. »

Chanson recueillie à Liége par O. C. de la bouche de Mme Marie-Josèphe Frisée, 68 ans, qui connaît la chanson depuis son enfance. On chante à Liége sur cet air un couplet érotique en wallon, tout-à-fait impubliable.



LI FÂVE DA PÎROT [1]

on p'tit gamin qui div'na pâpe à Rome.

I.



N petit garçon nommé Pîrot vivait seul avec sa marâtre, tombée veuve l'année dernière.

Le petit garçon n'était guère heureux avec cette vieille mégère : elle lui donnait tout le temps du pain noir tout sec et gardait pour elle seule le bon pain blanc et le beurre de sa vache.

Le matin, quand il avait mangé son croûton et avalé son verre d'eau, la vieille ne manquait jamais de le mettre à la porte pour en être quitte. Le petit garçon s'en allait dans les champs. Ça fait qu'il était toujours seul, et il avait remarqué bien des choses que les autres ne voyaient pas.

Si bien que, certain jour, la mère lui donna, comme d'ordinaire, un vieux croûton moisi, et elle l'envoya dehors plus tôt que d'habitude, en lui disant :

— Allez un peu jouer, je vais à Liége.

— Bon, dit Pîrot.

Et il s'en alla manger son pauvre déjeûner, assis sur un seuil.

Un moment après, vinrent à passer deux vieillards tout courbés, le visage orné d'une longue barbe blanche, qui marchaient lentement en s'appuyant sur un bâton noueux.

Et c'étaient le bon Dieu et Saint Pierre!

Ils aperçoivent le gamin qui mordait dans son pain “ jusqu'aux deux oreilles „ !

— Ah! dit le bon Dieu, quelle bonne tartine vous avez là!

— Voulez-vous une bouchée, grand-père?

— Non-dà, mon *binamé.* Mais puisque vous avez si bon cœur, demandez-moi trois choses à votre goût, et je vous les donnerai.

Le petit garçon réfléchit un instant, puis il dit :

(1) On a respecté le style et les wallonismes de la conteuse.

— S'il vous plaît, donnez-moi un sifflet, que seul je puisse faire siffler, et qui fasse tomber du ciel des alouettes toutes rôties quand je voudrai.

— Hein! *bièsse*! dit Saint-Pierre en lui donnant une bourrade. Pourquoi ne demandes-tu pas le Paradis, tu l'aurais sur le coup!

— *Pa*! dit le gamin, c'est que j'ai encore bien le temps de le gagner.

— Laissez faire l'enfant, vous! dit le Bon Dieu.

Et il tira de sa poche le sifflet demandé.

— Maintenant, je voudrais un beau livre où personne d'autre que moi ne puisse lire et qui m'apprenne des choses utiles.

Saint Pierre ne tenait pas en place, il lançait des regards furieux au gamin. Mais ça ne lui faisait pas peur, et, après avoir reçu le livre, il demanda une trompette pour lui tout seul, dont les sons fissent danser les gens à son souhait.

Après quoi, le bon Dieu embrassa Pîrot et s'en alla en lui souhaitant bonne chance.

Quelques instants après, revint la vieille marâtre, bien étonnée de le voir lire dans son beau livre doré.

— *Hie! mon fi!* dit-elle, quel beau livre vous avez là!

— C'est le bon Dieu qui me l'a donné, et je viens d'y lire qu'il va passer tantôt une volée de gros oiseaux rôtis. Voulez-vous les manger, je vais les faire tomber?

— Hé! comment ferais-tu ça?

— Vous allez voir.

Et voilà qu'il siffle dans le sifflet et tout aussitôt, des oiseaux qui voletaient au-dessus d'une touffe de ronces, tombent au beau milieu de la haie.

La marâtre s'empresse d'aller les cueillir et de les dévorer. Mais le gamin, qui n'attendait que cela, embouche sa belle trompette et fait danser la vieille canaille.

— Ah! brigand, gémit-elle, je suis toute écorchée! Tu vas me le payer!

Après bien des efforts et de nouvelles écorchures, comme la musique avait cessé, la marâtre parvint à se tirer des ronces.

Toute furieuse, “ l'écume à la bouche „, elle se précipite sur le pauvre Pîrot et le bat tant et tant.... Si bien que, quand elle cessa, elle était “ toute en eau „.

Or, le gamin se releva tout guilleret: il n'avait rien senti du tout, car il portait le précieux livre caché sous ses vêtements.

Le voyant partir, la vieille s'écria:

— Tu ne t'en iras pas avant que tu ne m'aies donné tes beaux affaires.

— Je n'oserais jamais, dit-il; et puis, vous n'en pourriez quand même rien faire, puisque le bon Dieu me les a donnés pour moi tout seul.

— Ah ! c'est ainsi... !

Elle saisit les trois précieux objets et jette au feu le livre, la trompette et le sifflet. Mais à sa grande surprise, ils restent intacts au milieu des flammes et le gamin les en retire sans se brûler.

Ne se sentant plus de rage, la marâtre avise une vieille sorcière qui passait, une de ses bonnes amies, et elle lui crie :

— Tenez, prenez vite ce maudit gamin, car je ne le saurais plus voir ici. Seulement, ne le gardez pas trop longtemps, car il porte malheur !

— C'est bon, c'est bon, dit l'autre. On sait ce que parler veut dire.

Elle s'empare de l'enfant et le fourre dans sa hotte.

Un peu plus loin :

— Ah ! grand' mère, j'ai vu dans mon beau livre que vous danseriez aujourd'hui dans les cendres de l'âtre.

— Tais-toi, mauvais gamin, tu ne vaux pas la corde pour te pendre !

— Et bien, ne me croyez pas, c'est comme vous voulez.

On arriva à la maison de la sorcière et celle-ci se mit en devoir d'accrocher dans la cheminée la grosse marmite où elle devait cuire le malheureux Pîrot.

Mais celui-ci n'attendait que ce moment là. Il saisit sa trompette et souffla tant qu'il put : Taratatâ ! taratatâ !...

Et voilà la sorcière qui se met à danser dans son âtre.

Pendant qu'elle grillait, notre ami prit ses jambes à son cou et bientôt il rejoignit la grand'route.

II.

Quand il fut hors des atteintes de la vieille sorcière, notre petit bonhomme s'assit sur un talus et ouvrit son beau livre.

Vinrent à passer trois curés qui s'en allaient en devisant de treize à quatorze.

-- Tiens, que lisez-vous là, donc, *valèt*?

— Oh ! vous n'avez pas besoin de le savoir : vous ne pourriez tout de même pas lire dedans.

— Je parie que si !

Il leur passe le livre et malgré tout leur latin, ils n'y voient que du feu.

— N'avais-je pas raison ? dit Pîrot. Vous n'y avez rien compris, et cependant, j'ai vu là quelque chose qui vous intéresse. Il y a près d'ici, à telle place, une femme qui est à la mort, d'avoir dansé dans les ronces. Il faut bien vite aller lui porter le bon Dieu pour la guérir.

— Si c'était même vrai, disent les curés, nous n'avons quand même pas de *nûle* (hostie) sur nous en ce moment.

— Oh bien, dit Pîrot, c'est facile. Voilà un *rèwe* (ruisseau). Regardez bien le fil de l'eau. Il va passer sept raines et la dernière s'arrêtera. Vous la prendrez dans votre main et, sous sa langue, vous trouverez une petite hostie bénite.

Les curés font comme il l'a dit; ils prennent l'hostie sous la langue de la raine et la mettent sur la langue de la femme, et la voilà guérie.

— Maintenant, dit le gamin, c'est fini et je vais avec vous.

— Nous allons bien trop loin !

— Qu'est-ce que ça fait? J'ai de bonnes jambes et je saurai marcher autant qu'il faudra.

— Mais malheureux, nous allons à Rome, pour *faire* (élire) un nouveau pape.

— Et bien, c'est justement l'affaire.

De guerre lasse, ils le laissent venir, espérant qu'ils en seraient vite quittes.

Sans crier las, le gamin les suivait, marchant quand ils marchaient, trottant quand ils couraient.

Au milieu du jour, comme la chaleur était grande, ils s'assirent à l'ombre pour faire une petite méridienne — *po fer 'n' pitite soquette.*

Plein de confiance, Pîrot s'endormit avec eux. Mais les malins faisaient semblant et sitôt l'entendirent-ils ronfler, qu'ils s'emparèrent de son beau livre et le plantèrent là. Un peu plus loin :

— Laisse-le-moi porter, dit le plus vieux, je suis le plus savant de nous trois.

— Oui-dà, dit l'autre, qui le sentait venir : c'est moi qui l'ai pris, c'est moi qui le garderai.

— Et bien ! dit le troisième, n'est-ce pas moi qui ai eu l'idée de m'arrêter là ?

Au bruit de la dispute, le gamin s'éveille, ouvre un œil et, voyant son beau livre en grand danger d'être mis en pièces, il se dit : " Attendez, farceurs ! „ et il se met à jouer un petit air de son sifflet.

Aussitôt les alouettes de tomber toutes rôties. Les curés lachent le beau livre, le gamin ne fait qu'un saut et le remet sous sa casaque.

Force fut bien aux curés de lui laisser ce qu'ils avaient voulu lui prendre.

On se remit en marche, le gamin derrière et les trois curés, pleins de dépit, désireux de s'en faire quitte et de lui prendre cette fois le livre et le sifflet.

Chemin faisant, nos voyageurs arrivèrent à une auberge et les trois curés résolurent d'y passer la nuit.

— N'allez pas là, dit le gamin, car j'ai lu dans mon livre qu'on y doit tuer quelqu'un cette nuit même.

— Allez, allez, laissez-nous faire, vous deviendrez *sot* avec votre livre.

Et ils entrèrent.

La nuit venue, on alla se coucher dans une chambre où il y avait des garde-robes fermées tout le long du mur.

— Voulez-vous parier, dit le gamin, que je vais faire danser ces armoires-là.

— Voilà une drôle d'idée ! Nous voudrions bien voir ça !

Notre ami emboucha sa trompette, et il n'avait pas *tûtlé* trois coups que les garde-robes se mirent à danser sur leurs quatre pattes, tellement qu'il n'y avait rien de plus curieux !

Le vacarme éveille l'aubergiste et sa femme qui accourent et jettent de hauts cris, tout *esbarrés* du spectacle qui se présente à leurs yeux.

On ouvrit les armoires et l'on trouva dans chacune, des voleurs armés jusqu'aux dents.

On s'en défit et la nuit se passa paisiblement.

III.

Le lendemain, à la première heure, le petit Pîrot s'éveilla tout joyeux. Il se trouva seul et dépouillé de ses affaires.

— C'est égal, dit-il. Tout chemin mène à Rome et l'on va partout avec sa langue.

Il se mit en route et après avoir marché longtemps, longtemps, il finit par arriver dans la grande ville, juste au moment où l'on menait en terre le défunt pape.

Il se rangea au passage du cortège et, comme tout le monde se découvrait, que les femmes pleuraient et priaient, notre gamin garda la casquette sur la tête et les mains dans les poches.

Les assistants, scandalisés par cette attitude, l'entourèrent et lui en demandèrent la raison.

— Tiens! dit Pîrot, vous êtes des drôles, vous autres, de pleurer et de prier pour un homme qui est allé tout droit au paradis! Vous feriez mieux de prier pour vous et de rire et chanter : ce sera un bonheur d'avoir le pape qui va venir.

— Qu'en savez-vous, donc, gamin ? dit un homme.

— On me l'a dit.

— Tout cela est très bien, dit un autre; mais au moins, tu aurais bien dû tirer ta casquette : on se détourne bien pour les chiens.

— Oho ! et bien, moi, je suis comme ça : j'aimerais mieux me

découvrir pour un pauvre malheureux que pour un riche, puisque ce n'est pas quand même le bon Dieu.

De guerre lasse on le laissa aller et il vint s'asseoir au seuil du palais où l'on devait s'assembler pour élire le nouveau pape.

— Que viens-tu faire ici ? lui demanda-t-on.

— Je viens rechercher mes beaux affaires que trois curés m'ont enlevés.

Et chacun haussait les épaules; Pîrot attendit patiemment.

Vinrent à passer les trois curés.

— Aha ! vous voilà, dit Pîrot en leur barrant la route. Je vous tiens, et si vous ne me rendez pas mes beaux affaires, je crierai tant et tant, que vous serez chassés de la ville.

— Nous voudrions bien vous les rendre, disent les curés, mais nous ne les avons plus : comme ils ne pouvaient nous servir, nous les avons jetés.

— Et bien, alors, laissez-moi entrer avec vous.

— Oh ! ça, c'est impossible.

— Si vous ne m'introduisez pas, je vais faire du vacarme.

Le voyant si décidé, ils se concertèrent un moment. Après tout, se dirent-ils, il vaut mieux faire ce qu'il dit. Nous entrerons bien, nous autres, et nous avons volé, tandis que lui nous a rendu service. Ils prirent donc l'enfant après lui avoir fait promettre de ne rien divulguer de leurs aventures passés.

Ils pénétrèrent dans la magnifique salle, tout entière en or chargé de pierreries et de diamants d'une richesse incalculable.

Il y avait là des milliers et des milliers de prêtres accourus des quatre coins de la terre, si bien que l'immense salle en était bondée.

Le gamin se coula en silence le long des murs et se tapit dans un tout petit coin.

De ce temps là, quand il fallait choisir un nouveau pape, on lâchait un pigeon à un bout de la salle, et l'on attendait que le pigeon vint se poster trois fois de suite sur la tête de l'un des assistants. Celui qui était ainsi désigné était proclamé pape.

On ferma toutes les portes et on lâcha le pigeon.

Après avoir tournoyé dans la salle et battu les murs, il vint tomber juste sur la tête de Pîrot.

Grande surprise !

— Que viens-tu faire ici, *galapiat* ? cria-t-on de tous côtés.

— C'est les trois curés qui m'ont fait entrer.

— *De quoi? de quoi?* Qu'on le chasse bien vite à la porte.

— Non, dirent les trois amis, laissez-le, nous allons le cacher.

On se rapprocha et on le fit accroupir au milieu des robes noires.

Cette fois encore le pigeon reconnut la place où notre gamin était

caché, et il fallut bien qu'on s'écartât, de crainte des coups de bec.

Alors tous les curés, furieux, poussèrent le gamin sur le seuil et verrouillèrent les portes.

On lâcha le pigeon pour la troisième fois et, après avoir cherché dans les coins et partout, l'oiseau troua un carreau de vitre et descendit dans la rue sur la tête de l'enfant.

Et il fut nommé pape.

IV.

Or, la mère de Pîrot, là-bas dans son village, se chagrinait amèrement.

Elle avait grand repentir de ses fautes ; elle croyait bonnement que notre gamin avait été dévoré par l'affreuse sorcière à qui elle l'avait donné dans un moment de colère.

La marâtre alla trouver le curé de sa paroisse et se confessa en pleurant. Mais le confesseur lui dit :

— Ecoutez, je veux bien vous pardonner tous vos autres péchés ; mais celui-là, je ne le pourrais jamais.

Elle s'adressa vainement à tous les autres curés du voisinage et elle résolut de venir à Rome implorer le pardon du Saint Père.

Le voyage fut long, mais il finit par aboutir et elle entra dans la grande église, sans savoir que le pape était son fils.

Pîrot, tout pape qu'il était, reconnut parfaitement la marâtre et la laissa parler. Quand il lui eut donné l'absolution, il la fit attendre un moment et rentra dans la sacristie.

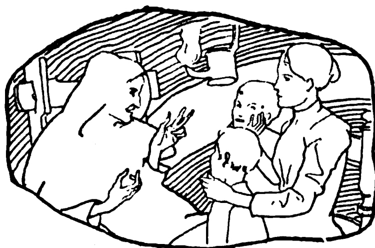
Il *chaussa* ses vieux habits et se présenta alors pour l'embrasser.

Mais elle ne l'eut pas sitôt aperçu qu'elle tomba morte entre deux chaises.

Et v'la l' fâve foû,
Cak so l' soû !
Vos magn'rez l' hâgne et mi l'oû.

Conté à Vottem, en 1888, par Lambertine Salmon, quinze ans, et confirmé le 26 décembre 1891 à Liége, par Henri Maréchal, qui tient le conte de son grand-père. — La première de ces versions ne parlait point de l'aventure arrivée dans l'auberge.

O. Colson.



NOTES ET ENQUÊTES.

11. **L'entrepreneur de pèlerinages.** — De la *Gazette*, journal bruxellois, n° du 16 juin 1893, l'articulet suivant :

“ Connaissiez-vous le métier d'entrepreneur de pèlerinages, ou plutôt de pèlerin pour le compte d'autrui ?

„ Un pauvre diable poussif, esquinté, atteint de l'asthme au dernier degré, m'a dit ce que c'était, l'un de ces derniers jours que je l'avais rencontré se traînant de Charleroi à Walcourt.

„ Bien des bonnes gens recourent aux pèlerinages, aux neuvaines, aux vœux de toutes sortes pour obtenir la réussite d'une entreprise, la guérison d'une maladie, la conjuration d'un mauvais sort, etc. Mais le défaut de temps ou le respect humain les empêchent souvent de remplir eux-mêmes ces exercices. On va alors trouver notre homme qui se charge de ce soin et, moyennant finances, accomplit le pèlerinage ou la neuvaine dans les conditions promises par l'intéressé. Tantôt c'est à pied et tantôt en chemin de fer. Il va sans dire que le premier genre de pèlerinage coûte plus gros que le second, étant plus pénible. Saint-Hubert et Walcourt sont les stations saintes les plus courues par notre homme. Le pèlerinage de Saint-Hubert demande deux jours et coûte 15 francs, outre le prix du train. On obtient celui de Walcourt pour la bagatelle de 2 francs, le prix du train toujours en sus.

„ Pour établir sa bonne foi, le pèlerin fait signer un certificat de présence par une autorité quelconque de la localité. Pour augmenter ses petits profits, il vend des médailles et autres amulettes tout le long de sa route. Et que l'on n'aille pas croire que le métier chôme parfois. Notre homme ne sait pas suffire aux demandes. Il y a neuf ans, nous a-t-il dit, qu'il fait ce métier-là, avec une entière conviction.

„ — Mais les vœux de vos clients sont-ils souvent exaucés ? lui avons-nous demandé.

„ — Ah ! ça, c'est une autre affaire, répond-il. Du moment que l'on m'a payé et que j'ai fait consciencieusement ma besogne, le reste ne me regarde plus. „ A. HAROU.

12. **Les trombes.** — Que dit-on des petites trombes de poussière qui s'élèvent sur les routes avant la pluie ? Comment les désigne-t-on ? Les enfants les craignent-ils ? Pourquoi ? *O. C.*

13. **Les oies de Visé.** — Il existe dans tous les lieux de plaisance du pays de Liége des auberges bien connues sur la façade desquelles on lit en grandes lettres : *Oies à l'instar de Visé.* Mais nulle part on ne sait préparer la chair succulente de ces volatiles aussi délicatement que dans cette ville même

et la renommée de celle-ci, pour la friture d'oies, remonte, paraît-il, à trois ou quatre siècles.

On a la preuve de la popularité de cette vogue dans les deux proverbes suivants, tout-à-fait usuels à Liége, que cite en ces termes le *Dictionnaire des Spots,* 2e éd. nos 331 et 2056 :

Vos estez boigne (borgne), *vos irez wârder les âwe à Visé.*
I n'è bon qu'po wârder les âwe à Visé.

Auparavant, on n'allait à Visé qu'une fois l'an, le jour du pèlerinage et de la foire de Lorette, le 15 août, comme le lundi de Pâques on va manger la " fricassée, " omelette au lard, et *li dorêye* " tarte au riz et aux œufs " à Vaux, à Chênée et à Chèvremont. A présent, c'est pendant toute la bonne saison, de mai à octobre que les amateurs de Liége et de Maestricht vont, en compagnie ou en famille, à Visé, prendre leur portion d'oie, et boire une bonne bouteille de vin de Bordeaux — qui remplace le petit Bourgogne des côtes de Liége, passé à l'état de souvenir. La vogue de la petite ville s'affirme de plus en plus et elle a décuplé depuis l'invention des chemins de fer et les facilités que nous offrent les tramways. Les principaux établissements où l'on prépare l'oie sont : l'Hôtel du Nord, l'Hôtel de la Station, l'Hôtel du Brabant, les restaurants de la famille Galère et la grande Laiterie de l'Ile Robinson. Depuis le mois de mai dernier, une maison que l'on cite a déjà débité plus de deux cents oies.

Les oies de Visé ne sont pas, comme on le croirait généralement, élevées en cette ville. Elles proviennent presque toutes de Duren, en Allemagne, et de Sittard, Utrecht, etc., en Hollande, où de nombreux propriétaires et fermiers éleveurs en font une véritable spécialité. Elles arrivent jeunes de l'année, à Visé, par chemin de fer et plus souvent encore conduites à pied en troupes de trois ou quatre cents.

Samedi prochain 14 juillet, doit venir de l'Allemagne un arrivage de 300 oies, destinées à un seul hôtel, qui auront fait onze jours de marche.

Les hôteliers visétois font paître ces animaux et les engraissent en trois ou quatre semaines. Elles sont conduites par troupes dans les campagnes, sous la surveillance d'un valet.

L'oie grasse vivante pèse jusqu'à cinq kilog. Préparée au bon beurre de Herve, elle se paie dix francs et suffit amplement au repas de quatre personnes.

Jos. D.



JUILLET.

REVUES DE FOLKLORE.

Mélusine, *recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages* fondé par H. GAIDOZ et E. ROLLAND (1877-1887), et dirigé par Henri GAIDOZ. — Tome VII (1894-95). Livraisons bimestrielles in-4° de 16 p., dont 4 de garde. Un an : 12 fr. 50 ; un n° 1 fr. 25.—Bureaux : 2, rue des Chantiers, Paris.

Revue des Traditions populaires, organe de la *Société*, dirigé par Paul SÉBILLOT. — 9e année; livraisons mensuelles 8° de 48 à 64 pages avec musique et dessins. — Un an : Belgique 17 fr.; pour les membres : 15 fr.; un n° 1 fr. 25. — Bureaux : 80, boulevard St-Marcel, Paris.

The Journal of American Folk-lore, organe de la *Society*. Directeur : William Wells NEWELL. — 7e année; fascicules trim. gd 8° de 80 p. — Un an : 4 sh.; pour les membres : 3 sh. — Bureaux : Cambridge, Mass., Etats-Unis.

Volkskunde, *tijdschrift voor nederlandsche folklore*, dirigé par Pol DE MONT et A. DE COCK. — 7e année. Livr. mens. pet. in-8° de 16 p.Un an : 3 fr. Hoste, éd., Veldstraat, 49, à Gand.

Ons volksleven, *tijdschrift voor Taal, Volks- en Oudheidkunde*, dirigé par Jozef CORNELISSEN et J.-B. VERVLIET. — 6e année ; livraisons mensuelles pet. in-8° de 20 p.— Un an : 2 fr. 50. — L. Braeckmans, éditeur, à Brecht.

Zeitschrift des Vereins für Volkskunde, dirigée par Karl WEINHOLD. — 3e année ; fascicules trimestriels grand 8° de plus de 100 pages avec planches et grav.—Un an : mk. 12.—Direction, Hohenzollernstr. 10, Berlin,W.

Langues et dialectes, *revue trimestrielle*, dirigée par Tito ZANARDELLI. — 2e année ; livraisons 8° de 100 pages au moins. — Un an : Belgique, 10 fr.; Étranger, 12 fr.; un n° 3 fr. — Bureaux : rue du Pépin, 19, Bruxelles.

Dania, *tidsskrift for folkemal og folkeminder*, dirigée par Otto JESPERSEN et Kristoffer NYROP. — 3e année ; livraisons trimestrielles in-12 de 100 p. environ. Par an : 3 Kr. — Bureaux : Amalieveg, 4, Copenhague.

Sezatoarea, *revista pentru literatura si traditiuni populare*, dirigée par Artur GOROVEI. — 2e année ; livr. mensuelles de 24 p. in-8°. Par an : 5 lei. — Bureaux à Falticeni (Roumanie).

Rivista delle tradizioni popolari italiane, organe de la *Società Nazionale*. 1re année ; livr. mens. de 80 p.Un an : 20 fr.; pour les membres : 12 fr.Un n° fr. 1,50.— Direction : A. DE GUBERNATIS, via S. Martino al Macao,11, Rome.

The review of Folk-lore, dirigée par Frederick STARR, prof. à l'Université, Chicago. Le 1er fascicule trimestriel paraîtra en juillet.

JOURNAUX WALLONS

La Marmite, *gazette originale*, [namuroise] paraissant le dimanche. 12e année. Bruxelles, 31, rue de la Violette. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr.75. Un n° : 5 c.

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe, vèyant l' joû tos les dimègnes*. Rédacteur en chef : Alph. TILKIN. Paraît à Liége, rue Lambert-le-Bègue, 7. 7e année. Un an, 4 fr. 50. Six mois, 2 fr. 50. Un n° : 10 centimes.

Li Clabot, *hiltant totes les samaines*. Rédacteur en chef : Théophile BOVY. Liége, 201, rue de Hesbaye ; 2e année. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr. 75. Un n° : 5 c.

Le Tranchet, *journal français-wallon, démocratique, critique et littéraire*, bi-mensuel. Directeur : Henri BARON, 33, rue de Fexhe, Liége. 1re année. 6 mois, 1 fr. 25. Un n° 10 centimes.

Le Farceur, *gazette in patois* (dialecte borain) *s'amoustrant tous les huit' djous*. 1re année. Editeur : Léon DELATTRE, 28, rue du Dragon, à Wasmes. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Li Perron, *journâl wallon* bimensuel. 1re année. Bureaux : 12, rue des Croisiers, Liége. Un an, 2 fr. 75. Six mois, 1 fr. 50 Un n°. 10 centimes.

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson. Jos. Defrecheux & G. Willame.

Paraît le 13 de chaque mois en une livraison de 16 pages au moins, ornée de dessins inédits. Publie des études, relations, et documents relatifs à la littérature orale, aux croyances et usages, et à l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des reproductions d'images et d'objets populaires, des chansons avec les airs notés et des textes originaux de tous les dialectes avec traduction française. Chaque document porte la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc. S'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la rédaction, envois d'articles et de documents détachés, rectifications, etc. S'adresser de préférence à M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 184, rue de Campine, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs.

Les abonnements partent du premier n° de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS.

Vers la vie : *La Forêt*, *La Mer*, *La Ville*, trois actes de drame, par Richard LEDENT. Aug. Bénard, éd., 13, rue Lambert-le-Bègue, Liége. 1894. Edition elz. de grand luxe.

Lixite èyé Clara et **Les deux massoues**, *pièces in patois borain d'Djumappes*, par Oscar GHILAIN. Jemappes, A. Dereume, éditeur. Prix, 1 fr.

Por on parapui, vaudeville en 3 a. en vers [dial. de Namur] par *Berthalor* [= Albert ROBERT]. Godenne, éd., 28, Grand'place, Malines, 1894. Et chez l'auteur, chimiste, Palais du Midi, Bruxelles.

Volkswijsheid in Beeld en Schrift. door J.-B. VERVLIET. [Description détaillée d'une collection de 80 grav. du XVIIe s. illustrant de curieux prov. en franç. et en flamand.]. — L. Braeckmans, éd. Brecht (Anvers) 1894.

Everaert t'Serclaes, par A. BOGHAERT-VACHÉ. [Biographie du célèbre patriote bruxellois, faite d'après des documents inédits]. — Broch. in-8° de 19 p., avec 1 grav. Lebègue, éd. Bruxelles 1894.

Es dièrin bagège. comédie en 1 a. par Jean BURY. Liége 1894. Chez l'auteur, 8, place des Béguinages, Liége. Prix, 0,60.

Nos bons vîx, scène dial. en vers, par J. BURY, couronnée par la *Soc. liég. de littér. wall.* Liége, chez l'auteur. Prix, 0,30.

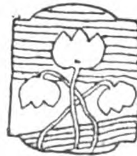
Faut-il couper le frein de la langue? par le Dr CHERVIN. Broch. pet. in-8° de 15 p. Paris, 4, rue Antoine-Dubois, 1894.

Des presses de H. Vaillant-Carmanne, rue St-Adalbert, 8, Liége.

WALLONIA

2e ANNÉE 13 août 1894 No 8.

SOMMAIRE



LIÉGE

Administration : 88, rue Bonne-Nouvelle
Rédaction : 184, rue de Campine

La Revue paraît le 13 de chaque mois
Un numéro : 30 centimes.

AvG. Dy

AVIS.

Par suite d'un retard involontaire dans la livraison des clichés, le présent numéro n'a pu paraître à sa date.

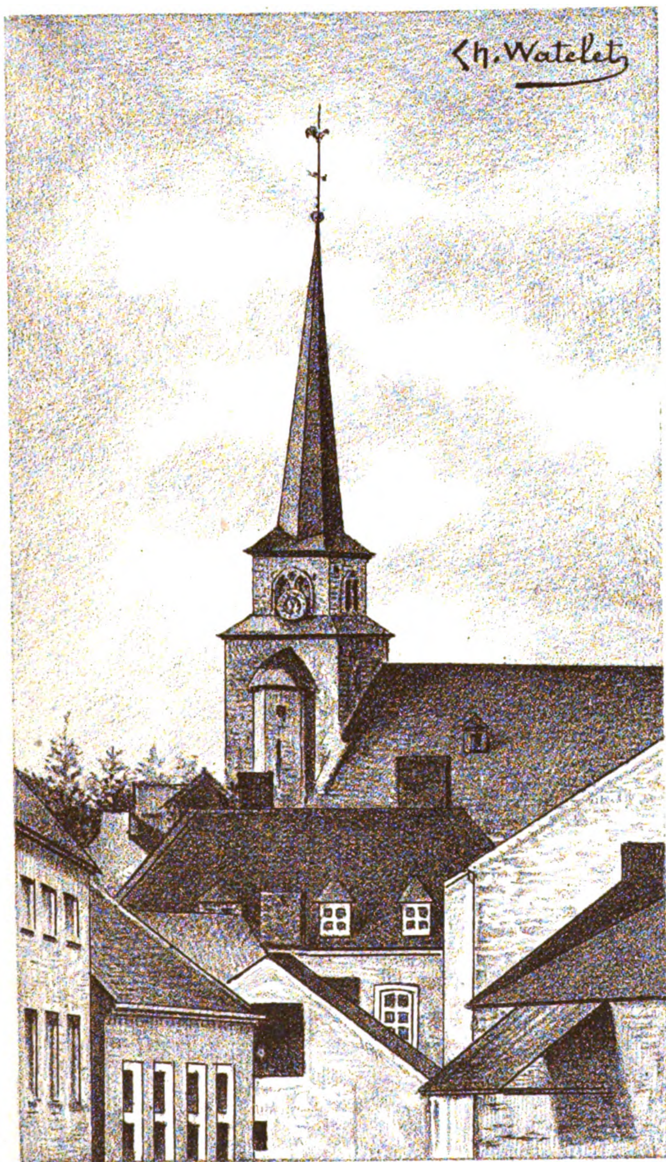
Nous espérons que les lecteurs voudront bien nous excuser, le contretemps étant tout-à-fait imprévu.

L'Administration.

M. Eugène Rolland, 2, rue des Chantiers, Paris, imprime en ce moment le premier volume de la FLORE POPULAIRE. Il prie les personnes qui s'intéressent à son ouvrage de bien vouloir lui envoyer des documents : noms vulgaires des plantes [avec traduction française] et superstitions, proverbes, etc., les concernant.

Voir 3e page de la couverture, annonce modifiée du TRANCHET.

1893 Nos livraisons de la première année forment un joli vol. broché de 224 pages, publié avec le concours de plus de vingt-cinq collaborateurs. Il contient quarante airs notés et une première série de dessins inédits, dus à M. Aug. Donnay. Le prix de 4 francs est réduit à 3 francs pour les abonnés qui s'adressent directement à l'Administration, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.



GERPINNES.



LA MARCHE ET LA PROCESSION DE Ste ROLENDE

A GERPINNES EN HAINAUT.

I.

AVANT-PROPOS.



Le village de Gerpinnes, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, est un de ces bourgs que le hasard d'un événement investit, à un moment de l'histoire, d'une célébrité que la foi des âges a pris soin de perpétuer.

Le nom de Gerpinnes s'illustre dans la tradition, par la pure et touchante légende de Sainte-Rolende et de son servant Oger. Un ensemble de coutumes renouvelées chaque année à date fixe, a assuré dans les mémoires, la conservation de cette légende charmante dont le val entier se poétise : c'est la Procession religieuse du lundi de la Pentecôte, et simultanément la pittoresque Marche militaire de Gerpinnes.

Situé dans une riante vallée, le village, sans requérir spécialement la curiosité du touriste, lui plaît par son charme agreste rendu plus savoureux sous le ciel où viennent mourir les fumées de l'enfer industriel voisin. Enchâssé dans une verdoyante ceinture de bois et d'herbages, il dresse ses toits rouges par dessus les cîmes moutonnantes des vergers. Une colline boisée le domine, où voisinent un

oratoire antique et le petit cimetière aux tombes moussues. De là-haut, l'œil se repose à voir indéfiniment frissonner la houle des feuillages, à regarder la plaine étalant au loin le damier de ses plantureuses prairies. La paix du paysage s'égaie aussi d'une chanson : un capricieux petit cours d'eau, la Biesme, serpente à travers la vallée, dégringolant ici dans un tumulte de cascatelles pour s'assoupir plus loin dans un lit moins accidenté. Sortie de la province de Namur, cette rivière se mêle à Oignies aux eaux verdâtres de la Sambre.

A quelques kilomètres, ce sont les mornes terres du bassin houiller, où la végétation poussiéreuse se dessèche et s'alanguit, où les terris fumants s'amoncellent, montagnes symboliques de la souffrance humaine, où galopent sans trêve des trains hagards. A côté de cette région qui, la nuit, illuminée par les torches sanglantes des hauts-fourneaux, des fours à cokes, et par les fanaux livides des phares électriques, semble parée pour quelque mythique et monstrueuse fête de la douleur, le pays de Gerpinnes est un site de repos et d'idylle. L'atmosphère emplie des odeurs champêtres y vibre du balancement des feuilles et du bruit des eaux vives; et ce coin d'accalmie fut, dirait-on, créé pour prouver à ceux qui doutent de la couleur du ciel, qu'il existe encore, autre part que dans la chanson des poètes, de fraîches clairières et l'azur des brises.

***

Le bourg de Gerpinnes eut jadis des heures d'effervescence et de prospérité.

En 1020, la comtesse Ermesende, femme d'Albert Ier, comte de Namur, octroya droit de bourgeoisie à Gerpinnes; le village dépendait alors du monastère de Moustier. Par le même acte, elle légua, au surplus, le produit de certaines redevances aux dames chanoinesses de l'endroit.

En 1143, Gerpinnes fut saccagé et brûlé par Ecbald, avoué de Florennes, qui voulait se venger d'un état d'honoraires imposés. Les Gerpinnois opposèrent aux troupes d'Ecbald une résistance opiniâtre et désespérée. Il y eut de nombreux morts de part et d'autre. Vers 1860, en creusant les fondations de l'église de Fromiée, on découvrit une grande quantité d'ossements d'hommes adultes, des armes, des fragments de ceinturons. Ces vestiges furent attribués aux victimes de la rencontre des Gerpinnois avec Ecbald.

Pour mettre le village à l'abri des surprises, le comte de Namur y fit plus tard ériger un château-fort flanqué de nombreuses tours et dont les murs étaient encore debout au commencement du siècle dernier.

En vertu d'une charte datée du monastère de Brogne (15 mars 1208), Philippe le Noble accorda aux habitants de Gerpinnes une liberté égale à celle des bourgeois de Namur, sous réserve des droits afférents au monastère de Saint-Pierre de Moustier et de son avoué. Ce fait marqua pour le bourg le commencement d'une époque prospère. Gerpinnes concentra dès lors tout le négoce des hameaux avoisinants.

De toute part on se rendait à Gerpinnes, dont la " halle " était un foyer d'attractions équivoques. En même temps qu'un marché ouvert au commerce des denrées usuelles, cette halle était un lieu de libertinage où se traitaient toutes les transactions imaginables. Un dicton avait même consacré cette réputation d'essence profane : on disait dans le pays de quelqu'un qui manifestait trop librement ses instincts joyeux : *Il est à la halle de Gerpinnes* [1]. Cette expression jadis fort en vogue a disparu avec la " halle " elle-même.

Vers la fin du 12e siècle, le bourg de Gerpinnes fut de nouveau en péril. L'évêque de Liége voulait y porter les armes, au sujet de la propriété de plusieurs terres et hameaux dépendant du bourg. Heureusement pour les Gerpinnois, Jehan, roi de Bohême, obtint de la cour de Rome trois sentences qui leur assurèrent la prépondérance sur les " villes " en litige de Hymiée, Fromiée et Bertrandsart.

***

En 1550, l'église fut en partie détruite par un violent incendie dans lequel disparurent les lettres de canonisation de Ste Rolende [2].

De construction fort ancienne, cette église, bâtie dans le style

(1) Il y a Halle pour les marchier de la quelle quand on veult dire quelqu'un bien aise, l'on dict qu'il est en la halle de Gerpinnes. (*Chronicques sur la vie et gestes des seigneurs par Croonendael.*)

(2) « Dans les *Natalis Sanctorum Belgii*, Molanus dit que les Anciens pensent avoir vu » eux-mêmes assez souvent les lettres de canonisation pourvues de leurs sceaux, mais croient » qu'elles ont péri dans un incendie subit de l'église, c'est-à-dire, ainsi que l'observent sur » Molanus les *Doctores Duacenses*, en l'an 1550. » (*Acta Sanctorum*, 13 Maii, p. 242.)

Un autre incendie, causé par la foudre, survint en 1829, et détruisit à jamais ce qui restait des archives de l'église et de la confrérie de Ste Rolende.

Nous devons faire remarquer que l'on connait un bref du pape Alexandre VII, daté du

roman, porte les traces de restaurations successives exécutées dans des styles différents. On y remarque des fonds baptismaux en granit sculpté, de même que le cénotaphe qui a jadis recouvert les restes de Ste Rolende.

Un chroniqueur local du début du 17e siècle, Crespin Paradis, curé de Gerpinnes (que nous aurons l'occasion de citer plus loin), disait en parlant de l'église, qu'elle est « toute bastie de pierre de » taille, bien adjancée en hauteur; y estant la Tour de soixante et » dix pieds, la Flèche de cent et cinq. Pareillement est bien propor- » tionnée en longueur, largeur et autres dimensions; fort lumineuse » et résonante, pour le regard des voultes et cryptes qui s'y » retrouvent. D'avantage est enrichye de plusieurs belles bonnes » Cloches unanimmes en voix, avecq Horologe pour la règle de » l'Office divin, tant jours feriels que solemnels. Mesme qui ne se » doit passer sous silence est décorée d'un tombeau construict en » pierre de Marbre artistement élabouré. »

Ce tombeau est sans doute celui dont parlent les Bollandistes (13 Maii, 242, § 2) qui signalaient à côté de la chapelle élevée en l'honneur de la Sainte, à l'endroit où cette Vierge a été inhumée, un mausolée « élevé d'au moins quatre pieds hors de terre, construit en marbre noir très poli et portant ces mots : *Diva Rolendis, summi Desiderii Galliarum Regis filia, mea hic ossa quieverunt* (Divine Rolende, fille du grand Desiderius, roi des Gaules, ici mes os ont reposé). *Curo stranguriam Dei permissu, herniam, caecitatem, praeter languores cœteros* (Je guéris, avec la permission de Dieu, la strangurie, la hernie, la cécité et plusieurs autres maladies). *Me implorate, meâ qui operâ egetis* (Implorez-moi, vous qui avez besoin de mes services) [1].

La dalle tumulaire en marbre noir qu'encadre cette inscription et qui paraît dater du XIIIe siècle, fait maintenant partie de l'autel particulier de Ste Rolende.

21 octobre 1655, autorisant l'érection canonique, en l'église des Dames bénédictines sur Avroy, à Liége, d'une confrérie à l'occasion d'une relique de Ste Rolende obtenue de Gerpinnes — lequel bref constitue une reconnaissance solennelle de la légitimité du culte. Il faut donc considérer comme prévenue l'objection que l'on pourrait tirer de ce que le nom de Ste Rolende ne figure pas au martyrologe romain et de ce que les relations de sa vie n'ont pu être vérifiées par les Bollandistes.

(1) C'est à la suite de la citation de cette épitaphe que les Bollandistes produisent les critiques dont nous parlons p. 129 note.

Les ossements de la Sainte, de qui l'on place la vie vers le 7e ou le 8e siècle, ont été élevés en 1599 suivant les uns, au 12e siècle suivant les autres, et déposés dans une châsse due aux libéralités des habitants de Gerpinnes. Cette châsse, actuellement en cuivre et argent fut restaurée notamment en 1860, puis par les frères Dehin de Liége en 1875. On la tient pour un superbe chef-d'œuvre et l'on admire sa grande richesse de ciselure.

***

La fête liturgique de Sainte Rolende se célèbre le 13 mai, et chaque année le lundi de la Pentecôte se fait la grande procession, l'une des plus célèbres et des plus curieuses de tout le pays wallon.

Le grand intérêt folklorique de cette procession réside à la fois dans le cortège militaire qui l'accompagne, et dans les légendes et coutumes qui l'entourent.

Le cortège, ou, comme on dit dans le pays, la " Marche de Gerpinnes „ n'a guère de ressemblance avec les autres Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse, et surtout avec les processions militaires des pèlerinages d'autres provinces.

Sans parler des *ommegangen* de la Flandre, on peut rappeler que la célèbre procession de Namur au XVe siècle offrait un tout autre caractère : on y voyait figurer les trois Rois, Saint-Georges et la Pucelle qu'il délivre, Goliath, Bayard, etc. Il paraît que la procession de Saint-Symphorien près de Mons en Hainaut se présentait sous des formes analogues à la nôtre : l'escorte y faisait des simulacres de défense. Il est inutile de rappeler le drame que représente la cavalcade du 1er mai à Rutten (Limbourg belge), les cérémonies du Lumeçon de Mons et du Dragon de Wasmes, etc.

A côté de ces fêtes dramatiques, la Marche de Gerpinnes ne présente aucune particularité essentielle. Ce n'est qu'une escorte destinée simplement à rehausser la cérémonie purement religieuse dont la grande importance et le sens symbolique n'ont pas besoin d'être démontrés.

Après cela, si nous en jugeons par le stade actuel, en l'absence de documents historiques, on ne peut guère affirmer que la Marche soit d'origine primitive. Le curé Paradis, bien placé pour en connaître, n'y fait aucune allusion, non plus qu'aucun des hagiographes cités par les Bollandistes qui auraient certes relevé les détails.

La Procession, pour revivre la remarquable légende de la Vierge

de Gerpinnes, pourrait se suffire à elle-même, et la Marche n'est qu'une ajoute profane, qui appartient tout entière au folklore avec les détails qui l'ornent dans la tradition populaire.

***

Toutefois, si la Marche n'est guère atteinte par ce caractère symbolique qui rehausse si poétiquement la Procession, devons-nous trop attacher le regard à son apparence burlesque, et ne point voir, au contraire, dans cette simple escorte, une solennisation naïve mais réelle de la cérémonie sacrée?

Certes les bourgeois et citadins à l'âme sèche peuvent s'étonner — le mot est peut-être trop aimable — à voir les évolutions maladroites de cette singulière troupe, consciencieusement imprégnée d'une gravité solennelle, dans ce puéril déploiement d'armes archaïques et de costumes mêlés.

Mais est-elle rien autre, au fond, que l'hommage de tout un peuple à cette poétique légende de Rolende et d'Oger, dont elle semble enceindre et protéger la beauté mystique?

Il devrait y avoir en ceci, pour les sourires mondains, défense " d'aller plus outre „ — dans ce geste ému de l'âme populaire, qui impose vraiment le respect de la Foi et de l'immanente poésie de la toute souveraine Tradition.





II.

LES LÉGENDES

1. — La vie de Sainte Rolende [1].

Sa naissance.

« Au temps passé fut un homme noble de sa race, remarquable pour sa dignité, appellé Dedier, heritier de la Majesté Royalle, lequel commandoit a la Gaule. En son bas âage estant eslevé en si haut degré, desiroit grandement d'avoir un enfant qui yssust de sang Royal. Partant fit alliance par mariage avec une femme treshonneste, ausquels l'estude de la nature pourveust d'une fille unicque appelée ROLENDE.

» Grande joye causa la naisance d'icelle à son Pere.

Sa jeunesse.

» Doncq d'autant qu'elle estoit apparante Dame pour le gouvernement des Gaulois, la fit soigneusement instruire en bonne discipline et enseignemens Royaux.

Tellement qu'estant parvenuë en force et vigueur d'aage, remplit toute la Province d'une grande lumière. La foy luy brusloit au cœur,

(1) Le texte un peu élagué qu'on va lire, reproduit les principaux faits de la légende populaire à Gerpinnes. On trouvera les autres ci-après, recueillis par la voie orale.

Ce texte est extrait d'un in-8° carré de 14 × 18 centimètres [12 + 40 + 4 pages] publié à Namur chez Henry Furlet, achevé d'imprimer le 1er juin 1620, avec « imprimatur » du 29 avril même année ; sous le titre de : *La vie de la Noble Vierge Saincte Rolende... translatée hors d'un vieux manuscript en latin qui se conserve en Gerpinne... et de Ian Molanus,... par Crespin Paradis, curé du lieu dict.*

Nous supprimons dans cette copie les détails relatifs à quelques miracles dont la relation est inutile ici. On nous pardonnera d'avoir revisé la ponctuation et quelques autres détails typographiques, en conservant l'orthographe de ce texte curieux à plus d'un titre, que nous

et en la face luy resplendissoit le desir ardent de promouvoir la religion. Et d'autant plus qu'elle devançoit et surmontoit toutes les autres vierges en noblesse, autant d'avantage estoit elle anoblie de toutes vertus, et escrerisoit en perfection de bonnes mœurs.

« La renommée d'icelle Vierge et discretion de vie tant admirable, apporta, non seulement aux Princes latins, mais aussi aux Roys des Pays plus esloignés, grande admiration.

» D'où le fils du Roy d'Escosse, Cavalier valeureux, ayant entendu les loüanges de la susdicte Vierge, fut enflambé grandement de son amour, qui le poussa toute sa jeunesse de s'exercer aux armes és parties Gallicanes, afin de pouvoir fruir des devises de la cherie ROLENDE.

« Aucune fois, il se fouroit en la Cour, lequel, pour le regard de ses belles conditions et rares qualitez, le Roy accueilloit.

« Mais la Vierge, laquelle de toute son intention et de toutes ses forces servoit tous les jours à son Createur, le mesestimoit, pource qu'elle avoit proposé de renoncer aux pompes et magnificences Royalles.

« Le dict jouvenceau, encor d'avantage embrasé de l'amour marital et grandement convoiteux de jouyr de la Virginité de ladicte Vierge, requist qu'icelle pour femme luy fut octroyée.

« Sur laquelle demande, le Pere, ayant tenu un brief Conseil, apparcevant que tous ses vassaux inclinoient à l'adoption d'un gendre tant signalé, consentit au désir de l'Amant.

« Mais la Vierge, revestue de ferveur et armée du zèle de l'amour divin, laquelle se consacroit de tout au service de Dieu et s'exerçoit aux actes des vertus pour meriter d'estre enregistrée au nombre des vrays Sectateurs de Jesus-Christ, n'a faict aucun compte des tiltres Royaux, ny des grandeurs mondaines, ny des richesses, honneurs et aultres semblables presens de la terre.

avons préféré à celui d'une petite brochure qui semblè dater d'une cinquantaine d'années tout au plus : *La vie de Ste-Rolende, Vierge royale ;* Châtelet, s. d. typogr. J.-J. Lambillon et fils. Cette brochurette qui se colporte et se vend sur les lieux n'aura pas peu aidé à maintenir la légende. Mais elle n'est qu'une translation en style assez maladroit de la *Vie* éditée à Liége en 1667 par Urbain Ansion, dont François Zutman est l'auteur, et qui a été rééditée chez Mme Ve H. Casterman à Tournai [nouv. éd. 1875] sous le titre de : *La princesse fugitive ou la vie de Sainte Rolende....* gd in 32 de 132 p. La biographie de Zutman, qui répète en autre style tous les faits rapportés dans la Chronique du curé Paradis, est malheureusement farcie de réflexions et de détails historiques (?) dont il vaut mieux ne pas parler.

Il ne nous appartient pas de démêler la part de vérité qui peut subsister de cette Vie ou plutôt, de la Légende — car c'est le mot qu'adoptent les Bollandistes eux-mêmes. On peut

« Car elle s'esloignoit de ses parens et amys pour s'approcher d'avantage de Dieu, se contentant d'un simple habit, et seulement accompagnée d'une servante et de deux serviteurs, afin de se garantir de la servitude et esclavage des desirs mondains et affections charnelles; à entreprint de nuict le chemin de Jesus-Christ. Tellement, qu'estant toutes ses delices de cheminer par la voye des mandemens de Dieu, s'efforçoit d'estouffer les allechemens de la chair, et fouler aux pieds toutes les pompes et vanitez du monde, taschoit pareillement de tout son pouvoir d'adhérer aux divines jussions, et accomplir le commandement et ordonnance de Dieu, le priant de tout son cœur de vouloir dresser et addresser les vestiges de son entendement, pour pouvoir garder ses justifications.

Le voyage vers Cologne.

« La Vierge Rolende avoit entendu la Société des onze milles Vierges fleurir à Coloigne; de l'amour desquelles grandement enflambée, avecque ardent desir s'acheminant, s'est transportée à la Region Orientale. Car beaucoup s'esvertuoit à ce, afin meriter d'embrasser avecque icelles Jesus-Christ, lequel elle avoit cherché, aymé, en icely la fiance avoit posé.

« Partant, droit à poursuit son chemin, et passé plus outre.

« Quoy voyant, ceux qui l'accompagnoient l'ont requise doucement de vouloir desister ses travaux et incommoditez pour la longueur du chemin supportées, et au bourg de Gerpinne prendre le repos.

consulter là dessus les *Acta Sanctorum*, 13 maii, 241-244 qui citent fort honorablement la rédaction du curé Paradis. Ils pensent que dans l'inscription du mausolée il faut lire, non pas « fille du roi » mais bien « fille de quelque prince (seigneur) de la Gaule. » A leur avis « dans » cette région même voisine de la Sambre, entre Fosses et Marchiennes-au-Pont, sur une » petite étendue de quatre lieues, se trouvent tous les lieux dont il est fait mention dans cette » légende : en effet, à côté de cette localité de Marchiennes dont nous venons de parler, au » delà du ruisseau d'Heure, à une distance d'une lieue, se trouve un autre Marchiennes, situé » sur le Mont-Desir (Mont-Desiderii, litt. Mont-de-Didier) et nommé vulgairement Marchiennes » Mont-Desir (Mont-sur-Marchiennes). Si nous considérons cet endroit comme la patrie de la » Sainte, sa fuite dans la ville voisine de Villers-Poterie, ne lui aura occasionné qu'un » voyage d'un peu plus d'une lieue ; et de là se dirigeant sur Gerpinnes, distante d'une demi- » lieue ou un peu plus et d'une lieue de Fosses, c'est là qu'elle sera morte de faiblesse. Mais » la tradition, » ajoutent sagement les Pères, « aura augmenté dans de grandes proportions tous » ces événements, et l'étendue des terres qu'elle aurait traversées, et la puissance de la » famille dont elle était issue, de même que la qualité royale attribuée au prétendant... » Ce n'est pas non plus de très loin que sera arrivée la mère venant prier sur le sépulcre de » sa fille et de là se rendre à Fosses pour y faire son offrande. »

Quant au voyage direct vers Cologne, dont parle la légende, les Pères attendent plus amples recherches pour en discuter la vérité ou la vraisemblance.

« Mais, parce que de tout son desir aspiroit à la Ville de Coloigne, n'a voulu retarder ; et d'autant aussi qu'elle craignoit d'estre trouvée, hastivement a continué son chemin encommencé.

« Et à un haut arbre, duquel le lieu a print son nom, lassée et recrüe du labeur et grand travail inaccoustumé soutenu, est parvenüe, foible et debile, la où elle a arresté grandement oppressée de l'infirmité conceuë.

» Entretant, sa petite compagnie, fort dolente, de tout son pouvoir la consoloit, et bien instamment la prioit de vouloir resociller son corps par le repos nocturnal; aussi derechef l'admonestoit de chercher logis. Aux prieres desquels, la bienheureuse Vierge, ne se fiant en ses forces, amiablement à condescendu.

» Cependant l'un de ses serviteurs se transporte à Villers le Poterye, ou pour Dieu à raison de l'indisposition de la Vierge et que la nuict approchoit, a demandé logis. Auquel lieu la Saincte Vierge fidellement à esté portée par ceux qui l'accompagnoient, et benignement receüe de quelque villageois selon la commodité rusticque.

» La nuict estant passée et le point du jour s'approchant, taschoit de partir, et aspiroit à la ville de Fosse, pour s'avoysiner d'avantage des Vierges lesquelles elle cherchoit, et afin de prendre illec un repos bien asseuré. Mais n'a peu partir. Doncques y a sejourné huict jours encor plus surchargée de maladies.

La mort de Rolende.

» A la parfin la Vierge Royalle, laquelle avoit abandonné tant de richesses et possessions en une petite case, son Ame affranchie du fardeau de corruption a rendu à son Dieu, laquellé solemnellement à esté emportée par les Anges en la Gloire de son Epoux Jesus-Christ, auquel elle avoit conservé sa Virginité, les baisers duquel sont chastes, l'attouchement sacré et l'amour honneste.

Les prodiges.

» Iceluy espoux, fontaine de toute piété, pour faire respandre par toute la terre la renommée de sa tres-chère Espouse, par un singulier instinct a esmeu quelque homme Aveugle d'aller honorer le corps Virginal, avecque confidence de recevoir le benefice de la lumière ; pardevant lequel s'ayant prosterné en genoux, a esté illuminé.

» La vérité d'icelny Miracle estant manifestée, l'hostelier, pour congratuler à une telle hostesse, a envoyé à la Mere Eglise (à sçavoir de Gerpinne) celuy qui avoit esté aveugle. Lequel, plusieurs regardant avecque grande admiration, ont esté grandement recrées.

» Tellement que la nouveauté dudict miracle à excité plusieurs honorables personnages d'aller à l'Eglise susdicte, ou miraculeusement les cloches furent entenduës par leur harmonie et resonance.

» Mesme, incontinent que la chose parfaictement a esté cogneuë estre ainsi arrivée, le Clergé et beaucoup d'hommes venerables, Chevaliers et autres, demeurans pour lors à Gerpine, se sont presentez pour porter le corps de la Saincte Vierge [*i. e.* Rolende] lequel par les plus notables et signalez personnages en tout honneur et devotion a esté porté, et en l'Eglise du lieu dict colloqué au costé droict.

« En quel lieu... grand concours de peuple de Regions voisines et esloignées se transportoit pour obtenir guerison des maladies tant corporelles que spirituelles, à raison que du corps Virginal sortoit huille en grande abondance, par attouchement leger de laquelle, les playes des malades estoient guéries.

« Mais il est advenu que quelque malveillant à jetté par terre l'huylle sacrée avecque la phiolle, estant indigné de la grande multitude des Hospitaliers demandant logis; pour punition de quoy luy, et toute la posterité ont eux à toutes les joinctures des doigs des gros nœuds. Et depuis, l'huylle sacrée n'a plus sorty du corps Virginal....

Le voyage de la mère.

« Ce pendant la mere, destituée de la consolation de sa fille unicque, apres avoir fait chercher par diverses Regions, à esté advertie plus parfaictement par la Servante et l'un des serviteurs, qui estoient au Pays retournes.

« L'autre serviteur [1], moult joyeux que la Saincte Vierge resplendisoit tant en miracles, pour d'icelle impetrer guerison de la servitude tant du corps que de l'ame, avoit voüé à elle servir en ses jours. Pour ce, est demouré avec la bien-heureuse Vierge, ayant postposé toute souvenance de son Pays et consolation d'amys. Et à

(1) Il s'agit probablement ici de St-Oger, dont on peut lire la légende ci-après § 3 p. 135.

la fin prevenue de la mort, à esté honorablement inhumé en l'Eglise susdicte [1].

« La mère, se consolant en la sainctеté de sa fille, au chemin s'est preparée, et d'un amour filial allumée, au Sepulchre de sa fille est arrivée avecque suyte et honeste compagnie. Lequel Sepulchre, d'autant qu'il estoit recentement composé, l'a trouvé fort mal accomodé.

« De quoy s'a grandement contristée, d'autant aussi que la solemnité des miracles ny la dignité Royalle n'avoient esté réverées suffisamment. Pour ce, n'a delaissé à l'Eglise susdicte, sinon qu'une partie de son habit de pourpre; mais passant outre jusques à la ville de Fosse, a distribué quelque partie de son thresor à l'Eglise S. Fœuillien; et de l'habit que la Royne avoit donné pour un mémorial, les bourgeois de Gerpinne en ont faict faire une chasuble enrichie de diverses couleurs.

« Apres, les honorables Chevaliers du lieu dict, esmeus par les complainctes de la Royne à cause de leur négligence, en recognoissance des benefices et faveurs receües, on faict bastir une Chapelle au costé droict de l'Eglise, en l'honneur d'icelle Vierge, où se voit encor son Sepulchre...

Origine de la Procession.

« Il est advenu par quelque laps, et traicté de temps qu'en cette Province est arrivée grande stérilité des biens et fruicts de la terre... et s'il advenoit qu'il y eusse quelque partie des champs ornée d'une belle et seconde moisson, la tempeste dommageable l'estirpoit en un moument. D'avantage il advenoit chose plus pernicieuse, à scavoir grande mortalité des gens et perte des bestes. Doncques nos Anciens Peres espouvantez de telle affliction, se confians au secours de Saincte Rolende, unanimement se sont assemblez par devant l'Autel d'icelle où plusieurs miracles arrivoient, et pour remede souverain contre telle peste, ont institué de porter tous les ans avecque grande solemnité et reverence le corps Virginal aux environs de la Parroiche; laquelle chose tant plus pieusement qu'elle à esté effectuée, tant plustost la tempeste à esté appaisée par la grace de Dieu et intercessions de ladicte Vierge [2].

(1) Ce fait est controuvé, comme on le verra plus loin : c'est à Hanzinne que le Valet aurait été inhumé. M. le curé actuel de Gerpinnes a bien voulu nous dire, en rappelant l'incendie des archives en 1829, que les renseignements lui manquent sur ce point.

(2) Voir la complainte, p. 152, couplet 36.

La sépulture.

..... « Par laps de temps le lieu de la sepulture d'icelle Vierge estant incogneu, a esté manifesté.

« Il y avait quelque Serviteur de Dieu, appellé Eugorande, lequel discrettement consideroit que la gloire de ceste vie estoit frivoleuse et transitoire. Pour ce taschoit d'icelle s'esloigner de corps et d'esprit.

« Doncques, s'ayant reclus en la muraille de l'Eglise au costé droict de l'Autel en laquelle le corps de la bien-heureuse Vierge à esté par après trouvé, mattoit son corps et macéroit par toutes sortes de bons et saincts exercices et mortifications.

« Lequel fut admonesté doucement une fois, seconde, de ladicte Vierge, de monstrer son sepulchre et à la troisiesme fois griefvement tancé pour sa desobeysance.

« Ayant obtenu pardon, a obtempéré aux prières de la Vierge ; parquoy se sentant agressé d'une vehemente maladie a déclaré en peu de parolles la vision laquelle il avoit eu et la cause de son infirmité, ne se voulant glorifier en ce. Et ainsi qu'il y eusse plus parfaicte cognoissance des choses susdictes le Reclus avecque son baston a demonstré la sepulture de la susnommée Vierge. »

. . . .

2. — **Un miracle et une gravure.**

Parmi les miracles dont témoigne ce curieux livre à la suite de la relation qui précède, il en est un — le premier — qui mérite à un titre spécial d'être relaté ici.

D'après Molanus, *apud* Paradis p. 17, ce miracle fut « célébré par les anciennes peinctures, et tradition des devanciers, lequel doit estre icy inferé d'autant qu'il est exprimé en l'image de la Vierge. » [1]

Voici le récit de Molanus, textuellement copié.

(1) Cette « image » à laquelle Molanus fait allusion est sans doute celle qui nous reproduisons ci-contre en fac-simile, d'après le livre du curé Paradis. Elle a tous les caractères d'une gravure à pèlerinage comme il en circule encore en d'autres lieux et qu'il est si utile de recueillir.



« Certaine Vierge griefvement de maladie labouroit au milieu des bois la où quelque Serviteur qui est survenu est monté sur un arbre pour regarder le lieu auquel il pouldroit conduire icelle, laquelle il a convoyé au Chasteau du Seigneur de Villers le Poterye, ainsi est appelé le Village : ladicte Vierge apparcevant que sa maladie s'enforçoit à envoyé un Aveugle boiteux qui demeuroit au Chasteau de Villers à Gerpinne au Curé afin quil portast illec les Sacrements, lequel effectuant ce qui luy estoit commandé est retourné de l'Eglise de Gerpinne illuminé, et redressé de la claudicature. »

Ce récit n'est que la relation peu satisfaisante d'un épisode, absent de la Chronique du curé Paradis, mais que Zutman (éd. Casterman, p. 79) et la complainte (ci-après p. 151, couplets 17 à 20) ont conservés. En tenant compte des détails que la tradition orale vient ajouter, on peut rétablir comme suit, quant au fond, les alinéas 2, 3 et 4 de la p. 130 ci-dessus :

« Près d'un haut arbre, à l'endroit où depuis s'est élevée l'église de Villers-» Poterie, Rolende dut s'arrêter, lasse et affaiblie. L'un de ses compagnons [1] » monta au haut de l'arbre pour découvrir de là quelque refuge, et aperçut » le château de Villers. Rolende, se ralliant à l'avis de ses gens, se mit en route » et fut reçue dans une cabane voisine du château, où on la coucha sur un peu » de paille. Sentant sa fin venir, elle envoya un domestique du lieu, aveugle » et boiteux, vers le curé de Gerpinnes. Ce valet, entrant dans l'église, fut » miraculeusement guéri, et il ramena le prêtre de qui Rolende reçut les der-» niers sacrements. »

(1) La tradition le nomme : c'est le servant Oger, dont la légende suit.

3. — Saint Oger.

On raconte à Gerpinnes qu'au château de Didier, vivait en même temps que Rolende, un valet à l'âme simple nommé Oger [1].

Cet homme avait été touché de la grâce qui émanait d'elle. Il avait voué à la petite sainte un pieux amour, un culte fidèle et pourtant sans espoir.

Rolende l'accueillait d'ailleurs avec confiance, et souvent avait fait du valet, le confident de ses pensées.

Quand arriva le temps de l'épreuve, Oger se trouva auprès de la Sainte. Lors de son mélancolique exode, il la suit par les bois et par les routes; sa force d'homme soutient l'enfant qui défaille. Ces jours d'une intimité ambiguë seront inoubliables pour Oger : tandis que Rolende, en s'abandonnant à sa protection, lui révèle des joies inespérées, il la voit peu à peu pâlir au souffle des fièvres suprêmes! [2]

Aussi, à l'instant où, près du château de Villers-Poterie, Rolende s'éteignit, Oger qui priait au chevet de la Sainte, sentit bien qu'il n'aurait d'autre amour : il oublia sa patrie, sa mère, son père, et tous les siens; il se retira dans la paix des solitudes.

Il but l'eau des roches, il se nourrit de racines et d'herbages, et c'est de lui que parlent ces vers d'une si curieuse saveur :

> Souvent peu satisfait des racines du bois
> Ou de quelque herbe dure,
> Il prend à sèche bouche, à petit trait il boit
> L'eau de fontaine pure....

Au fond d'une forêt profonde Oger vécut de longs jours, dans l'enchantement d'une perpétuelle extase. L'âme de la Sainte visitait ses songes emplis d'une joie surnaturelle. Le pieux Oger attendait que la mort vînt le libérer et l'unir à Rolende.

Le jour des épousailles mystiques arriva; Oger mourut chargé d'ans, en un grand renom de sainteté, et fut inhumé à Hanzinne, petit village au sud de Gerpinnes où l'on vénère ses reliques.

(1) Voir ci-dessus p. 131, dernier alinéa et note 1. Nous croyons utile de dire que nous n'avons vu confirmer dans aucun livre, ni le nom d'Oger, ni la qualité de « saint » que le peuple lui attribue dans cette légende recueillie par la voie orale.

(2) Ici se place l'épisode dont il vient d'être parlé.

Une procession en l'honneur du saint compagnon de Rolende, se fait chaque année le lundi de la Pentecôte. La marche de Gerpinnes a lieu le même jour, et la tradition rapporte que depuis toujours, quand la châsse qui contient les reliques d'Oger se joint au cortège de Ste Rolende pour suivre un instant la route poursuivie jadis par les bienheureux, on entend encore les ossements sanctifiés du valet tressauter d'allégresse.

Et comme si, en toutes ces choses, le burlesque devait le disputer au mystique, on voit, dès le moment où les deux processions se joignent en un certain endroit du territoire d'Hanzinne, les pèlerins s'en aller à la débandade, se presser, se précipiter en course folle : *chacun s'efforce de simuler Oger poursuivant Rolende.*

Dans cette brusque et rapide cohue il se passe des scènes d'un grotesque échevelé. Les jeunes gens qui « font le tour » en compagnie des jouvencelles, décochent à l'adresse des héros scellés dans les châsses, des mots soulignés d'allusions malicieuses et parfois équivoques !

4. — La garde d'honneur.

La légende locale a gardé, touchant la vénération que le pays entier a vouée à Ste Rolende, le souvenir d'un autre épisode curieux, auquel on rattache également l'origine d'une des traditions du pèlerinage.

Un berger de la ferme de Villers-Potteries surpris par un orage se réfugia avec ses chiens de garde dans une des nombreuses chapelles érigées au culte de la Sainte.

Comme le berger s'ennuyait en ce lieu, l'esprit malin lui suggéra de placer pour se divertir un des quadrupèdes sur l'autel, après avoir imité les gestes du prêtre à l'offertoire.

Au moment où le chien, couché de tout son long, battait joyeusement le tabernacle de sa queue, des mains mystérieuses armées de gaules, émergèrent de la muraille. A leur aspect, l'animal hurla tellement que les vitres de la chapelle en tremblèrent.

Le berger épouvanté voulut fuir, mais par un étonnant prodige, il ne put détacher ses pieds du sol. Les mains vengeresses s'abattirent sur lui, et lui firent de cruelles blessures d'où le sang s'échappa en abondance. Tout meurtri, le profanateur tomba devant

l'autel, implorant le pardon de sa faute, qu'il promit de racheter en couchant pendant sept ans sur une échelle [1].

La légende ne dit pas si le vœu fut consommé, mais elle affirme que, pour expier le sacrilège perpétré par leur aïeul, toutes les générations issues du berger, qui eut une « multitude d'enfants aussi innombrable que les étoiles du ciel », devront, jusqu'à complète extinction de leur race, accompagner partout où ils seront portés, les restes de la bienheureuse.

C'est en mémoire de ce fait que deux officiers à cheval, tenant chacun un fanon à banderolles, escortent la châsse durant tout le cours de la procession.

(1) [On peut voir un parallèle de cette singulière mortification dans la légende de *Bèlcm*, le Berger-magicien, *Wallonia* II, p. 78. — O. C.]





III.

LA MARCHE.

1. — Les marcheurs.

Le lundi de Pâques, dès le matin, une grande animation règne à Gerpinnes. Les gars endimanchés qui vont former les cadres des *marcheurs*, se réunissent.

Tandis que les femmes, debout sur les seuils, regardent curieusement défiler les groupes, le tambour parcourt le village d'un pas automatique, marquant sans lever la tête, un leste et nerveux roulement d'appel.

Peu à peu la jeunesse se rassemble, des émissaires vont de cabaret en cabaret, héler les retardataires attablés sous les tonnelles en face d'une pinte de bière du pays.

Il est alors procédé au choix des officiers de la Marche.

Chaque village fournissant une quantité indéterminée de volontaires, le nombre des officiers est proportionné au contingent des *marcheurs*.

Les candidatures à la lieutenance sont généralement connues et agréées d'avance; elles sont dévolues aux aînés par droit d'ancienneté, ou à ceux des jeunes à qui leur état de fortune permet de faire face aux frais qu'entraîne la condition d'officier.

La cérémonie d'élection a lieu dans un cabaret. Le cabaretier, qui a rempli un nombre de verres égal à celui des places vacantes, annonce le grade à conférer en présentant son plateau au candidat. Celui-ci s'avance au milieu d'un silence religieux, il prend un verre qu'il lève comme s'il voulait porter un toast, le vide d'un trait, et le jette violemment à ses pieds.

Au moment où le verre se brise, de bruyants applaudissements saluent le nouvel élu, tandis que le tambour bat aux champs.

Cette coutume a dans le pays donné naissance à l'expression « faire les officiers », employée dans un sens ironique lorsqu'on casse un objet.

Le verre dont on use à cette occasion sont appelés « misérables », sans doute à cause de leur aspect fruste et parce qu'ils sont dépourvus de pieds.

On ignore l'origine de cette tradition qui constitue une formule symbolique du serment. Celui qui, après avoir cassé le verre se soustrairait à l'engagement contracté, serait regardé comme parjure. On le mépriserait, il perdrait toute confiance.

On procède ensuite à la nomination des sergents, à leur « passage », suivant l'expression consacrée : Le grade est dévolu aux candidats qui paient le plus grand nombre de pots de bière!

***

Il se passe parfois, à l'occasion de ces élections des scènes tout-à-fait typiques.

Un jour, le maître d'un café de Gerpinnes présentait les *misérables* pour un porte-drapeau. Un homme s'avança qui avait depuis longtemps rempli ces fonctions. Au moment où il prenait solennellement le verre, sa femme, qui venait d'entrer à la dérobée, le lui arracha vivement et s'écria : « Donne plutôt du pain à tes enfants!.. » Une altercation surgit entre les époux : le mari pestait et la femme se lamentait. Profitant de la querelle, un autre candidat qui brigait lui aussi les épaulettes, vida prestement le verre et le brisa. C'est ainsi qu'il fut fait officier au grand désespoir du mari évincé qui n'eut plus que la ressource de battre sa femme.

Les officiers sont profondément convaincus de la noblesse de leur rôle, qu'ils remplissent avec une imperturbable gravité. Un jour, à l'endroit du calvaire de Villers, un ouvrier de carrières remarque parmi les chefs de la légion des sapeurs, un de ses anciens compagnons de travail. Notre homme s'avance vers l'officier et lui tend cordialement la main ; mais le pseudo-militaire exécute brusquement une volte-face en règle. Et tout désappointé de l'accueil qu'il reçoit, l'ouvrier s'éloigne en murmurant : « Ce n'est pourtant qu'*in spigoteu dè l' carrière*!... Ce n'est qu'un découpeur de pierres comme moi!... »

Le mardi, *on fait les confrères.* Faire les confrères, c'est se rendre chez les notables du village, en l'honneur desquels on exécute des salves de mousqueterie. Chaque compagnie reçoit dix francs du bourgmestre; des tonnes de bière sont mises, en outre, à la disposition des marcheurs par les brasseurs.

Au cours de l'après-midi qui se passe en libations nombreuses, les officiers délivrent à leurs hommes des billets dits : « de cantonnement », en vertu desquels ils ont droit à être hébergés chez certains habitants que l'on désigne et qui n'ont pas pris une part active au cortège.

***

Les cadres de la Marche sont dès lors constitués.

Les volontaires ne manqueront pas, et ces troupiers bigarrés n'auront guère besoin, stylés par l'enthousiasme des anciens au cabaret ou à la maison, de faire en corps des exercices préparatoires. Dans leurs évolutions et leurs parades, la bonne volonté tiendra lieu des vraies qualités militaires, et le naïf émerveillement des pèlerins sera pour eux la récompense la plus douce et la plus flatteuse.

Seule « la musique » de la Marche s'empresse à répéter, dans l'attente du grand jour, les joyeux airs traditionnels que l'on trouvera ci-dessous, et qui se feront entendre tout le long du parcours.

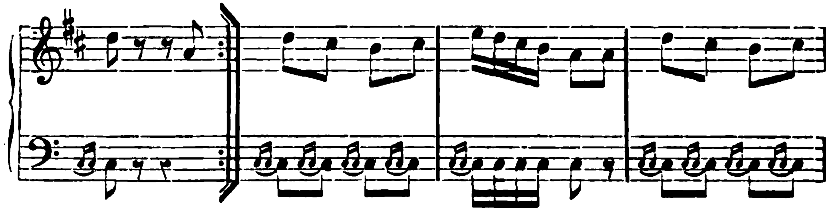
2. — **Airs des marcheurs** [1].
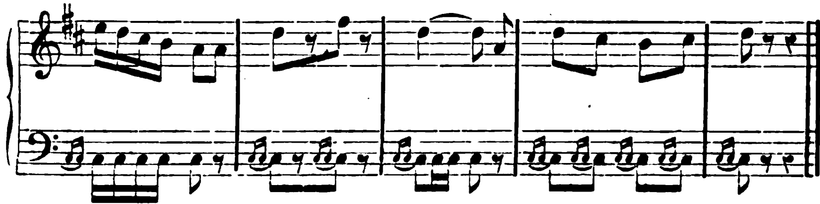
1
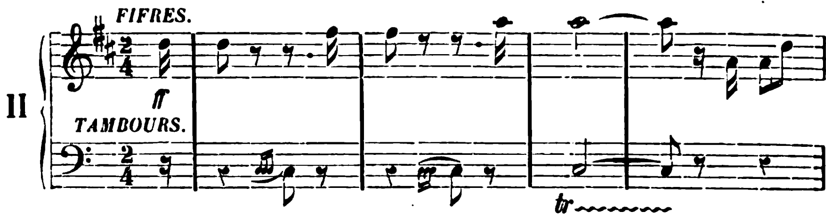
FIFRES.

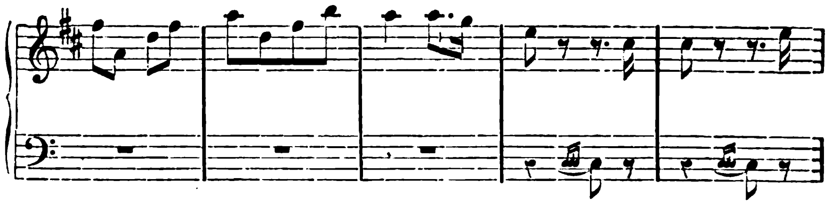
TAMBOURS.
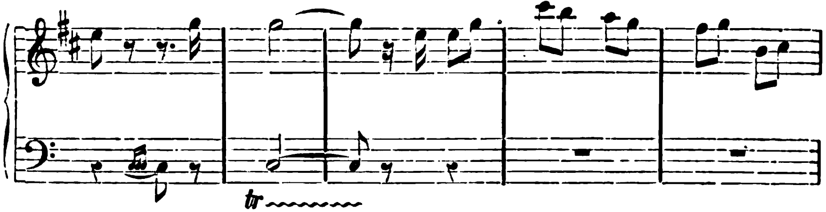
(1) Les différents airs de la Marche de Gerpinnes ont été notés par M. Nicolas DANEAU, à qui nous exprimons tous nos remerciements pour sa parfaite obligeance.
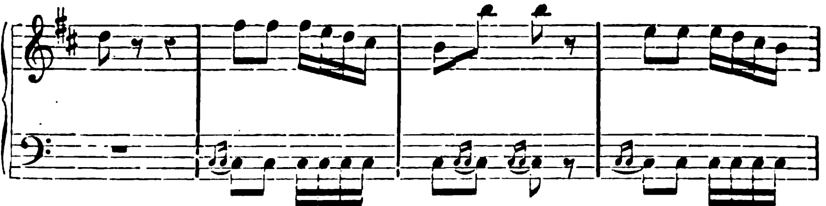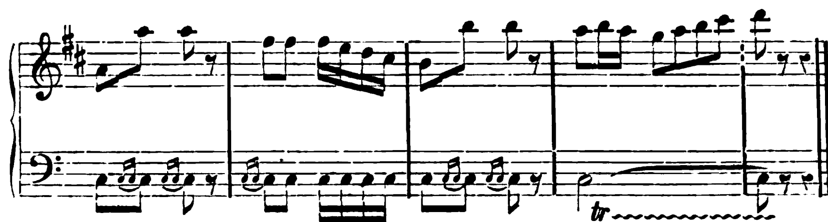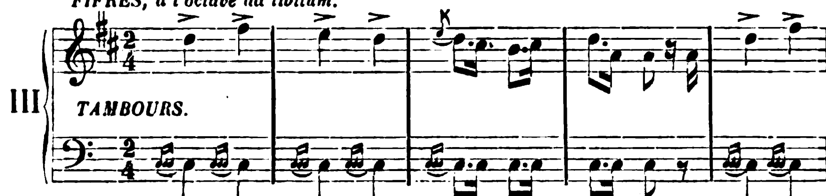





FIFRES.
II
ff
TAMBOURS.
tr
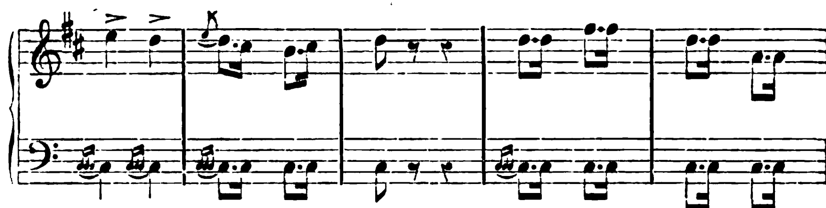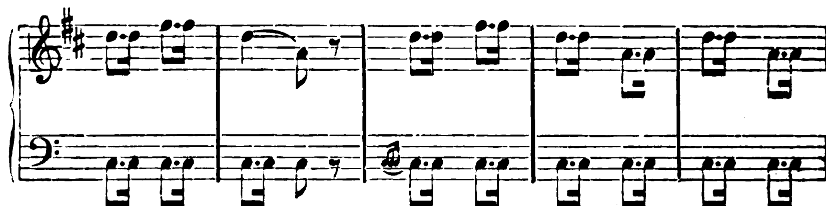



tr
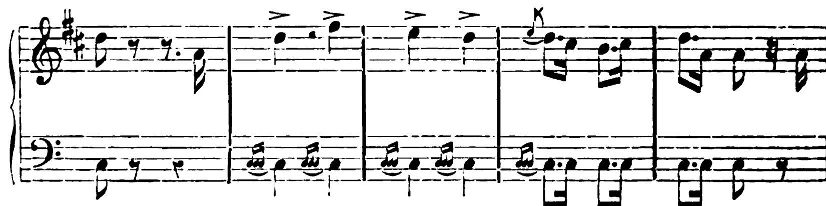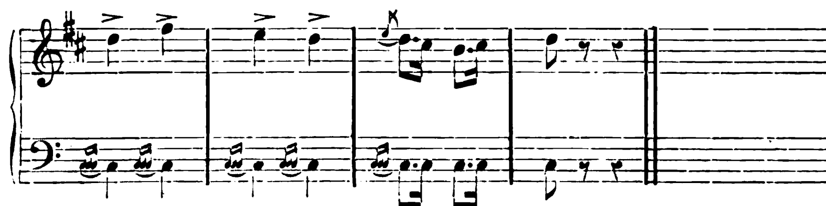



tr


FIFRES, à l'octave ad libitum.
III
TAMBOURS.









3. — Les marcheuses.

En tête du cortège des *marcheurs* s'avançaient jadis plusieurs femmes, précédées du traditionnel tambour-major. C'étaient les *marcheuses*. Elles ont disparu à la fin du siècle dernier.

Choisies parmi les campagnardes robustes, ces femmes devaient être en état de soutenir une longue marche, rendue plus ardue encore par l'accoutrement bizarre dont elles s'affublaient. Elles portaient de vastes robes à traîne, que ballonnaient singulièrement les cerceaux de leurs crinolines. Leurs têtes disparaissent entièrement sous une ample coiffure à cornette flottante, tandis que la chevelure — réelle ou postiche — tombait tordue en une tresse épaisse, le long de leurs reins.

Nécessairement, elles devaient être dans toute la force de l'âge, et exemptes de défaut physique; on les choisissait de préférence parmi les jeunes filles vierges; si elles étaient mariées, il ne fallait pas qu'elles fussent en voie de devenir mères. La seule condition expressément exigée pour appartenir à la catégorie des marcheuses, était, après cela, d'ordre essentiellement moral.

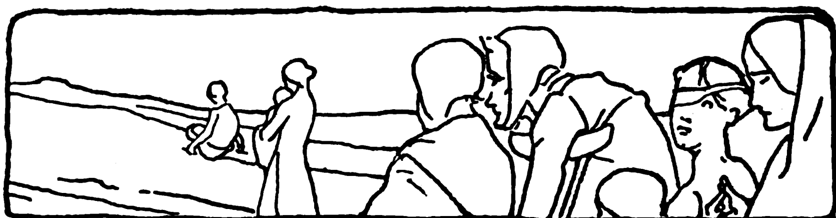
Bâties pour les épopées, ces femmes semblaient descendre de quelques puissantes races disparues.

Dès que les cloches s'ébranlaient et que les choristes donnaient, en un chant religieux, le signal du départ, les marcheuses entonnaient un air de fifre, au rythme burlesque et scandé, qui caractérisait en une expression gauloise, la liesse de tout un peuple affirmant soudain dans l'enchantement de cette fête de Pentecôte, toute l'ardeur de sa foi.

Nous n'avons pu recueillir de cette musique que le fragment suivant :

FIFRE

TAMBOURS



IV

LA PROCESSION.

1. — Les pèlerins.

Autrefois, dans la soirée du dimanche de la Pentecôte, Gerpinnes était envahi par des légions de pèlerins et de curieux accourus pour assister à l'office qui se célébrait la nuit. On ne se couchait guère : au lieu de se couvrir de cilice et de faire pénitence, cette foule attendait le grand jour au milieu des libations et des danses.

Ces préparatifs avaient une allure de saturnale et compromettaient fort la dignité de la fête religieuse. Le clergé s'émut et retarda l'heure de la messe qui fut désormais dite au point du jour.

L'antique usage a cependant survécu : avant minuit des individus, isolés ou réunis en groupes taciturnes, indifférents aux intempéries, sillonnent les routes qui mènent vers Gerpinnes. Ces émouvants pèlerins égrènent en silence des chapelets, certains s'en viennent tête et pieds nus, par les chemins rocailleux. Enfants, femmes, vieillards, infirmes : ceux-là sont les croyants qui ont gardé l'espoir des anciens âges. Les autres ont la foi plus extérieure et envisagent surtout dans la fête de copieuses ripailles.

Aux premières lueurs de l'aube, on entend autour du village le trot lourd et cadencé des chevaux de labour, amenant des chars-à-bancs et des carrioles où sont massés pêle-mêle, garçons et filles.

Tout ce monde se déverse dans les cabarets dont les salles embrumées de la fumée des pipes regorgent jusqu'au matin d'une foule grouillante et tapageuse.

A deux heures et demie du matin, les cloches annoncent la messe. Peu à peu les fidèles s'épanchent dans les rues et gravissent, en une vague cohue, l'artère principale du bourg. L'église est bientôt

absolument comble; la foule y déferle en une houle qui presse ses flots vers le chœur où se trouve la châsse de Ste Rolende. Cette mer humaine est agitée d'une vie étrange; des remous courent d'une nef à l'autre sous le flux montant des pèlerins qui arrivent sans cesse. Par dessus les têtes, des mains de femmes et de vieillards se tendent frénétiquement, brandissant un exvoto, ou quelque objet dont elles veulent toucher la châsse vénérée qui oscille sous la submergeante poussée.

Auprès du péristyle se sont arrêtés les infirmes et les malades. A l'extérieur, tout autour du sanctuaire, des pèlerins déambulent, priant tout haut, d'une voix monotone. Leur psalmodie s'unit aux lamentations des mendiants affalés dans l'angle des murs ou sur le bord du chemin, et qui étalent leurs ulcères aux yeux des pitoyables.

Mais il est quatre heures : la messe est terminée. Des sons de fifres et des roulements de tambour viennent faire une heureuse diversion à cette mélancolique litanie de la misère.

La compagnie de Gerpinnes apparaît, suivie de la Garde d'honneur qui doit escorter la châsse de la Sainte.

Un murmure d'admiration court parmi les pèlerins.Tout le monde se découvre et se signe. Le soleil commence à dorer la luxuriante végétation de la vallée. La mélodieuse chanson des cloches monte avec les parfums bleus des encensoirs dans l'air pur du matin. Des voix de jeunes filles renforcées par le chant majestueux des orgues, éclatent en fanfares harmonieuses sous les voûtes ogivales de l'église. Le chœur s'accentue; déjà les bannières claquent au vent du dehors : les clairons lancent enfin un vibrant appel qui déchire un instant le calme déroulement des hymnes.

C'est le départ.

2. — Le cortège et son itinéraire.

Le cortège s'organise. Les troupes évoluent, sous les ordres des chefs qui lancent d'une voix tonitruante des commandements dont les formules sont empreintes d'une originale saveur de terroir. En voici, au hasard, quelques-unes fort en vogue. « Apportez armes !... En avant parraccéléré, armes !... Présentez, marche ! Compagnie, halte ! front à boire !... »

Et celle-ci, dans l'idiome du crû : *Tapet au lautche !* « Ouvrez les rangs ! »

Les *marcheurs* constituent une étrange et pittoresque armée. Dans leurs rangs, les armes les plus diverses sont représentées. La fantaisie de chacun semble seule présider au choix de l'uniforme. Tel s'est improvisé zouave, tel autre arbore un colbak de grenadier; ceux-ci ont cherché à réaliser des uhlans invraisemblables, certains, enfin, se contentent du modeste costume de sapeur.

La cohorte s'avance carnavalesque et bigarrée, précédée inévitablement d'un sergent-sapeur qui remplit les classiques fonctions de tambour-major. Immense, surmonté d'un colback à pompon rouge ou bleu qui le grandit encore, ceint d'un tablier de peau d'une blancheur éclatante, il ouvre la colonne, souriant dans sa barbe de fleuve, conscient de la majesté de son rôle.

Un peloton de sapeurs volontaires le suit; puis vient la musique : fifres aigres et tambours qui ronflent: enfin, défilent les rangs serrés des marcheurs.

***

Derrière la Marche ce sont le porte-croix, le prêtre qui porte la relique de Ste-Rolende et des chantres volontaires.

Puis vient la châsse portée par des femmes, entourée et suivie par la foule des pèlerins qui se bousculent pour approcher, porter ou toucher le corps saint, malgré qu'il soit protégé par la Garde d'honneur venue de Villers : deux hommes à cheval, dans la tenue des lieutenants, portant chacun un petit drapeau à longue hampe.

La suite du cortège rappelle les processions qui se font dans chaque village le jour de la fête paroissiale.

***

La procession étend les circuits de son itinéraire dans tout le canton. Elle passe par Hymiée, Hanzinnes, Tarciennes, les Flaches, Joncret, Acoz, Villers-Potteries, Gougnies et Fromiée, pour rentrer à Gerpinnes vers sept heures du soir.

Le prêtre bénit les fidèles à l'église de chacun de ces villages, ainsi qu'aux chapelles et calvaires que l'on voit sur les routes. Une halte d'une demi-heure se fait à *Bertrand-Sart*, lieu-dit où se trouve une ferme, entre Tarciennes et les Flaches. A Villers, nouvelle halte, d'une heure et demie cette fois, pour permettre aux pèlerins de déjeûner à l'aise, en attendant le dîner à Gougnies. Et chaque fois, les marcheurs, avant de se débander à leur tour, font une jolie parade !

A Villers, un autre arrêt se fait près d'une chapelle édifiée à l'endroit où, suivant la légende, Rolende a expiré. Une pierre vermoulue encastrée dans la muraille, porte l'inscription suivante :

HIC OBIIT BEATA | VIRGO ROLENDIS.

A l'entrée de son village d'Hanzinnes, la procession des reliques de St-Oger attend le cortège de Rolende. De là, elle le suit jusqu'aux confins du côté opposé. En cet end‹oit, d'après une tradition déja rappelée, le Valet perdit la trace de sa Dame un jour qu'il la suivait de loin, s'offrant à elle ; c'est là aussi que chaque année la châsse d'Oger quitte celle de la Vierge, tourne brusquement à gauche vers la campagne d'Oret, et rentre en son église.

La plupart des compagnies de la Marche n'entrent dans le cortège qu'à partir de Villers, au lieu dit « Calvaire ». C'est en ces belles plaines[1] qu'a lieu la première grande parade et la première décharge : c'est là que commence, selon l'expression consacrée, « la vraie Pentecôte du soldat »

3. — Dans les plaines de Villers.

Dès le matin des trains spéciaux, partis de tous les points de la contrée, ont déposé de nombreux voyageurs à la station d'Acoz, à deux kilomètres de Villers-Potterie.

Cette foule composée surtout de profanes, se dirige au sortir de la gare, vers Villers dont bientôt apparaissent les toits de chaume et de tuiles bleutées, les maisons blanches et l'église juchée sur une colline. Les curieux sont venus dans la plaine pour assister à la parade des marcheurs et au défilé du cortège.

L'étendue présente alors un joyeux spectacle. Les marcheurs évoluent au grand complet de leurs bataillons; le canon tonne, des salves de mousqueterie crépitent sans répit. Perchés sur de vigoureux chevaux, des majors ventrus, la mine rubiconde et paterne, arpentent le terrain, raides comme des stratèges antiques.

A l'ombre des peupliers, des groupes de curieux sont assis, et partout s'improvisent des dînettes champêtres.

(1) A l'occasion du pèlerinage, certains cultivateurs aiment à voir piétiner leurs champs par la foule, dans l'espoir que la récolte sera plus abondante.

Çà et là, en des échoppes de toile grise, des camelots ont installé des jeux de hasard et des exhibitions diverses. Des femmes circulent, abritées sous d'immenses chapeaux de paille, offrant des chopines de bière.

Tout vit, tout s'anime dans le fracas des escarmouches ; les sabres jettent des éclairs, les taches des ombrelles et des toilettes ponctuent le vaste tapis ensoleillé des pâturages et des moissons.

Mais des sonneries éclatent et le cortège religieux apparaît au bas de la colline. Les enfants de chœur en avant, balancent leurs encençoirs fumants. Drapées comme des vestales dans leurs amples voiles blancs, des paysannes qui chancellent presque sous le poids de la châsse, entonnent d'une voix traînante la complainte traditionnelle.

Mais déjà, leurs voix se perdent dans le lointain. Le cortège infiniment se déroule sous les ardeurs torrides du soleil. Déjà les *marcheurs* de Villers ont rompu leurs rangs et sous les tonnelles voisines s'épongent le front et débouclent leurs ceinturons.

Suivie d'un petit nombre de fidèles, la procession termine son parcours dans le circuit de la paroisse.

3. — Le retour à Gerpinnes.

Une animation de kermesse règne dans le village. Des baraques foraines ont été dressées sur la place communale ; grosses caisses et trombones font rage devant les violentes enluminures de la toile peinte. Sur l'avant-scène boîteuse de leur loge, des pîtres et des danseuses font la parade ; les chevaux de bois tournent, tournent sans fin, mus par une vieille jument efflanquée. Dans l'atmosphère fumeuse éclatent des rires de jeunes filles, une épaisse joie matérielle plane au ras des têtes, dans l'ivresse de cette fin de journée.

Il est sept heures du soir.

Des roulements de tambour retentissent suivis d'une rumeur de fanfare. C'est la Marche de Gerpinnes qui rentre après avoir déambulé quinze heures durant !

En colonne, précédés de leur monumental tambour-major, les marcheurs s'avancent et gravissent lentement la pente qui conduit au plateau du bourg. La masse du cortège alors se déploie, s'étale orgueilleusement, étendards et drapeaux dressés, acclamée par la

foule. Des feux de peloton éclatent; des chants de fifres leur répondent, saluant comme à regret la fin du grand jour. Les rangs se doublent, quelques manœuvres d'ensemble sont exécutées; enfin, les cohortes se disloquent pour s'engouffer dans les cabarets.

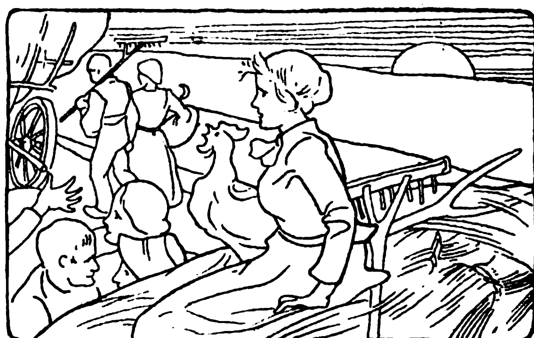
L'heure est dès lors tout à la joie; l'animation s'accentue, on entend au fond des guinguettes s'accorder les violes, les lampions s'allument et déjà des couples commencent à tournoyer. La nuit va s'achever dans les danses et dans l'ivresse, jusqu'à ce que la fatigue ait terrassé toute cette foule vouée au plaisir.

Puis le lendemain, dans les prairies, l'herbe foulée par les piétinements de la veille, se redresse, ruisselante et parfumée, l'alouette joyeuse monte vers la nue, et tandis que le soleil inonde la végétation de ses flots de lumière, tout au loin, harmonieux et mélancolique, un carillon s'égrène. Brusquement, couverts de la poussière grise de la route, les jeunes pouliches et les bestiaux apparaissent, rutilants, nerveux, s'emportant et ruant sous les claquements de fouet du maître qui, pris de tristesse, fatigué d'une nuit trop courte, s'arrête de temps à autre, pour mieux songer aux dépenses qu'il a faites la veille.

Car telle est l'ironie du destin ici-bas, que tout ce qui commence par des chansons, finit invariablement par des regrets.

Camille QUENNE

(Gilles d'Avroy).



La complainte de S[te] Rolende.

Presque lent.

p Pè- le-rins, ac- cou- rez, Voi-sins, é- loi- gnés, Ve-
nez tous à Ger- pi- nes, N'é- pargnez vos tra- vaux Pour
procurer à vos maux L'assis- tan- ce di- vi- ne.

1. Pèlerins, accourez,
Voisins et éloignés,
Venez tous à Gerpinnes,
N'épargnez vos travaux,
Pour procurer à vos maux
L'assistance divine.

2. On honore en ce lieu
Une amie de Dieu,
Une Vierge Royale,
Sur qui Dieu a versé
Les dons de sa bonté,
D'une main libérale.

3. Elle vient de parents,
Selon le monde, grands
En noblesse, en puissance,
Mais plus noble en la loi
Qu'en la race des rois
Dont elle a sa naissance.

4. Étant heureusement
Née de bons parents,
Cette jeune princesse,
Suça avec le lait
Du bien, les doux attraits,
Dès sa tendre jeunesse.

5. En piété croissant,
A mesure des ans,
Elle en fut si remplie
Qu'en peu d'ans elle acquit
Le mérite et le prix
D'une très longue vie.

6. Elle vit bien comment
Il n'est rien de constant
Dans le cours de la vie,
Quand le bannissement,
Ota à ses parents,
Leurs biens et leur patrie.

7. Ce dur sort lui apprit
A aimer le mépris,
La pauvreté, les peines,
A ne compter pour rien
Le monde et ses faux biens,
Et que sa gloire est vaine.

8. La vertu, la beauté,
L'esprit, la pureté,
La grandeur de sa race
Fit que plusieurs amants
Allaient la poursuivant,
Même dans sa disgrâce.

9. Un d'entre eux qui était,
Comme on croit, fils de roi,
Sans cesse l'importune,
Et même ses parents,
L'y poussaient en croyant
Relever leur fortune.

10. Mais on travaille en vain
Pour changer son dessein;
Elle s'était vouée
Pour être à Jésus-Christ,
Et de corps et d'esprit
Une épouse sacrée.

11. De quitter cet époux
Que l'amour rend jaloux,
C'est, dit-elle, une injure.
Ce serait un tourment
Qui me serait plus grand
Que la mort la plus dure.

12. Lui, sans se rebuter,
Croyait de la forcer
A changer de conduite.
Elle, de son côté,
Ne vit de sûreté,
Autre que dans la fuite.

13. Elle sort soudain.
Sans dire son dessein,
Sans autre compagnie
Que de fille et garçon
Servant dans la maison,
A qui elle se fie.

14. Ainsi elle accomplit
Ce que dit Jésus-Christ :
Que quiconque à envie
D'être de ses enfants,
Doit laisser ses parents,
Et sacrifier sa vie.

15. Elle s'en va errant
Sans savoir sûrement
Où son Dieu la destine ;
Mais un coup de sa main,
Par un heureux destin,
L'a conduite à Gerpinnes.

16. Étant près de ce lieu,
Se trouvant au milieu
D'une forêt épaisse,
Les travaux du chemin
Lui causèrent soudain,
Une extrême faiblesse.

17. Celui qui la suivait,
Soigneux, partout cherchait
Quelque maison voisine,
Et vit, étant monté
Sur un chêne élevé,
Une pauvre chaumine.

18. Cet endroit est celui
Que l'on voit aujourd'hui
A Villers-Potterie,
Qui a été le fond,
Où, depuis, la maison
Du Seigneur fût bâtie.

19. Elle n'en pouvait plus,
Y vint comme elle put,
Fatiguée et recrue,
Dans cet appartement,
Pour tout soulagement,
N'a que la terre nue.

20. Se trouvant aux abois,
Par une vive foi,
Et avec grande instance,
Demande promptement,
Avec le Sacrement,
D'un prêtre l'assistance.

21. Le curé, sans tarder,
La vint administrer,
Puis de joie ravie,
Regardant vers les Cieux,
Elle rendit à Dieu,
Son esprit et sa vie.

22. C'est pour la chasteté
Qu'elle meurt de bon gré,
Mais que nul ne s'étonne.
Si cet amour est fort,
Même plus que la mort,
C'est que l'époux le donne.

23 Rolende en tout quittant,
Bien, fortune et amant,
Frères, sœurs, père et mère,
Au dessus du commun,
A reçu cent pour un,
Au ciel et en la terre.

24. L'état si élevé
De la virginité
A été son partage.
C'est le sort le meilleur,
Et du champ du Seigneur
Le plus bel héritage.

25. Un cœur non divisé,
De Dieu tout occupé,
Ne pensant qu'à lui plaire,
Vivre dans ce bas lieu
Comme un ange des cieux,
Est toute son affaire.

26. Il n'est rien de plus doux
Que d'aimer cet époux
Né d'une Vierge Mère,
Lui même, Vierge amant,
Et avant tous les temps,
Conçu d'un Vierge Père.

27. Suivre Jésus partout,
Jésus bon, humble et doux,
Chaste, saint, plein de grâces,
Immortel, glorieux,
Sera le sort heureux
De ceux qui sont sans taches.

28. Mais ce trésor sacré
Ne put être caché.
De Dieu la main puissante
Fit connaître bientôt,
Par divers faits nouveaux,
Sa fidèle servante.

29. Les cloches, à l'instant
Qu'un secret mouvement,
Fit sonner d'elles-mêmes
Donnant l'étonnement,
A tous les habitans,
Et une joie extrême.

30. On vit, en même temps,
Un aveugle présent
Récupérer la vue.
Ainsi sa sainteté,
Et son autorité
Furent bientôt connues.

31. Ces merveilleux effets
Témoignent que Dieu met
Rolende aux rangs des Saintes.
Ainsi sans différer,
Pour la canoniser,
On l'honore sans crainte.

32. Auprès de son tombeau,
Des prodiges nouveaux,
Sans nombre et sans mesure,
Qui s'y font tous les jours,
Par son puissant secours
Sont des preuves bien sûres.

33. L'Évêque et le clergé,
Sur ce fait bien prouvé
Par témoins authentiques,
Son corps ont relevé,
Afin d'être honoré
Pour des Saintes Reliques.

34. On reçoit tous les jours
D'elle tant de secours
Qu'on ferait un volume,
Si on avait tenté,
Comme ils sont arrivés,
Les marquer par la plume.

35. Gravelle, surdité,
Rupture, obscurité,
Rétention d'urine,
Soudain se font sentir;
Cent et cent sont guéris,
En venant à Gerpinnes.

36. Pour la procession,
C'est la tradition
Des gens du dernier âge,
Que dans tout le circuit,
Par où on la conduit,
On n'a pas vu d'orage.

37. Pèlerins, imitez
Ce que vous honorez,
Car ce n'est que grimace,
Vœux, toutes prières, chants,
Confrérie présent,
Si vous fuyez les traces.

38. De la procession,
Loin des distractions,
Les ris, les causeries,
Loin la bière et le vin,
L'impur, les libertins
Loin la Folâtrerie.

39. Fuyez la vanité,
La gloire et la fierté,
Fuyez les jalousies,
Sans disputer le pas,
Sans rechercher l'éclat,
Sans pique et sans envie.

40. Grande Sainte, écoutez
Les vœux des affligés
Dans leur pèlerinage,
Mais de ceux qui ont soin
De bannir de bien loin
D'eux tout libertage.

41 Protégez puissamment
Gerpinnes et ses enfants.
Chassez-en tous les vices,
Afin que dans ce lieu
Nous puissions rendre à Dieu
Un fidèle service.

42 Nous, pour un tel bonheur
Et pour tant de faveurs,
Rendons d'un cœur fidèle
Et au Père et au Fils,
Avec le Saint-Esprit,
Des grâces éternelles.



AOÛT.

LITTÉRATURE FOLKLORIQUE.

VIENT DE PARAITRE

Li Coq dè Viège, *comédie-opérette en trois actes.* par Alphonse TILKIN, musique de Léon Dressen. Broch. in-12 de 86 p. Liége 1894. Chez l'auteur, 7, rue Lambert-le-Bègue, Liége.— Prix :

Li neure poÿlle, *essai de folklore en deux ac'es*, par Henri SIMON.— Aug. Bénard, impr.-éditeur, 13, rue Lambert-le-Bègue, Liége, 1894. — Broch. in-8° de 58 p. couverture illustrée.

Les aventures dè Jean d' Nivelles, èl fils dè s'père, par M. C. RENARD. Poème wallon en douze chants (dialecte de Braine-l'Alleud). 3e édition 1890, illustrée par Olivier DESSA et augmentée d'un glossaire wallon-français. — Prix : fr. **3-50**.

El rouse dè Sainte Ernelle, par G. WILLAME. Drame en trois actes avec prologue, tiré d'un conte populaire (dialecte de Nivelles); préface de M. Jos. DEFRECHEUX, couverture illustrée. Édition 1890. Prix : **2** francs.

L'Argayon, èl géant d'Nivelles, par M. C. RENARD. Poème héroï-comique en huit chants (dialecte de Braine-l'Alleud), illustré de nombreuses gravures et photogravures hors texte et dans le texte ; avec une carte, un commentaire folklorique et un vocabulaire brainois-français augmenté des termes wallons correspondants dans les cinq dialectes principaux du pays. — Prix : **3** francs.

Les trois derniers de ces ouvrages sont en vente chez M. VAILLANT-CARMANNE, éditeur, rue Saint-Adalbert, 8, Liége.

JOURNAUX WALLONS

La Marmite, *gazette originale*, [namuroise] paraissant le dimanche. 12e année. Bruxelles, 31, rue de la Violette. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr.75. Un n° : 5 c.

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe, vèyant l' joû tos les dimègnes.* Rédacteur en chef : Alph. TILKIN. Paraît à Liége, rue Lambert-le-Bègue, 7. 7e année. Un an, 4 fr. 50. Six mois, 2 fr. 50. Un n° : 10 centimes.

Li Clabot, *hiltant totes les samaines.* Rédacteur en chef : Théophile BOVY. Liége, 201, rue de Hesbaye ; 3e année. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr. 75. Un n° : 5 c.

Li Trinchet, *journâl anti-wastate, critique et littéraire*, bi-mensuel. Directeur : Henri BARON, 33, rue de Fexhe, Liége. 2e année. 6 mois, 1 fr. 25. Un n° 10 centimes.

Le Farceur, *gazette in patois* (dialecte borain) *s'amoustrant tous les huit' djous.* 1re année. Editeur : Léon DELATTRE, 28, rue du Dragon, à Wasmes. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Li Perron, *journâl wallon* bimensuel. 1re année. Bureaux : 12, rue des Croisiers, Liége. Un an, 2 fr. 75. Six mois, 1 fr. 50 Un n° 10 centimes.

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame.

Paraît le 13 de chaque mois en une livraison de 16 pages au moins, ornée de dessins inédits. Publie des études, relations, et documents relatifs à la littérature orale, aux croyances et usages, et à l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des reproductions d'images et d'objets populaires, des chansons avec les airs notés et des textes originaux de tous les dialectes avec traduction française. Chaque document porte la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc. S'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la rédaction, envois d'articles et de documents détachés, rectifications, etc. S'adresser de préférence à M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 184, rue de Campine, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs.

Les abonnements partent du premier n° de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS.

Contributions à l'étude des contes populaires, par P. SEBILLOT. Extr. de la *Rev. des trad. pop.* in-8° de 90 p. [Contient 11 contes de Haute-Bretagne qui présentent des ressemblances avec des contes imprimés dans Perrault, Mme D'Aulnoy, etc.; une liste des similaires de Perrault dans les recueils de folklore français; 70 résumés de contes de Haute-Bretagne avec analyse succinte.]Paris, 1894.

Li coq dè viége, com.-opér. en 3 actes, par Alph. TILKIN, musique de Léon Dressen. Pet. in-12 de 86 p. Liége, 1894. Chez l'auteur, 7, rue Lambert-le-Bègue.

Au pays wallon, *causerie* [sur la Littérature wallonne et son histoire] *faite à la Soc. génér. des Etudiants de Louvain,* par Alexandre GÉRARD. Godenne, éd. Namur (et Liége, pl. de la Cathédrale). Broch. in-12 de 56 p. 1894. Prix : 0,80.

Huy-Pittoresque, *Guide de l'excursionniste*, par Jean GOUGNARD. 2e édit. [contient : 1. L'ancien Huy ; 2. Huy moderne ; 3. Excursions et notices historiques ; 4. Descriptions et récits ; 5. Types locaux ; 6. Renseignements pratiques.] Un vol. in-12 cart. de 272 pages avec phototypies et couvert. en couleurs. Charpentier et Emond, éd. Huy, 1891.

Everaert t' Serclaes, par A. BOGHAERT-VACHÉ. [Biographie du célèbre patriote bruxellois, faite d'après des documents inédits]. — Broch. in-8° de 19 p., avec 1 grav. Lebègue, éd. Bruxelles 1894.

Des presses de H. Vaillant-Carmanne, rue St-Adalbert, 8, Liége.

WALLONIA

2e ANNÉE — 13 septembre 1894 — No 9.

AvG. Dy

SOMMAIRE



LIÉGE

Administration : 88, rue Bonne-Nouvelle
Rédaction : 184, rue de Campine

La Revue paraît le 13 de chaque mois

Un numéro : 30 centimes.

AVIS IMPORTANT.

Les abonnés de France qui n'ont pas encore acquitté le montant de leur abonnement pour l'année courante sont priés de réserver bon accueil à la quittance (4 fr. plus frais de recouvrement) qui leur sera présentée à la fin du mois par la maison J. Lebègue et Cie, 25, rue de Lille, à Paris.

Nous allons recouvrer directement les souscriptions des nouveaux abonnés et des retardataires de Belgique, d'Allemagne, du Grand-Duché et d'Italie.

L'Administration.

---

1. — On demande à acheter les nos du journal l'ACLOT (de Nivelles) dont la liste suit (exemplaires en bon état) : *Première année* (1888-89) nos 9, 10, 15 et 49. — *Deuxième année* (1889-90) no 25. — Adresser les propositions à M. O. Colson, 184, rue de Campine, à Liége.

2. — L'administration de la Revue rachèterait au prix fort (30 centimes pièce) des exemplaires en bon état des nos 1 et 2 de *Wallonia* 1894. Adresser les offres à M. Jos. Defrecheux, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

1893 Nos livraisons de la première année forment un joli vol. broché de 224 pages, publié avec le concours de plus de vingt-cinq collaborateurs. Il contient quarante airs notés et une première série de dessins inédits, dus à M. Aug. Donnay. Le prix de 4 francs est réduit à 3 francs pour les abonnés qui s'adressent directement à l'Administration, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.



LE JEU DE L'ANIMAL DÉCAPITÉ

I.

Le jugement de l'oie.

A Grez-Doiceau, canton de Wavre.

Grez-Doiceau est un joli bourg du Brabant wallon, agréablement situé dans une charmante vallée qu'arrose le Train, affluent de la Dyle. De temps immémorial, la Société de Jeunesse y organise, le second jour de la grande kermesse annuelle, c'est-à-dire le lundi après le dernier dimanche du mois d'août, un divertissement curieux appelé la " course de l'oie ".

Voici comment le jeu se pratiquait anciennement.

Le jour consacré, vers trois heures de l'après midi, une foule nombreuse venue de la localité et des villages voisins pour *aller vèïe couru l'auwe*, pour *aller au couradje d'auwe*, se réunissait dans une prairie dite « la Violette », où à quelques mètres de distance l'une de l'autre, deux grandes perches étaient fichées en terre; à une corde qui réunissait leurs extrémités supérieures une oie vivante était suspendue par les pattes.

Tout près, sur un tréteau quelconque, tonneau, char, etc., s'installait un loustic, personnage comique, maquillé, travesti ou grimé, toujours singulièrement accoutré et jouant le double rôle de ministère ou accusateur public et de juge; il composait à lui seul un tribunal sans appel. D'un ton grave et solennel, en pur wallon, il commençait par rappeler, en les exagérant, toutes les calamités dont la commune de Grez avait été frappée dans le cours de l'année : sécheresse, orages, grêle, inondations, vols, rapines, méfaits et sinistres marquants, et principalement tous les événements préjudiciables au cultivateur.

L'oie était alors dénoncée comme le mauvais génie cause de tous

ces malheurs et vouée à l'exécration populaire ; assimilée à l'âne de la fable, c'était la pelée, la galeuse " d'où venait tout le mal;

> Rien que la mort n'était capable
> D'expier son forfait. „

Et le juge condamnait l'oiseau émissaire à la peine capitale.

Après cet exorde emphatique, l'accusateur exhibait de grandes feuilles de papier sur lesquelles apparaissaient des dessins au charbon de bois, caricatures, charges grotesques et bouffonnes, représentant des personnes connues et les scènes comiques, les farces burlesques dans lesquelles elles avaient joué un rôle ridicule ou honteux, ou dont elles avaient été les victimes ou les dupes confuses.

L'oie était encore rendue responsable de chacun de ces faits malencontreux et pour chacun d'eux, quelque anodins qu'ils fussent, le juge prononçait la *sentence* suprême contre la pauvre bête.

De là l'appellation de " sentence de l'oie „, donnée à cette partie du divertissement, laquelle en était aussi la principale, la plus récréative, la seule qui eût suffi à attirer la foule.

***

C'est dans ces narrations que le talent de l'orateur se donnait libre carrière. Nous avons dit que c'était un loustic, un original connu par sa verve féconde et railleuse, sachant manier l'ironie avec un art admirable, jamais à court de traits d'esprit, de bons mots, de réflexions tantôt naïves, tantôt malicieuses, parfois gauloises captivant l'attention de son nombreux auditoire autant par le fond du sujet que par les drôleries du langage et du geste.

Dans ses contes, l'accusateur n'avait garde de nommer d'abord les acteurs; mais il faisait leurs portraits si ressemblants, ses allusions étaient si transparentes que toujours on les reconnaissait. S'il craignait d'ailleurs que le public ne se méprît sur l'identité de ses personnages, il terminait par ce cliché : « Nous ne dirons pas à qui c'est arrivé, mais ce n'est toutefois pas à un tel (et il citait le nom propre).

Le fond de ces récits était toujours vrai, mais comme l'orateur savait les amplifier, les broder, les charger pour les rendre intéressants ! D'ordinaire, il commençait par exalter le héros de l'aventure en lui prêtant les plus extraordinaires qualités, et il entrait à cet égard dans des détails menus et précis, souvent piquants; puis quand il avait excité à un haut degré l'admiration

générale, il racontait tout simplement une grosse sottise, une bévue niaise dont le personnage dépeint avait été le héros. Celui-ci porté aux nues d'abord dans un panégyrique plein d'hyperboles tombait d'un coup dans le ridicule le plus pitoyable. Chute lamentable qui faisait se tordre le public dans une hilarité folle, aussi bruyante que générale, entrecoupée de lazzis, de cris et de propos provoqués par les circonstances du récit.

***

La sentence enfin terminée, les membres de la jeunesse, à cheval, *courraient* l'oie; armés de pistolets chargés à blanc et bourrés de papier ils passaient à la file, au galop ou au trot, entre les deux perches et tiraient dans le cou à la victime expiatoire. Celui qui lui détachait la tête était proclamé vainqueur; porteur de son trophée, il fuyait dans la plaine poursuivi par ses rivaux; quand ceux-ci le rejoignaient, ce qui arrivait toujours, l'oie devait être mangée en commun par tous les couples de la société le jeudi suivant. Repas bien frugal puisqu'à la volaille on ajoutait seulement deux pains et deux grandes tartes; mais en ces temps de mœurs simples et de goûts modestes on se réunissait plutôt pour s'amuser, chanter, danser, rire et boire que pour se lester l'estomac.

Quant au vainqueur, il ne recevait d'autre récompense que l'ovation qui saluait son succès; il devait même donner un pourboire aux musiciens (car un orchestre payé par la Société prêtait son concours à la réjouissance).

***

L'usage que nous venons de décrire a subi avec le temps diverses modifications : la course se fit quelquefois à pied, le boniment ou sentence s'accourcit, l'accusation générale relative aux calamités fut supprimée, le jeu se pratiqua dans le chemin longeant la plaine, les fusils furent employés concurremment avec les pistolets, l'oie fut tuée avant d'être suspendue; aux bourres de papier on ajouta des morceaux de corde, de fil de fer ou autres matières destinées à rendre les coups de feu plus opératoires.

Il est à noter que la même coutume a jadis existé dans les communes voisines de Grez-Doiceau; mais son souvenir même y a disparu complètement depuis longtemps.

On nous signale cependant qu'à Chaumont-Gistout et à Corroy-le-Grand, autres villages du pays de Wavre, les armes à feu n'étaient

pas employées : le cou de l'oie était enduit de savon et les joueurs essayaient de l'arracher en le tirant de la main. On conçoit que cette variante n'avait rien de savoureux. [1]

De nos jours, la course de l'oie n'est plus organisée qu'irrégulièrement et la sentence a perdu beaucoup de son intérêt.

C.-J. SCHÉPERS.

II.

Quelques « festivités » publiques.

1. — Au pays de Wavre.

Autrefois, le mardi de la fête paroissiale — le lèndemain du jour où l'on courrait l'oie — se pratiquait en nos villages le jeu dit décollation ou abatage du coq.

Voici quelques détails sur cette coutume, telle que je l'ai vue maintes fois à Grez-Doiceau dans ma jeunesse.

Au jour fixé, on attachait par le cou un coq vivant, à un pieu fiché verticalement dans le sol. Les joueurs membres de la Société de Jeunesse, placés à une distance fixée et invariable, étaient armés de gros bâtons (piquets) d'environ septante centimètres de longueur qu'à tour de rôle ils lançaient, en les faisant tournoyer, dans la direction du but; chaque homme jouait trois coups consécutifs.

Celui qui parvenait à décoller la pauvre bête était proclamé vainqueur et ne recevait d'autre récompense que l'ovation des spectateurs; le plus souvent un morceau de musique était exécuté en son honneur et il donnait un pourboire aux musiciens.

Il va de soi que les joueurs n'étaient pas toujours assez adroits pour toucher le cou; il arrivait fréquemment qu'avant que la tête fût séparée du tronc, celui-ci était meurtri, écrasé, broyé contre le pieu.

Le coq abattu se mangeait avec l'oie, pendant le repas dont nous avons parlé plus haut.

Actuellement, la kermesse de Grez ne se prolongeant plus jusqu'au mardi, le coq est abattu le jeudi suivant, et encore l'usage n'est-il plus régulier, pas plus que dans les environs; il se passe quelquefois plusieurs années sans qu'on le pratique.

(1) [La même variante, nous dit M. J. Macar, se retrouvait à Pousset (lez Waremme) : le cou de la bête était huilé. Celui des coureurs montés qui réussissait à l'arracher à la main, était proclamé « roi ». Il choisissait sa « reine » et payait à boire à tout le monde. — O. C.]

L'animal n'est plus pendu vivant et il est attaché par les pattes.

Nous nous rappelons avoir vu, il y a une trentaine d'années, qu'on enivrait le coq, avant de le fixer au pieu, en lui faisant ingurgiter de force deux ou trois petits verre de genièvre.

Anciennement, les membres de la Jeunesse participaient gratuitement à l'abatage du coq (en wallon local on dit : *taper lè coq*); les étrangers y étaient admis moyennant le paiement d'une faible " mise ", (dix centimes, croyons-nous); aujourd'hui le divertissement est réservé exclusivement aux membres de la Jeunesse, et il est resté gratuit.

Il y a quelques localités où tous les joueurs doivent de même payer une " mise ".

Dans quelques communes voisines de Grez, on *tape* aussi le coq à l'occasion de la fête communale; dans plusieurs villages notamment à Tourinnes St-Lambert, nous dit-on, la victime est encore attachée vivante, grâce à l'indifférence des autorités; mais dans d'autres endroits, on l'append par le cou après l'avoir tuée.

Dans certaines localités, après que chaque joueur avaït joué une " mise ", c'est-à-dire lancé trois bâtons, si le coq n'était pas décollé on raccourcissait la distance d'un pas; après la seconde " mise " et les suivantes on faisait encore de même, s'il y avait lieu.

A Chapelle St-Laurent, le jeu est une variante remarquable de celui que nous venons de décrire. Le coq, tué, est enfoui dans la terre, le cou et la tête émergeant; les joueurs, un bandeau sur les yeux et une faucille en main, s'évertuent à décapiter la bête [1].

C.-J. S.

2. — Au pays de Liége.

La coutume de décapiter l'oie ou le coq se pratiquait lors de la fête paroissiale dans différents quartiers de Liége, et faisait partie de la série des « festivités » qu'organise obligatoirement la jeunesse en cette occasion.

Le jeudi de la fête, au quartier de Ste-Marguerite, une corde était tendue, à hauteur d'homme, sur toute la largeur de la place des

(1) [Notre ami M. Alb. Robert a vu maintes fois, dans son enfance, mettre au concours, à la fête de Bouvignes (Dinant), un exercice analogue. Il s'agissait d'écraser, à l'aide d'une perche dont on frappait, la tête d'un coq vivant, enterré à peu près complètement au milieu de la place publique. Les joueurs avaient les yeux bandés, ce qui compliquait singulièrement le cruel supplice de la bête. — O. C.]

Arzis. Un coq lié par les pattes était attaché au milieu de la corde. Les amateurs, à qui l'on bandait les yeux, se plaçaient à tour de rôle à vingt pas de ce but, puis avançaient, tenant en main un sabre bien affilé, à l'aide duquel ils tâchaient de décapiter l'animal par des coups dirigés à l'aveuglette [1].

Dans la cour Ste-Claire, à la fête de la paroisse St-Servais, la mise en scène était toute différente. Le coq, tué d'avance, était appendu par les pattes; son corps était protégé par un panier attaché également à la corde; mais la tête et le cou de l'oiseau dépassaient par dessous, au travers d'un trou du panier. Tout l'appareil était suspendu à environ 2 mètres du sol. Il s'agissait pour le joueur, de décapiter l'animal à l'aide de ces grands ciseaux dont on se sert pour raccourcir les haies. Les joueurs avaient les yeux bandés. Généralement, pour attirer les amateurs dont les maladresses involontaires devaient égayer l'assistance, on offrait au vainqueur une somme d'argent, un jambon ou tout autre objet, comme au jeu du mât-de-cocagne. En tous cas, le gagnant emportait le volatile qu'il avait décapité et s'en faisait un régal. Les frais étaient supportés par la jeunesse. Ce jeu n'était pas seulement connu à Liége; il se pratiquait également, le lundi ou le mardi de la fête, à titre de divertissement public, dans une foule d'autres lieux. A Verviers [2] et à Malmédy [3] nous retrouvons l'usage de bander les yeux aux amateurs et de placer le volatile dans un panier sans fond; dans la première de ces villes il s'agissait de décapiter le coq à l'aide de cisailles; dans l'autre, on tâchait de décapiter l'oie à coups de sabre — et c'est de la même manière que l'on a procédé avec un coq à Engis, le 1er octobre dernier. On voit que, suivant les lieux, les mêmes détails se combinaient de manières différentes.

Dans la paroisse St-Pholien à Liége, on jouait concurremment, vers 1860, deux exercices assez différents. Sur la place publique, c'était, avec un coq, la même fête qu'à la cour Ste-Claire. Ensuite, dans un cabaret bien connu, *amon Lambert Deltour*, le tenancier

(1) Em. GÉRARD. *Le faubourg Ste-Marguerite*, dans *Bull. de la Société liégeoise de littér. wall.* 2e série, t. XI, p. 253. — M. Schépers nous dit qu'à Braine-l'Alleud, le jeu s'est pratiqué de la même manière. Les dames prenaient part à cette joute, dont l'usage s'est perdu depuis une trentaine d'années.

(2) Voir *Li Spirou*, 2e année, n° 23. — M. A. Fassin confirme que la coutume se pratiquait encore, il y a six ou sept ans, à la fête de Stembert.

(3) Voir *Mélusine*, tome IV, colonne 327-9.

organisait un concours où il fallait « taper à l'oie », c'est-à-dire que les amateurs essayaient de décapiter une oie vivante, à l'aide de barres de fer qu'ils lançaient tour à tour d'un point déterminé.

Le jeu de « taper à l'oie » est devenu, à titre de jeu d'adresse, tout à fait populaire dans le pays entier [1]. On ne le joue que dans les cabarets. Mais il est des villages, tels que Ans, Glain, Alleur, Chênée, Vaux-sous-Chèvremont, etc. où on ne le pratique qu'à l'occasion de la fête paroissiale. Il importe, en outre, de remarquer que partout ailleurs, il reprend chaque année son entière vitalité, par la même occasion, où l'on organise des parties monstres qui obtiennent toujours le plus grand des succès. On joue avec acharnement pendant plusieurs jours consécutifs jusqu'au milieu de la nuit, à la lueur des torches.

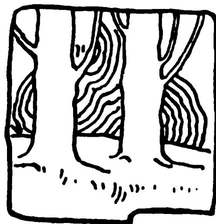
Un détail montrera que dans certains cantons le souvenir de la date consacrée n'est pas encore sorti des traditions. A Xhendremael et aux environs, où le jeu privé du tir à l'oie est très répandu et se joue presque tous les dimanches, on organise le lundi de la fête une curieuse joûte pour dames. Celles-ci, les yeux bandés, sont conduites à tour de rôle devant une roue garnie de volailles tuées; puis, après leur avoir fait toucher de la barre une des bêtes suspendues, on leur fait tourner trois tours sur place et on les invite à frapper pour trancher d'un seul coup les deux pattes de la bête.

Ce jeu s'appelle — couper la tête au coq [2].

O. COLSON.

(1) On lira ci-après une description complète de ce jeu, due à M. Auguste Déom. On sait que MM. Déom frères ont exploité la scène du tir à l'oie dans une œuvre théâtrale importante, *Les bouteû-fou*, tableau naturaliste en 3 actes, publié en 1891 et dont le *Bull. de la Soc. de littér. wall.* 2e série, t. XVI, a donné des extraits du plus haut intérêt.

(2) Extrait de *la Meuse*, nº du 6 janvier 1894, confirmé pour le village de Pousset par M. J. Macar.



III.

Un jeu de cabaret.



On ne se rappelle point avoir vu employer le coq pour le jeu que nous allons décrire et qui se nomme d'ailleurs *li djettreye à l'âwe.* On dit *djetter* ou *taper à l'âwe*, et l'oie employée ne se nomme jamais autrement que *li djâr* : qu'il s'agisse d'un oiseau mâle ou femelle, on disait du joueur qui l'avait décapité : *c'è lu qu'a gangnî l'djâr* : « c'est lui qui a gagné le jars », parce qu'aussi bien, le joueur adroit emportait l'animal.

Le jeu a subi quelques modifications dont nous parlerons plus loin. Mais il se pratique toujours, à présent comme autrefois, chez un cabaretier qui possède, dans son jardin ou dans sa cour, les installations spéciales de rigueur.

A l'extrémité d'un terrain rectangulaire d'environ vingt mètres sur cinq, au sol bien battu, on voit [1] « la tête du jeu » *li tiesse dè djeu*, limitée au fond par une demi-circonférence de pieux solidement enfoncés dans le sol et réunis par des branches d'arbres entrelacées. A 1 m. 50 environ de ce fond sont plantés deux autres pieux plus gros, à section carrée de 15 à 20 centimètres de côté. Au sommet de chacun de ces deux pieux, à une hauteur de 1 m. 20 du sol, est planté solidement ou boulonné sur la face antérieure *li herpai* ou *li grîffe*, sorte de barre de fer recourbée en avant et divisée en forme de fourche à deux dents. C'est dans l'ouverture que l'on plaçait la tête de l'oie et, pour que celle-ci ne pût sortir, on introduisait dans des trous placés en travers des deux pointes, une penne de l'animal.

Quand *on djette ine patte di pourçai*, c'est également entre les deux dents de la griffe qu'on insère la patte du porc ou du demi-porc qu'il s'agit de détacher.

A Liége, actuellement, ni l'oie ni le porc ne sont plus appendus, mais la griffe conserve absolument la même conformation. Ces animaux sont remplacés par un *blocai,* petit bloc en bois ferré et allongé, de 25 à 30 centimètres, suspendu à la griffe par une corde de grosse filasse nommée *bidaur*.

(1) Ces détails figurent dans la lettrine O que M. Donnay a dessinée d'après des indications authentiques.

Concuremment au *herpai* ou *grîffe*, on emploie également, dans certains villages de Hesbaye, une roue, posée horizontalement au haut du pieu, mobile sur un pivot solidement fixé à la place de la griffe. A chaque rayon de la roue, vers la périphérie, était pendu soit l'oie, soit le porc, et actuellement *li blocai*.

Il s'agit, dans tous les cas, pour le joueur, de détacher les blocs en brisant la filasse qui les soutient. Ce résultat est obtenu à l'aide d'une barre en acier lancée horizontalement et qui vient scier la filasse : l'objet suspendu tombe à terre et le joueur l'échange contre le prix déterminé d'avance.

La barre, qu'on nomme *céle* [1], est à section carrée; les faces ne peuvent être évidées, ce qui donnerait trop de tranchant à l'arête. Sa longueur doit être de vingt-cinq pouces de Liége, soit environ 1 m.20. Elle est parfois garnie d'une poignée en bois. Les *céles* pèsent ordinairement de 2 à 4 kilogrammes; on en connaît dont le poids attent sept kilos. Sur ce point toute latitude est laissée aux amateurs, car chaque *céle* est la propriété d'un joueur déterminé qui l'emporte avec lui et qui peut la prêter à des camarades pendant le jeu.

Avant de commencer la partie, les joueurs déterminent leur ordre de début de la manière suivante.

Ils se réunissent en rond, face à l'intérieur; l'un deux baisse la tête et la place entre les jambes du second pour assurer qu'il ne verra rien. Le second frappe en cadence sur son dos pendant que tout le monde répète la formulette :

Boum ! bouboum !	Boum ! bouboum !
So li stocai,	Sur le bloc,
Djambe di bwè	Jambe de bois
N'è nin d'ohai.	N'est pas d'os.

L'opérateur demande alors : *Quibin sor lu* « combien sur celui-là ? » et, ce disant, il étend la main vers un troisième joueur quelconque. Celui qui est courbé dit un nombre à son goût et reprend sa place. A partir du joueur désigné, l'on compte alors, en tournant comme les aiguilles d'une montre : Jean, un; Pierre, deux; Louis, trois; et ainsi de suite. Celui qui obtient le chiffre indiqué prendra le n° 1 pour la partie. Les autres le suivront par ordre. Mais, pour éviter

(1) On connaît le verbe *céler*, lancer un objet long de manière qu'il tournoie, après qu'on a visé en étendant l'objet horizontalement vers le but.

toute erreur ou tromperie, le n° d'ordre de chacun est inscrit à la craie sur la pointe de son sabot du pied droit.

Actuellement, ce procédé tout primitif est presque toujours remplacé par un tirage au sort.

La partie se joue de différentes manières. Les prix sont tantôt décernés pour un bloc détaché, tantôt pour plusieurs, selon l'importance même du concours, et le désir que le cabaretier peut avoir de retenir le plus longtemps possible les joueurs, au plus grand avantage de sa caisse. Cette raison explique pourquoi certains concours, compliqués de difficultés incroyables, durent parfois plusieurs jours.

Le plus souvent, les joueurs peuvent acheter un nombre quelconque de *mises*, en remettant autant de fois l'enjeu convenu au cabaretier ou à la masse. Chaque *mise* donne droit à un coup de *céle.* Mais si les joueurs organisent la partie entre eux, ou si le concours n'est pas important, ils ont le droit, avec une *mise*, de *céler* à tour de rôle jusqu'à ce que tous les *blocais* soient détachés.

Pour qu'un coup soit valable, il faut qu'il ait été porté d'une distance convenue; celle-ci est ordinairement de 6 à 10 mètres minimum. Les joueurs peuvent se reculer à leur convenance pour chercher la longueur qui leur convient le mieux; mais ils ne peuvent en aucun cas raccourcir la distance, qui se nomme *li tape.*

Il faut en outre que *li céle,* après avoir décrit en l'air un tour ou un tour et demi, vienne frôler la griffe, poignée en l'air, de sorte que l'arête de la barre scie la corde. Autrement dit, il faut que toute la force, à l'arrivée, se porte en biais vers le bas. Sinon, le coup ne compte pas, quel qu'en soit le résultat, et le joueur n'a pas le droit de recommencer.

On cite des amateurs qui ont enlevé d'un seul coup de *céle*, au jeu de la roue, deux ou trois *blocais.* Ce sont là des faits extraordinaires, dont on parle longtemps dans les *djettreyes.*

Aujourd'hui, l'organisation des concours est portée à la connaissance du public par des affiches indiquant le détail des prix offerts par le cabaretier. Voici, par exemple, le texte d'une affiche que l'on nous a communiquée; ce texte est en grande partie stéréotypé.

Tels jours [un samedi et le dimanche suivant], à 7 heures du soir, à l'occasion de la fête de St-N.... on jettera une roue d'oies chez un tel.

1er prix, pour trois blocs : un gros jambon.

2e prix, pour deux blocs : un jambon.

3e prix, pour un bloc : un magnifique lapin.
4e prix, pour « la belle » : une bouteille de genièvre.

RÈGLEMENT. — Les objets sont visibles au local, telle rue, tel no. Chaque mise coûte un franc. Au besoin, le concours se continuera le lundi. Il y aura des poules[1] au gré des amateurs. Les contestations se règleront comme de coutume. Le propriétaire se réserve tous droits [*sous-entendu :* contre les perturbateurs].

Dans un journal liégeois, *la Meuse,* n° du 6 janvier dernier, nous lisons ce qui suit :

« En Hesbaye, le jeu de la roue est très répandu et a lieu toute l'année, le dimanche principalement, à Corswarem, Oleye, Momalle, Oreye, Xhendremael, Bierset, et surtout dans les villages habités par les ouvriers paveurs : Grandville, Bergilers, Lens-sur-Geer, Lantremange, etc. Les paveurs, habitués à manier le levier de fer et des objets lourds, sont fort habiles à lancer la *céle.*

» En hiver, quelques concours ont également lieu à Bellaire, Queue-du-Bois, Retinne, Jupille, Saive, Herstal, Wandre, etc.

» Les concours commencent d'habitude vers midi. Les enjeux[2] sont presque toujours des oies, des canards, des porcs et surtout des dindons. Ces animaux sont pour la plupart vivants et contenus dans des paniers, mais ils ne sont pas attachés à la roue ou au *herpai.* Le gagnant augmente sa basse-cour des animaux qui lui sont échus ou ils servent à organiser des festins.

« L'enjeu est souvent représenté par un couple, mâle et femelle, des dindons, par exemple, soit une valeur de quinze francs pour une partie engagée. C'est le propriétaire de l'établissement qui fournit les volatiles, trouvant par là le moyen d'achalander son café.

» Lorsqu'on joue des animaux tués, moutons, cochons, oiseaux de basse-cour, ils sont suspendus à la roue, en guise de blocs. Certains cochons gras offerts en prix valent jusqu'à 125 francs. L'animal étant suspendu par les deux pattes, le joueur qui ne réussit qu'à couper une patte a droit à la moitié de la bête. Pour abattre un cochon d'un coup de *céle*, il faut être d'une force extraordinaire.

» Afin de montrer l'engouement des habitants de certains villages

(1) *Fer 'n' poïe* : « faire une poule », c'est organiser, à la disposition des amateurs, sans obligation pour aucun, un concours supplémentaire. L'enjeu, les prix ou conditions sont réglés d'un commun accord par les adhérents, ou bien par le cabaretier qui a intérêt à faire remuer le plus d'argent possible dans son cabaret. On fait souvent des « poules » aux jeux de quilles, aux combats de coqs, aux concours de pigeons, etc.

(2) L'auteur veut sans doute dire « les prix » à remporter.

pour ce jeu, signalons qu'à Oleye, chez M. Mignolet, on a joué en une séance jusqu'à dix-huit moutons; chez M. Stas et chez M. Closset, à Corswarem, il y a foule à chaque réunion le dimanche et les enjeux sont toujours très importants. »

On voit par ces détails que le jeu de tirer l'oie ne semble pas devoir disparaître de si tôt. Les transformations profondes qu'il a subies sans rien perdre de son intérêt pour le peuple, montrent qu'au contraire, le caractère violent de cet exercice d'adresse suffira pour lui assurer longtemps encore la popularité la plus complète.

Auguste DEOM.

IV.

NOTE.

On a de bonnes raisons pour croire que la coutume de décapiter une oie ou un coq soit vivant, soit tué d'avance, ou de détacher l'objet qui est venu remplacer l'animal à une époque relativement récente — que cette coutume, disons-nous, se rattachait autrefois à une fête païenne dont la parodie solennelle de Grez-Doiceau n'est qu'une survivance peu atténuée.

L'époque où tous ces jeux de l'oie et du coq se retrouvent dans leur entière vitalité, c'est-à-dire la fin d'août, le courant de septembre et d'octobre, indique à l'évidence qu'il s'agit des fêtes antiques de la moisson — dont les kermesses de partout ne sont d'ailleurs qu'un dérivé. L'importance de ces fêtes païennes n'est pas difficile à inférer de l'influence prépondérante qu'ont dû avoir de tous temps sur la vie rurale les principaux événements agricoles.

Avant de se rendre compte de la manière dont une fête comme celle-là a pu revêtir avec le temps des caractères aussi singuliers qu'à Grez-Doiceau, il faut savoir que primitivement, la partie importante des fêtes du peuple n'était pas seulement des actes de culte. Outre que l'occasion était exceptionnellement favorable aux transactions commerciales, on y voyait également une réunion où l'on pouvait facilement régler les affaires juridiques. Les actes de commerce et de droit que l'on pratiquait en ce jour sacré, se trouvaient ainsi placés sous l'égide de la divinité, et des sacrifices solennels avaient pour effet d'engager la protection du dieu sur l'ensemble et sur chacune de ces pratiques diverses.

Or, les solennités chrétiennes vinrent tout naturellement se poser aux dates déjà consacrées par le peuple et l'on chercha, dès le principe, à substituer directement les rites chrétiens aux rites païens. Seulement, étant donné les circonstances peu édifiantes qui accompagnaient les fêtes du paganisme, l'Eglise voulut écarter les influences profanes, et elle accorda le concours de son influence à la transformation progressive de tout ce qu'elle ne pouvait supprimer.

Si l'on passe outre les cas où la partie profane, trop peu caractérisée, disparut rapidement, pour ainsi dire d'elle-même, on observe le plus souvent qu'un sacrifice fut remplacé par son simulacre, la partie juridique fut tournée en parodie, et les rites ne survécurent que sous forme de superstitions aveuglément conservées dans leur forme, bien que d'application désormais absurde.

C'est ainsi qu'à Grez-Doiceau, le jugement a pu se reporter sur l'oie, et le sacrifice, devenir l'objet d'une joute.

De l'avis de plusieurs savants, notamment Mannhardt, Simrock et Lippert, qui ont observé en Allemagne les mêmes réjouissances qu'ici, la décapitation du coq doit être considérée comme un sacrifice de remerciement offert aux divinités qui président à la végétation et à la moisson [1].

La substitution de l'oie au coq provient d'un rite analogue. L'oie était également un animal sacré. Un certain nombre de monuments figurés la représentent comme l'oiseau de St-Martin, et l'on sait que ce personnage chrétien remplaça longtemps dans l'esprit du peuple un dieu du paganisme auquel l'oie devait être régulièrement associée.

On conçoit qu'à l'époque où l'on ne comprit plus le sens mythologique particulier de ces deux oiseaux, ils purent se remplacer d'autant plus facilement que la fête de la moisson et celle de St-Martin (12 nov.) sont l'une et l'autre automnales.

En Allemagne, on alla même plus loin. L'exercice ne se borna ni au coq ni à l'oie : le canard, le paon (celui-ci surtout au XVIIIe siècle), le porc lui-même devinrent les héros de ce jeu cruel [2]. En Moravie, on coupait de même la tête à un canard ou à un mouton [3].

Le repas qu'on fait actuellement encore en certains lieux entre les jouteurs et auquel sert l'oie ou le coq décapité par eux, doit être considéré lui-même comme un détail primitif. Cela est vrai certainement pour l'oie, que l'on mangeait en famille la veille de la St-Martin dans tout le N.-O. de l'Europe et qui était à cette occasion l'objet d'un grand nombre de croyances superstitieuses. On comprendra d'ailleurs qu'en général celui qui s'incorporait les dépouilles de l'être sacrifié, accomplissait un acte éminemment propitiatoire.

Quant au jugement qui, à Grez-Doiceau, par exemple, se présente comme une simple préparation au décollement de l'oie, il ne peut être considéré,

(1) L'intervention du coq dans la réjouissance qu'on fait à la rentrée du dernier char de la moisson (voir *Wallonia*, II, 106) doit être également un reste des rites païens qui avaient lieu à la même époque.

(2) LIPPERT, *Volksglaube und Volksbrauch*. (Berl. 1882) p. 638, 656. Cf. aussi GITTÉE. *Le Coq et la Poule*, dans *Rev. de Belgique*, a. 1889.

(3) SUSIL, *Moravské narodni pisne* (Brünn, 1868, p. 719) cité par Mélusine IV, col. 502-3. — Pour le mouton (à Malmédy), voir aussi Mélusine IV, 330. — Remarquons que le canard, en Moravie, était enfoncé dans le sol de manière qu'on ne voie que sa tête, et les joueurs avaient les yeux bandés — absolument comme à Bouvignes. (Voir ci-dessus p. 173, note).

suivant l'opinion de Lippert, établie sur des cas analogues, que comme le souvenir de la partie juridique autrefois officielle.

Et maintenant, l'on ne doit point s'étonner des formes facétieuses que revêt cette partie de la fête, non plus que de l'étalage fait en cette occasion des ridicules et travers de chacun. Ce genre de parodie est tout à fait dans le goût populaire. L'acte juridique ayant perdu son caractère officiel, rien n'était plus naturel que de lui appliquer les dehors que le peuple donne encore à ses satires publiques. Les *pasquilles* populaires dans le Hainaut, le jugement du Pâté au pays de Chimay [1]; la coutume connue partout de promener sur l'âne un personnage qui figure le mari trompé et à qui l'on fait subir un jugement burlesque; l'usage plus récent de placarder nuitamment des affiches où les ridicules de quelqu'un sont passés en revue sous des formes naïvement et archaïquement juridiques; — tout cela témoigne d'un système général dont profita, pour se maintenir, le souvenir des jugements officiels de la fête païenne.

L'usage de parodier des actes essentiels que l'on ne comprend plus est tout-à-fait banal en folklore. Il se retrouve d'ailleurs chez les enfants. Qui ne se rappelle avoir joué consciencieusement, dans son enfance, au curé ou à la sage-femme ? Aucun enfant ne l'oserait pourtant s'il avait conscience de l'espèce de sacrilège et de certains genres d'immoralité inhérentes à des jeux pareils. Le bambin ou la bambine qui y jouent ne font qu'obéir à de puissants instincts d'observation et d'imitation ; de même, le paysan qui joue les justiciers continue à faire à sa manière ce qui se pratiquait autrefois. Si ces parodies ont quelque chose d'étrange ou de répréhensible, les paysans ne le savent plus et les enfants ne le savent pas encore. Cela revient au même.

Quelques mots, à présent, sur la joute qui, elle, se retrouve par tous les lieux qui ont été cités dans les articles précédents

J'ai publié ailleurs [2], qu'à Malmédy les enfants pratiquent, vers l'époque de la kermesse, un petit jeu dans lequel on *make one ourtèye* " tape une ortie " [3], de même que leurs pères jouent à *makî* une oie, un jambon ou une patte de mouton.

Dans un grand nombre d'écoles [4] on joue un jeu qui consiste à aller, les yeux fermés, couper à l'aide de ciseaux, une ficelle qui soutient un objet lourd. Il en résulte une joute et le gagnant emporte l'objet qu'il a eu la chance de faire tomber. Le jeu, populaire à nos fêtes, où l'on suspend une poterie qu'il s'agit d'abattre à l'aveuglette avec un bâton — et l'usage de couper la tête à l'oie ou au coq à l'aide de cisailles, d'un sabre, ou d'une barre de fer, sont des analogues bien connus.

(1) Jules LEMOINE, le *Folklore au pays wallon*. Gand, 1892, p. 25-28.

(2) *Questionnaire des enfantines et jeux et du blason populaire*. Liége, 1891, n° 1316.

(3) Il s'agit d'une branche de lamier blanc, plante qu'on nomme partout « ortie blanche. »

(4) SEIDEL, *Spiele im Freien*. Leipzig, 1885, p. 42 ; DOCX, *les Jeux scolaires*, nouv. éd. Namur, 1894, p. 38, n°s 9-10.

Ces exercices d'adresse sont trop voisins de celui qui consiste à découvrir un objet caché pour n'être pas tout aussi primitifs.

Or, pour en finir avec notre sujet, une fois perdue la raison du sacrifice, cette joute éminemment récréatrive s'indiquait tout naturellement pour concourir aux esbaudissements populaires, tout en justifiant le maintien d'un usage qui ne pouvait disparaître subitement.

En résumé, de même qu'un genre de facéties a servi à conserver les pratiques juridiques, de même un genre d'exercice d'adresse a perpétué jusqu'à nos jours le sacrifice du coq et de l'oie.

Les détails de la fête de Grez s'expliquent donc fort naturellement par le besoin invincible que ressent le peuple de ne laisser perdre aucun détail extérieur de ses traditions séculaires. Lorsque l'idée qui en faisait la justification vient à ne plus être connue, il ajoute à ces pratiques traditionnelles telle interprétation ou telle application nouvelle, ou tel détail repris dans quelque autre domaine de ses mœurs et coutumes.

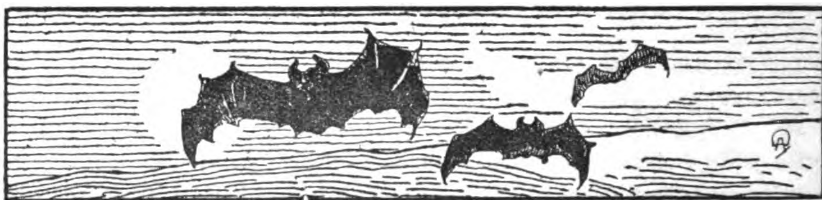
Les vieux usages ne s'en vont pas. Rien ne se perd, tout se transforme. Et si telle miette folklorique semble étrange au curieux d'aujourd'hui, il suffit d'ordinaire de chercher, selon le mot de De Brosses, " s'il n'arrive pas encore quelque part sous nos yeux quelque chose d'à peu près pareil. „

Il est bien rare par ce système que le tout ne s'explique.

C'est ce qui serait apparu clairement aux yeux du lecteur si, au lieu d'employer un artifice de classement que chacun pardonnera, nous avions publié au début de cette enquête la curieuse description de M. Deom avant les relations de M. Schépers.

O. C.





LE LOUP MORT.

CONTE NIVELLOIS.

Il avait in coup, dins les invirons dè Lièche, in chateau qu'astou habité pa in comte.

A l'intour du chateau, il avou in bo, d'enne grandeur dè diâbe, rimpli d'gibier d'toutes les soûrtes.

El comte et ses twès garçons, ç'astou des chasseurs d'in adresse incwèyâbe.

In bia djou, v'là l'comte dèv'nu malate à mori. L'inquiétude des garçons, ç'astou l'bo. L'imbarras qu'il avinnent, ç'astou pou savwé qui s'qui arout l'bo dins s'part.

El pus vî des garçons va trouver s'père, in li d'mandant pou avwé l'bo dins s'part.

El père li dit : « Vos arez l'vert éyé l'sètche. »

El deuxième des garçons va étou fer l'même démande.

El père li dit : « Vos arez l'dwet éyé l'cron. »

El twésième, in p'tit bossu (i m'chenne qué djé l'vwé co), va fé l'même démande : — « Vous, vos arez, dist-i l'père, el court éyé l'long. »

Comme ça avou sté fait sans témoin, quand leu père a ieu sté mourt, il ont coumminchî à chaquiner intré ieuss, au point qu'il a folu qué l'notaire, qui d'mèrou à Brusselles, vienne avé tous les papîs pou les mette d'accourd.

Il y avait une fois, dans les environs de Liége, un château qui était habité par un comte.

Aux alentours du château, il y avait un bois très étendu, rempli de gibier de toutes les sortes.

Le comte et ses trois fils étaient des chasseurs d'une adresse incroyable.

Un beau jour, voilà le comte devenu malade à mourir. L'inquiétude des fils, c'était le bois. L'embarras qu'ils avaient, c'était *pour* savoir qui aurait le bois dans sa part.

L'aîné des garçons va trouver son père, en lui demandant le bois dans sa part.

Le père lui dit : « Vous aurez le vert et le sec. »

Le deuxième des garçons va aussi faire la même demande.

Le père lui dit : « Vous aurez le droit et le tordu. »

Le troisième, un petit bossu (il me semble le voir encore), va faire la même demande. — « Vous, vous aurez, dit le père, le court et le long. »

Comme cela avait été fait sans témoin, quand leur père fut mort, ils ont commencé à disputer entre eux, au point qu'il a fallu que le notaire, qui demeurait à Bruxelles, vienne avec tous les papiers pour les mettre d'accord.

— « *Nos dirons djusqu'à dins l'bo* » *dist-i l'notaire, qui n'savou commint fé pou bî fé.*

Tout d'in coup, dins-n-in tch'min du bo, i vyont in leup stindu, qui stou co tout tchaud, qui v'nou d'awèr fé s'dèrnière bauwe.

— « *Arrèto n' douci, di-st-i l'notaire. El promi d'vous autes qui va m'dire dé quée maladie est-c' qué ç'leup ci est mourt, ç'sara pour li l'bo.* »

L'pus vî des garçons, s'perdant pus malin qu'les deux autes, dit au notaire:

— « *Il est mourt dé fatique, di-st-i; il a braumint traversé pus d'bos qué d'villes.* »

— « *Bounne idée, dist-i l'notaire. Et vous ?* » *dist-i au deuxième.*

— « *Il est mourt pac' qu'il a mindgi pus d'vyande crue què d'cûte.* »

— « *Bravo ! dist-i l'notaire. Et vous ?* » *dist-i au bossu, qui n'avou nî l'air pus biesse qué les deux autes.*

— « *Pour mi, dist-i l'bossu, ç'leup-ci n'est nî mourt : il est crèvé. Il a ieu du mau, ça est vrai, mais l'pus d'mau qu'il a ieu, c'est pou fé s'crèvation.* »

— « *Bravo ! dist-i l'notaire. Vos avez tous les points éyé i n'a poun dé r'barrâdge.* [1] »

El bossu a ieu l'bo.

— « Nous irons *jusqu'à* dans le bois », dit le notaire, qui ne savait comment faire *pour bien faire*.

Tout-à-coup, dans un chemin du bois, ils voient un loup étendu, qui était encore tout chaud, qui venait de faire son dernier baillement.

— « Arrêtons-nous ici, dit le notaire. Le premier de vous qui va me dire de quelle maladie ce loup-ci est mort, ce sera pour lui le bois. »

L'aîné des garçons, se *prenant* plus malin que les deux autres, dit au notaire :

— « Il est mort de fatigue, dit-il; il a traversé beaucoup plus de bois que de villes. »

— « Bonne idée, dit le notaire. Et vous ? » dit-il au deuxième.

— « Il est mort parce qu'il a mangé plus de viande crue que de cuite. »

— « Bravo ! dit le notaire. Et vous ? » dit-il au bossu qui n'avait pas l'air plus bête que les deux autres.

— « A mon sens, dit le bossu, ce loup-ci n'est pas mort : il est crevé [2]. Il a eu du mal, c'est vrai ; mais, le plus de mal qu'il a eu, c'est pour faire sa *crevation*. »

— « Bravo ! dit le notaire. Vous avez tous les points et il n'y a nul doute possible. »

Le bossu a eu le bois.

Conté par M. Saintes, de Nivelles, âgé de 80 ans.

GEORGES WILLAME.

(1) « Crever » se dit des animaux, « mourir », des personnes.

(2) *R'barrâdje*, terme de jeu de cartes signifiant « ballottage ».





L'HOMME Â POUSSÎRES.

Le marchand de poussières est un vieil homme que le bon Dieu envoie pour rechercher les enfants qui ne vont pas au lit très tôt, et pour les mettre à la raison.

Chaque soir, dès que la nuit s'étend, le vilain homme se met en route avec sa brouette — car c'est là-dedans qu'il voiture ses poussières et, comme vous voyez bien, il y en a pour tout un monde.

Il passe dans toute les rues, et chaque fois qu'il aperçoit de la lumière, il vient voir là sans qu'on s'en doute ; s'il y a des enfants, il jette, par la fenêtre ou par on ne sait où, des poignées de poussière qui s'en vont tomber droit dans les yeux, et c'est ça qui les fait picotter.

Aussi, quand, à la soirée, les mioches éparpillés dans la chambrette entendent le roulement d'une brouette sur le sol dur, ils relèvent brusquement la tête et courent vite l'enfouir dans les girons protecteurs, non sans fermer les yeux, pour plus de sûreté, jusqu'à ce qu'on n'entende plus rien.

Or la nuit se fait noire, l'heure avance et l'on aura beau faire, les paupières s'alourdissent, les mains deviennent molles, les jouets sont rétifs et peut-être, ils finissent bien par être las aussi.

Bref, un à un, l'on s'en vient au foyer, on prend place, et, au doux bercement de la flamme qui danse, les yeux se fatiguent et l'on ne tarde pas à s'abandonner pour de bon. Que voulez-vous ? Les grands eux-mêmes ne peuvent s'empêcher de regarder en dedans et à laisser tomber le menton sur la conscience...

Tout à coup, brusquement, la mère se lève et ma foi, nul ne proteste. On le sent bien : c'est fini la veillée, il faut aller dormir !

L'homme â poussîres vint dè passer...

O. C.





LES POURQUOI.

Voir la table du tome Ier.

V.

L'origine du feu. [1]

Quand l'bon Diè a ieu fait l' terre et tot c'qui gn'a d'sus, il a r'mârqué qu'il y manqueûve li feu.

Li feu èsteûve au ciél. I falleûve èl fer dischinde jusqu'à su l'terre.

Li bon Diè a d'mandé di nos l'appwarter, aux mouchons qui volnu dins l'air et qui vont jusqu'à tot près do ciél.

L'aronde s'a présinté l'prumune.

Li bon Diè li a donné l'feù, lî r'commandant di nin l'lachi avant d'iesse su l'terre.

Mais, è dischindant, li feu s'a mettu dins l'queuwe di l'aronde et enn' a brulé tot l'mitan.

Vèyant ça, l'aronde l'a lachi et li feu est r'monté au ciél.

Volà poqwè totes les arondes ont leu quèwe en fôrme di fotche; elles ont consérvé tortotes li quèwe di leu prumune mère, avou l'mitan brulé.

C'est li p'tit rôtia, adon, qui s'a présinté po nos apwarter l' feu.

Quand le bon Dieu a eu fait la terre et tout ce qu'il y a dessus, il a remarqué qu'il y manquait le feu.

Le feu était au ciel. Il fallait le faire descendre jusque sur la terre.

Le bon Dieu a demandé de nous l'apporter, aux oiseaux qui volent dans l'air et qui vont jusqu'à tout près du ciel.

L'hirondelle s'est présentée la 1re.

Le bon Dieu lui a donné le feu, lui recommandant de ne pas le lâcher avant d'être sur la terre.

Mais en descendant, le feu s'est mis dans la queue de l'hirondelle et en a brûlé le milieu.

Voyant cela, l'hirondelle l'a lâché et le feu est remonté au ciel.

Voilà pourquoi les hirondelles ont la queue en forme de fourche; elles ont conservé toutes la queue de leur première mère, avec le milieu brûlé.

C'est le petit roitelet, alors, qui s'est présenté pour nous apporter le feu.

(1) Premier prix au concours de folklore ouvert par le journal *la Marmite*. — Voir ci-dessus p. 167.

E dischindant, li feu s'a mettu ossi dins ses plumes. Mains li p'tit rôtia ni l a nin lachi.

Quand il a ieu déposé li feu d'sus l'terre, i n'aveûve pupon d'plumes, il èsteuve mièr nu comme on viêr.

Li vèyant si malheureux, tot les mouchons li ont donné chaque one plume, excepté li houlotte qui n'a rin volu donner.

Volà poqwè li p'tit rôtia a di totes les sôrtes di plumes.

Et volà poqwè ossi, li houlotte si catche todis do djoû et sôrte jamais qu'à l'nait.

S'elle areuve li malheur di sôrtir do djou, tos les autes mouchons si mettrinne dissu, pasqui tortos, i s'soveign' nu co, qu'elle n'a nin volu donner one plume au rôtia.

Recueilli à Thorembais (St-Trond).

En descendant, le feu s'est mis dans ses plumes. Mais le petit roitelet ne l'a pas lâché.

Quand il a eu déposé le feu sur la terre [1], il n'avait plus de plumes, il était *mort* [tout] nu comme un ver.

Le voyant si malheureux, tous les oiseaux lui ont donné chacun une plume, excepté le chat-huant qui n'a rien voulu donner.

Voilà pourquoi le petit roitelet a de toutes les sortes de plumes.

Et voilà pourquoi aussi, le chat-huant se cache toujours le jour et ne sort jamais que la nuit.

S'il avait le malheur de sortir du jour, tous les autres oiseaux se mettraient dessus, parce que tous, ils se souviennent encore qu'il n'a pas voulu donner une plume au roitelet.

ALPHONSE HANQUET.

BIBLIOGRAPHIE.

La fête et les traditions de Ste Rolende *à Gerpinnes en Hainaut*, par Camille QUENNE (Gilles d'Avroy). — Broch. in-8° de 36 p. — Liége, 1894.

Sous ce titre, notre collaborateur vient de faire tirer à part l'étude que *Wallonia* a publiée récemment et dont nos lecteurs ont pu apprécier l'intérêt.

La brochure présente sous une couverture spéciale, le travail complet, avec le hors texte de M. Ch. Watelet et des deux fac-simile que l'on a vus ici ; on y retrouve également plusieurs dessins de M. Aug. Donnay, à qui nous devons le prestigieux ornement de notre modeste périodique.

Puisqu'il nous est donné de revenir sur l'étude publiée dans notre nº d'août, je m'empresse de relever un détail typographique. Le nom de l'auteur du travail sur les traditions de Gerpinnes, aurait dû, dans *Wallonia*, venir au bas de la page 152. La complainte était en effet recueillie et publiée pour la première fois par M. Quenne. C'est par suite d'une difficulté de mise en pages que la signature a dû être reportée à la p. 149.

(1) « Vous ne voyez jamais le paysan tuer un roitelet (*rôtia, rôtai*); c'est lui qui a apporté le feu sur la terre ; et pour cela il est sacré. » Hesbaye. GRENSON, dans *Bull. de la Soc. liég. de litt. wal.*, 1re s., t. III. Mélanges, p. 26.

Nous devons rappeler en outre qu'une partie des documents contenus dans cette étude ont déjà fait l'objet d'une publication signée du nom de M. Quenne, et intitulée : *Gerpinnes et son pèlerinage*, in-8° de 44 p. Mont-sur-Marchienne, 1890. Comme l'auteur n'avait pu corriger les épreuves de cette brochure, elle était restée très incomplète et il s'y était glissé bon nombre de notes étrangères à la question. Pour ces motifs, l'édition a été retirée du commerce et il n'en a été distribué que quelques exemplaires, au sujet desquels l'auteur décline toute responsabilité. Il nous autorise à dire que la publication faite dans *Wallonia* est la seule complète et définitive.

Sous la forme où M. Quenne publie aujourd'hui le résultat de ses longues recherches, nul doute que l'auteur ne rencontre auprès du grand public, le même succès qui lui fut si sensible, venant de nos lecteurs. O. C.

Rochefort et les environs, *guide du touriste*, par F. C. de la Famenne. Broch. pet. in-8° de 210 p. Rochefort, 1870.

Cette brochure, complètement épuisée depuis longtemps, nous avait été signalée par un correspondant qui, l'ayant lue autrefois, y avait remarqué tout un chapitre d'*Us et coutumes* avec par-ci par-là des traditions diverses, le tout bien observé et bien décrit.

Les relations sérieuses de mœurs et coutumes locales sont vraiment trop rares et trop précieuses pour que l'on manque d'empressement à les rechercher.

Je pense, d'ailleurs, qu'une publication comme la nôtre doit rendre hommage aussi souvent que possible aux écrits d'autrefois, en les citant avec références précises, même lorsque les auteurs semblent ne pas avoir prévu toute l'importance de leurs petites découvertes.

Tout le monde peut ne pas être de cet avis. Je conçois, par exemple, que l'on se prive du plaisir de citer *Wallonia* quand on veut bien se donner la peine, en démarquant ses articles, de les tourner en vaine littérature, ou d'y ajouter des bribes de fausse science, ou même de politique [1]. Je sais gré, au contraire, à ces amis plus ou moins inconnus, de ne pas indiquer, en ces occasions, la provenance de leurs renseignements. Je trouve, en effet, que le folklore n'a pas besoin de ces piments frelatés; et si j'avais à choisir la manière dont nos plats doivent être servis ailleurs, ce n'est aucune de ces sauces-là que je désignerais bien sûr.

Nous persistons à croire (et nous avons désormais de bonnes raisons pour persister) que le folklore porte en lui-même un intérêt assez puissant aux yeux du grand public pour qu'on se contente de l'exposer tout uniment, comme on le fait ici, de bonne foi, sans autre prétention que d'être exact, sans autre désir que d'être complet.

Etre complet, c'est évidemment l'idéal. Et cependant, chacun sait quelles

(1) A titre d'exemple et pour n'y plus revenir, je signalerai la jolie manière dont certain article de *Wallonia* fut démarqué par un correspondant carolorégien de *la Belgique* (suppl. du 5 mai 1894) et comment cet article du journal bruxellois fut lui-même modifié en passant successivement dans les colonnes du *Conservateur* de Nivelles (n° du 26 mai suivant), de *la Meuse* de Liége (suppl. du 7 juillet id.), et de l'*Express* (17 dito). Je ne cite que les feuilles que j'ai vues.

difficultés on rencontre le plus souvent à retrouver tous les détails utiles, sur les lieux mêmes, d'une coutume ou d'un usage. Il est donc indispensable que l'on tienne un juste compte de ce qui fut écrit sur le même sujet, n'importe par qui, n'importe comment et n'importe dans quel but.

Pour nous, d'ailleurs, le système qui consiste à citer les auteurs, semble non seulement un devoir envers eux et envers le lecteur, mais parfois en même temps une précaution nécessaire. Les œuvres locales, les livres anciens et les publications les plus diverses qui se sont occupées, à l'occasion, de nos traditions populaires, peuvent relater des détails perdus ou difficilement contrôlables, dont il est toujours bon, en principe, de leur laisser la responsabilité.

Cette petite arrière-pensée n'aurait aucune raison d'être pour le livre qui est l'occasion de la présente note. Au témoignage de notre correspondant, les relations qu'il y avait lues imposaient confiance, et le chercheur habitué à lire le folklore d'un pays ne s'y trompe pas souvent.

Cette qualité du livre était, on le conçoit, une bonne raison pour qu'on désirât l'étudier avec plus d'ardeur que jamais.

Une fois bien constaté que toutes recherches étaient infructueuses chez les marchands, nous nous sommes permis d'écrire à l'auteur.

Or, le *Guide* à Rochefort était encore plus introuvable que nous le supposions. Et l'auteur — un savant botaniste de tout premier ordre que l'on aura vite reconnu sous sa trop modeste signature — a poussé l'obligeance jusqu'à se mettre personnellement en quête pour retrouver à notre profit, un exemplaire de son œuvre de jeunesse.

C'est donc grâce à lui-même que j'ai pu constater *de visu* le singulier respect de la tradition dont il a fait preuve, à une époque où l'on ne voyait guère dans le folklore que matière à littérature facile.

Nous remercions chaleureusement M. F. C. de son très aimable empressement. *Wallonia* se fera un plaisir de publier à l'occasion les traditions de la Famenne d'après ce livre qui n'a rien perdu, après vingt-quatre années bien longues, de son remarquable et multiple intérêt. O. C.

Aurmonaque del Marmite pour 1895 (onzième année). In-12 de 120 p. Malines, Godenne et chez tous les libraires. Prix 25 cent.

Un groupe de wallonisants namurois, exilés en pays marollien, ont repris solennellement, l'an dernier, notre plus vieux journal wallon, qui, on peut bien l'avouer à présent, menaçait de disparaître malgré tous les efforts de son intelligent éditeur. *La Marmite* restait cependant désignée comme organe de tous les gens qui couvrent de leur *novia tchapia d'pia d'via* une ou deux provinces du « haut pays ». Depuis ce fait mémorable, posé par les wallonisants namurois exilés comme il a été dit, depuis lors, disons-nous, les plats de *la Marmite* sont distribués chaque semaine à dix mille... pardon ! à cinq mille (est-ce cinq ou quinze ? je ne sais plus) — et les dits plats sont goûtés d'autant mieux qu'il n'y manque pas de sel.

Aujourd'hui, les susdits namurois font revivre l'*Aurmonaque* qui fit pendant dix ans la joie de tout *Nameur* et d'autres lieux en *ia*.

On y trouve naturellement des chansons — car que faire en l'exil, sinon que l'on ne chante ? — et naturellement aussi, un grand nombre de facéties et de mots drôles.

Mais on y lit également — qu'on se le dise! — des dictons météorologiques en wallon, et des notes de folklore — celles-ci extraites de l'ample collection qu'a réunie M. Louis Loiseau.

Ce sont, à propos d'un vocabulaire namurois de noms d'animaux, des pronostics, des remèdes populaires, des croyances, des interprétations facétieuses du langage des bêtes, des formulettes adressées par les enfants au limaçon, à la chauve-souris, au hanneton, etc. Voici quelques extraits.

Une pommade faite de graisse de chat guérit les engelures.

Dans certains villages, au premier chant du coucou, on voit les gens se rouler par terre; cela, disent-ils, préserve des coliques pendant toute l'année.

Quand les enfants vont marauder dans les vergers, s'il aperçoivent une pie, ils se sauvent, car elle annonce le garde-champêtre.

En cas de mal de gorge, placez des vers de terre rouges, vivants, entre deux linges et appliquez-les sur la partie malade. Cela tire l'inflammation.

Le Bousier est appelé *biesse à l'hôle* " bête à l'huile ". Les enfants crachent dessus : *Donne do rodje, t'aurais do blanc.* On croit que le Bousier transpire du sang.

On croit que lorsqu'un homme s'endort au bord d'un abîme, les crapauds du voisinage vont se mettre sur lui et l'éveillent pour le sauver.

Ce dernier détail est étrange : au témoignage de M L. la croyance absolue existe que le crapaud est l'ami de l'homme.

Quoi qu'il en soit, tout cela est bienvenu. Nous félicitons sans réserve le Comité de *la Marmite* de donner aussi souvent asile au folklore exact, sans fioritures — et nous espérons que M. L. continuera à publier par tranches, de ci de-là, les trésors folkloriques si laborieusement amassés. O. C.

Armanack des qwate Mathy po 1895 (1re année), publié par Jos. Vrindts, L. Westphal, Ch. Bartholomez et J. Médard. — Broch. in-12 de 100 p. contenant poésies, chansons, prédictions comiques, contes, facéties, etc. — Librairie du Perron, 35, rue Basse-Wez, Liége. — Prix : 15 centimes.

Après Mathusalem, après Mathieu Laensberg et son concurrent de la Drôme, voici, d'un bloc, *Qwate Mathy* — presque un syndicat ou plutôt, un Saint-Ducat comme il faudrait écrire pour rester à la hauteur de leur martyrologe. Saint-Ignace, par exemple, vous ne savez comment il est traité, en note? *Sins tignasse c'è l' galant dè l' bonne feumme!...* On voit bien ça d'ici : la bonne femme, celle qui était en bois et qui n'avait pas de tête — ses amours devaient être évidemment mystiques...

Or ici, au milieu de ces fusées, comme dans les pétarades de l'*Aurmonaque* namurois, nous trouvons du folklore et du bon, bien recueilli et nettement relaté.

Il y a d'abord le folklore à propos de tout et du reste : le relevé des patrons de métiers et des spécialités attribuées à certains saints, les remèdes facétieux de M. Westphal dont les pélerinages sont à retenir, de remarquables poésies de M. Vrindts sur les dates populaires, et enfin l'article de M. Jos. Médard sur le vieux quartier d'Outre-Meuse où se sont conservées tant de vieilles coutumes. Nous signalerons, par exemple, dans cette étude les paragraphes du Jour des Rois, de la Fête d'Août, des Théâtres de marionnettes, des Loteries, etc.

Et cependant, grâce à la faveur céleste, elle est toujours heureuse, aimée de son ami, aimée des hommes, plus que tout autre oiseau, car elle est douce et bonne.

4. - LE MOINEAU.

Celui-ci fut maudit, comme la pie.

C'est lui, pendant qne les Juifs cherchaient le Christ dans le Jardin des Oliviers, qui les appela de loin par des cris perçants et précipités, et attira les bourreaux vers l'auguste victime.

Le peuple interprète encore le cri du moineau par ces mots : *Juif! juif! juif!...*

5. — L'HIRONDELLE.

C'est elle qui est venue enlever une à une dans son bec, les épines qui déchiraient le front de Jésus.

Aussi est-elle restée bienveillante. Elle porte bonheur aux habitants du lieu où elle pose son nid.

Au village, celui qui abattrait un nid d'hirondelle passerait pour sacrilège et l'on croit qu'il s'attirerait infailliblement la punition du ciel.

CH. BARTHOLOMEZ.

VII.

Le cri du ramier.

Voici comment on explique le cri du ramier en nos villages du Condroz.

La famine désolait le pays. Le *colon-mansau* en souffrait plus que tout autre oiseau.

La mésange s'en vint le trouver et lui offrit *on tchot di favette*, « une gousse de féveroles », en échange de sa sœur.

Le *colon-mansau*, poussé par la faim, ne put résister. Il livra sa sœur qui fut emmenée dans les profondeurs de la forêt et n'en revint jamais.

C'est au souvenir de cet acte criminel que le *colon-mansau* pleure sous la ramée *si pauve soû* « sa pauvre sœur » et roucoule plaintivement : *Pauve soû! pauve soû!...*

Les forestiers imitent à s'y méprendre les roucoulements du ramier, en prononçant d'une certaine façon une suite assez longue de « pauve soû ».

Z. HENIN.



NOVEMBRE.

REVUES DE FOLKLORE.

Mélusine, *recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages* fondé par H. GAIDOZ et E. ROLLAND (1877-1887), et dirigé par Henri GAIDOZ. — Tome VII (1894-95). Livraisons bimestrielles in-4° de 16 p., dont 4 de garde. Un an : 12 fr. 50 ; un n° 1 fr. 25.—Bureaux : 2, rue des Chantiers, Paris.

Revue des Traditions populaires, organe de la *Société*, dirigé par Paul SÉBILLOT. — 9e année; livraisons mensuelles 8° de 48 à 64 pages avec musique et dessins. — Un an : Belgique 17 fr.; pour les membres : 15 fr.; un n° 1 fr. 25. — Bureaux : 80, boulevard St-Marcel, Paris.

The Journal of American Folk-lore. organe de la *Society*. Directeur : William Wells NEWELL. — 7e année; fascicules trim. gd 8° de 80 p. — Un an : 4 sh.; pour les membres : 3 sh. — Bureaux : Cambridge, Mass., Etats-Unis.

Volkskunde, *tijdschrift voor nederlandsche folklore*, dirigé par Pol DE MONT et A. DE COCK. — 7e année. Livr. mens. pet. in-8° de 16 p.Un an : 3 fr. Hoste, éd., Veldstraat, 49, à Gand.

Ons volksleven, *tijdschrift voor Taal, Volks- en Oudheidkunde*, dirigé par Jozef CORNELISSEN et J.-B.VERVLIET. — 6e année; livraisons mensuelles pet. in-8° de 20 p.— Un an : 2 fr. 50.— L. Braeckmans, éditeur, à Brecht.

Zeitschrift des Vereins für Volkskunde, dirigée par Karl WEINHOLD. — 3e année ; fascicules trimestriels grand 8° de plus de 100 pages avec planches et grav.—Un an : mk. 12.—Direction, Hohenzollernstr. 10, Berlin,W.

Langues et dialectes, *revue trimestrielle*, dirigée par Tito ZANARDELLI. — 2e année; livraisons 8° de 100 pages au moins. — Un an : Belgique, 10 fr.; Étranger, 12 fr.; un n° 3 fr. — Bureaux : rue du Pépin, 19, Bruxelles.

Dania, *tidsskrift for folkemal og folkeminder*, dirigée par Otto JESPERSEN et Kristoffer NYROP. — 3e année; livraisons trimestrielles in-12 de 100 p. environ Par an : 3 Kr. — Bureaux : Amalieveg, 4, Copenhague.

Sezatoarea, *revista pentru literatura si traditiuni populare*, dirigée par Artur GOROVEI. — 2e année ; livr. mensuelles de 24 p. in-8°. Par an : 5 lei. — Bureaux à Folticeni (Roumanie).

Rivista delle tradizioni popolari italiane, organe de la *Società Nazionale*. 1re année ; livr. mens. de 80 p.Un an : 20 fr ; pour les membres : 12 fr.Un n° fr. 1,50.— Direction : A. DE GUBERNATIS, via S. Martino al Macao,11, Rome.

JOURNAUX WALLONS

La Marmite. *gazette originale*. [namuroise] paraissant le dimanche. 12e année. Bruxelles, 31, rue de la Violette.Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr.75.Un n° : 5 c.

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe, vèyant l' joû tos les dimègnes*. Rédacteur en chef : Alph. TILKIN. Paraît à Liége, rue Lambert-le-Bègue, 7. 7e année. Un an, 4 fr. 50. Six mois, 2 fr. 50. Un n° : 10 centimes.

Li Clabot, *hiltant totes les samaines*. Rédacteur en chef : Théophile BOVY. Liége, 201, rue de Hesbaye ; 3e année.Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr.75. Un n° : 5 c.

Li Trinchet. *journâl anti-wastate, critique et littéraire*, bimensuel. Bureaux, 33, rue de Fexhe, Liége. 2e année. 6 mois, 1 fr. 25. Un n° 10 cent.

Le Farceur, *gazette in patois* (dialecte borain) *s'amoustrant tous les huit' djous*. 1re année. Editeur : Léon DELATTRE, 28, rue du Dragon, à Wasmes. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Li Perron. *journâl wallon* bimensuel. 1re année. Bureaux : 12, rue des Croisiers, Liége. Un an, 2 fr. 75. Six mois, 1 fr. 50 Un n° 10 centimes

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame.

Paraît le 13 de chaque mois par livraisons de 16 pages au moins, ornées de dessins inédits. Publie des études, relations, et documents relatifs à la littérature orale, aux croyances et usages, et à l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des fac-simile d'images et dessins d'objets populaires, des chansons avec les airs notés, et des textes originaux de tous les dialectes wallons avec traduction française. Chaque document porte la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc. S'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la rédaction : envois d'articles et de documents détachés, rectifications, etc. S'adresser de préférence à M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 184, rue de Campine, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs.

Les abonnements partent du premier nº de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS.

Chronique estudiantine, *journal* [revue] *bi-mensuel publié par les Étudiants de l'Université de Liége*, et fondé le 15 octobre 1891. — Bureaux : 46, rue Vinâve-d'Ile, Liége. — Un an 3.50; pour les Étudiants liégeois : 2.50 Un nº 15 centimes.

Le jeu de l'animal décapité *au pays wallon*, par C.-J. Schépers, Aug. Déom et O. Colson. — Broch. in-8º de 16 p. sous couverture. Extrait de *Wallonia*, nº du 13 octobre 1894 [et non août, comme l'indique par erreur la couverture.] — Administration de *Wallonia*, 88, rue Bonne-Nouvelle, Liége.— Prix, 0.50.

Le bribeux, *gazette in patois d' Monbeuge éié d' l'arrondissement d'Avesnes.* Mensuelle, quatrième année. Rédacteur : M. de Cagny, 14, rue de Mons, Maubeuge. — Un an : Belgique, 2 fr. Un nº 5 centimes.

L'Université nouvelle, *organe de l'École libre d'enseignement supérieur et de l'Institut des Hautes Études de Bruxelles.* Bi-mensuel, fondé le 7 octobre 1894. Secrét. de la Réd. : Léon HENNEBICQ. Admin. 22, rue des Minimes, Bruxelles. — Un an, 10 francs. Un nº 20 centimes.

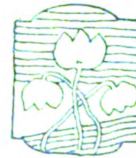
Troquette et Germaile, tabl. popul. en 2 actes et en vers par Victor CARPENTIER. Pièce primée par le Gouvernement. — Chez l'auteur, 19, rue Vivy-Houet, à Bressoux (Liége).

Des presses de H. Vaillant-Carmanne, rue St-Adalbert, 8, Liége.

WALLONIA

2e ANNÉE 13 décembre 1894 No 12

SOMMAIRE



LIÉGE

Administration : 88, rue Bonne-Nouvelle
Rédaction : 184, rue de Campine

La Revue paraît le 13 de chaque mois
Un numéro : 30 centimes.

AVIS

Va paraître à Liége le *premier numéro* d'un journal illustré hebdomadaire à un sou, intitulé

LI MESTRÉ

GAZETTE DI TOS LES WALLONS.

Nos abonnés recevront un spécimen de ce journal, fondé par MM. Alphonse Boccar, O. Colson, Joseph Lesuisse, François Renkin et Joseph Vrindts, et illustré par M. Aug. Donnay.

Cette publication impersonnelle et avant tout littéraire s'efforcera de mériter la collaboration des auteurs wallons de tous les dialectes, avec l'appui de tous les amoureux du wallon et de sa littérature.

L'abonnement annuel se paiera 3 francs pour la Belgique et 5 fr. pour l'étranger.

Les bureaux sont établis à la librairie Edouard Gnusé, 51, rue Pont-d'Ile, à Liége.

WALLONIA.

---

1. — On demande à acheter les nos du journal l'ACLOT (de Nivelles) dont la liste suit (exemplaires en bon état) : *Première année* (1888-89) nos 9. 10, 15 et 49. — *Deuxième année* (1889-90) no 25. — Adresser les propositions à M. O. Colson, 184, rue de Campine, à Liége.

2. — L'administration de la Revue rachèterait au prix de 50 centimes pièce des exemplaires en bon état des nos 1 et 2 de *Wallonia* 1894. Adresser les offres à M. Jos. Defrecheux, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

1893 Nos livraisons de la première année forment un joli vol. broché de 224 pages, publié avec le concours de plus de vingt-cinq collaborateurs. Il contient quarante airs notés et une première série de dessins inédits, dus à M. Aug. Donnay. Le prix de 5 francs ne peut plus être réduit.



NOTRE-DAME *DÈ L' TCHAPELLE A L'ÂRBE*

A JODOIGNE, BRABANT.



un quart de lieue de Jodoigne, sur le chemin conduisant au village de Piétrain, il existait jadis (*sic*) un grand et vieux tilleul. Pendant l'été de 1723, le curé Delescailles fut tout à coup surpris en cet endroit par un violent orage; il se réfugia sous le tilleul et vit la foudre tuer à ses côtés son cheval et celui de son domestique. En souvenir du danger qu'il courut alors, il fit bâtir, en 1724, le petit oratoire dit la Chapelle à l'Arbre [1]. »

L'arbre géant dont il s'agit, que deux hommes pouvaient à peine enlacer en se touchant l'extrémité des doigts. a été renversé par le cyclone du 12 mars 1876 — et tout le monde s'est partagé ses dépouilles en souvenir de l'*aube dè l'tchapelle à l'ârbe.*

Les auteurs de la note qu'on vient de lire auraient donc pu le voir encore, à l'époque où ils " explorèrent " nos provinces.

Les détails qu'ils donnent sur la terrible aventure du curé Delescailles sont exacts. La chapelle date de cette époque. Un tableau qui surmonte l'autel depuis plus d'un siècle et demi donne une idée de la scène. A gauche, au dernier plan, se profile l'antique château de Molembisoul, disparu depuis le commencement du siècle. On voit l'éclair frapper l'arbre, dont les dimensions étaient déjà énormes à cette époque; le prêtre lève les mains au ciel, à côté de son cheval terrassé par la foudre, tandis que le domestique, à demi couché sur sa monture renversée, tient la bride d'un autre cheval qui se débat

(1) TARLIER et WAUTERS, *Géographie et Histoire des Communes belges.* Bruxelles, 1872, p. 30

dans les convulsions dernières [1]. Une niche contenant une statuette de la Vierge est fixée à l'arbre à une hauteur double de celle du prêtre debout. La Vierge, tenant l'enfant Jésus sur ses genoux, apparaît dans un nuage à la partie supérieure du tableau et semble vouloir apaiser l'orage.

La statuette se trouve aujourd'hui déposée sur l'autel. Elle semble très ancienne, et ce qui tendrait à le faire croire et à expliquer sa présence sur l'arbre d'où on l'a déplacée, c'est un antique usage tout à fait superstitieux dont on a, dans la ville, fort bon souvenir.

A une hauteur d'environ cinq mètres, les maîtresses branches du tilleul formaient une véritable niche.

Dans cette niche, certaines personnes tentaient de jeter des pierres, et l'usage avait quelque chose de propitiatoire.

Les futurs communiants surtout, les miliciens et les amoureux, pratiquaient volontiers ce jet de la pierre. Si elle restait à l'intérieur de la niche, le vœu se réalisait; après un unique essai malheureux, *l'effant esteut r'mettu po fer ses Pâques, li djône fèye n'aveut ni s'galant, et l' conscrit aveut l' quart avant bidet à l' tirage dè l'minice* [2].

Pour les amoureux, la Vierge portait le nom de *Notre-Dame l'ârè-dje* « l'aurai-je »! Dans leur monde, aller jeter la pierre se disait : *aller priyî N.-D. l'Arè-dje* — et la chapelle est restée le lieu préféré de leurs rendez-vous.

Je me souviens qu'il y avait constamment un demi-tombereau de pierres au pied de l'*Aube*, alors que les terrains des environs, très bien cultivés, ne devaient guère en contenir. L'arbre lui-même était constamment surchargé à l'endroit de la niche.

EDM. ETIENNE.

(1) Cela fait *trois* chevaux. Fantaisie d'artiste, probablement, et d'autant plus étrange que le tableau fut payé par le curé Delescailles lui-même et fourni de son vivant.

(2) « L'enfant était *remis* pour faire ses Pâques [refusé pour la 1re communion], la jeune fille n'avait pas son galant et le conscrit avait le quart avant bidet [form. facét. pour : tirait un mauvais numéro] au tirage de la milice. » — Le *bidet* est le plus bas des numéros contenus dans le tambour (à Liége : *li botèye*), par conséquent le plus mauvais.



PRIÈRE ENFANTINE.

Quand le p'tit Jé- sus al- lait à l'é- co- le, Il por- tait sa
croix sur ses deux é- pau- les. Quand il sa- vait sa le- çon,
On lui donnait du bon-bon, U- ne pomme dou- ce Pour mett' sur sa
bou- *ce*, Un bouquet de fleurs Pour mett' sur son cœur. C'est pour
vous, c'est pour moi Qu'il est né dans un é- ta- ble, C'est pour
vous, c'est pour moi Qu'il est mort dessu*r* la croix.

Quand le p'tit Jésus
Allait à l'école,
Il portait sa croix
Sur ces deux épaules.
Quand il savait sa leçon,
On lui donnait du bonbon.
Une pomme douce
Pour mett' sur sa bouche,
Un bouquet de fleurs
Pour mett' sur son cœur.
C'est pour vous, c'est pour moi,
Qu'il est né dans une étable,
C'est pour vous, c'est pour moi,
Qu'il est mort dessus la croix.

Charleroi, Liége, Nivelles, Namur.
L'air noté est connu à Liége et à Huy.

E. BRIXHE.



LU GRAND GÉANT DU BWÈS.

CONTE.

Gn' avo ènne femme qu' avo deux bwéchelles : enne belle et enne laide. On les loumo Marie et Marguêrite.

Ille tunint enne pitite auberge.

In djou d' fware, lu Grand Géant du Bwès vint pou lodgî; et djustumint la mére allo à l' fware avu l' pus belle du ses bwéchelles, qu'asto Marie.

L'aute dumande à s' mère cè qu'ille fro à mwindji ou Grand Géant du Bwès.

" Ign' è des sades à l'armère et du scramé lassé. „

Lu Grand Géant du Bwès avo in tchin et in tchet qu'astin assis ou coin du feu.

I d'mande à mwindji.

" La Laide apportez-moi à manger. „

— Mon Dieu, *m' tchin et m' tchet*, comment vais-je faire ça ?

— *Ign' a* de la belle farine au-dessus de l'armoire, des œufs à côté, et du bon lait un peu plus bas.

Ille fwait deux fricassées : enne boune et enne mwéche.

Ille siéve ses fricassées.

" La Laide, venez manger avec moi. „

— Mon Dieu, *m' tchin et m' tchet*, comment vais-je faire ça ?

— Vous servirez la bonne *fricassée* au Grand Géant et vous jetterez l'autre en-dessous de la table.

Il y avait une femme qui avait deux filles : une belle et une laide. On les nommait Marie et Marguerite.

Elles tenaient une petite auberge.

Un jour de foire, le Grand Géant du Bois vient pour loger; et justement la mère allait à la foire avec la plus belle de ses filles, qui était Marie.

L'autre demande à sa mère ce qu'elle ferait manger au Grand Géant du Bois.

" Il y a des cendres en l'armoire et du lait écrêmé. „

Le Grand Géant du Bois avait un chien et un chat qui étaient assis au coin du feu.

Il demande à manger.

" La Laide apportez-moi à manger. „

— Mon Dieu, mon chien et mon chat, comment vais-je faire cela ? [1]

— Il y a de la belle farine au-dessus de l'armoire, des œufs à côté, et du bon lait un peu plus bas.

Elle fait deux omelettes : une bonne omelette et une mauvaise.

Elle sert ses omelettes.

" La Laide, venez manger avec moi. „

— Mon Dieu, mon chien et mon chat, comment vais-je faire cela ?

— Vous servirez la bonne omelette au Grand Géant et vous jetterez l'autre en-dessous de la table.

(¹) Dans les contes, chansons, etc., on cite rarement les interlocuteurs. C'est ici Marguerite qui parle, puis le chien et le chat qui lui répondent.

Ille è d'nê in bon boquet ou tchin et ou tchet.

***

Lu Grand Gèant du Bwès est pôrti pou-z-aller à l'pèche en rèchant d' di-ner.

I r'vin avu des gurnouyes et des crapauds.

" La Laide, arrangez-moi ça. „

— Mon Dieu, *m' tchin et m' tchet*, comment vais-je faire ça ?

— Il faut mettre les crapauds de côté et couper les pattes des gr - nouilles ; et vous les pèlerez et les laverez, et vous les *fricasserez* avec de la crème.

" La Laide, servez-moi à manger. „

La Laide li siève à mwindji.

" La Laide, mangez avec moi. „

Ille è pris sa part et ille l'è d'nê ou tchin et ou tchet.

" La Laide, venez ôter mes bottes ; allez les mettre dans le feu. „

— Mon Dieu, *m' tchin et m' tchet*, comment vais-je faire ça ?

— Prenez les bottes et graissez-les avec du beurre, *comme il faut* ; mettez-les dans les cendres.

— La Laide, venez chercher ma chemise, portez-là en-dessous du cul des poules.

— Mon Dieu, *m' tchin et m' chet*, comment vais-je faire ça ?

— Lavez la chemise, et mettez-la au verger [2].

***

Lu lend'mwin au matin :

" La Laide, apportez-moi ma chemise qui est en-dessous du cul des poules : „

Elle a donné un bon morceau au chien et au chat [1].

***

Le Grand Géant du Bois est parti pour aller à la pêche en sortant de dîner.

Il revient avec des grenouilles et des crapauds.

" La Laide, arrangez-moi ça. „

— Mon Dieu, mon chien et mon chat, comment vais-je faire cela ?

— Il faut mettre les crapauds de côté et couper les pattes des grenouilles ; et vous les pèlerez et les laverez, et vous les rissolerez avec de la crême.

" La Laide, servez-moi à manger. „

La Laide lui sert à manger.

" La Laide, mangez avec moi. „

Elle a pris sa part et elle l'a donnée au chien et au chat.

" La Laide, venez ôter mes bottes ; allez les mettre dans le feu. „

— Mon Dieu, mon chien et mon chat, comment vais-je faire cela ?

— Prenez les bottes et graissez-les avec du beurre convenablement ; mettez-les dans la cendre.

— La Laide, venez chercher ma chemise, portez-la en-dessous du cul des poules.

— Mon Dieu, mon chien et mon chat, comment vais-je faire cela ?

— Lavez la chemise et mettez-là au verger.

***

Le lendemain matin :

" La Laide, apportez-moi ma chemise qui est sous le cul des poules. „

(1) C.-à-d. une friandise, pour les remercier de leur conseil.

(2) Par terre, c'est-à-dire plus bas réellement que le corps d'une poule.

Là qu'elle va kè la tch'mîge et qu'elle l'apwâte ou Grand Géant.

“ Je voudrais, la Laide, que tu *serais* la plus belle fille du monde. „

“ La Laide, va chercher mes bottes dans les cendres. „

Là qu'ille va kè les bottes bin graissées, bin douces, et qu'ille les apwâte ou Grand Géant.

“ Je voudrais, la Laide, que tu *serais* la plus belle fille du monde, et que toutes les fois que tu *parlerais, qu'il sortirait* un bouton d'or *hors* de ta bouche. „

Voilà qu'elle va chercher la chemise et qu'elle l'apporte au Grand Géant.

“ Je voudrais, la Laide, que tu sois la plus belle fille du monde ! „

“ La Laide, va chercher mes bottes dans la cendre. „

Voilà qu'elle va chercher les bottes bien graissées, bien douces et qu'elle les apporte au Grand Géant.

“ Je voudrais, la Laide, que tu sois la plus belle fille du monde et que toutes les fois que tu parleras, il sorte un bouton d'or de ta bouche ! „

***

Ha ! wè ! la mère rarrivèe avu l'aute bwèchelle qu'asto la pus belle.

A rentrant :

“ *Qu'est-ce qui t'è fwait si belle ?*

— *C'è l' Grand Géant, man.* „

Et à chaque parole qu'ille dijot, i rèchot in bouton d'ôr hors du sa boutche.

“ *Ah bin, çu n' s'ret pus ti qui d'meurret à l' môjon à l'aute fware.*

— *C' s'ret mi, don, man ? dit-elle l'aute ?*

— *Aï, ma fille, çu s'ret ti ; tu s'rè co bin pu belle qu lie ; tu l'asto djà.* „

Ah ! *regarde* ! la mère revenue avec l'autre fille qui était la plus belle.

En rentrant :

“ Qui est-ce qui t'a fait si belle ?

— C'est le Grand Géant, maman. „

Et à chaque parole qu'elle disait, il sortait un bouton d'or de sa bouche.

“ Ah bien, ce ne sera plus toi qui restera à la maison à l'autre foire.

— Ce sera moi, n'est-ce pas maman ? dit-elle l'autre ?

— Oui, ma fille, ce sera toi; tu seras encore bien plus belle qu'elle ; tu l'étais déjà. „

***

Là l'aute fware arrivée.

Lu Grand Géant rupasse.

Vola la mère et Marguêrite pôrties pou-z-aller à l' fware.

“ *Ç' qu dju frè è mwindji, don ?* „

— *Ign'è des sades dins l' fond d' larmère et du scramé lassé pou fwère la fricassée ou Grand Géant. Et pour vous, i gn'è du l' boune farine ou*

Voilà l'autre foire arrivée.

Le Grand Géant revient.

Voilà la mère et Marguerite parties pour aller à la foire.

“ Que ferai-je à manger, donc ? „

— Il y a des cendres dans le fond de l'armoire et du lait écrémé pour faire l'omelette au Grand Géant. Et pour vous, il y a de bonne farine au-

d'sus d' l'armère et des û et du djambon.

Vola qu'ille su fwait la fri assée quand s'mére è sti pôrtie.

Ille mwindje la fricassée toute s.ûle. Il n'è pon d'né ni ou tchin ni ou tchet.

Lu l' Grand Géant rarrivé.

" La Belle, faites-moi à manger. „

Ille prind des sades et du scramé lassé; ille fwait la fricassée ou Grand Géant.

Ille lì siève la fricassée :

" La Belle, venez manger avec moi. „

— Mon Dieu, *m' tchin et m' chet*, comment vais-je faire ça ?

— Si tu as mangé *le bon*, tâche de manger *le mauvais.*

Il è fallu qu'ille mwindj: la mwêche fricassée avu l' Grand Géant; ille avo bin du mô du l' fwére duschinde !

Là Grand Géant vauye à l' pèche.

I lì rapwâte les gurnouyes et les crapauds.

" La Belle, *fricassez*-moi cela. „

— Mon Dieu, *m' tchin et m' tchet*, comment vais-je faire ça ?

— Si tu as mangé *le bon*, tâche de savoir comme il faut faire. „

Ille è pris les gurnouyes et les crapauds; ille les è fricassés tout rond.

" La Belle, servez-moi à manger. „

Ille lì siéve à mwindji.

"La Belle, venez manger avec moi.„

— Mon Dieu, *m' tchin et m' chet*, comment vais-je faire ça ?

dessus de l'armoire, et des œufs et du jambon.

Voilà qu'elle se fait l'omelette quand sa mère *a été* partie.

Elle mange l'omelette toute seule. Elle n'en a point donné ni au chien ni au chat.

Voilà le Grand Géant revenu.

" La Belle, faîtes-moi à manger. „

Elle prend des cendres et du lait écrèmé ; elle fait l'omelette au Grand Géant.

Elle lui sert l'omelette :

" La Belle, venez manger avec moi. „

— Mon Dieu, mon chien et mon chat, comment vais-je faire cela ?

— Si tu a mangé *le bon* [1], tâche de manger *le mauvais.* „

Il a fallu qu'elle mange la mauvaise omelette avec le Grand Géant; elle avait bien du mal de la faire descendre (l'avaler).

Voilà le G. G. parti à la pêche.

Il lui rapporte les grenouilles et les crapauds.

" La Belle, rissollez-moi cela. „

— Mon Dieu, mon chien et mon chat, comment vais-je faire cela ?

— Si tu as mangé *le bon*, tâche de savoir comment il faut faire. „

Elle a pris les grenouilles et les crapauds; elle les a rissollées *tout rond* [2].

" La Belle servez-moi à manger. „

Elle lui sert à manger.

"La Belle, venez manger avec moi.„

— Mon Dieu, mon chien et mon chat, comment vais-je faire cela ?

(1) C'est-à-dire la bonne omelette.

(2) Tout rondement, tout bonnement.

— Si tu as mangé *le bon*, tâche de manger *le mauvais*.

— La Belle, venez ôter mes bottes et les mettez dans les cendres.

— Mon Dieu, *m' chin et m' tchet*, comment vais-je faire ça ?

— Si tu as mangé *le bon*, tâche de savoir comme il faut faire. „

Elle les va foûrer dins les sades toutes tchaudes.

“ La Belle, venez chercher ma chemise, vous l'irez mettre en-dessous du cul des poules. „

— Mon Dieu, *m' tchin et m' chet*, comment vais-je faire ça ?

— Si tu as mangé *le bon*, tâche de de savoir comme il faut faire.

***

Lu lend'mwin au matin :

“ La Belle, va me chercher ma chemise qui est en-dessous du cul des poules. „

Là qu'elle va kè sa tch' mîge qu'asto pleine du chite du pouye.

“ Je voudrais, la Belle, que tu *serais* la plus laide fille du monde !

“ La Belle, va me chercher mes bottes dans les cendres. „

Ille lî va kè ses bottes toutes brûlées : i n'savo pus les r'mette dins ses pîds.

“ Je voudrais, la Belle, que tu *serais* la plus laide fille du monde, et que toutes les fois que tu *parlerais*, *qu*'il *sortirait* un pet de ta bouche ! „

Ille avo deur ouyes comme deux scûles, in nez comme in cwârnet d'èglige, enne boutche comme la gueuye d'in four, des mwins comme des vans, des pids comme des tauyes du bwès.

— Si tu as mangé *le bon*, tâche de manger *le mauvais*.

— Ma Belle, venez ôter mes bottes et mettez-les dans la cendre.

— Mon Dieu, mon chien et mon chat, comment vais-je faire cela ?

— Si tu as mangé *le bon*, tâche de savoir comment il faut faire.

Elle va les placer dans les cendres toutes chaudes.

“ La Belle, venez chercher ma chemise, vous irez la mettre sous le cul des poules. „

— Mon Dieu, mon chien et mon chat, comment vais-je faire cela ?

— Si tu as mangé *le bon*, tâche de savoir comment il faut faire.

***

Le lendemain matin :

“ La Belle, va me chercher ma chemise qui est sous le cul des poules. „

Voilà qu'elle va chercher sa chemise qui était pleine de fiente de poules.

“ Je voudrais, la Belle, que tu sois la plus laide fille du monde ! „

“ La Belle, va me chercher mes bottes dans la cendre. „

Elle va lui chercher ses bottes toutes brûlées : il ne savait plus les remettre dans ses pieds.

“ Je voudrais, la Belle, que tu sois la plus laide fille du monde, et que toutes les fois que tu parleras, il sorte un pet de ta bouche ! „

Elle avait deux yeux comme deux tasses, un nez comme un éteignoir d'église, une bouche comme la gueule d'un four, des mains comme des vans, des pieds comme des vases de bois.

Voulà-là vauye su catchi à l'grègne, pou quand sa mère ruvéro.

***

Vouci la mère rarrivée.

« Marie, usse qui t'es don ? »

Ille n'ose rusponde.

« Ruspond, don, Marie ! »

— Man ! ho ! proutt.... dju n'oro m' moustrer, proutt.... dju su trop laide, man, proutt....

— Qu'est-ce qui t'ai fwait ainsi, hé, ma fille ?

— C'è sti l'grand Géant, proutt.... du bwès, proutt.... qui m'è fwait si laide, proutt....

***

Et mi, dj'asto catchie dri la pwâte. Dj'ai eu si peu qu'i n'mu fuzoche laide ossi, qu dj'ai prîs mes deux sabots à mes deux mwins, pou couri pus vite.

La voilà allée se cacher dans la grange, *pour quand* sa mère reviendrait.

***

Voici la mère revenue.

« Marie, où es-tu donc ? »

Elle n'ose répondre.

« Réponds, donc, Marie ! »

— Maman ! oh ! *proutt....* je n'oserais me montrer, *proutt....* je suis trop laide, maman, *proutt....*

— Qui est-ce qui t'a faite ainsi, donc, ma fille ?

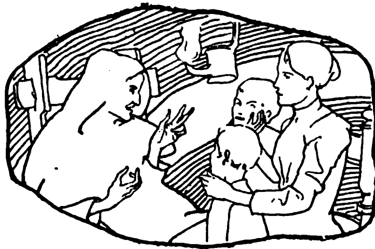
— Ç'a été le grand Géant, *proutt...* du bois, *proutt....* qui m'a faite si laide, *proutt....*

***

Et moi j'étais cachée derrière la porte. J'ai eu si peur qu'il ne me fasse laide aussi que j'ai pris mes deux sabots en mains pour courir plus vite.

Cette *flow*, « fable, conte », m'a été dite à Bièvre, près Gedinne (prov. de Namur), par Madame Ve Rougeaud. — La finale est une formulette traditionnelle qui termine tous les contes, dans le pays.

Olympe GILBART.





LES AVENTURES DE JÉSUS ET St-PIERRE.

IV.

Le bipède incomplet.



N jour, Jésus, faisant route de Namur à Marche, envoie St-Pierre à la découverte.

Celui-ci trouve dans un village voisin une poule aux oignons bien assaisonnée, et l'achète. Mais, chemin faisant, il cède à son appétit ou plutôt à sa gourmandise, et lui escamote une patte.

En voyant ce bipède tronqué, Jésus ne manque pas d'en faire la remarque. Son pourvoyeur, à qui le mensonge est un jeu, effrontément soutient qu'à la différence de ce qui se passe en Judée, les poules de ce canton naissent ainsi conformées.

L'excuse est admise et nos deux voyageurs, le repas terminé, se remettent en route.

A quelque distance, ils rencontrent des poules au repos et qui séchaient leurs plumes au soleil. Afin de donner plus de force à son explication, St-Pierre s'empresse d'indiquer du geste et de la voix tous ces animaux perchés sur une seule patte.

Jésus veut sans doute prouver qu'il n'a été trompé qu'en apparence. Il jette un cri et les poules aussitôt de mettre au jour leur deuxième patte et de s'enfuir.

— Vois-tu, menteur, lui dit-il, que ces bêtes ne sont pas telles que tu le soutenais.

— Parbleu, Seigneur, répond l'apôtre, vous n'aviez qu'à faire de même avec le premier volatile. Peut-être aussi la seconde patte lui serait-elle venue !

Extrait de PIMPURNIAUX (AD. BORGNET), *Légendes namuroises*, p. 215.

O. C.

V.

Le fer à cheval.

Un jour, le bon Dieu et S[t]-Pierre, marchant depuis longtemps, arrivaient à proximité d'une grande plaine déserte, lorsque Jésus vit par terre un tout vieux fer à cheval.

Il le montra au Saint qui dit : " Tiens ! „ et passa outre.

— Pourquoi ne le ramasses-tu pas ?

— Que voulez-vous, dit Pierre, que je fasse de cela ?

Le bon Dieu, sans riposter, revint sur ses pas, se baissa et prit le fer. Avant de sortir de la ville, il vendit l'objet à un maréchal-ferrant et, avec les sous qu'il en reçut, il acheta des cerises.

Une heure après, sous un soleil de plomb, nos deux voyageurs entrèrent dans le désert.

— J'ai bien chaud, dit S[t]-Pierre.

— Oui, vraiment, il faudrait bien ici trouver un ruisseau, dit Jésus.

Un peu plus loin, le portier du Paradis renouvela ses plaintes.

— Il est bien heureux celui-là, dit Jésus, qui peut se raffraîchir.

Et le bon Dieu tira une cerise de sa poche et la mangea.

S[t]-Pierre eût donné de l'or pour en avoir sa part, mais comme Jésus n'en parlait point, il préféra se taire que de reconnaître sa bévue de tantôt.

Tout à coup le Grand Maître, toujours pitoyable, laissa tomber sans avoir l'air de s'en apercevoir une toute petite cerise. S[t]-Pierre se baissa vivement, la ramassa et l'avala. Le moment d'après, le même manège se reproduisit, et puis encore, et puis encore... si bien que Dieu, ayant vidé sa poche, se retourna vivement et dit à son apôtre :

— Voilà, sur moins d'une heure, plus de vingt fois que vous vous baissez, Pierre. Moi, je ne me suis dérangé qu'une fois, tout-à-l'heure, pour le fer dont vous ne vouliez pas. Souvenez-vous que sur terre, toute chose à son prix. Et que ceci nous serve de leçon.

Et S[t]-Pierre, tout honteux, suivit Jésus sans dire un mot.

Ce conte que j'ai recueilli à la campagne, a été publié en wallon dans *li Spirou* du 16 juillet 1893.

ALPH. TILKIN.



LA TOUSSAINT ET LE JOUR DES AMES.

III.

Deux coutumes de Leernes, en Hainaut.

Dans ce petit village, situé aux portes de Fontaine-l'Evêque, le jour de la Toussaint, dès la première heure, après que la cloche paroissiale a rappelé aux fidèles la fête du jour, le bedeau, chantre ou sonneur de cloches se met en route et, à chaque maison, il recueille soit une citrouille, soit des choux-rouges, des navets, des oignons et généralement tous les légumes que la générosité des habitants met à sa disposition.

Ces dons en nature sont ensuite déposés sur l'un des autels de l'église, où le curé les bénit solennellement.

Les vêpres terminées, le sacristain les vend aux enchères aux curieux et aux fidèles rassemblés.

Il faut voir cette foule se disputant centime par centime les légumes bénits !

Le montant de la recette, déduction faite d'une petite quotité au profit du sacristain, sert à dire des messes pour le repos de l'âme des défunts de la commune qui sont dans le purgatoire.

L'enthousiasme diminue chaque année, et il fut un temps où ces ventes avaient une importance beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui.

La vente terminée, le peuple se disperse dans les différents cabarets de la commune, où l'on offre, à côté de la chope traditionnelle, une assiette pleine de pommes de terre en chemise. On dépose précieusement sur la table, à côté du verre de bière, une bonne pincée de sel, à titre de condiment, et le régal commence.

Ce serait faire une grave injure au cabaretier que de refuser de prendre part au repas gratuit qu'il offre si généreusement. On a beau alléguer les excuses les plus polies et les plus plausibles, il faut manger, sinon, les consommateurs lancent à l'étranger maladroit des regards qui n'expriment que trop clairement le profond dédain que l'on a de sa personne. On n'a, dans ce cas, qu'une chose à faire, s'éclipser au plus vite.

La fête se termine fort tard, et jusqu'alors, c'est une véritable débauche de pommes de terre en chemise.

La tradition a alors reçu complète satisfaction, et chaque année, à la même date, les mêmes scènes recommencent.

D'après le journal *la Chronique*, de Bruxelles, n° du 3 novembre 1888.

O. C.



TABLE.

I.

Littérature orale.

1. *CONTES, FABLES ET LÉGENDES.*

2. *FACÉTIES ET ANECDOTES.*

3. *CHANSONS.*

4. *PROVERBES, DICTONS ET FORMULETTES.*

II.

Croyances et usages.

III.

Varia.

IV.

Dessins nouveaux.

Par Auguste DONNAY : *La légende*, frontispice des couvertures et hors-texte. — Frontons, 5, 127, 144. — Culs-de-lampe et fleurons, 47, 80, 83, 107, 137, 175. — Illustration 106. — Lettrines 25, 105, 112, 176, 183.

Par Aug. JAVAUX, 126 ; voir la note p. 168.

Par Jos. WATELET, hors-texte vis-à-vis de la p. 121.

ESTAMPES. — Ste-Rolende 134. — Sur les mois, 24, 40, 56, 72, 88, 104, 120, 152, 168, 192, 208 et 224. — Voir la note p. 40.

ERRATA DU TOME II.

Page 18, ligne 7 en remontant : *faisceaux*, biffer le *x*. — Page 24, l. 6 en descendant : *sérieux*, lisez *sérieuses*. — Même p., l. 7 en remontant : *tradition*, lisez *traduction*. — Page 26, l'air noté doit avoir partout *trois* bémols à la clef. — Page 55, l. 12 des « Notes et enquêtes » : *ci-dessus*, ajoutez p. 48. — Page 57, l. 11, au lieu de 1833, lisez 1893. L'article que cite M. B. n'était pas signé ; nous avons appris qu'il est dû à notre excellent confrère M. Jules Lemoine qui l'avait fait paraître d'abord dans un journal bruxellois. — P. 103. ligne 3e de la note 9, lisez 19 au lieu de 79.



DÉCEMBRE.

REVUES DE FOLKLORE.

Mélusine, *recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages* fondé par H. GAIDOZ et E. ROLLAND (1877-1887), et dirigé par Henri GAIDOZ. — Tome VII (1894-95). Livraisons bimestrielles in-4° de 16 p., dont 4 de garde. Un an : 12 fr. 50 ; un n° 1 fr. 25.—Bureaux : 2, rue des Chantiers, Paris.

Revue des Traditions populaires, organe de la *Société*, dirigé par Paul SÉBILLOT. — 9e année; livraisons mensuelles 8° de 48 à 64 pages avec musique et dessins. — Un an : Belgique 17 fr.; pour les membres : 15 fr.; un n° 1 fr. 25. — Bureaux : 80, boulevard St-Marcel, Paris.

The Journal of American Folk-lore. organe de la *Society*. Directeur : William Wells NEWELL. — 7e année; fascicules trim. gd 8° de 80 p. — Un an : 4 sh.; pour les membres : 3 sh. — Bureaux : Cambridge, Mass., Etats-Unis.

Volkskunde, *tijdschrift voor nederlandsche folklore*, dirigé par Pol DE MONT et A. DE COCK. — 7e année. Livr. mens. pet. in-8° de 16 p. Un an : 3 fr. Hoste, éd., Veldstraat, 49, à Gand.

Ons volksleven, *tijdschrift voor Taal, Volks- en Oudheidkunde*, dirigé par Jozef CORNELISSEN et J.-B. VERVLIET. — 6e année ; livraisons mensuelles pet. in-8° de 20 p. — Un an : 2 fr. 50. — L. Braeckmans, éditeur, à Brecht.

Zeitschrift des Vereins für Volkskunde, dirigée par Karl WEINHOLD. — 3e année ; fascicules trimestriels grand 8° de plus de 100 pages avec planches et grav. — Un an : mk. 12.—Direction, Hohenzollernstr. 10, Berlin, W.

Langues et dialectes, *revue trimestrielle*, a cessé de paraître.

Dania, *tidsskrift for folkemal og folkeminder*, dirigée par Otto JESPERSEN et Kristoffer NYROP. — 3e année; livraisons trimestrielles in-12 de 100 p. environ Par an : 3 Kr. — Bureaux : Amalievej, 4, Copenhague.

Sezatoarea, *revista pentru literatura si traditiuni populare*, dirigée par Artur GOROVEI. — 2e année ; livr. mensuelles de 24 p. in-8°. Par an : 5 lei. — Bureaux à Folticeni (Roumanie).

Rivista delle tradizioni popolari italiane, organe de la *Società Nazionale*. 1re année ; livr. mens. de 80 p. Un an : 20 fr. ; pour les membres : 12 fr. Un n° fr. 1,50.— Direction : A. DE GUBERNATIS, via S. Martino al Macao, 11, Rome.

JOURNAUX WALLONS

La Marmite, *gazette originale*, [namuroise] paraissant le dimanche. 12e année. Bruxelles, 31, rue de la Violette. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr. 75. Un n° : 5 c.

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe, vèyant l' joû tos les dimègnes*. Rédacteur en chef : Alph. TILKIN. Paraît à Liége, rue Lambert-le-Bègue, 7. 8e année. Un an, 4 fr. 50. Six mois, 2 fr. 50. Un n° : 10 centimes.

Li Clabot, *hiltant totes les samaines*. Rédacteur en chef : Théophile BOVY. Liége, 201, rue de Hesbaye ; 3e année. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr. 75. Un n° : 5 c.

Li Trinchet. *journâl anti-wastate, critique et littéraire*, bimensuel. Bureaux, 33, rue de Fexhe, Liége. 2e année. 6 mois, 1 fr. 25. Un n° 10 cent.

Le Farceur, *gazette in patois* (dialecte borain) *s'amoustrant tous les huit' djous*. 1re année. Editeur : Léon DELATTRE, 28, rue du Dragon, à Wasmes. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Li Perron, a cessé de paraître le 16 septembre 1894.

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame.

Paraît le 13 de chaque mois par livraisons de 16 pages au moins, ornées de dessins inédits. Publie des études, relations, et documents relatifs à la littérature orale, aux croyances et usages, et à l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des fac-simile d'images et dessins d'objets populaires, des chansons avec les airs notés, et des textes originaux de tous les dialectes wallons avec traduction française. Chaque document porte la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc S'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la rédaction : envois d'articles et de documents détachés, rectifications, etc. S'adresser de préférence à M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 184, rue de Campine, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs.
Les abonnements partent du premier nº de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS.

L'origine des contes populaires, par Ch. MARTENS. Broch. in-8º de 60 p. Extrait de la *Revue Néo-scolastique*. — A. Uystpruyst-Dieudonné, éd., 11, rue de Namur, à Louvain.

Bulletin du Caveau verviétois XVIIe année (1894-95). Publie proses, chansons et poésies en vallon et en français. Bi-mensuel; fascic. de 16 p. in-8º.— Un nº 15 cent. Un an 3 fr. Secrétaire: M. Arm. Weber, pl. du Martyr, Verviers.

De l'éducation nationale en Belgique, par Jules LEMOINE. — Broch. in-12 de 28 p. Charleroi-Villette, F. Reytter, éditeur, 1895.

Les intermèdes wallons, monologues, chansons, chansonnettes et romances pour dames et hommes par Gui MARCHAL, 1894-95. Premier fascic. 0.30, deuxième, 0,20, troisième, 0.25. – In-12. Libr. liégeoise, 39, rue Entre-Deux-Ponts, Liége.

Braconnis ! drame en 1 acte, dialecte de Jodoigne, par Edmond ETIENNE. In-12 de 48 p. Prix 0.75. Chez l'auteur, rue de la Bruyère, Jodoigne.

Tote mi jôye, *recueil d'œuvres wallonnes* (poésies, conte, monologues, etc.), par Emile JEANNE. Liége, Demarteau, éd. 1894. — Prix 0.80.

Des presses de H. Vaillant-Carmanne, rue St-Adalbert, 8, Liége.

